QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE N° 12160 – 4 F – JEUDI 1er MARS 1984

Le président Gemayel en visite à Damas

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 13 à 21

Regarder l'Allemagne

Rebondissement dans la campagne présidentielle aux Etats-Unis

Une troisième voie ?

La démocratie, quoi qu'on puisse en dire, est bien le meilleur antidote de la bureaucratie et du poids des appareils. On vient d'en avoir une preuve supplémentaire dans les élections « primaires » qui viennent de se dérouler dans le petit Etat du New Hampshire et dont le but était de départager les candidats à la candidature démocrate pour la course à la Maison Blanche.

Contrairement à tous les pronostics, le grand favori vient de mordre la poussière, n'arrivant qu'en second derrière un « outsider » qui ne manque certes pas de talent et d'expérience mais que l'on croyait dépourvu de toute chance tant M. Walter Mondale s'était déjà assuré le soutien de l'appareil démocrate. L'échec de l'ancien vice-président de M. Carter ne signifie absolument pas, à ce stade, qu'il ne parviendra pas à ses fins et qu'il ne sera pas investi par la convention démocrate de San-Francisco. Mais il veut dire en revanche que la lutte pour avoir le privilège d'affronter M. Ronald Reagan aux élections de novembre prochain sera beaucoup plus âpre qu'on ne le pensait.

C'est avec résignation que beaucoup de responsables démocrates s'étaient ralliés à M. Mondale. L'homme, certes, n'est pas antipathique, mais on ne peut pas dire qu'il brille par son charisme ou par l'originalité de ses idées. Il fait penser par bien des côtés, à commencer par une sorte d'optimisme de commande que rien ne justifie, à l'éternel perdant de la politique américaine des années 60, Hubert Humphrey, ancien vice-président de Lyndon Johnson. Cette fonction ingrate ne constitue pas sans doute l'excellent tremplin qu'on pourrait croire, ne serait-ce que parce qu'elle remet dans l'esprit des électeurs des souvenirs traumatisants. C'est ainsi que Humphrey n'a jamais réussi à faire oublier qu'il avait été le second de Lyndon Johnson pendant la guerre du Vietnam. Il reste encore à M. Mondale à convaincre les électeurs qu'ils n'est pas simplement un revenant des années Carter, faites d'indécision, de flou et de bons sentiments.

La tâche sera d'autant plus rude pour M. Mondale qu'il a affaire, avec M. Gary Hart, à un vrai professionnel de la politique. Sous ce visage fin et séduisant, derrière cette silhouette élégante et jeune, se cache en effet un redoutable organisateur, extrêmement ambitieux et fort « doué ». Très proche des frères Kennedy dans sa jeunesse – ce n'est sans doute pas un hasard. – c'est lui qui permit au sénateur McGovern de remporter contre toute attente l'investiture démocrate en 1972. Il dirigeait à l'époque la campagne du sénateur pacifiste, et il réussit à mettre sur pied la très efficace « machine » électorale qui allait permettre à McGovern de mettre en échec l'appareil démocrate contrôlé par les caciques du parti. Il y a fort à parier que le sénateur du Colorado n'a pas oublié cette expérience et qu'il nous réserve encore bien des surprises.

Le temps, cependant, joue contre lui. Pour mettre sérieusement en question une candidature Mondale, M. Gary Hart devra en effet réaliser quelques beaux scores aux « primaires » du 13 mars prochain qui vont avoir lieu dans cinq Etats : Alabama, Floride, Géorgie, Massachusetts et Rhode-Island. Pourra-t-il d'ici là mettre en place l'organisation nécessaire et réunir des fonds qui lui font cruellement défaut ? Saura-t-il surtout préciser ces « idées nouvelles » dont il se réclame mais qui restent encore bien floues ? C'est là toute la question, car il est évident qu'une grande partie de l'électorat américain préférerait ne pas avoir à choisir entre le conservatisme d'un Reagan et le « rooseveltisme » éculé d'un Mondale. Encore faudrait-il que cette troisième voie dont leur parle M. Gary Hart leur paraisse crédible.

M. Mondale est largement devancé par M. Hart aux élections « primaires » du New Hampshire

De notre correspondant

Washington. – Démentant tous les sondages sans exception, le sénateur Gary Hart a remporté, mardi 28 février, avec 40 % des suffrages, l'élection « primaire » démocrate du New-Hampshire. Sa victoire est d'autant plus spectaculaire qu'il a ainsi devancé de onze points M. Walter Mondale, dont l'avance semblait si indiscutée qu'il se comportait depuis huit jours en candidat désigné à l'élection présidentielle de novembre prochain. Quant au sénateur Glenn, considéré il y a un mois encore comme le principal rival de M. Mondale, il n'a obtenu, avec 12 % des voix, qu'une frêle troisième place devant M. McGovern et le pasteur noir Jesse Jackson (6 % chacun) (1).

Le score réalisé par M. Hart n'a en lui-même rien d'absolument décisif puisque le New-Hampshire, l'un des dix États les moins peuplés des Etats-Unis, ne sera représenté à la convention démocrate de juillet que par 22 délégués sur 3 933. Sa victoire donne néanmoins au jeune sénateur du Colorado – il n'a que quarante-sept ans – un avantage certain, car les résultats de la « primaire » du New-Hampshire – la première de la course à l'investiture – ont traditionnellement une forte incidence sur la suite de la campagne. En 1976, c'est ici qu'un homme alors presque inconnu, Jimmy Carter, avait pris le départ de sa course victorieuse à l'investiture, puis à la Maison Blanche.

En 1972, c'est également dans le New-Hampshire que le favori Edmund Muskie avait perdu ses chances en ne marquant pas une avance suffisamment nette sur M. McGovern.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 7.)

(1) Ces résultats portent sur 94 % des suffrages exprimés. Le sénateur de Caroline du Sud, M. Hollings, le sénateur de Californie, M. Cranston, et l'ancien gouverneur de Floride, M. Askew, ont respectivement obtenu 4 %, 2 % et 1 % des voix.

La France est prête à réduire sa production laitière

Pour débloquer la réforme de l'Europe verte M. Rocard accepte d'imposer des contraintes sévères aux agriculteurs

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). – En marge du conseil des ministres des Dix, les 27 et 28 février à Bruxelles, MM. Rocard et Souchon, respectivement ministreet secrétaire d'Etat à l'agriculture ont fait devant les journalistes, à l'intention de l'opinion publique, française une série de déclarations expliquant la position de la France dans le débat sur la réforme de l'Europe verte.

Cette réforme sera douloureuse, en particulier pour l'économie laitière. Mais la France estime avec ses partenaires qu'elle est nécessaire. Pour des raisons économiques : on ne peut éternellement produire au-delà de la demande intérieure et extérieure. Pour des raisons financières, ensuite : alors que l'objectif reconnu comme prioritaire par le conseil européen de Stuttgart, en juin 1983, est de parvenir à une gestion plus rigoureuse de la Communauté, et en particulier de la politique agricole commune (PAC), alors que, par ailleurs, les caisses sont vides, les ministres ne peuvent prendre des décisions qui aboutiraient à un dépassement spectaculaire, à une véritable explosion des crédits qui sont affectés, dans le budget de 1984 de la Communauté, au soutien des marchés.

Cette réforme, qui tranche avec les modestes replâtrages du passé, représent, en outre, un passage obligé pour conclure, par un accord, la négociation européenne en cours et pour donner une chance à la relance de la Communauté.

La France souscrira donc aux propositions visant à imposer des contraintes sévères à plusieurs catégories d'agriculteurs. MM. Rocard et Souchon ont été un peu plus flous quant à leur position sur les modalités d'application de ces contraintes.

On est en pleine négociation, et il convient de conserver une marge de manœuvre vis-à-vis des interlocuteurs bruxellois, mais aussi en prévision des réactions intérieures.

Cette marge de manœuvre, les représentants français ne l'ont pas caché, est étroite. C'est que, en tout état de cause, ils n'essaieront pas de se dérober, de « faire passer » des solutions qui atténueraient la portée de la réforme.

Les positions prises par MM. Rocard et Souchon ne constituent pas, à proprement parler, une surprise. Mais ce qui était jusqu'ici murmuré, annoncé de manière feutré est maintenant proclamé avec netteté, voire brutalité. Il s'agit de faire passer le message, non seulement aux dirigeants professionnels, qui savent depuis longtemps à quoi s'en tenir, mais aussi à la base, à qui ces mêmes dirigeants ont parfois laissé croire qu'il existait des solutions alternatives qui permettraient d'éviter la tempête.

Un des points soulignés par M. Rocard est précisément qu'il n'y a pas de solution de rechange. Un retrait du Marché commun agricole serait, selon lui, suicidaire. Comment cette rude franchise sera-t-elle accueillie sur le terrain ?

Alors que M. Rocard et M. Souchon ouvraient ainsi de Bruxelles le débat intérieur français, au sein du conseil, d'autres aussi se dévoilaient. Ainsi, M. Kiechle, le ministre allemand, qui expliquait comment son gouvernement envisageait l'élimination progressive des montants compensatoires monétaires (MCM) positifs.

Son plan est évidemment amendable mais, même s'il n'est pas pleinement satisfaisant d'un point de vue français (c'est une affaire où les intérêts en présence sont tellement parfaitement contraires qu'il n'existe pas de solution miracle), il est déjà clair qu'il servira de base à l'accord. L'effort allemand n'est pas négligeable puisque le plan présenté aboutirait au gel des prix en marks pendant trois ou quatre ans.

Les ministres ont longuement parlé des mesures à prendre pour plafonner la production laitière. C'est là le point le plus dur de la réforme.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 27.)

ENDETTEMENT CROISSANT, INFLATION, RÉCESSION

Le Brésil dans le labyrinthe

Par C… VANHECKE

Dans un communiqué exceptionnel, considéré comme un avertissement à l'opposition, les chefs des trois armes et le chef d'état-major général du Brésil ont déclaré, le mardi 28 février, qu'ils ne pouvaient accepter les « *offenses* » faites au président de la République par de « *mauvais Brésiliens qui se consacrent exclusivement à l'agitation* ». Au cours d'une des manifestations monstres qui ont eu lieu ces dernières semaines pour réclamer l'élection du prochain président au suffrage universel, un député de l'opposition avait traité le général Figueiredo de « *chef de bande* ».

Il n'y a pas si longtemps, le Brésil disait de lui-même qu'il grandissait la nuit. Son optimisme était tel qu'il bravait tous les malheurs, tous les accidents de l'histoire. Le plus démuni des Brésiliens avait le sentiment que son sort n'était pas irrémédiable. Aujourd'hui, le ressort est brisé. Provisoirement, sans doute, mais il l'est. Les cent vingt-cinq millions d'habitants d'une nation qui a été souvent, trop souvent, présentée comme une nouvelle Amérique, se sentent dans la crise comme dans un labyrinthe. Ils ne voient plus, dans les conditions actuelles, comment s'en sortir.

Il est vrai que la crise les frappe avec une sauvagerie difficile à imaginer en Europe. Les plus favorisés d'entre eux ont perdu de 20 à 40 % de leur revenu au cours des trois dernières années. Les autres – beaucoup d'autres – connaissent le chômage, la misère et la faim.

L'exceptionnelle mobilité sociale du pays, qui a assuré longtemps la promotion des plus actifs ou des meilleurs, se fait désormais en sens inverse. Beaucoup de ceux qui, partis du bas de l'échelle, étaient entrés dans les classes moyennes, reviennent à leur point de départ. Il y a depuis quelques années une proportion grandissante de Brésiliens qui gagnent moins d'un salaire minimum (400 francs par mois), ou de un à deux salaires minimum, autrement dit qui se situent dans la catégorie de l'extrême dénuement ou de la pauvreté. Le « boom » des années 70 est suivi, depuis 1981, d'une régression qui risque d'atteindre la même amplitude : depuis cette année-là, le PNB par tête a baissé de 12 %.

La déception est grande pour un pays qui s'était hissé au huitième rang du monde industrialisé occidental : l'an dernier, la production des usines a baissé de plus de 10 %. La chute a été impressionnante dans le secteur des produits manufacturés (– 23 %). Les entreprises fabriquant des biens d'équipement, qui conditionnent l'avenir, ne tournent plus qu'à moitié de leur capacité. Des multinationales aussi puissantes que General Electric et Siemens sont durement touchées. La première a dû fermer une usine, à Campinas. La seconde songe à déclarer forfait.

Tous les Brésiliens savent qu'ils sont entrés dans leur quatrième année de récession et que de nouvelles émeutes de la faim sont à redouter, comme celles qui ont secoué Sao-Paulo l'an dernier, et dont les banlieues des grandes villes, ainsi que le *sertao* du Nord-Est, offrent tous les jours une réplique avec des pillages de magasins.

Le gouvernement de Brasilia a dû, une fois de plus, se livrer pieds et poings liés au FMI et à ses créanciers étrangers : il a promis de nouvelles coupes dans les dépenses publiques, ce qui va encore ralentir la croissance économique, car l'Etat est responsable, au Brésil, de plus de la moitié de la production. Un prêt « jumbo » de 6,5 milliards de dollars, accordé par six cents banques privées, a récompensé, en janvier, une telle « sagesse ». Il n'a fait que colmater provisoirement les brèches ouvertes par une dette extérieure qui pourrait atteindre à la fin de l'année 100 milliards de dollars.

Voici plus d'un an que le Brésil va d'un plan de sauvetage à un autre, d'un prêt « jumbo » à un crédit-relai, et qu'il doit ouvrir ses livres de comptes aux experts du FMI. A l'issue de chaque négociation, il semble « sauvé ».

(Lire la suite page 6.)

Dans notre numéro de vendredi (daté samedi 3 mars)

École privée : les vrais enjeux

Un supplément spécial du « Monde »

Aujourd'hui

M. Savary tient son cap

LIRE NOS ARTICLES PAGE 10

Le Canada renonce à participer à la construction de l'Airbus 320

LIRE PAGE 32 L'ARTICLE DE JACQUES ISNARD

AU JOUR LE JOUR

Proportion

Deux Français sur trois, *tel est le titre du nouveau livre – le troisième – de M. Giscard d'Estaing. L'objectif parait à certains excessivement ambitieux.*

Mais on peut aussi bien s'étonner que ce rêve de rassemblement national soit à ce point limité. Ne faut-il pas chercher, par définition, à rassembler trois Français sur trois ?

Il est vrai que, si l'auteur avait choisi cette proportion, on l'aurait accusé d'exagération, à l'heure où tant d'hommes politiques se contenteraient de convaincre un Français sur deux

BRUNO FRAPPAT.

SOIXANTE-HUIT COMMUNES PRÉPARENT 1989

Sous les pavés, la banlieue

Le ban et l'arrière-ban de la banlieue est invité, ce mercredi 29 février, à rencontrer M. François Mitterrand à Paris, sous une vaste tente dressée dans la cour du ministère de l'urbanisme et du logement, qui manque de salons pour abriter une telle manifestation.

Soixante-huit maires de province et de la région parisienne et leurs équipes d'architectes vont présenter au président de la République des projets d'aménagement et d'embellissement de leur commune, en réponse à l'opération « Banlieues 89 », officiellement engagée il y a quelques mois (*le Monde* du 23 novembre 1983).

Cet appel à l'imagination, allié au souci que l'intendance veuille bien suivre, a été lancé par deux architectes de quarante-trois ans, Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, avec la bénédiction de M. Mitterrand, qui indiquait, le 18 janvier à Créteil, que ces responsables s'étaient « *avancés d'eux-mêmes par la passion qui les anime* » pour « *réhabiliter, organiser, reconcevoir la ville, la rendre habitable, y créer toutes les chances d'équilibre, d'épanouissement et de bonheur personnel* ».

Vaste programme. Forts de la confiance du chef de l'État, convaincu par une visite en banlieue parisienne – et notamment à La Courneuve, en juillet dernier – qu'il est du devoir d'un gouvernement de gauche d'agir dans ces quartiers déshérités, et munis d'une lettre de mission du premier ministre, les deux architectes et une équipe de quelques personnes, ont rassemblé les « initiatives » (on insiste beaucoup sur ce terme) des municipalités.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 12.)

هكذا من الاصل

idées

L'adaptation sociale

Routiers, mineurs, sidérurgistes, fonctionnaires. A leur façon, des catégories sociales se relaient pour manifester et exposer leurs revendications. Il faudra bien aussi que les professions, quelles qu'elles soient, s'adaptent à la grande mutation économique que nous vivons. Michel Debatisse rappelle comment les syndicats agricoles ont pu « digérer » l'exode des exploitants. Jean Villette analyse ce que pourrait être un nouveau type de négociations, et Hervé Serieyx demande aux dirigeants d'entreprise de modifier les règles du jeu pour que le personnel puisse y déployer ses talents.

Les leçons du syndicalisme agricole

par MICHEL DEBATISSE (*)

IL ne peut y avoir de mutations économiques sans adaptation sociale. Il *manque, semble-t-il,* à la France la « démocratie économique » qui lui permette de concilier avec efficacité les défis économiques et sociaux de ce temps.

L'adaptation permanente suscite *dans* les secteurs socio-professionnels deux comportements syndicaux diamétralement opposés. Le premier caractérise généralement le syndicalisme ouvrier. Des appareils aussi divers que la CFDT, la CGT et, d'une manière différente, FO, fondent l'action syndicale sur un parti pris de défense et de revendication, même quand, par ailleurs, ils soutiennent un projet d'ensemble idéologique, pour la *CFDT, ou politique,* pour la CGT. L'affaire Talbot est exemplaire (exemplairement *triste!*). *On* y a retrouvé tous les ingrédients d'une statégie syndicale aveuglément revendicative et catégorielle : le refus de voir, la compromission, la révolte et la surenchère.

Le syndicalisme agricole, lui, a recherché *l'unité, ce qui* a rendu opérationnelle la concertation. Le progrès technique a contraint plus de *trois millions* d'exploitants à quitter la terre en l'espace de vingt-cinq ans. Cela s'est fait ! Cela ne s'est pas réalisé dans la facilité ! Sans doute me rétorquera-t-on que les « trente glorieuses » étaient au rendez-vous. Exact. Mais les trois millions d'agriculteurs qui sont partis ont fait eux aussi un pari. Quel pari ? *Il n'était* pas gagné d'avance.

Pourtant, ces départs, nous avons essayé de les assumer. *Il* existait un plan d'action, sur lequel organisations professionnelles et pouvoirs publics s'étaient mis d'accord. Qui dit plan dit accord sur l'accord. Mais qui dit plan dit aussi accord sur le fait d'en *étaler* l'application dans le temps.

Au nom du progrès, des prix de revient plus bas, certains n'ont pas *toujours compris* pourquoi nous nous étions battus pour la législation sur les cumuls ou la création des SAFER avec droit de préemption, interdisant ainsi aux mieux placés d'accaparer les terres disponibles, et permettant une augmentation de la surface d'un nombre plus large d'exploitations. En trente ans, *la surface* moyenne de l'exploitation française est passée de 15 à 25 hectares. La mutation économique, *pour indispensable* qu'elle fût, devait être assimilée socialement. Il faut dans tout calcul économique *intégrer le coût* social qu'il génère !

Mais il eût été plus facile aux dirigeants syndicaux de l'époque, au nom d'un « éternel droit au travail », d'un « droit immuable de vivre au pays », de s'opposer à ces *départs,* et de refuser le progrès technique. Il eût été facile de bâtir une stratégie syndicale sur le poujadisme, en hurlant « des prix, des prix » comme certains hurlent aujourd'hui « pas de licenciement, *pas de licenciement* », sans se préoccuper des effets d'une telle stratégie sur l'agriculture et le pays. La question *était de savoir si,* oui ou non, nous comptions rester les artisans de notre développement ou nous *replier frileusement sans en* appeler à la responsabilité individuelle et collective des paysans.

En 1955, l'agriculture française ne nourrissait même pas 30 millions de Français ! Aujourd'hui, elle exporte pour plus de 100 milliards de francs et dégage un solde net de plus de 20 milliards.

La conception que nous nous *étions faite des rapports qui* régissent les relations entre les partenaires de la vie économique — et, en *agriculture,* il s'agit *essentiellement* des relations « profession-Etat » — a favorisé de telles mutations. On a résumé *ces relations sous l'expression* de concertation. La concertation véritable ne peut jouer que dans la *mesure où les partenaires se reconnaissent* en tant que partenaires.

La concertation est autre chose que la consultation. *Or,* la nouvelle politique sociale mise en œuvre par les pouvoirs publics à l'égard des organisations agricoles depuis *mai 1981 tend à glisser de la* première conception à la seconde. Le manque de concertation explique *pour partie les violences auxquelles* se sont prêtés les producteurs de porc du Finistère, qui ont eu le sentiment d'être écoutés sans jamais être entendus. Quand la concertation ne fonctionne plus de manière satisfaisante, on évite difficilement la violence.

Pour une organisation ouvrière, comme la CGT, la concertation n'est qu'un choix tactique. Les moyens d'action du syndicalisme ouvrier sont subordonnés à ses finalités : en finir avec le capitalisme. La concertation n'est qu'un des outils dans une stratégie globale de rupture avec le capitalisme. En ce sens, *elle ne saurait jamais revêtir* un caractère crédible et opérationnel. Ce qui fait l'objet d'une concertation *n'est jamais discuté pour tel mais* toujours dans l'objectif d'affaiblir le partenaire pris pour un adversaire et *parfois* même un ennemi.

Le compromis n'est dès lors que le résultat tangible d'un rapport de *forces à un moment donné, et non* la meilleure solution possible apportée à un problème posé.

Construire la démocratie économique

On comprend mieux dès lors pourquoi, en France, les restructurations industrielles se font chaque fois plus douloureusement qu'ailleurs. En fait, il nous manque la « démocratie économique » qui viendrait conforter notre démocratie politique.

La *démocratie économique* suppose la concertation à tous les échelons (entreprise, branche, profession), la co-élaboration des stratégies économiques, la reconnaissance par les politiques des corps intermédiaires et leur prise en compte réelle. La « *décrispation sociale » arrivera effectivement* le jour où les agents d'une entreprise (ouvriers, encadrement, patronat), d'une branche (patronat, syndicats de branche), se rencontreront non seulement pour mettre sur le tapis leurs revendications catégorielles, mais pour discuter des intérêts généraux de l'entreprise — par exemple de Peugeot, — ou d'une branche — par exemple de l'automobile, — et de fixer ensemble les *responsabilités* de chacun et les conditions de réalisation des objectifs que l'on s'est assignés (*niveau de production et niveau* d'emploi, organisation du travail, salaires, etc.).

Dans le monde agricole, nous avons inventé un espace de concertation de ce type. Nous l'avons baptisé « interprofession ». Producteurs, autrement dit agriculteurs, transformateurs ou industriels, parfois distributeurs, *c'est-à-dire commerçants,* se rencontrent, recensent les besoins, analysent les demandes du *marché et fixent prix et conditions* de campagne pour chaque partenaire. Ainsi, le producteur sait-il à *quel prix et à quelles conditions* il va produire ; le transformateur, de quelle production il va disposer et en *quelle quantité.* Le distributeur demeure soumis au marché car, en définitive, aucun produit, aucune marchandise, *n'existe* qu'à l'intention des consommateurs, qui décident en dernier ressort. Le client est roi mais la concertation interprofessionnelle réduit les aléas et s'inspire des réalités du marché qu'elle peut analyser.

Pourquoi ne pas imaginer un mode de concertation analogue pour *les salariés,* les cadres et les chefs d'entreprise ? Il permettrait de se mettre d'accord sur les règles du jeu *avant d'engager une partie.*

On peut être politiquement majoritaire et avoir économiquement tort. *Bien qu'il convienne de garantir* au politique, représentant de l'intérêt général, une autorité et un pouvoir de décision entiers, *l'existence* de lieux où politiques et socio-professionnels puissent confronter leurs analyses *ne ferait que mieux* fonder les choix des premiers.

(*) Ancien ministre, auteur du *Projet paysan* (Seuil, 1983).

« Comme un lundi... »

par HERVÉ SERIEYX (*)

DES *sondages* récents viennent de mettre en lumière une bien étrange contradic*tion : une majorité* de Français estimeraient que les pouvoirs publics devraient aider les entreprises avant même d'améliorer les *systèmes* sociaux ; concomitamment, une majorité de Français souhaiteraient à leurs enfants qu'ils trouvent un emploi de fonctionnaire.

Si le rôle primordial de l'entre*prise dans la cité* est *dorénavant* reconnu, son image demeure plutôt mauvaise : tout le monde n'est pas *convaincu de l'intérêt* de la vie professionnelle dans la fonction publique, mais on imagine qu'elle laisse *au moins des loisirs et on sait* surtout qu'elle garantit la sécurité de l'emploi. L'entreprise, elle, ne la garantit pas, et, comme le cadre de travail qu'elle offre a la réputation de n'être ni stimulant ni épanouissant, on comprend le choix des parents sondés.

Pour avoir entendu mille fois dans tant *d'entreprises* le *morne* dialogue des débuts de semaine : « *Comment ça va ? — Comme un lundi* », il faut constater *que la réelle passion* des dirigeants et parfois des cadres pour le succès de leur société ne s'est pas toujours *propagée dans les étages* et que dans plus d'un grand siège, c'est un formalisme bureaucratique et morose *qui* régit les *rapports entre* les personnes. Alors : « *D'accord pour reconnaître l'importance des entreprises ! Mais leur donner nos enfants, non. Pour les risques qu'on y court, on s'y ennuie trop : le jeu n'en vaut pas la chandelle.* »

Une telle attitude condamne à terme une économie. Mais à qui la faute ? Est-il écrit que dans son fonctionnement quotidien une entreprise doive être, pour une large fraction des femmes et des hommes qui y travaillent, maussade et routinière ? Est-ce que seuls les dirigeants et quelques cadres ont droit aux défis excitants (contrebalancés bien sûr par le « stress » et les soucis, mais n'y prend-on pas goût peu à peu ?), à la *vue sur le grand* large, à la griserie du dépassement ?

Un génie inventif

Au moment où les entreprises les plus brillantes de Californie et du Japon s'efforcent de mobiliser toute l'intelligence et tous les talents de leur personnel en leur proposant des projets étincelants, en les lançant dans la course à l'innovation permanente, en les plaçant dans des « postes à défis », en les impliquant dans des cercles de qualité ou du pilotage, *toujours plus nombreux, en* adoptant des modes de relation interpersonnelles plus simples, plis directs, *plus francs, garderons-nous* des organisations désuètes et grises où l'on demande aux salariés « de pointer à l'heure, de faire leur travail et puis c'est tout » ? Ce serait d'autant plus dommage que les meilleurs observateurs de la population française voient se développer chez nous, à côté de nos traditionnelles vertus industrieuses, des comportements nouveaux, bien faits pour accroître le dynamisme de nos entreprises.

Déjà doté de talents qui lui viennent de son histoire : goût de « la belle ouvrage », du beau travail dans *lequel il s'est exprimé, l'horreur du* gâchis dès lors qu'il le concerne, l'esprit « bricoleur ». « Système D », « concours *Lépine* », *tout ce génie* inventif au ras du quotidien, le Français deviendrait plus sportif, mieux branché *sur* le vaste monde, *plus* passionné par la technique, plus porté sur la vie associative — qui est une forme d'entreprise — et surtout plus soucieux de se réaliser, de s'exprimer, de se réussir, plus désireux d'être que d'avoir, d'exister que de paraître (1).

Les industriels californiens et japonais savent adapter les structures et les règles de *fonctionnement* de leurs entreprises aux valeurs socio-culturelles marquantes et aux talents de ceux qui y travaillent (d'où le « relax management » californien et le management par consensus au Japon). Si leurs personnels *possédaient* les qualités traditionnelles et nouvelles dont on nous gratifie, ils inventeraient des organisations qui en tiendraient compte et les valoriseraient : ils en tireraient, sans nul doute, des effets économiques remarquables.

Les Français reconnaissent dorénavant l'importance essentielle des entreprises ; à nous, dirigeants, de faire en sorte qu'au sein d'organisations aux règles du jeu modifiées, ils puissent y déployer leurs talents.

(*) Président de l'Association de cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique (ACADI).

(1) *Cf.* étude de la Cofremca, *l'Express*, nº 1 677, du 28 août 1983.

Un nouveau type de négociations

par JEAN VILLETTE (*)

LA crise économique et la montée du chômage ont entraîné beaucoup de bouleversements ; il faut aujourd'hui en tenir *compte dans les négociations* sociales.

Les femmes et les hommes qui *travaillent dans l'entreprise ne s'en* remettent plus aveuglément à ceux qui les représentent. Leurs *conditions de vie ont évolué positivement,* leur niveau de formation a progressé, et, baignés par la masse d'*informations que leur apportent* les médias, ils s'interrogent, posent des questions, veulent se faire leur propre opinion.

Ils ont des revendications, mais, sauf pour les plus démunis, l'attitude par rapport à leur aboutissement s'est modifiée. La priorité des priorités, c'est de conserver son emploi, le reste vient après, d'où la prise en compte d'autres facteurs, la situation de l'entreprise est un de ceux-là. Ils ont conscience que cette situation fait partie du cadre des *négociations sociales.*

Les représentants du personnel et des syndicats locaux voient leur tâche *se modifier. Fini le temps où,* quittant la table des négociations parce qu'on jugeait un accord salarial *insuffisant, on déclenchait une* grève pour l'améliorer. Aujourd'hui, la non-signature formalise un désaccord, c'est tout. Le cahier revendicatif est une chose, les indicateurs de l'entreprise en sont une autre. Il faut se pencher sur des budgets, des ratios, etc., alors que bien souvent on n'a reçu *aucune* formation pour cela.

Le stade de la mise en veilleuse de telle ou telle revendication est dépassé, pour ne pas mettre en péril l'avenir de l'entreprise il faut accepter aujourd'hui des licenciements pour ne pas subir deux *ou trois fois* plus dans les années à venir. Il faut bien souvent élaborer en toute hâte des contre-propositions économiques, expression tabou dans le milieu *syndical jusqu'à* la fin des années 1970.

Les grandes confédérations syndicales *voient leur rôle se modifier* par rapport à celui qu'elles assumaient avant la crise. Il n'est plus question de mots d'ordre à appliquer dans toutes les entreprises, il y a éclatement des lieux de négociation, la situation des secteurs diffère. Petit à petit, c'est le rôle de conseil et de définition d'orientation *qui prédominent.*

Le patronat doit avant tout se débarrasser de deux pratiques : « assainissement égale licenciement » et « *la gestion, c'est mon affaire* ». Entreprendre, aujourd'hui, n'est pas chose facile ; il faut à la fois être un gestionnaire, un animateur, avoir le goût du risque, etc. Cela ne doit cependant pas conduire, comme c'est trop souvent le cas, à ce que la politique de l'entreprise, ses objectifs, soient définis par *un seul homme,* même entouré d'un solide « état-major ».

La crise économique remet même en cause les motivations ou les finalités de certaines revendications. Nous ne *sommes plus au temps où* nous réclamions une réduction du temps de travail pour avoir du temps *pour vivre ; c'est maintenant* pour partager le travail. Nous ne demandons plus de formation pour améliorer *la qualification, mais parce qu'il* vaut mieux être en formation qu'au chômage.

Après avoir obtenu le droit à la retraite à soixante ans, nous souhaitons que des salariés quittent l'entreprise avant d'avoir atteint ce *seuil,* parce que les pré-retraités ça libère des emplois ou ça ne grossit pas les effectifs de l'ANPE. Sur le plan des salaires, plus question de faire la fine bouche avec l'augmentation du pouvoir d'achat, que nous jugions trop faible dans les années 1970. Aujourd'hui, maintenir ce pouvoir d'achat, et en moyenne, est déjà un exploit.

Il faut donc, dès maintenant, non pas affûter les couteaux pour en découdre, mais préparer les dossiers *pour discuter. Cela n'éliminera* pas totalement les conflits, surtout *quand on sait que des milliers d'emplois* sont en jeu dans certains secteurs, mais les partenaires sociaux doivent avoir à l'esprit que leur choix d'aujourd'hui prépare l'avenir. Cette *nouvelle forme* de négociation ne devrait d'ailleurs en aucun cas se limiter aux secteurs en crise, mais se *dérouler dans toutes les branches et* progressivement s'étendre à toutes les entreprises.

Il convient aujourd'hui, si nous voulons réussir notre mutation industrielle, de mener des négociations multi-objectifs par branche et par entreprise sur l'avenir du secteur, les investissements à effectuer, les programmes de reconversion, les plans de formation, la réduction du *temps de travail, l'introduction* de la cinquième équipe, les pré-retraites, etc.

Tous les partenaires sociaux doivent être impliqués dans cette discussion. Une telle concertation devrait se conclure par un constat des divergences et des convergences. Dans les secteurs en crise, cette négociation devrait être tripartite, des accords spécifiques « mutation industrielle — *mesures sociales* » devraient être conclus.

Le type de négociation sociale pratiquée *pendant* la *période* d'expansion est bien mort, vive la négociation économico-sociale qui nous permettra ensemble de réussir les mutations industrielles nécessaires !

(*) Ancien responsable national de la Fédération des cheminots, puis des transports C.F.D.T.

LU

« UNE LECTURE BOURGEOISE DE KARL MARX », de Michel Bousson

L'opium du peuple

« *J'AI aimé lire Marx. Goulûment... Joie de plonger dans un monde où tout est démonté sous vos yeux, avec une rigueur passionnée, mais où tout* aussi est *reconstruit, retrouvé.* » On est un peu étonné de lire ces phrases sous la plume du journaliste Michel Bousson, à la fin d'un ouvrage où il n'a pratiquement cessé d'opposer l'enseignement de l'auteur du *Capital* aux réalités.

L'entreprise de notre auteur est honnête, mais elle ne s'adresse en tout cas ni aux érudits ni à ceux qui ont la foi marxiste chevillée au corps. La langue est franche, *drue,* très (parfois trop) familière. La thèse se rapproche de celle de Glucksmann *dans la Cuisinière et le Mangeur d'hommes :* Staline n'a fait que développer jusqu'au démentiel la théorie extrême de Marx. Mais la démonstration est *celle d'un autodidacte qui a* voulu retrouver Marx « *à l'état brut* » et en faire une « *lecture bourgeoise* ».

Ceux qui n'auront pas trop d'exigences universitaires ou sociologiques retrouveront là, facilement accessibles, les pointes du *massif* Karl Marx. M. Bousson s'intéresse à l'homme d'abord, à son formidable encyclopédisme, à sa boulimie de savoir, et aussi à ses défauts : sa dureté, son antisémitisme, son *aveuglement* sur l'Amérique. Le lecteur y trouvera un bon patchwork de citations, des rappels historiques sur l'exploitation des hommes dans les fabriques du dix-neuvième siècle, *et des discussions au* premier degré sur les thèmes agités par le père du « matérialisme historique » : la lutte des classes, la liberté, la propriété, la religion, les crises, les paysans, le chômage.

Dans les poubelles du marxisme, M. Bousson retrouve sans peine la notion de « paupérisation absolue » abandonnée par Thorez et celle de « dictature du prolétariat » délaissée par Georges Marchais. Révision*nisme déchirant, car c'est le* principe même de la lutte des classes qui est remis en cause si l'on jette aux orties ce dernier concept.

Les marxistes disent volontiers que le marxisme est une méthode, pas une morale. Notre auteur n'est pas du tout d'accord : « *Je crois que c'est dans la mesure où il est une morale qu'il a acquis un formidable impact... C'est ce qui fait sa force d'attraction, son pouvoir de tentation horrifique mais si commode, si reposant pour l'esprit lorsqu'on l'a absorbé à la fois comme un doping et comme un tranquillisant.* » Le marxisme, *comme... opium du peuple.* On aura tout vu. On aura tout dit.

PIERRE DROUIN.

★ Michel Bousson : *Une lecture bourgeoise de Marx,* éditions France-Empire, 224 p., 62 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étra[illegible]er

LA GUERRE DU GOLFE ET LES [illegible]ONS FRANCO-IRAKIENNES

Le chargement des pétroliers se poursuit normalement au terminal iranien de Kharg

Sur le marché international du pétrole le calme était revenu dès mardi 28 février au soir, les opérateurs ayant appris dans l'après-midi que le chargement de navires se poursuivait normalement au terminal iranien de Kharg, et les assureurs maritimes n'ayant signalé aucune destruction de pétrolier dans le Golfe — et n'ayant en conséquence pas relevé les tarifs. Les cours du gazole, qui avaient vivement augmenté lundi soir sur le marché à terme de New-York et mardi matin à Rotterdam, sont retombés mardi soir à leurs niveaux de la semaine passée. Les prix du « brut » sont restés inchangés à Londres, aucune transaction réelle n'ayant été réalisée en l'absence de confirmation de l'attaque irakienne.

« S'il y a effectivement eu une attaque, elle a été mineure car nous ne disposons pas d'indications faisant état de dégâts importants », a indiqué mardi un haut responsable de la Maison Blanche.

L'Irak de son côté n'a apporté aucun élément nouveau permettant de confirmer ses assertions, se bornant à affirmer sa volonté de poursuivre ses attaques contre les navires s'approchant des ports iraniens et contre les objectifs stratégiques vitaux de l'Iran. Le bombardement de Kharg *« est le prélude à d'autres attaques plus vigoureuses »* qui répondront à *« toute nouvelle agression contre les positions irakiennes défendant leurs frontières et contre les objectifs civils »*, a notamment annoncé l'agence d'information officielle INA. Le quotidien officiel *Al Joumhourya* a rappelé de son côté que *« l'Irak n'a exécuté qu'une partie de ses menaces et n'a utilisé que partiellement ses moyens répressifs »*.

A Téhéran, peu de temps après le démenti du bombardement de Kharg, l'Imam Khomeiny, intervenant pour la première fois depuis le début des offensives iraniennes dans le sud de l'Irak, a lancé mardi une nouvelle mise en garde aux Etats-Unis à propos du détroit d'Ormuz. Soulignant leur *« faiblesse »* et évoquant leur *« fuite du Liban devant un petit nombre de musulmans »*, il a estimé qu'ils subiraient *« un échec s'ils faisaient face à la nation iranienne »*. Se référant aux propos du président Reagan, selon lequel *« les Etats-Unis ne permettraient pas fermeture du détroit d'Orm[illegible] »*, l'imam lui a reproché de [illegible]maginer que *« la situation est comme par le passé et qu'il faudrait demander une permission »*. *« Les opprimés du monde se sont réveillés, les Etats-Unis, l'URSS et les autres puissances ne l'ont pas compris. Elles n'ont pas compris qu'elles ne doivent plus répéter qu'elles vont permettre ceci ou pas »*. *« Saddam va partir, ni les Etats-Unis, ni les autres ne peuvent le maintenir en place »*, a conclu l'imam Khomeiny.

Communiqué de victoire irakien

A Moscou, l'agence Tass a accusé, mardi, les Etats-Unis de *« renforcer constamment leur présence militaire dans le Golfe et d'y préparer une intervention armée »*.

Les combats se poursuivent dans le sud de l'Irak. Bagdad a affirmé mardi avoir remporté, après trois jours d'affrontements, la *« plus dure bataille »* depuis le début du conflit, *« réduisant à néant »* quatre divisions d'infanterie et tuant trente mille soldats iraniens. Si l'on en croit l'agence officielle IRNA, les forces iraniennes qui avaient réussi à pénétrer en Irak dans le secteur sud du front, près de Bassorah, ont toutes été repoussées au-delà de la frontière. *« Le drapeau de l'Irak a été hissé sur la dernière position fortifiée tenue par les Iraniens, au village irakien d'Al Beidha, mardi à midi, et toutes les forces ennemies ont été écrasées sauf celles qui se sont rendues »*, a annoncé le commandant régional, le général Hicham Sabah el Fakhri, dans un télégramme adressé au président Saddam Hussein.

Ce message est le dernier d'une série de communiqués contradictoires diffusés par les deux belligérants et qu'il est impossible de vérifier de façon indépendante. Dans la journée, l'agence IRNA avait assuré que deux contre-attaques lancées dans la nuit par les Iraniens en divers secteurs du front sud venaient d'être repoussées, *« l'ennemi subissant de lourdes pertes »*. — (AFP, AP.)

L'état de guerre a multiplié les atteintes aux droits de l'homme en Irak

A l'occasion de la visite à Paris du vice-premier ministre irakien, le Comité français contre la répression en Irak, fondé en 1979, et présidé par M. Robert Montdargent, député communiste et vice-président de la commission parlementaire des affaires étrangères, a diffusé, le 28 février, un communiqué appelant *« l'opinion publique française à intervenir auprès des autorités irakiennes* (à propos) *du sort des centaines de personnes disparues* (en Irak) *depuis 1979 »*. Le communiqué cite les noms de personnalités comme MM. Sabah Dorra et Safa El-Hafid, universitaires, Sabba Naien, membre de l'Union générale des étudiants d'Irak, et Mme Aida Yassine, membre de la Ligue des femmes irakiennes.

Le conflit avec l'Iran a, d'autre part, suscité en Irak de nouvelles formes d'atteintes aux droits de l'homme, visant notamment les civils étrangers arabes venus travailler en Irak. Des centaines voire des milliers d'entre eux, notamment des fellahs égyptiens, auraient été enrôlés de force dans l'armée. Cela a été notamment le cas d'un Tunisien, M. Neji Ben Mohamed Bennour sur lequel Amnesty International a attiré l'attention dans un récent communiqué. M. Bennour, directeur de l'hôtel Novotel de Bagdad, a été arrêté le 2 juin 1983 dans cette ville. Ayant, semble-t-il, refusé l'enrôlement forcé, il aurait été torturé et serait en mauvais état de santé. Tout contact avec l'extérieur lui est interdit. M. Bennour serait accusé de *« crimes contre la sécurité de l'Etat »*...

AU TERME DE SA VISITE A PARIS

Le premier vice-président du conseil irakien affiche un optimisme imperturbable

C'est avec un optimisme imperturbable que le premier vice-président du conseil irakien a répondu, mardi soir 28 février, aux questions de nombreux journalistes venus l'interroger sur les résultats de sa visite à Paris et sur l'évolution de la guerre du Golfe.

Malgré le démenti iranien et le scepticisme exprimé dans diverses capitales occidentales, M. Taha Yassine Ramadan a soutenu que des pétroliers — dont il n'a pu indiquer ni le nombre ni la nationalité — avaient bien été *« détruits »* au terminal de Kharg, ajoutant qu'il s'agissait du *« début d'un blocus »* qui se poursuivrait aussi longtemps que la République islamique n'aurait pas garanti l'écoulement du brut irakien.

Il a, en revanche, démenti que les forces islamiques aient réussi *« une percée »* dans son pays, ajoutant que les succès de l'armée irakienne *« ne se mesuraient pas en nombre de kilomètres parcourus par l'ennemi mais par l'ampleur des pertes que nous lui avons infligées »*. Selon M. Ramadan, les effectifs engagés par Bagdad sur le front ont été doublés, tandis que les unités de réservistes, se tenant en deuxième ligne, demeuraient intactes. De nombreux armements, *« aux performances étonnantes »*, n'ont pas encore été utilisés, et les Super-Etendard munis de missiles Exocet sont prêts pour entrer en action.

M. Ramadan a estimé que le coût de la guerre ainsi que ses victimes militaires et civils — qu'il n'était pas en mesure de chiffrer — étaient *« sans importance »* par rapport à la détermination de ses compatriotes à défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Irak.

La conjoncture économique est *« satisfaisante »*, a soutenu M. Ramadan. Après des *« moments difficiles »* éprouvés au début de l'année dernière, des mesures d'assainissement, prises à l'intérieur et à l'étranger, assurent une croissance qui *« se poursuivra même si la guerre devait se prolonger »*. Où en est le contentieux financier franco-irakien ? M. Ramadan estime que le mot d'endettement est impropre. *« Il s'agit, en réalité, d'efforts communs déployés pour développer la coopération économique entre les deux pays fondée sur l'amitié »*, déclare-t-il. Mieux qu'une alliée, *« la France est notre amie »*, ajoute-t-il.

Interrogé sur le contenu de ses entretiens, mardi, avec MM. Pierre Mauroy, Jacques Delors, Claude Cheysson, Edith Cresson et Charles Hernu (la rencontre avec ce dernier n'était pas initialement prévue), le dirigeant irakien a assuré qu'il n'avait fait *« aucune nouvelle demande à la France »*. Il affirme n'avoir sollicité ni un rééchelonnement de la dette ni de nouveaux armements sophistiqués, ce que ne corroborent pas des informations reçues par ailleurs (voir notre encadré ci-contre). On indique de bonne source à Paris que la France a livré à l'Irak du matériel militaire pour une valeur de 40 milliards de francs et que les derniers contrats signés en 1979 seront honorés dans le courant de cette année.

M. Pierre Mauroy n'a pas été plus explicite que le premier vice-président du conseil irakien. Evoquant, mardi également, au cours d'une conférence de presse, la visite de ce dernier à Paris, il a passé sous silence le contentieux financier, se contentant d'affirmer que les rapports entre les deux pays *« reposent surtout sur des analyses communes, des intérêts convergents et des choix politiques réciproques »*. Quant à la guerre du Golfe, le premier ministre français a jugé qu'elle était *« préoccupante »* et qu'elle *« concernait au premier chef la communauté internationale, et doit amener celle-ci à prendre des initiatives appropriées »*.

C'est précisément l'opinion de M. Ramadan qui, de son côté, reproche à l'URSS et aux Etats-Unis de ne pas avoir *« assumé leur rôle et leurs responsabilités pour arrêter cette guerre »*.

Dans ses diverses remarques à ce sujet, M. Ramadan a manifesté moins d'indulgence envers l'allié soviétique qu'à l'égard des Etats-Unis, qui n'entretiennent pas des relations diplomatiques normales avec Bagdad. Le dirigeant irakien s'est déclaré satisfait que Washington ait demandé à Israël d'interrompre ses livraisons d'armements à l'Iran, et s'est félicité du fait que *« les Américains aient commencé à comprendre, quoique tardivement, la réalité du péril khomeiniste »*.

L'Irak, a-t-il déclaré, serait disposé à *« normaliser pleinement »* ses rapports avec les Etats-Unis *« si son intérêt et celui des pays de la région l'exigeaient »*, ajoutant que *« la question n'a cependant pas atteint la phase de la maturité »*.

E. R.

Une aide de près de 4 milliards de francs

L'Irak et la France continuent d'entretenir des relations économiques privilégiées. De M. Jacques Chirac, à la fin de 1974, aux actuels responsables, la tradition est maintenue. Ainsi, à l'occasion de la visite de M. Ramadan, Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, a déclaré que la France n'avait jamais *« abandonné l'Irak, à la différence d'autres pays occidentaux »*, et *« faisait tout pour aider les Irakiens à payer leurs dettes »*.

De fait, les deux pays devaient signer, ce mercredi 29 février, un accord-cadre sur le refinancement des dettes irakiennes arrivant à échéance en 1984. Cet accord, analogue à celui qui avait été conclu en août 1983 (*le Monde* du 18 août 1983), porterait sur un montant inférieur à celui de l'an dernier, soit 3,7 milliards de francs environ (contre 8 milliards, dont 5,6 ont été utilisés). Le refinancement sera assuré par un groupe de banques françaises, sous la coordination de la BFCE (Banque française du commerce extérieur) et avec la couverture de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

Actuellement, l'encours des créances sur l'Irak garanties par cet organisme représenterait 8 milliards de francs, dont 2,4 milliards pour 1984. Les affaires continuent en effet de se poursuivre entre les deux pays. Toutefois, compte tenu des difficultés financières de l'Irak et en fonction aussi de la concurrence étrangère, les exportations françaises ont baissé de 34 % l'an dernier pour se situer à 6,2 milliards de francs, alors que les importations, pour l'essentiel du pétrole, ont augmenté de 43 % pour représenter 3,8 milliards.

M. B.

DIPLOMATIE

Six nouveaux ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance à M. Mitterrand

M. Mitterrand a reçu, jeudi 23 février à l'Elysée, les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs à Paris. Il s'agit des représentants du Bangladesh, de la Haute-Volta, du Niger, du Portugal, de Madagascar et de la Zambie.

BANGLADESH : M. Mohammed Abdur Rahman.

[Le lieutenant-général Abdur Rahman est un officier affecté pour la première fois de sa carrière à un poste diplomatique. Né à Noakhali, formé au Pakistan, il a servi dans diverses unités d'artillerie, ainsi qu'au quartier général de Rawalpindi, avant de gagner le Bangladesh, en 1973, deux ans après l'indépendance de ce pays. Il fut notamment commandant de division d'infanterie, puis de région militaire, et à la tête de l'administration de la loi martiale, pour la zone de Dakha, de mars 1982 à août 1983.]

HAUTE-VOLTA : M. Emmanuel Salembero.

[Né le 24 décembre 1941 à Abidjan, M. Salebere a fait ses études supérieures en Côte-d'Ivoire et en France. Il est licencié en droit, diplômé de l'Institut de criminologie de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale française de la magistrature. C'est dans cette voie qu'il a commencé sa carrière, poursuivie jusqu'en 1976. Il a ensuite dirigé le cabinet du secrétaire général de l'OCAM (Organisation commune africaine et mauricienne) à Bangui, jusqu'en 1980, date à laquelle il a été nommé directeur de la législation au ministère de la justice de son pays, avant d'en devenir le secrétaire général.]

MADAGASCAR : M. Jean-Ernest Bezaza.

[Né le 22 novembre 1929 à Ambanja (Madagascar), M. Bezaza est diplômé d'études juridiques générales et de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève. Il a successivement appartenu à plusieurs cabinets ministériels, aux affaires sociales, à l'équipement et à l'agriculture, puis a occupé différentes fonctions diplomatiques à partir de 1960, en particulier à Paris, jusqu'en 1968, puis à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, dont il a été secrétaire général de 1972 à 1980, date à laquelle il a été nommé ambassadeur à Rome.]

NIGER : M. Habou Saley.

[*Le Monde* publiera ultérieurement la notice biographique du nouvel ambassadeur.]

PORTUGAL : M. Walter Rosa.

[M. Walter Ruivo Pinto Gomes Rosa, nouvel ambassadeur du Portugal à Paris, est né en 1919 à Lisbonne. M. Rosa, ingénieur, spécialiste en électro-technique, a notamment étudié à SUPELEC à Paris et a exercé la profession d'ingénieur-conseil. En 1974, après la révolution des œillets, il a été nommé directeur des chemins de fer. M. Rosa a été deux fois ministre : des transports et des communications en 1975, puis de l'industrie en 1976, dans le premier gouvernement socialiste. Deux fois député du PS pour la circonscription de Leiria, M. Rosa a été ambassadeur du Portugal au Venezuela de 1977 à 1980. Depuis lors, M. Rosa, qui a été élu député socialiste pour Lisbonne, était le président du groupe parlementaire de cette formation à l'Assemblée.]

ZAMBIE : M. Henry Kosam Matipa.

[*Le Monde* publiera ultérieurement la notice biographique du nouvel ambassadeur.]

AVANT LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS MBFR LE 16 MARS

Washington prépare une nouvelle proposition sur les réductions de forces en Europe centrale

Los Angeles, (AFP). — M. Reagan a donné son accord de principe à un plan qui pourrait conduire à un accord avec l'URSS sur la réduction des troupes en Europe, affirme, mardi 28 février, le *Los Angeles Times*.

Selon ce quotidien, qui cite des responsables gouvernementaux américains, les Etats-Unis renonceraient à polémiquer avec l'URSS sur le nombre exact de soldats du pacte de Varsovie stationnés en Europe de l'Est, à condition que Moscou accepte de retirer 30 000 hommes de ce secteur.

Les Etats-Unis, poursuit le *Los Angeles Times*, insisteraient toutefois pour contrôler sur place cette réduction de troupes et offriraient quant à eux, comme ils l'ont fait dans le passé, de retirer 13 000 de leurs hommes basés en Europe occidentale.

Ce plan américain serait, selon le journal, présenté le 16 mars prochain lors de la reprise des négociations sur la réduction des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR). Les propositions américaines seraient actuellement étudiées par les alliés européens des Etats-Unis.

Le désaccord sur l'estimation des forces du pacte de Varsovie en RDA, en Pologne et en Tchécoslovaquie est depuis plusieurs années le principal obstacle à un progrès des négociations MBFR, qui se poursuivent à Vienne depuis plus de dix ans. Selon les Occidentaux, ces forces sont de 960 000 hommes, dont 530 000 Soviétiques, tandis que Moscou ne reconnaît dans cette zone que 815 000 hommes, dont 446 000 de ses militaires.

Quant aux réductions d'effectifs, l'URSS a déjà proposé de retirer 20 000 hommes du théâtre européen en échange de 13 000 Américains. Les Etats-Unis ont rejeté cette offre comme insuffisante, en raison notamment des dissymétries géographiques qui obligent les Américains à parcourir une bien plus grande distance pour regagner le Vieux Continent.

Interrogé sur les informations du *Los Angeles Times*, le porte-parole de la Maison Blanche s'est refusé à tout commentaire, indiquant seulement que la position américaine n'avait pas encore été rendue publique.

PROCHE-ORIENT — ASIE

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT AU LIBAN

Un nouvel attentat porte à cinq cent soixante-dix le nombre de militaires israéliens tués

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour Israël, le bilan de la guerre du Liban n'en finit pas de s'alourdir. Deux de ses soldats ont été tués, mardi 28 février, dans une embuscade près du village d'Arab-Salim, à 6 kilomètres au nord de Nabatyeh. Les attaquants ont ouvert le feu au lance-roquettes sur deux jeeps avant de prendre la fuite. Un soldat israélien avait été tué dans le même secteur la semaine dernière.

Ce nouvel attentat porte à cinq cent soixante-dix le nombre de militaires morts au Liban. La région de Nabatyeh est apparemment devenue le centre de la résistance anti-israélienne au Liban du sud. Les dignitaires *religieux chiite — mollahs* et cheikhs de village — qui ont appelé au combat contre l'« *ennemi sioniste* » y sont particulièrement influents. On assiste ainsi, semble-t-il, à un déplacement de la principale zone d'insécurité, la région de Saïda étant plus calme depuis que le maintien de l'ordre y a été confié en décembre aux unités de parachutistes. Une grenade lancée mardi contre une patrouille au centre de Saïda n'a pas fait de victimes.

Pendant que des Libanais tuaient des soldats israéliens, d'autres exprimaient leur désir de paix avec l'Etat hébreu. Environ dix mille chrétiens ont manifesté mardi dans les rues de Jezzine en faveur d'Israël. Il y avait parmi eux des soldats des Forces libanaises, plusieurs députés, et des maires représentant quelques dizaines de villages chrétiens, dont nombre sont situés dans l'Iglim El-Kharroub, au nord de la rivière Awali, ligne de défense israélienne.

Les manifestants ont défilé dans le calme en brandissant des drapeaux israéliens et libanais, et des pancartes proclamant : « *Oui à Israël, non à la Syrie* ». Les orateurs *réclamaient le maintien de l'accord* israélo-libanais du 17 mai 1983, souhaitaient le renforcement de la coopération entre les deux voisins dans tous les domaines et affirmaient leur désir de « *vivre dans la paix et la liberté* ».

A Jérusalem, M. Shamir s'est défendu, quant à lui, de « *rechercher la partition du Liban* ». S'adressant à la commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesset, le premier ministre a démenti que le maintien de l'armée israélienne au Liban du Sud tînt à des « *raisons de prestige* », et il a nié l'existence de dissensions au sein du gouvernement à ce sujet. L'opposition travailliste ne fut pas seule à critiquer le pouvoir. L'ancien ministre adjoint des affaires étrangères, M. Ben Meir — qui appartient au Likoud et connaît bien le dossier libanais, — s'est prononcé pour un retrait rapide, « *conformément aux recommandations de l'état-major* ». « *Le maintien de Tsahal au Liban*, a-t-il ajouté, *use son potentiel.* »

Hormis quelques phrases de circonstance du ministre de la justice, M. Nissim, le gouvernement n'a pas réagi officiellement à l'attentat qui a fait vingt et un blessés, mardi, dans un magasin de Jérusalem, ni à la double revendication par le FDLP de M. Nayef Hawatmeh, et le groupe dissident d'Abou Nidal. La police continue d'interroger trois suspects arabes. Le seul blessé gravement atteint est un ressortissant libanais de passage à Jérusalem.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Aux Nations unies

LA FRANCE AMENDE SON PROJET DE RÉSOLUTION SUR L'ENVOI DE « CASQUES BLEUS »

New-York (Nations unies). — Les travaux du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'envoi de « casques bleus » à Beyrouth sont entrés mardi soir 28 février dans une phase cruciale, et l'on n'excluait pas, de sources diplomatiques, qu'un vote intervînt ce mercredi.

Bien que l'URSS continue à insister sur des garanties concernant l'arrêt définitif des bombardements américains sur la région de Beyrouth, l'impression prévaut, dans les milieux diplomatiques, que les Soviétiques ont commencé, sinon à assouplir leur position, du moins à négocier. Leur isolement total — ils ont même été « *lâchés* » par le Nicaragua, qui a jugé très positives les premières révisions introduites par la France mardi à son projet de résolution — n'est peut-être pas étranger à ces très légers signes de « *flexibilité* ».

Interrogé mardi soir par des journalistes, le « numéro deux » de la délégation soviétique, M. Richard Ovinnikov, tout en répétant les principales objections soviétiques, a estimé qu'il y a maintenant un « *rayon d'espoir* ». Mais il a ajouté qu'il faudrait attendre de « *voir ce que contiennent les nouvelles propositions françaises* ».

L'adoption du projet français par le Conseil de sécurité, qui est loin d'être assurée, ne constituera qu'une première étape vers l'envoi de « casques bleus » à Beyrouth.

Inde

FACE A L'AGITATION

Le gouvernement se dit déterminé à « écraser impitoyablement la violence »

De notre correspondant

« Le gouvernement prendra toutes les mesures possibles pour écraser impitoyablement la violence, quel que soit le coût de ces mesures. (...) Il ne faut pas permettre que le terrorisme et la violence jouent un rôle dans le règlement des différends », a déclaré, mardi 28 février au Parlement, le ministre de l'intérieur, Prakash Chand, à propos des affrontements intercommunautaires qui ont fait plus de soixante-dix morts et environ trois cents blessés au Pendjab et en Harayana, au cours des deux dernières semaines. Le premier ministre, Mme Gandhi, a toutefois précisé, *durant le même débat*, que le gouvernement faisait tout ce qui était en son pouvoir pour régler par les moyens politiques la question sikh.

Delhi. — La police indienne entrera-t-elle ou non dans le temple d'or d'Amritsar, pour en déloger les extrémistes sikhs qui dirigent l'agitation dans le Pendjab depuis de nombreux mois ? Mme Gandhi n'a pas répondu à cette question dans l'intervention qu'elle a faite, mardi soir 28 février, devant le Parlement.

Le premier ministre, qui avait accepté de répondre aux questions de l'opposition (auteur d'une motion de censure rejetée plus tard par une forte majorité), a choisi de garder secret son plan d'approche du problème sikh. « *Bien sûr*, a dit Mme Gandhi, *aucun temple religieux ne devrait être transformé en arsenal ni servir de sanctuaire à des criminels recherchés par la police. Mais, avant d'agir, il nous faut étudier soigneusement les éventuelles répercussions. (...) La police entrera-t-elle dans le temple d'or et, si oui, de quelle manière ? Telle est la question qui, de toute façon, ne peut être débattue ici.* »

Le premier ministre s'est, par ailleurs, défendu de laisser pourrir la situation, comme l'en accuse l'opposition. « *Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour régler la question*, a-t-elle dit, *mais chaque fois que nous approchons les dirigeants de l'Akali dans une attitude conciliante, ces derniers font de nouvelles demandes. (...) Il ne nous est pas possible de tout accepter sans créer de dangereux précédents.* »

Bref, ne pas ignorer « *les susceptibilités religieuses des minorités* » (l'entrée des temples fut de tout temps interdite aux forces de l'ordre), renouer encore une fois le fil de la négociation avec la tendance sikh modérée (dirigée par le Sant Longowal) tout en sachant que les extrémistes (commandés par M. Bhindranwale) feront tout pour torpiller un accord éventuel, et donc tout faire pour isoler ces derniers : la ligne d'action du gouvernement indien reste apparemment la même qu'auparavant.

Identité séparée

Unie de la droite à la gauche pour condamner l'apparente inaction et l'incapacité du gouvernement à régler le problème et à protéger les personnes et les biens, l'opposition semble, en revanche, légèrement divisée sur l'attitude à adopter face aux revendications des sikhs. Certains députés somment Mme Gandhi d'ouvrir des négociations directes avec le Sant Longowal lui-même. D'autres, les communistes notamment, sont pour la reprise du dialogue tripartite dans sa forme précédente, celle qui, précisément, a échoué. L'ensemble du Parlement, cependant, y compris les alliés politiques traditionnels de l'Akali Dal, condamne sans réserve l'ordre lancé par le Sant Longowal de brûler symboliquement l'article 25 de la Constitution indienne qui fait du sikhisme une « dépendance » de l'hindouisme. Cet acte sacrilège constitue pour toute la classe politique indienne une véritable insulte à la nation et à ses pères fondateurs, qui doit être sévèrement punie. Près d'une centaine de militants de l'Akali ont d'ailleurs été arrêtés à Delhi et dans le Pendjab pour s'être livrés à cet acte répréhensible. Ils ont été condamnés à trois ans de prison.

Pour la majorité parlementaire, constituée par les membres du parti de Mme Gandhi, les négociations avec l'Akali Dal ne devraient reprendre que lorqu'un terme aura été mis à cette campagne. Mais ce n'est apparemment pas l'intention de Sant Longowal, qui a réitéré, mardi, son ordre : « *Nous voulons*, a-t-il dit, *les garanties constitutionnelles d'une identité séparée pour la religion sikh. (...) Tant que cela n'aura pas été reconnu, l'article 25 brûlera chaque lundi en Inde durant toute la session parlementaire.* » Le dirigeant sikh de la fraction modérée de l'Akali a, d'autre part, répété devant la presse dans le temple d'or d'Amritsar que son parti n'vait rien contre les autres religions. « *Notre action est dirigée contre le gouvernement, et lui seul. (...) Nous respectons toutes les confessions et soutenons fermement l'intégrité du pays* », a-t-il affirmé, cherchant visiblement à se démarquer de M. Bhindranwale, dont l'ambition déclarée est de forcer la création d'un Etat sikh séparé.

PATRICE CLAUDE.

LE PRÉSIDENT GEMAYEL A DAMAS

Le chef de l'Etat libanais va concéder au président Assad l'abrogation de l'accord avec Israël

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président Amine Gemayel a quitté Beyrouth ce mercredi matin pour Damas, où il s'entretiendra avec le président syrien Hafez El-Assad. On ne sait toujours pas, néanmoins, si l'« *abrogation* » de l'accord libano-israélien — terme impropre, ainsi que l'explique dans un long article d'un journal beyrouthin son signataire libanais, le juriste Antoine Fattal, qui lui préfère celui ce « *caducité* » — sera annoncée durant cette rencontre ou après le retour du chef de l'Etat.

« *Abrogation* » ou « *caducité* », la décision acquise depuis quelques jours est le fondement de la solution de la phase actuelle de la crise libanaise. La rencontre Assad-Gemayel porte sur trois autres points, auxquels un quatrième pourrait venir s'ajouter si le président Assad voulait se montrer conciliant afin de sauver la face de son interlocuteur libanais. Ce sont : l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu ; la reprise de la conférence interlibanaise de Genève ; la constitution d'un gouvernement d'union nationale sur la base de la politique et des réformes structurelles qui seraient décidées à Genève ; enfin une déclaration d'intention de la part de la Syrie proclamant son acceptation de discuter avec le Liban, après le retrait effectif et total des troupes israéliennes, d'une évacuation de ses propres troupes.

L'opposition de M. Chamoun

On doute, à Beyrouth, que dans le meilleur des cas cet échafaudage dépasse le cadre d'une trêve des armes, qui risque fort d'être précaire et incomplète. Il se confirme, en effet, que le président Gemayel rencontrera des difficultés au sein de sa propre communauté dès qu'il aura répudié l'accord avec Israël. Et l'ancien président Camille Chamoun, après avoir souligné : « *Si un sommet syro-libanais est indispensable il devrait se tenir à Genève et non à Damas* », a réitéré son opposition à l'annulation de l'accord du 17 mai et appelé à « *un retrait préalable des troupes syriennes et des mercenaires libyens, iraniens et palestiniens. Si ces objectifs ne sont pas atteints, je ne participerai ni à un gouvernement d'union nationale ni à la seconde phase du congrès de Genève.* »

Il ne faut pas perdre de vue non plus que l'opposition, de son côté, continue de réclamer la démission du président Gemayel, et M. Walid Joumblatt, dirigeant druze, a, dans sa dernière déclaration, été plus virulent et catégorique que jamais à ce sujet.

On peut supposer qu'après la visite du chef de l'Etat libanais à Damas la situation se présentera comme suit : l'opposition pro syrienne continuera de réclamer la démission du chef de l'Etat, la Syrie faisant valoir qu'elle négocie avec l'homme régulièrement au pouvoir à Beyrouth, le reste ne la concernant pas. Néanmoins cette exigence pourrait devenir une demande de principe qui, dans les faits, se traduirait par un refus de coopérer, après la résiliation de l'accord avec Israël, prolongeant le « pourrissement » actuel.

Le contingent français menacé

Damas a tout intérêt pour l'instant à garder le président Gemayel au pouvoir, tout en le maintenant sous sa pression. C'est en effet de ce maronite phalangiste, et de surcroît fils de M. Pierre Gemayel, qu'elle peut obtenir le maximum de concessions. Cela fait, tandis que ses alliés continueront à demander l'éviction de M. Gemayel, elle passera éventuellement à une seconde phase, décidant s'il est plus profitable pour elle de garder un partenaire exsangue, ou d'essayer de s'en débarrasser. C'est ce que nous disait mercredi un observateur bien informé à Beyrouth-Est, au moment où le chef de l'Etat libanais allait prendre le « chemin de Damas ». Les deux hommes se sont déjà rencontrés à Delhi en mars 1983, en marge du sommet des non-alignés. Une visite du président Gemayel à Damas, fin 1983, déjà officiellement annoncée, avait été annulée du fait de la maladie du président Assad. Par la suite, Damas n'a cessé de faire monter les enchères contre le chef de l'Etat libanais et, à travers les victoires militaires de ses alliés à Beyrouth-Ouest et en montagne, est parvenu à le priver de l'appui des Etats-Unis, qui ont retiré leurs « marines » de Beyrouth.

Lundi, sonnant le glas de la force multinationale, seul subsiste le contingent français, qui se trouve dans une situation pour le moins paradoxale. Menacé par le Djihad islamique, qui lui a donné par téléphone « *une semaine* » pour vider les lieux, il est « *sous la protection* » de la milice chiite Amal et attend pour partir la constitution hypothétique par le Conseil de sécurité d'une force de l'ONU.

LUCIEN GEORGE.

Afghanistan

LES RÉSISTANTS AURAIENT A NOUVEAU ATTAQUÉ L'AMBASSADE SOVIÉTIQUE A KABOUL

Islamabad *(AFP)*. — Pour la seconde fois en huit jours *(le Monde* du 23 février), l'ambassade d'URSS à Kaboul a été attaquée à la roquette et au mortier dans la nuit du 20 au 21 février, a-t-on appris, mardi 28 février, à Islamabad, de sources diplomatiques occidentales. Cette attaque faisait partie d'une série d'opérations lancées par les résistants afghans dans la capitale à l'occasion du quatrième anniversaire du soulèvement étudiant de février 1980. Tirant depuis la colline de Sherdarwaza, au sud-ouest de Kaboul, les maquisards auraient tué vingt-deux soldats soviétiques. Une mine aurait, d'autre part, explosé dans le bâtiment abritant les services du premier ministre.

Une centaine d'étudiants, de professeurs et de fonctionnaires avaient été arrêtés avant l'attaque. Contrairement aux années précédentes, les boutiques étaient restées ouvertes et les habitants de Kaboul ne sont pas montés sur les toits pour lancer le cri « *Allah O Akbar* » (Dieu est le plus grand).

Selon des sources afghanes citées par les même diplomates à Islamabad, les bombardements aériens qui ont eu lieu au cours des trois derniers mois dans la plaine des Shomali, entre Kaboul et les contreforts de l'Hindou-Kouch, au nord, ont fait plusieurs centaines de victimes civiles, provoqué un nouvel afflux de réfugiés vers la capitale et soulevé des protestations ouvertes de la part d'officiers afghans.

Chine

Le pape souhaite que l'Eglise de Taiwan joue un rôle d'« intermédiaire » entre le Saint-Siège et les catholiques du continent

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Recevant, mardi 28 février, sept évêques de Taiwan et un groupe de Chinois résidant à Rome, favorables au régime nationaliste, Jean-Paul II les a invités, ainsi que leurs compatriotes d'outre-mer, à servir de lien entre le Saint-Siège et les catholiques du continent. « *C'est à vous, catholiques de Taiwan et de la Diaspora, que revient la tâche merveilleuse d'être une Eglise intermédiaire pour vos compatriotes du continent* », a déclaré le pape. Il a ajouté : « *Là-bas, d'autres frères et sœurs chrétiens, pour l'instant cachés comme la semence dans la terre, prendront le relais.* »

C'est à l'occasion du quatrième centenaire de l'arrivée en Chine du jésuite Matteo Ricci — qui vient d'être célébré à Taiwan — et à un moment où l'île se prépare à fêter le cent vingt-cinquième anniversaire de son évangélisation, que Jean-Paul II a reçu les évêques taiwanais.

Le pape s'est cependant adressé à ces derniers comme aux « *représentants de la conférence épiscopale régionale de Chine à Taiwan* », a précisé le service de presse du Vatican. Jean-Paul II devait d'ailleurs déclarer dans son discours que la Chine est une « *unique réalité* » afin de prévenir toute polémique avec Pékin sur la question des deux Chines.

Il est particulièrement significatif cependant, estime-t-on dans les milieux catholiques chinois à Rome, que le pape ait souligné le rôle de l'Eglise de Taiwan dans l'unification de tous les catholiques en Chine.

Au début des années 50, Pékin a institué une « Église patriotique » qui ne se reconnaît aucune dépendance vis-à-vis du Saint-Siège : c'est ainsi qu'une soixantaine d'évêques ont été élus et non pas nommés par Rome. Il existe cependant en Chine un certain nombre de catholiques qui, secrètement, reste attachés au souverain pontife.

Le pape a clairement rejeté la notion : « d'Église patriotique » coupée de Rome en déclarant : « *La solidarité spirituelle* (des catholiques) *fait de la communion avec le successeur de Pierre un des critères d'appartenance à l'Église catholique.* »

Davantage sans doute que ses prédécesseurs, Jean-Paul II est sensible à la situation de l'Église en Chine comme d'ailleurs à la question plus générale des restrictions imposées par un régime politique à la liberté de foi, En 1982, il avait notamment, célébré une messe exceptionnelle à Saint-Pierre pour les catholiques de Chine. De tous les problèmes existant entre Pékin et le Vatican et rendant difficile une normalisation de leurs rapports, c'est assurément la non-reconnaissance de Rome par l'Église patriotique qui est la question la plus épineuse et sur laquelle le Saint-Siège ne peut guère transiger.

En ce qui concerne les relations avec Taiwan, en revanche, le Vatican a cherché à se ménager certaines marges de manœuvre : alors que le régime nationaliste entretient un ambassadeur plénipotentiaire à Rome, le Saint-Siège n'a plus de nonce à Taipeh depuis quatre ans (officiellement, celui-ci est simplement « *absent* ») et un chargé d'affaires assure ses fonctions.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

• VIOLENTS HEURTS ENTRE LA POLICE ET DES MANIFESTANTS. — De violents affrontements ont opposé la police à des centaines de manifestants qui ont conspué le gouvernement du général Pinochet, le mardi 28 février, à Punta-Arenas. Les heurts se sont produits alors que la police tentait de disperser, à coups de matraques et avec des grenades lacrymogènes, un groupe d'opposants qui venaient d'applaudir M. Rodolfo Seguel, président du Commandement national des travailleurs, en déplacement dans cette ville située à 2.500 km au sud de la capitale. — *(AFP)*.

Macao

• DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — Le président de la République portugaise, le général Antonio Ramalho Eanes, a dissous l'Assemblée législative du territoire de Macao, a-t-on annoncé mardi, 28 février, à Lisbonne.

De nouvelles élections doivent avoir lieu dans un délai de cent quatre-vingts jours à une date choisie par le gouverneur du territoire, l'amiral Vasco de Almeida E Costa.

Celui-ci avait proposé vendredi dernier au président portugais de dissoudre l'Assemblée à la suite d'un différend qui l'oppose à la chambre législative du territoire à propos de projets de réformes de l'administration locale. — *(AFP)*

Maroc

• LES SUITES DES ÉMEUTES DE JANVIER. — Le roi Hassan II a reçu, dans son palais de Casablanca, les représentants politiques, syndicaux et religieux des populations du nord du pays, venus lui exprimer leur « *indéfectible attachement* » au trône et « *implorer son pardon* », à la suite des émeutes du mois de janvier dans le Rif, dues à « *un groupuscule de fauteurs de troubles manipulés de l'étranger* ».

Le souverain a annoncé le lancement prochain d'un plan de développement du Rif, pour lequel est prévu un crédit de 200 millions de dirhams (1 DH = 1.05 F), et a indiqué qu'il visitera les provinces du Nord une fois les projets mis au point. — *(AFP, Reuter.)*

Philippines

• POUR UNE PARTICIPATION DE L'OPPOSITION AUX ÉLECTIONS. — La veuve du sénateur Benigno Aquino, assassiné le 21 août dernier à Manille, a lancé mercredi matin, 29 février, un appel aux Philippins pour qu'ils participent aux élections législatives prévues pour le 14 mai. Assurant qu'elle « *ne se rendait pas au régime marcos* », Mme Aquino a invité le chef de l'Etat a agir en faveur d'« *élections propres, honnêtes et disciplinées* ». Plusieurs partis de l'opposition se sont déjà prononcés pour une participation à la prochaine consultation.

Roumanie : des trous dans le mythe

III. – *Quelques murmures isolés dans la foule*

Economies, économies... C'est le leitmotiv du régime en ces années de crise. Un régime plus solide qu'on ne le penserait, à constater l'étendue des privations et celle du culte de M. et Mme Ceausescu. (*le Monde* du 28 et du 29 février).

De notre envoyé spécial JAN KRAUZE

Bucarest. – Bucarest s'attend à vivre des heures difficiles. Non pas le Bucarest des palais officiels ou des hôtels de luxe, ni celui des faubourgs neufs, mais celui des rues poussiéreuses où s'effritent doucement de belles demeures surchargées de stuc, celui aussi de ces petites maisons oubliées où vivent de vieilles dames qui parlent un français parfait. Si l'on y tremble, ce n'est pas à cause des difficultés de chauffage, du temps passé à faire la queue dans le froid. C'est pour le bien le plus précieux, le seul qui reste : la culture.

On s'inquiète à double titre : dans la grande campagne d'économies tous azimuts, tout ce qui touche aux activités culturelles semble devoir payer un lourd tribut. Et aussi parce que, craint-on, la « vraie » culture risque de succomber sous les coups redoublés de l'idéologie... et des goûts « petits-bourgeois » prêtés aux dirigeants du pays.

Vrai ou faux ? Les informations les plus pessimistes circulent : les effectifs des orchestres seraient diminués de 40 % et les musiciens priés de « *jouer plus fort* ». Les subventions aux théâtres réduites à la portion congrue (28 millions de lei (1) pour tous les théâtres de Bucarest, contre 30 millions auparavant pour le seul Opéra, qui pourrait connaître de graves difficultés). L'école de ballet de Bucarest serait supprimée, au profit de celle de Cluj en Transsylvanie.

On peut s'étonner que tout cela puisse susciter une telle inquiétude. C'est qu'ici le théâtre – une spécialité roumaine, – l'art, sont considérés comme une bouffée d'air, un peu de couleur dans la grisaille. Du côté des autorités, on laisse entendre qu'il s'agit seulement de mettre fin au gaspillage, de faire respecter là aussi le principe de l'« accord global » et donc de l'efficacité.

Mais comme en même temps on refuse aux théâtres la possibilité d'augmenter leurs prix, il ne reste plus qu'à licencier, en commençant par les machinistes et les maquilleuses. D'autant que certaines subventions extérieures sont refusées par les autorités, comme la contribution de l'Eglise moldave, qui avait proposé un million de lei pour aider le théâtre national de Iassy. Même dans les musées, on s'inquiète de devoir devenir « rentable ».

Un espace de liberté individuelle

A cela s'ajoutent d'autres alarmes. Ne veut-on pas noyer la « vraie » culture dans un flot de folklore, d'amateurisme et de romances dans le cadre du festival permanent « Chanter la Roumanie ». On fait aussi grand cas du discours aux accents réalistes socialistes prononcé en août dernier à Mangalia par M. Ceausescu. Annonce-t-il une offensive en règle contre les intellectuels ? Il semble que le secrétaire général ait piqué une colère après la projection d'un film, *Falaises de sable*, où la vie d'un jeune ouvrier était présentée sous de trop sombres couleurs. Résultat : reprise en main du cinéma, scénarios retirés ; mais là encore, la première alerte passée, les choses pourraient se « tasser », explique un acteur connu.

Tous d'ailleurs ne réagissent pas de la même manière : pour tel intellectuel, qui s'amuse avec brio à dissimuler ses sentiments derrière une succession de paradoxes, tout cela n'a aucune importance. Cette agitation ne concerne en fait, dit-il, que les apparatchiks de la culture, c'est-à-dire tout ce qui ne compte pas...

D'autres prennent les choses avec moins de philosophie, au point de se lancer dans un combat solitaire, et fort risqué. Un poète renommé, Dorin Tudoran, s'est engagé depuis plusieurs années dans cette voie, dénonçant les compromissions et l'arrivisme de certains de ses collègues, et déclarant en substance au pouvoir : d'accord pour laisser à César ce qui est à César – mais pas la culture.

Après ses interventions devant une réunion d'écrivains et la publication de plusieurs de ses écrits à l'étranger, la réponse ne s'est pas fait attendre : exclusion de la revue où il travaillait, impossibilité totale de se faire éditer, tentative de l'expulser de l'Union des écrivains. Il est amer, surtout devant l'attitude de ses collègues intellectuels. « *C'est la jalousie des esclaves envers l'esclave qui s'est libéré.* » Il n'est ni battu ni emprisonné. Simplement impuissant. Et il trouve que la police a fait bien des progrès en subtilité, depuis le temps de la répression pure et dure.

Le tempérament national

Autre exemple – autre solitude – sur des bases un peu différentes : Mihai Botez, mathématicien – spécialiste de prospective, – privé de tout contact avec les étudiants, mais pas de ses possibilités de recherche. Sa revendication à lui, c'est un espace de liberté individuelle, la reconnaissance d'une sorte de statut de libre-penseur. Pas de dissident politique : pour qu'il y ait dissidence, il faut qu'il y ait, même à un niveau très modeste, action collective, groupe.

De cela, il n'est pas question en Roumanie. A cause du tempérament national, pas très téméraire, disent souvent les étrangers, qui, eux, ne risquent rien, de toute manière... Au contraire des Roumains, puisque le simple fait de porter quelques signatures au bas d'un texte tombe aussitôt sous le coup de la loi sur les associations illégales.

Une autre loi – elle porte le numéro 23 – oblige le citoyen roumain à demander une autorisation préalable avant tout contact avec un étranger et à présenter ensuite un rapport dans les quarante-huit heures. La loi, bien sûr, n'est pas toujours respectée, mais l'épée de Damoclès reste suspendue. Avant de braver l'interdit, d'accepter d'être cité, il faut bien mesurer les risques, avoir, quoi qu'on en dise, du courage.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que les actions de protestation, de défi parfois, soient presque sans exception le fait d'individus isolés : un ingénieur, pris l'an dernier en train de distribuer des tracts dans les boîtes à lettres, quelques étudiants – mais dans ce milieu, dit-on, l'infiltration policière est redoutable.

La protestation revêt parfois des formes encore plus frustes – et parfaitement vaines. Cette femme, par exemple, qui s'est introduite non sans mal, début février, dans une ambassade occidentale, simplement pour dire qu'elle n'en pouvait plus.

« Fin de règne ? »

Il y a aussi les Roumains qui passent clandestinement les frontières, pour se retrouver, particulièrement nombreux cette année, dans les camps de réfugiés d'Autriche. Ceux qui émigrent « légalement » vers l'Allemagne fédérale ou les Etats-Unis. (A la suite de vigoureuses réactions des deux pays, la nouvelle loi qui contraint les candidats au départ à rembourser à l'Etat, et en devises, tous leurs frais d'éducation n'est pas appliquée. Mais elle n'est pas abrogée non plus...) Enfin il y a les Hongrois de Transylvanie, qui lorgnent avec envie du côté d'un pays plus prospère, même s'il est moins « indépendant ».

Tout cela ne représente évidemment pas le moindre danger pour le régime. Ici, affirme en privé un membre du Parti, il n'y aura jamais de mouvement populaire. « *Nous ne sommes ni arrogants comme les Polonais, ni emportés comme les Hongrois. Nous, nous acceptons.* » Pourtant, une certaine grogne populaire s'exprime à présent avec moins de crainte, y compris dans les queues, dans la rue – en même temps qu'apparaît un chômage de fait, puisque dans bien des cas les économies se traduisent par des licenciements.

Même la personne du grand chef, sujet tabou s'il en est, n'est plus épargnée. Et moins encore sa femme, second personnage du pays, dont le rôle ne cesse de croître : elle a en particulier la haute main sur la nomination des cadres et naturellement sur les sciences (doctorat en chimie oblige).

Atmosphère de « *fin de règne* », disent certains, avant d'ajouter : « *mais ça peut durer longtemps* » (M. Ceausescu, à soixante-six ans, en est à sa dix-neuvième année de pouvoir). Certains militaires ou policiers ont-ils tenté de rapprocher l'échéance ? Toutes sortes de rumeurs circulent à Bucarest sur le « complot » qu'aurait ourdi, en janvier 1983, un groupe d'officiers supérieurs et de membres de la Securitate (la police politique).

L'affaire se complique d'autant qu'elle coïnciderait à quelques jours près avec un « accident de chasse » survenu à un frère de lait du colonel Kadhafi, responsable par ailleurs de la sécurité du dirigeant libyen, alors en visite en Roumanie. Seule chose à peu près établie, un certain nombre de colonels ont disparu. Mais ont-ils été seulement éloignés, ou bien fusillés, comme on le chuchote dans certaines chancelleries, ou encore abattus sur place, à la suite d'une trahison, alors qu'ils tentaient de s'emparer de M. Ceausescu ?

Le bel anniversaire de Mme Ceausescu

L'important est que ce dernier est toujours là, et bien là, entouré par un invraisemblable culte qui s'étend aussi, de plus en plus, à madame. Sujet délicat s'il en est, au point qu'on vous conseille gentiment de ne pas trop en parler. Cela peut vous paraître ridicule, explique-t-on avec les meilleures intentions du monde, mais ici ce n'est pas ressenti comme ça, et d'ailleurs ce n'est pas important. Peut-être. Mais comment faire pour ne pas voir ce qui saute aux yeux, à chaque instant, partout.

Comment ignorer que, pour le dernier anniversaire de madame, on a publié quatre-vingts articles, trente-huit poésies, trois livres « hommages », composé vingt-deux peintures ou sculptures, diffusé quatorze émissions de télévision ? Comment oublier cette émission parmi tant d'autres qui nous explique les vertus de l'art roumain contemporain en nous montrant des exemples aussi brillants que M. Ceausescu, cravate au vent, sur fond de moissonneuse-batteuse, M. Ceausescu, jeune comme l'éternité, tenant en ses mains son « sceptre présidentiel », M. Ceausescu toujours, main levée, tantôt la droite, tantôt la gauche, mais toujours pour indiquer la voie à suivre. Ou bien encore, monsieur et madame, jeunes et beaux, sur fond de petits garçons en maillot de corps, savamment disposés par l'artiste en guise de chérubins.

Jusqu'où peut-on aller dans cette voie ? Passé un certain stade il n'y a apparemment plus de limite, et le mieux est peut-être, en effet, de se taire.

Sauf pour constater, par souci d'équité, que, contrairement à ce qu'on prétend parfois, l'ascension du reste de la famille est beaucoup plus modeste. L'un des frères du président, Ilie, s'il a été promu récemment chef du département politique de l'armée, n'est toujours que vice-ministre de la défense. Un autre frère, ancien milicien, serait recteur de l'académie du ministère de l'intérieur. Quant au fils cadet, Nicu, élu récemment secrétaire général des jeunesses communistes, et devenu par conséquent ministre de la jeunesse, il s'est rangé. Finies, dit-on, les frasques de play-boy : Nicu vient de se marier. Le responsable des jeunes communistes a pris pour femme la responsable des Pionniers – l'organisation politico-éducative des enfants de huit à quatorze ans. Le conte de fées peut continuer.

FIN

(1) 100 lei valent 45 francs au cours commercial.

EUROPE

RDA

Le chef du gouvernement et ses nièces

« CHER ONCLE WILLI... »

La RDA a rompu mardi 28 février le silence qu'elle observait sur la présence à l'ambassade de Bonn à Prague de Mme Ingrid Berg, la nièce du premier ministre, M. Willi Stoph, qui souhaite pouvoir émigrer en République fédérale avec sa famille. Dans un communiqué volontairement ambigu, l'agence officielle ADN affirme que M. Stoph *« n'a rien à voir avec les agissements d'une famille Berg »* et que cette famille *« actuellement hôte de l'ambassade ouest-allemande à Prague n'a, contrairement à ses affirmations, aucune relation avec le président du Conseil »*. ADN admet cependant, au détour d'une phrase, que Mme Ingrid Berg est *« née Stoph »*, mais préfère s'en prendre à son mari, M. Hans-Dieter Berg, dont elle fait un portrait peu flatteur. Selon elle, M. Berg a vécu à l'âge de quinze ans à Berlin-Ouest, a tenté ensuite sans succès de se faire enrôler dans la légion étrangère en France, a été condamné après son retour à Berlin-Ouest à des peines de prison pour plusieurs délits. Il se serait ensuite réfugié en RDA où, *« en raison de son passé d'associal »*, il aurait été placé dans un camp de travail pour les jeunes.

Ce commentaire méprisant de l'agence est-allemande, qui accuse par ailleurs les moyens d'information ouest-allemands d'exploiter l'affaire pour porter atteinte aux relations entre les deux Etats, témoigne de l'embarras de Berlin-Est, mais ne permet guère de prévoir son attitude future. Dans les milieux gouvernementaux de Bonn, on indiquait mardi soir qu'aucune solution n'était en vue pour l'instant et que les informations selon lesquelles Mme Berg serait autorisée à émigrer en RFA après être retournée d'abord en RDA étaient *« malheureusement fausses »*.

De son côté le quotidien *Bild Zeitung* a publié une lettre ouverte adressée à M. Stoph par une autre de ses nièces, Mme Monika Tismer, demi-sœur de Mme Berg, qui vit en Allemagne fédérale. *« Cher oncle Willi,* écrit Mme Tismer, *je te demande de tout mon cœur d'user de toute ton influence pour qu'Ingrid et sa famille puissent s'installer en RFA. Tu ne peux pas faire ça à ton frère défunt et à notre père, que tes propres parents soient prisonniers. Je sais que c'est une décision difficile, que tu dois compter avec les contraintes politiques. Mais tu as toujours été un oncle au grand cœur, prends parti en faveur d'Ingrid. »* — (AFP, UPI, Reuter)

URSS

Les propositions américaines sur les négociations stratégiques sont une « tromperie »

affirme le maréchal Oustinov

De notre correspondant

Moscou. — Les derniers « discours électoraux » avant le scrutin du dimanche 4 mars témoignent de la remarquable continuité de la politique extérieure soviétique. Le maréchal Oustinov, ministre de la défense, qui parlait, mardi 28 février, devant ses électeurs de la circonscription de Kountsevsky à Moscou, n'a, pas plus que M. Gromyko la veille, manifesté un quelconque désir de reprendre les grandes négociations sur le contrôle des armements, que l'URSS a rompues à l'automne dernier en raison de l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe.

« Les États-Unis se sont lancés dans une course aux armements sans précédent, dépensant, à cette fin, des sommes fabuleuses, a déclaré le maréchal Oustinov. *Le déploiement des nouvelles fusées nucléaires américaines de première frappe Pershing-2 et Cruise dans les pays d'Europe de l'Ouest (...) a créé une menace supplémentaire pour la sécurité de l'URSS et de ses alliés et rendu impossible la poursuite des négociations de Genève sur la limitaion des armements nucléaires en Europe. »* Bref, la politique américaine est *« dangereuse »* et *« agressive »*, et les déclarations de *« bonne volonté »* de Washington, alors que le déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière se poursuit, constitue une *« tromperie des peuples »*.

La conclusion rend un son connu : *« L'URSS est prête à mener des négociations si les Etats-Unis et l'OTAN manifestent leur désir de revenir à la situation qui prévalait avant le début du déploiement des Pershing-2 et des Cruise en Europe. Nous allons juger non sur les paroles mais sur les actes du caractère sérieux des déclarations de l'administration de Washington. »*

Le maréchal Oustinov a énuméré, d'autre part, une nouvelle fois, les *« initiatives de grande envergure prises par l'Union soviétique pour diminuer et finalement éliminer la menace de la guerre nucléaire »*, notamment l'engagement *« unilatéral »* de l'URSS de ne pas utiliser la première l'arme atomique et la proposition de traité entre le pacte de Varsovie et l'OTAN sur le *« non-recours à la force militaire »*.

Le ministre de la défense est apparu, malgré ses soixante-quinze ans, en pleine forme, parlant à haute et intelligible voix. Il doit d'ailleurs effectuer à partir du 5 mars la visite officielle en Inde qu'il avait ajournée à cause de la mort de Iouri Andropov.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le témoignage posthume d'un « malgré-nous »

Près de trente ans après sa libération des camps soviétiques, un Français, Alsacien enrôlé de force dans l'armée allemande et capturé par l'armée soviétique, gardait le silence sur ses terribles souvenirs, par peur de représailles. Le quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace* a attendu sa mort, il y a une semaine, pour publier dans son numéro du 27 février le témoignage de *Jean-Jacques Remetter — en particulier* l'évocation d'une révolte de plusieurs dizaines de milliers de prisonniers de deux camps de travail, peu après la mort de Staline : une révolte noyée dans le sang par l'intervention de chars contre les détenus, hommes et femmes.

Jean-Jacques Remetter était le dernier rapatrié en France, en 1955, des quelque cent quarante mille Alsaciens-Lorrains arrêtés de force dans l'armée allemande au cours de la dernière guerre mondiale, les « malgré nous » (1). Incorporés de force en janvier 1943 et envoyé sur le front russe, Jean-Jacques Remetter — alors âgé de vingt et un ans — tente de s'évader à trois reprises. Il y parvient un jour en sautant d'un train et rejoint un camp de partisans. Mais au moment de l'armistice il est arrêté par les autorités soviétiques et soupçonné d'espionnage. Condamné à quinze ans de travaux forcés, il va connaître successivement onze camps, principalement celui de Tomsk, en Sibérie, où chaque homme devait extraire 12 tonnes de minerai de cuivre par jour, sous peine d'être privé de sa ration de 750 grammes de pain dur.

Jean-Jacques Remetter révèle qu'une gigantesque rébellion eut lieu dans deux camps de prisonniers en 1953, entre Tachkent et la frontière chinoise. Les prisonniers, quarante mille dans chaque camp, avaient réussi à désarmer leurs gardiens et à résister aux renforts de police envoyés sur place, exigeant moins de travail et une amélioration de la nourriture. Au bout de quelques jours, sur ordre de Khrouchtchev, les chars furent lancés sur les rebelles, vingt mille femmes au premier rang, quarante mille hommes derrière, et en quelques minutes tombèrent des milliers de prisonniers.

Quarante ans après la guerre, les quelque soixante mille rescapés des incorporés de force attendent toujours les indemnités qui leur ont été promises. A l'automne dernier, le Bundestag a voté un crédit de 250 millions de deutschemarks (750 millions de francs), qui doivent être transférés à la Fondation pour l'entente franco-allemande, dont le siège est à Strasbourg. En retour, la France restituera 620 hectares de terre placés sous séquestre en 1944 et situés près de Wissembourg.

Jean-Jacques Remetter — à qui les autorités soviétiques auraient dit : *« Ne révélez rien de ce que vous avez vu chez nous, sinon nous saurons vous retrouver »* — n'aura pas vécu assez longtemps pour bénéficier de la modeste réparation à laquelle il aurait pu prétendre.

(1) Selon certains témoignages, plusieurs dizaines de ces « malgré nous » seraient retenus contre leur gré en URSS (*le Monde*, du 25 février).

Grande-Bretagne

MALGRÉ LE SUCCÈS DE LA GRÈVE

Mme Thatcher ne renonce pas à interdire les syndicats au centre d'écoutes de Cheltenham

De notre correspondant

Londres. — Les syndicats ont marqué un point, mais Mme Thatcher reste inébranlable. La confrontation qui s'est engagée à propos de l'interdiction des activités syndicales au centre d'écoutes de Cheltenham est affaire de principe. Elle risque donc d'être longue et son issue paraît incertaine. C'est une sorte de guerre d'usure qui commence.

Voilà des mois que la Grande-Bretagne n'avait pas connu une grève nationale de cette importance. Mardi 28 février dans l'après-midi, la plupart des services publics ont été paralysés. Les débrayages qui ont aussi affecté les transports ferroviaires se sont étendus à plusieurs industries, l'automobile notamment et — de manière inattendue — la presse. A Londres, le syndicat des cadres et techniciens d'imprimerie s'est joint au mouvement et a empêché la publication, mercredi, de tous les journaux nationaux.

Mme Thatcher a déclaré à la Chambre des communes qu'elle n'avait pas du tout l'intention de céder et que cette grève avait un seul effet : prouver le bien-fondé de la décision du gouvernement au sujet du centre de Cheltenham puisqu'il s'agit, selon elle, d'éviter que le fonctionnement — *« vital pour la défense nationale »* — de cet organisme ne puisse plus être perturbé. Toutefois, les 6 000 employés de Cheltenham n'ont pas fait grève. Les syndicats ont voulu montrer ainsi qu'ils étaient prêts à accepter un compromis et que le gouvernement manifestait une fois de plus son intransigeance parce qu'il entend limiter toujours plus les libertés syndicales au-delà des restrictions sévères déjà apportées par les lois de 1980 et 1982.

C'est le 1er mars que les employés de Cheltenham doivent définitivement se prononcer. Le gouvernement prétend que les trois quarts d'entre eux ont accepté l'indemnisation pour l'abandon de leurs droits. Mais les syndicats contestent cette information. Ils indiquent que de toute façon Mme Thatcher risque d'être prise au piège de sa décision, car même un petit groupe de contestataires peut bloquer l'activité du centre. Ce serait le cas, par exemple, si un certain nombre d'ingénieurs, dont la présence est indispensable, étaient contraints de quitter l'établissement parce qu'ils refuseraient d'abandonner leurs droits syndicaux. La direction du centre semble craindre une telle situation et l'a fait savoir dans les milieux conservateurs qui critiquent actuellement l'attitude de Mme Thatcher.

FRANCIS CORNU.

AMÉRIQUES

Le Brésil dans le labyrinthe

(Suite de la première page.)

En fait, les sacrifices acceptés en échange enfoncent un peu plus le pays dans le marasme. A terme, ils le rendent insolvable. On a calculé que, aux conditions actuelles, le Brésil devrait payer à ses créanciers, dans les cinq ans à venir, de 11 milliards à 12 milliards de dollars d'intérêts par an, ce qui correspond à la moitié de ses recettes d'exportation de l'an dernier. A cette somme, il faudrait ajouter, *naturellement*, le remboursement du principal. C'est une situation insoutenable, reconnaît-on de tous côtés.

Le pessimisme s'est accru au début de cette année au vu des taux d'inflation. Ceux-ci sont toujours aussi élevés (210 % en 1983, ce qui est un record), malgré les promesses du ministre des finances, M. Ernane Galveas, qui a reconnu son échec sur ce point en février. L'assainissement exigé par le FMI est donc compromis. Le pessimisme est à la mesure de l'immobilisme gouvernemental. *« Nous sommes sans gouvernement »*, vient de déclarer l'un des industriels les plus connus, M. Antonio Erminio de Moraes.

Les deux croque-mitaines

Occupés à courir les capitales étrangères en quête d'argent frais, les responsables de l'économie sont incapables de tracer la moindre perspective d'avenir pour leur pays. Le plus célèbre d'entre eux, M. Delfim Neto, ministre du plan, père du *« miracle »* des années 70, concentre sur lui toute la colère d'un peuple réputé pour son indulgence, mais qui se découvre en faillite. C'est un « privilège » qu'il partage avec le FMI, croque-mitaine si « populaire » qu'il est pendu partout en effigie.

L'immobilisme est aussi manifeste sur le plan politique. Au début de son mandat, commencé en 1979, le président Figueiredo avait dégelé la situation intérieure en permettant le retour des exilés politiques et la formation de nouveaux partis. Il avait fait un pas de plus en 1982 en rétablissant le suffrage universel pour l'élection des gouverneurs, dont le rôle est important dans cet Etat fédéral qu'est le Brésil. Il semblait disposé à mener jusqu'au bout son projet de démocratisation puisqu'il annonça, en novembre 1983, sa préférence pour l'élection au suffrage direct de son successeur. Mais il est revenu depuis sur ces déclarations.

Le prochain président, a-t-il indiqué, sera choisi comme il l'a été lui-même, par un collège restreint, que le régime a façonné à sa mesure (1), pour s'y assurer la majorité. Le candidat actuellement le mieux placé pour emporter les suffrages d'un tel collège, est M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de Sao-Paulo, homme d'affaires qui a illustré au plus haut point les pratiques d'un régime discrédité par son insensibilité sociale et sa corruption.

A tous les niveaux, donc, la situation semble bloquée. En fait, elle n'a peut-être jamais été aussi ouverte, en raison même des risques qu'impliquerait une paralysie prolongée.

Le retour aux casernes

● Première constatation : *les militaires veulent quitter le pouvoir.* C'est un phénomène qui s'est déjà produit au Pérou, et plus récemment en Argentine. Les raisons mêmes qui incitent les généraux à intervenir (sauver leur pays de la « faillite ») peuvent les amener, s'ils échouent, à revenir aux casernes. Sauf imprévu, le successeur du général Figueiredo, le 15 mars 1985, sera un civil. Le général-président a songé un moment à se faire « réélire » pour un mandat de deux ans qu'il aurait justifié par les nécessités de la transition vers une démocratie pleine et entière. Il a dû y renoncer.

Néanmoins, les militaires n'envisagent pas, pour l'instant, de revenir au suffrage direct pour l'élection du chef de l'Etat. Redoutent-ils un Alfonsin brésilien ? Une mise en accusation générale ? Les dirigeants de l'opposition les ont rassurés sur ce point. La situation du Brésil n'est pas celle de l'Argentine. La répression, si elle a été cruelle, n'a pas fait des dizaines de milliers de « disparus » comme chez le voisin. En outre, les généraux brésiliens n'ont pas sombré dans le ridicule d'une aventure militaire comme celle des Malouines. Au contraire, ils ont eu l'intelligence de pratiquer, à temps, une politique d'ouverture. La liberté d'expression a été rétablie. L'un des derniers vestiges de la législation d'exception, la loi de sécurité nationale, ne s'applique plus depuis décembre dernier à une série de délits, où ceux de la presse figuraient en bonne place.

En revanche, les responsables de l'armée redoutent, sans doute, de voir traîner sur le banc des accusés les responsables de la politique économique et les divers personnages — ministres, hauts fonctionnaires, officiers — coupables de concussion. Ils ont une autre crainte : que le suffrage universel ne favorise un homme comme M. Lionel Brizola, le gouverneur de Rio, leur pire adversaire dans le passé, dont le style populiste peut encore faire des ravages.

L'opposition dans la rue

L'opposition n'a pas désarmé pour autant. Elle compte sur la pression populaire pour obtenir les deux tiers des voix au Congrès afin de voter, en avril, un amendement constitutionnel qui permettrait l'élection au suffrage universel du prochain président. *« Election directe ! »*, ont crié en janvier, à Sao-Paulo, plus de trois mille manifestants — une mobilisation sans précédent. Des rassemblements du même genre ont eu lieu à Curitiba, à Porto-Alegre, à Rio-de-Janeiro et à Belo-Horizonte.

La vie politique s'est animée. Les deux célèbres coupoles du Congrès, conçues par Niemeyer, n'abritent plus un Parlement-croupion. Les députés ont repoussé à deux reprises, l'an dernier, un projet de loi gouvernemental qui prévoyait une réduction brutale des hausses de salaires. Pris au piège d'une légalité qu'il a souvent modifiée à son gré dans le passé, le gouvernement a dû accepter un compromis.

Les gouverneurs du PDS (Parti démocratique et social), la formation officielle, ne sont plus, comme leurs prédécesseurs, des créatures du régime. Elus et non plus nommés, ils ont davantage de liberté de mouvement. On l'a bien vu dans le Nord-Est, où plusieurs d'entre eux ont critiqué l'impuissance de Brasilia devant les méfaits de la sécheresse. En revanche, les opposants qui gouvernent à Rio et à Sao-Paulo se sont, montrés, jusqu'ici peu convaincants.

Les militaires veulent quitter le devant de la scène, mais, à onze mois du choix du successeur, ils ne savent pas comment. Qui pourrait s'installer au Planalto l'an prochain ?

Aucun des candidats déclarés au sein du PDS ne fait l'unanimité du système. On sait — et c'est la nouveauté — que le prochain président devra résulter d'un consensus entre diverses forces, politiques, militaires, économiques. Mais la crise du système est telle que le consensus pourrait être étendu à l'opposition, ce qui favoriserait le choix d'un réformiste. L'actuel vice-président, M. Aureliano Chaves, et le leader modéré du PMDB (2), M. Tancredo Neves, gouverneur du Minas-Gerais, sont les mieux placés à cet égard. M. Chaves, qui bénéficient de nombreuses symphaties militaires, vient d'ailleurs de faire un pas décisif en direction de l'opposition en se prononçant pour l'élection directe du prochain président.

Le « bon usage » de la crise

● Deuxième constatation : *les temps sont mûrs pour un changement de politique économique.* Les brésiliens, comme les Vénézuéliens, peuvent faire un « bon usage » de la crise. A Caracas, les esprits les plus lucides estiment que leur pays devra désormais produire lui-même une partie de ce qu'il achetait jusqu'ici à l'étranger grâce aux recettes — trop faciles — de l'or noir : ainsi passerait-il à une seconde phase de son industrialisation et s'efforcerait-il d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Le Brésil, pour sa part, a vu jusqu'à quelles absurdités le menait son modèle de développement. Alors qu'il connaît la faim, ses principales cultures de subsistance ont diminué en 1983, en surface comme en production : la récolte de haricots a baissé de 45 %, celle de riz de 20 %. A l'inverse, les cultures d'exportation ont progressé : café (+ 79 %), soja (+ 13 %). Sans doute, celles-ci sont soumises, par leur localisation, à d'importantes fluctuations d'origine climatique. On retiendra donc que les surfaces consacrées au café ont augmenté de 30 % l'an dernier, et celles occupées par les haricots diminué dans les mêmes proportions (3).

Les aliments de base étant plus rares, ils sont plus chers. En janvier, le prix des aliments a grimpé de 15 %, alors que la hausse générale des prix était de 10 %. Ce phénomène se poursuit depuis plusieurs années et aggrave la sous-alimentation, qui affecte, selon l'UNICEF, 53 % des enfants jusqu'à l'âge de six ans.

Les méfaits du « modèle » ont été souvent dénoncés : choix de production et de consommation qui intéressent seulement une minorité et nécessitent une entrée massive de techniques et de capitaux étrangers, lesquels sont payés par un effort d'exportation de moins en moins supportable. L'opposition affirme depuis longtemps qu'il faut inverser de tels choix. La crise des finances extérieures et la crise politique lui donnent une audience nouvelle et influeront sans doute sur le programme du prochain président, surtout s'il résulte d'une « conciliation nationale ».

Les opposants dénoncent aussi — et en priorité désormais — les taux d'intérêt et les conditions imposés par les créanciers étrangers. Ils ne sont plus les seuls à réclamer un moratoire unilatéral pour le paiement de la dette extérieure. La thèse gagne du terrain, y compris dans les milieux dirigeants. Si elle prévalait — ce qui n'est pas à exclure — le choc serait considérable pour le système financier international. Il semble bien qu'elle figure déjà dans les scénarios de crise de certains banquiers.

CHARLES VANHECKE.

(1) Il est composé des représentants au Congrès et de six délégués pour chaque assemblée régionale. Autrement dit, l'Etat de Sao-Paulo, qui a 25 millions d'habitants et qui a voté à gauche, a autant de délégués que celui de Sergipe, qui a un million d'habitants et a voté à droite.

(2) Parti du mouvement démocratique brésilien, la principale formation d'opposition.

(3) Lettre de janvier du *Banco do Brasil*. Les chiffres de 1983 sont des estimations faites en novembre.

Bolivie

L'ANCIEN COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE APPELLE LES MILITAIRES A INTERVENIR CONTRE « L'ANARCHIE »

La Paz (AFP, Reuter). — Le général Humberto Cayoja Riart a appelé, le mardi 28 février, l'armée de terre bolivienne, dont il est l'ancien commandant en chef, à assumer ses responsabilités afin de lutter contre l'*« anarchie »*.

Dans un discours prononcé à Santa-Cruz, la troisième ville du pays, le général a affirmé que la Bolivie était passée de *« l'autoritarisme du général Luis Garcia Meza »* (au pouvoir entre 1980 et 1981) à *« l'anarchie d'une pseudo-démocratie »*, qui, a-t-il affirmé, *« mène le pays à la banqueroute »*. Il a demandé à l'armée de terre d'*« assumer les responsabilités que lui confère la Constitution pour garantir la paix et la tranquillité des citoyens »*.

L'appel du général, auteur d'un putsch manqué contre le général Luis Garcia Meza en mai 1981, survient alors que des rumeurs de coup d'Etat militaire circulent avec insistance depuis une dizaine de jours et que le pays est à moitié paralysé par une grève des chauffeurs commencée jeudi dernier.

Ces déclarations ont provoqué une réaction immédiate de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), qui a dénoncé, pour la troisième fois en cinq jours, le danger imminent d'un coup d'Etat.

D'autre part, le ministre de l'intérieur, M. Federico Alvarez Plata, a annoncé que le gouvernement allait démissionner — une fois de plus — dans quelques jours afin de permettre au président de la République, M. Siles Zuazo, de former un nouveau cabinet chargé de lutter contre la crise économique et sociale.

El Salvador

LA GUÉRILLA A TUÉ DIX-HUIT PERSONNES DANS L'ATTAQUE D'UN TRAIN

San Salvador *(AFP).* — La guérilla a attaqué un train qui circulait dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 février à 35 kilomètres au nord de San-Salvador. Vingt membres de la police fiscale surveillaient le convoi, qui transportait du combustible et du ciment. Les assaillants ont tué dix-huit personnes (huit policiers et dix civils, dont trois enfants) et fait une vingtaine de blessés.

Selon les autorités locales, l'attaque a duré plus d'une heure. Après avoir dynamité la voie ferrée, les guérilleros, postés de chaque côté de la voie, ont arrosé le train avec des armes de divers calibres.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Rebondissement dans la campagne présidentielle

(Suite de la première page.)

L'avantage pris mardi par le sénateur du Colorado est donc d'autant plus impressionnant qu'il bénéficiait de très peu d'appuis politiques et financiers, alors que M. Mondale, soutenu par les appareils du Parti démocrate et des syndicats, dispose d'énormes moyens en hommes et en argent. L'enthousiasme des partisans de M. Hart va se trouver maintenant décuplé, tout comme ses possibilités de combler les 300 000 dollars de déficit de son budget de campagne.

Classé en 1979 par un magazine féminin parmi les dix Américains « les plus sexy » de l'année, l'homme qui vient d'être ainsi projeté sur le devant de la scène doit sa percée à l'image de candidat de la *« nouvelle génération »* qu'il a su donner de lui-même. Bien qu'il soit sénateur depuis neuf ans, qu'il ait distribué des tracts en faveur de John Kennedy, qu'il ait très activement participé à la campagne de Robert Kennedy en 1968 et dirigé en 1972 celle de M. McGovern – qu'il avait aidé à gagner l'investiture, – M. Hart axe en effet tous ses discours électoraux sur la nécessité de prendre *« un nouveau chemin sous la direction d'hommes nouveaux »*.

« Ni la politique des années 50 ni celle des années 60 ne peuvent servir pour les années 80, explique-t-il à chaque occasion, *et c'est pour cela que je me présente. »* Ce propos plait car, au-delà de leurs préférences partisanes et pour des raisons très diverses, de très nombreux électeurs ne se sentent pas plus enthousiasmés par M. Mondale que par M. Reagan.

Quel que soit le taux d'estime dont le créditent les sondages, le président sortant est loin d'être unanimement approuvé – y compris parmi ceux qui s'apprêtent, aujourd'hui, à lui donner leur voix en novembre – dans ses positions passéistes sur l'avortement, l'égalité entre les sexes ou la nécessité de rétablir la prière à l'école. Le coût social de sa politique économique heurte également beaucoup de gens, comme les préoccupe sa politique de réarmement.

A l'inverse, les démocrates – c'est-à-dire jusqu'à maintenant M. Mondale – inquiètent beaucoup de gens jusque dans leur propre camp car, comme en Europe, le sentiment que la politique de l'État-providence a fait son temps ne s'est pas seulement répandu chez les conservateurs. Candidat avant tout des appareils syndicaux, dont la puissance organisationnelle est aussi incontestable qu'est discutable leur influence politique, M. Mondale apparaît comme trop lié à des intérêts catégoriels. Sans doute plus à tort qu'à raison, mais le fait est là : on le soupçonne d'être enclin au protectionnisme pour protéger l'emploi de ses électeurs ouvriers et d'être condamné, s'il était élu, à aggraver encore le déficit budgétaire en augmentant à nouveau les budgets sociaux.

Le 11 février, au cours d'un débat télévisé, M. Hart avait ainsi marqué un point en demandant à M. Mondale s'il pouvait citer une seule question sur laquelle il avait été, dans les dernières années, en désaccord avec l'AFL-CIO. M. Mondale n'avait pas su relever le gant. Par-dessus tout, et bien qu'il n'ait, lui, pas plus de cinquante-six ans, M. Mondale répond parfaitement, parce que lentement monté dans l'appareil et trop prudent, parce que ancien vice-président de M. Carter aussi, à cette définition d'homme du « passé » que lui jette constamment au visage M. Hart, sans même prendre la peine de le nommer.

Des idées « nouvelles » mais peu précises

Se réclamant, lui, d'*« idées nouvelles »* plus proclamées que précisées, il va répétant que l'Amérique a besoin d'un président qui ne soit pas un idéologue (ni M. Reagan ni M. Mondale, donc), mais d'un pragmatique *« audacieux »* et *« non pas prudent »* – c'est-à-dire *« prêt à dire la vérité »* et à *« prendre position »* plutôt que d'épouser, au gré des sondages, les fluctuations de l'opinion.

Telle est mon attitude à moi, dit-il, en ne manquant jamais de rappeler qu'il avait demandé le retour des « marines » de Beyrouth dès septembre 1982, soit une bonne année avant tous les autres démocrates dont il se démarque sur chaque point aussi vigoureusement que de M. Reagan.

Membre depuis son entrée au Sénat de la commission des forces armées, il attaque par exemple M. Reagan pour l'accent mis sur le développement des armements nucléaires et se déclare partisan d'un *« gel »* en ce domaine – ce qui plaît aux pacifistes – tout en ironisant sur ses rivaux qui ne sauraient proposer que des pourcentages différents de coupes dans les budgets militaires. Le problème n'est pas là, dit-il, mais dans une réelle définition des besoins de la défense, qu'il faut doter d'armements conventionnels moins coûteux et indispensables aux capacités de dissuasion américaines. Pas vraiment élaborée, l'idée a quelque chose de juste, et cela plaît à tout un électorat qui a autant peur du nucléaire que d'un retour à une faiblesse militaire des États-Unis.

Sur bien d'autres sujets, les *« idées nouvelles »* du candidat Hart sont encore plus vagues ou contestables. Reste qu'il est payant de proclamer – sans vraiment avancer de solution – que *« l'insensibilité »* de M. Reagan aux difficultés des plus démunis est aussi inacceptable que de tout promettre à tout le monde. Il est payant aussi de se targuer de *« créativité »* ; de dénoncer l'immoralité de l'entourage présidentiel, de proclamer enfin : *« Je refuse de mettre en danger, pour gagner l'appui des dirigeants syndicaux, l'avenir de notre économie. Je veux être libre de voir et de faire ce qui est le mieux pour l'Amérique dans sa totalité. »*

L'échéance du 13 mars

Dernier atout, et non le moindre, M. Hart a une ambition aussi visible que féroce, qui a fait dire que *« la moins neuve de ses idées était d'entrer à la Maison Blanche »*. C'est cette image de jeune loup troublant le jeu mais finalement rassurant qui lui avait permis, il y a huit jours, de surprendre en sortant second avec 16,5 % des voix du « caucus » de l'Iowa. Ce succès inattendu, mais après tout modeste par rapport aux 49 % obtenus par M. Mondale, avait imprimé un tournant à sa campagne en braquant les projecteurs sur lui. On savait qu'il avait, après cela, toutes chances de terminer second dans le New-Hampshire, mais on ne l'attendait certainement pas premier et avec une telle avance.

Désormais, le succès allant au succès et la preuve ayant été faite que la « nouveauté » correspondait décidément à un besoin de l'électorat, M. Hart peut, sans faire sourire, affirmer qu'il sera investi et élu président. Il a encore à se faire connaître dans l'ensemble du pays (la télévision va l'y aider), à gagner d'autres « primaires » dans des états où il n'a encore pratiquement jamais fait campagne, et à apparaître dans les sondages comme « crédible » face à M. Reagan, qui l'emporterait aujourd'hui sur M. Mondale par 49 % contre 37 % des voix.

M. Hart a peu de temps pour réussir cette gageure car la prochaine échéance importante est fixée au 13 mars, le « super-mardi » où se dérouleront cinq « primaires ». S'il apparaissait à nouveau ce jour-là comme le principal concurrent de M. Mondale, le résultat de la convention, qu'on croyait acquis d'avance, serait alors plus qu'incertain.

M. Glenn n'avait en tout cas pas tort de souligner, mardi soir avec un sourire cachant mal son affliction, que la principale conclusion de la journée était que la position du « coureur de tête » avait été ébranlée.

BERNARD GUETTA.

Le calendrier de la course à la candidature démocrate

La sélection des délégués qui éliront du 16 au 19 juillet à San-Francisco le candidat du parti démocrate à la présidence se fait de deux façons : soit au cours d'élections « primaires », comme celles qui viennent de se dérouler au New-Hampshire, soit au cours d'assemblées locales – « caucus » – de militants du parti. Cette dernière procédure est bien sûr moins démocratique que le recours aux élections « primaires » puisqu'elle implique un nombre beaucoup plus restreint de participants et favorise les candidats à la candidature dotés de la meilleure « machine » électorale.

Voici les dates des prochaines élections primaires :

– 13 mars : Alabama (62 délégués), Floride (143), Georgie (84), Massachusetts (116), Rhode-Island (27) :
– 18 mars : Porto-Rico (53) ;
– 20 mars : Illinois (194) ;
– 27 mars : Connecticut (60) ;
– 3 avril : New-York (285) ;
– 7 avril : Louisiane (68) ;
– 24 avril : Pensylvanie (195) ;
– 1er mai : District of Columbia (Washington) (19), Tennessee (76) ;
– 8 mai : Indiana (88), Caroline-du-Nord-88), Ohio (175), Maryland (74) ;
– 15 mai : Nebraska (30), Oregon (50) ;
– 5 juin : Californie (345), New-Jersey (122), Nouveau-Mexique (28), Dakota-du-Sud (19), Virginie occidentale (44).

Le New-Hampshire compte 22 délégués. Le 13 mars, les démocrates vivant à l'étranger voteront d'autre part par correspondance pour désigner cinq délégués. Les autres délégués seront choisis au cours de « caucus » dont la durée est très variable. Les Etats qui recourent à cette formule sont les suivants : Alaska (14 délégués), Arizona (39), Arkansas (32), Colorado (51), Delaware (18), Hawaï (27), Idaho (22), Iowa (58), Kansas (44), Kentucky (63), Maine (24), Michigan (155), Minnesota (86), Mississippi (43), Missouri (86), Montana (25), Nevada (20), Dakota-du-Nord (18), Oklahoma (53), Caroline-du-Sud (48), Texas (200), Utah (27), Vermont (17), Virginie (78), Etat de Washington (70), Wisconsin (89), Wyoming (15).

Les mandats dont sont investis tous ces délégués varient d'un Etat à l'autre et lorsqu'ils sont impératifs, cette obligation ne s'applique en général qu'au premier tour de scrutin à la convention. La convention républicaine, qui plébiscitera sans doute M. Reagan, doit avoir lieu à Dallas du 20 au 23 août.

AFRIQUE

Cameroun

M. Ahmadou Ahidjo est condamné à mort par contumace

Deux officiers de son entourage seront « fusillés publiquement »

Le tribunal militaire de Yaoundé a rendu son verdict mardi 28 février à l'encontre des accusés du *« complot contre la sécurité de l'Etat »*, condamnant à mort par contumace l'ancien président du Cameroun, M. Ahmadou Ahidjo. Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur militaire qui, lundi, avait requis la peine de mort contre l'ancien chef de l'Etat (*le Monde* du 29 février). Les deux autres accusés, le chef d'escadron Ibrahim Oumarou et le capitaine Salatou Adamou, respectivement ancien intendant et aide de camp de M. Ahidjo, ont également été condamnés à mort, alors qu'une peine d'emprisonnement à vie avait été requise contre eux. Seule une grâce présidentielle peut encore éviter à ces deux officiers d'être *« fusillés sur la place publique »*.

Le tribunal a lancé un mandat d'arrêt international contre M. Ahidjo, qui se trouvait, mardi, à Tunis et qui s'apprête à regagner la France dans les prochains jours pour tenir une conférence de presse sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce procès. L'ancien président a, d'autre part, été condamné à cinq ans de prison et à 20 millions de francs CFA d'amende, ainsi qu'à la confiscation *« dans la proportion des quatre cinquièmes »* de ses biens (cette dernière mesure s'applique aussi aux deux officiers), pour incitation à la haine et injures envers le chef de l'Etat.

L'ancien président : « Une mascarade judiciaire »

Avant même de connaître le verdict, M. Ahmadou Ahidjo avait chargé, mardi 28 février, Me Bournazel, avocat à Paris, de rendre public le communiqué suivant :

« J'apprends par la presse internationale et par des témoins qui me l'ont rapporté que je suis l'objet, à Yaoundé, d'un simulacre de procès au cours duquel sont jugés en même temps que moi mon intendant, le commandant Ibrahim, et mon aide de camp, le capitaine Salatou.

» Je n'ai, pour ma part, jamais été avisé de l'ouverture d'une information me concernant. Je n'ai non plus jamais reçu notification de la moindre citation à comparaître.

» Pourtant, les autorités camerounaises connaissent exactement le lieu de mes résidences et sont informées de mes moindres déplacements. Mon successeur a toujours su me joindre quand il l'a voulu. Ma suite civile et ma suite militaire émargent au budget de l'Etat camerounais comme moi-même en ma qualité d'ancien chef de l'Etat.

» Est-il besoin de souligner dans ces conditions qu'il est ridicule de prétendre que je serais en fuite ?

» La mascarade judiciaire à laquelle nous assistons est indigne du Cameroun et du peuple camerounais. J'ai été informé de l'attitude courageuse du barreau de mon pays, dont les membres, commis d'office, ont refusé de s'y associer. Lorsque je connaîtrai l'issue de ce procès, je donnerai personnellement une conférence de presse (...). »

UNE CRISE FINANCIÈRE MENACE L'OUA DE « PARALYSIE TOTALE »

L'Organisation de l'unité africaine est menacée de *« paralysie totale »* en raison de sa mauvaise situation financière, a déclaré son secrétaire général par intérim, M. Peter Onu, mardi 28 février, au conseil des ministres de l'OUA. *« Cinq pays seulement ont payé entièrement leurs cotisations, dix en ont payé une partie et trente-cinq n'ont rien versé pour 1983-1984 »*, a-t-il dit. Il a précisé que le total des arriérés s'élève à 34,27 millions de dollars et non à 43 millions, comme indiqué précédemment (*le Monde* du 22 février), plusieurs pays ayant effectué des versements au cours des dernières vingt-quatre heures.

Par ailleurs, la presse – en particulier *l'Opinion* et *al Maghrib* – a dénoncé, mardi, la décision de la Mauritanie de reconnaître la RASD, en l'accusant de vouloir *« saboter »* les efforts entrepris pour régler les problèmes du Maghreb, et de *« préparer dès à présent les conditions d'un échec du vingtième sommet de l'OUA à Conakry »*.

De son côté, l'AMD (Alliance pour une Mauritanie démocratique), dans l'opposition, estime, dans un communiqué publié à Paris, que cette reconnaissance *« comporte le risque grave »* d'une nouvelle *« implication directe »* de la Mauritanie dans la guerre, et réclame une *« neutralité totale »* de Nouakchott. – *(Reuter, AFP.)*

● *M. Ould Sidya et l'opposition mauritanienne.* – Dans un communiqué publié à Paris mardi 28 février, M. Abdellahi Ould Sidya, ancien ministre et membre fondateur de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique, dénonce les conditions de sa récente expulsion de Dakar, critique les positions de l'AMD et confirme qu'il n'en est plus membre depuis le 16 mars 1981, date de la tentative de putsch avorté contre le gouvernement de Nouakchott.

Tchad

Les deux membres de Médecins sans frontières pourraient être prochainement libérés

Une délégation du gouvernement tchadien, conduite par le ministre du plan et de la reconstruction, M. Joseph Yodeiman, était attendue mercredi 29 février à Paris pour tenter de relancer les pourparlers de paix entre les factions rivales. L'ancien « gouvernement d'union » (GUNT) de M. Goukouni Oueddeï a, d'autre part, demandé, mardi 28 février, que soit inscrite à l'ordre du jour de la session budgétaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui se tient à Addis-Abeba, la question du retrait des troupes étrangères, *« notamment françaises et zaïroises »*, stationnées au Tchad. Le gouvernement de M. Hissène Habré avait demandé, la semaine dernière, que le conseil des ministres de l'OUA puisse examiner le conflit tchado-libyen. Cette demande avait été repoussée, l'organisation ayant décidé de se consacrer à l'examen de ses problèmes financiers *(voir ci-contre)*.

D'autre part, selon le Dr Malhuret, directeur de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF), le Dr Christian Delzenne et Mme Chantal Roekens, de nationalité belge, tous deux membres du MSF, qui ont été capturés par les troupes du GUNT le 24 janvier dernier, pourraient être prochainement libérés. Le Dr Malhuret a précisé, mardi 28 février, qu'une décision en ce sens a été prise le 21 février par le conseil des ministres du GUNT.

● *Meeting à Paris.* – Plusieurs organisations (Comité de coordination pour la révolution populaire tchadienne, Organisation des travailleurs et étudiants sénégalais en France, Union des forces populaires du Congo, Mouvement de libération du peuple centrafricain, Mouvement national congolais rénové, Congrès du peuple arabe, Mouvement Unité populaire tunisien) annoncent la tenue, vendredi 2 mars, 20 heures, à la Maison du Maroc (1, bd Jourdan, 14e), d'un meeting de *« soutien à la lutte du peuple tchadien contre le maintien du néocolonialisme et de l'agression impérialiste »*.

Nigéria

● *Nouveau bilan des émeutes religieuses.* – Les derniers bilans – provisoires – des affrontements à caractère religieux qui se sont produits, lundi 27 février, à Yola (*le Monde* du 29 février) varient entre cinquante-neuf et soixante-quinze morts. Selon l'agence nigériane de presse NAN, une cinquantaine de personnes ont été admises dans les hôpitaux. La télévision nigériane a montré, mardi, des images des émeutes. On y voit les rues de la ville jonchées de cadavres mutilés, la plupart des victimes ayant été tuées à coups de machettes. Le chef de l'Etat, le général Buhari, devait se rendre mercredi à Yola. – *(AFP, Reuter, AP.)*

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE LA SEYNE-SUR-MER

Le tribunal administratif confirme la victoire de l'opposition

De notre correspondant

Toulon. — Le tribunal administratif de Nice a confirmé, mardi 28 février, les résultats, jusqu'alors officieux, du second tour, le 26 février, de l'élection municipale partielle de La Seyne-sur-Mer (Var). C'est M. Charles Scaglia (UDF-PR) qui l'emporte, devançant de 28 voix M. Maurice Blanc (PC), dont l'élection, à la tête d'une liste d'union de la gauche, le 13 mars 1983, avait été invalidée.

Le tribunal administratif avait été requis à la suite d'une irrégularité constatée dans le 32e bureau de vote : son président, M. Arthur Paecht (UDF-PR), maire de Bandol, ancien député, avait omis de transcrire sur le procès verbal les chiffres des voix obtenues par les deux listes (*le Monde* des 28 et 29 février). M. Jean Vuillaume, président de la délégation spéciale, avait, alors, décidé de s'en remettre à la juridiction niçoise, qui aurait à prononcer les résultats de ce bureau et les résultats définitifs pour l'ensemble de la ville.

Cette opération a été contestée par M. Blanc, qui a quitté, mardi, la salle du tribunal administratif de Nice où siégeait la commission spéciale chargée d'établir et de proclamer ces résultats. Selon le maire sortant, « *cette instance est incompétente pour comptabiliser des votes et compléter un procès verbal manquant* ». M. Blanc a annoncé le dépôt d'un recours devant le tribunal administratif, visant à obtenir l'annulation du scrutin du 26 février. Mille cinq cents partisans de la gauche, réunis à la bourse du travail de La Seyne, dans la soirée de mardi, ont applaudi à cette décision, avant de se disperser dans le calme.

Les résultats de ce 32e bureau (1), très largement favorable à l'opposition au cours des deux dernières consultations électorales, étaient lourds de conséquence pour le scrutin définitif. En effet, si l'on excluait ces résultats, M. Blanc était en tête, avec 14 786 voix contre 14 496 à M. Charles Scaglia. Mais, sur l'ensemble des trente-trois bureaux, le chef de file de la majorité était devancé de 28 voix par la liste de l'opposition.

Ce résultat confirme le tassement des voix de gauche, à La Seyne, depuis la Libération. Après avoir pris le pouvoir à la SFIO, qui gérait la mairie depuis 1919, le Parti communiste avait obtenu 63,50 % des suffrages exprimés aux élections d'avril 1945, mais il était tombé à 56,25 % en mars 1971. Il était remonté à 61,24 %, à la tête d'une liste d'union de la gauche, en 1977. En mars 1983, la liste de la gauche avait perdu plus de dix points (50,56 %).

Si La Seyne reste marquée dans sa mémoire et dans son économie par les chantiers navals (quatre mille employés et deux mille sous-traitants), de lentes mutations sociologiques ont modifié l'électorat. Les retraités et inactifs, qui représentent 50,9 % du corps électoral, ont remplacé les ouvriers (13,3 %). Les quartiers sud se sont développés, et l'urbanisation de type résidentiel a offert un nouvel électorat à l'opposition. La municipalité, dans un souci de politique sociale, a fait porter une grande partie de ses actions sur les quartiers nord (ZUP et grands ensembles), parfois au détriment du reste de la cité, dont le vote semble bien avoir sanctionné cette tendance.

L'implantation du PCF restant forte dans la ville, le nouveau maire, dont la majorité, au conseil municipal, comprend 13 UDF, 12 RPR et 9 sans étiquette, aura des difficultés dans sa gestion quotidienne, comme dans la mise en œuvre de ses grands projets relatifs à l'expansion de la ville. A gauche, il semble que les socialistes, avec 4 conseillers, aient la volonté d'affirmer leur identité au sein du conseil municipal, à côté des 9 communistes.

JOSÉ LENZINI.

	26 FÉVRIER 1984		19 FÉVRIER 1984		13 MARS 1983		6 MARS 1983	
Inscrits	37 171		37 167		37 120		37 120	
Abstentions	17,97 %		22,45 %		17,90 %		26,34 %	
Suff. expr.	30 102		28 374		29 848		26 595	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Un. g. (M. Blanc, PC, m. s.)	15 037	49,96	13 724	48,36	15 094	50,56	12 965	48,74
Un. opp. (M. Scaglia, UDF-PR)	15 065	50,04	13 213	46,56	14 754 (1)	49,43	10 474	39,38
Div. dr. (M. Moreno)							3 156	11,86
FN (M. Noblia)			1 155	4,07				
Div. dr. (M. Eymard)			282	0,99				

(1) La liste UDF-RPR conduite par M. Scaglia et celle de M. Moreno (div. dr.) avaient fusionné pour le second tour du scrutin de mars 1983.

(1) 569 voix pour l'opposition, 251 voix pour la gauche, sur 832 votants et 820 suffrages exprimés.

● *M. Le Pen est satisfait.* — M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'est félicité, mardi 28 février, à Abbeville (Somme), de la décision administrative donnant la victoire à l'opposition dans l'élection municipale de La Seyne-sur-Mer. « *Je suis heureux, avec le Front national, d'avoir contribué à ce succès* », a déclaré M. Le Pen, rappelant que, dans ce scrutin où la liste de son parti avait obtenu 4,07 % des voix au premier tour, il avait « *clairement appelé à voter en faveur de l'opposition, contre la coalition socialo-communiste* ». Le résultat de cette élection prouve, selon M. Le Pen, que « *les communistes deviennent minoritaires quand ils ne peuvent frauder ou enfreindre la loi* ».

Les élections européennes

M. FISZBIN ET SES AMIS LANCENT UNE SOUSCRIPTION

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, a annoncé, mardi 28 février, au cours d'une conférence de presse, le lancement d'une souscription pour couvrir les frais électoraux de la liste des « communistes démocrates et unitaires », qu'il conduira aux élections européennes. M. Fiszbin a indiqué que le total de ces dépenses (82 millions de bulletins de vote, 37 millions de professions de foi et 544 000 affiches) s'élèverait à 5,5 millions de francs, remboursés aux seules listes ayant dépassé 5 % des suffrages exprimés.

M. Fiszbin et ses amis jugent « *raisonnable de penser* » que leur liste dépassera la « barre » des 5 %, mais ils observent qu' « *aucune banque, aucun imprimeur n'a de raison de prendre à son compte cette analyse politique et de* [leur] *faire l'avance des frais électoraux* ». Ils ont donc décidé de réduire ceux-ci au minimum, en n'éditant que les bulletins de vote, sous format 148 mm × 210 mm, ce qui leur reviendra à 2 millions de francs. Pour couvrir cette somme, ils ont décidé d'émettre deux cents « actions communistes » de 5 000 francs chacune (trente et une « actions » ont déjà été souscrites), et ils espèrent créer ainsi une « *dynamique* » qui leur permettra de recueillir ensuite le deuxième million de francs nécessaire.

● *Rencontre PS-MRG.* — Des délégations du PS et du MRG se sont rencontrées, mardi matin 28 février, pour confronter leurs programmes européens. Les deux délégations ont constaté leur volonté commune de voir se renforcer la construction de l'Europe et favoriser la mise au point de projets concrets en matière économique et sociale. En revanche, socialistes et radicaux de gauche n'envisagent pas de manière similaire l'évolution institutionnelle de la Communauté. Les radicaux de gauche se prononcent, en effet, nettement pour une formule fédérative dans le cadre d'« Etats-Unis d'Europe ».

FACE-A-FACE SUR TF 1

M. Cheysson, Mme Garaud et une certaine idée de la diplomatie

Opposé, mardi 28 février sur TF 1, au cours de l'émission « Politiques », à Mme Marie-France Garaud, M. Claude Cheysson n'a pas eu la tâche facile. D'abord, parce que, comme devait le reconnaître loyalement la présidente de l'Institut international de géopolitique, il est plus aisé d'énoncer des principes d'action que de devoir, dans la réalité de tous les jours, gérer les affaires étrangères. Ensuite, parce que, dans ce choc de deux intelligences, également passionnées par la vie internationale, Mme Garaud a su mettre plus d'une fois son interlocuteur en position de devoir se justifier, qu'il s'agisse des grandes idées directrices ou du détail de la politique étrangère de la France depuis le printemps de 1981. L'ancienne candidate à la présidence de la République avait pris soin de préciser qu'elle avait jugé « *détestable* » la diplomatie de M. Giscard d'Estaing et que, dans la politique extérieure de son successeur, elle serait prête à voter « *non l'ensemble du texte, mais certains articles* ».

M. Garaud, qui avait été présentée avec insistance comme « *atlantiste* », et avait dénoncé vigoureusement le totalitarisme soviétique, s'est offert le luxe d'assurer à M. Cheysson que, au Liban au moins, elle n'aurait pas suivi aussi fidèlement que lui les orientations américaines. Elle a reproché au ministre des relations extérieures d'avoir, en quelque sorte, confondu une certaine idée de la France avec une certaine idée du socialisme. Un socialisme dont la seule réalité politique est le communisme, estime-t-elle, même si le rêve du PS est de rendre ce communisme « *obsolète* ». Paris, a-t-elle ajouté, par irréalisme ou naïveté, néglige les intérêts français et va jusqu'à croire, ou faire croire, que la France « *n'a pas d'ennemis* », alors qu'elle en a « *qui tirent sur nos soldats* ». Il est vrai qu'on a cru pouvoir utiliser l'armée française à Beyrouth comme un « *matelas* »...

Répliquant à ce reproche sur la défense des intérêts français — qui ne doivent pas faire oublier qu'il y a aussi « *des principes* » à appliquer, — M. Cheysson a utilisé un argument à ce jour à peu près inédit à propos de la tragédie libanaise : il s'agissait, pour les parachutistes français, de défendre « *nos sept mille compatriotes* » qui vivent sur place. Argument qui risque d'être réversible si, comme l'espère le ministre, le Conseil de sécurité, statuant « *dans les quarante-huit prochaines heures* », permet aux troupes françaises de se retirer en envoyant des « casques bleus »...

M. Cheysson a, par ailleurs, assuré qu'il n'avait aucunement été lanterné par M. Khadafi lorsqu'il est allé le voir à Tripoli (on croit tout de même savoir que le dirigeant libyen a pris ostensiblement tout son temps avant de recevoir le chef de la diplomatie française), que cette visite n'avait rien d'humiliant, malgré la mort toute récente d'un pilote français abattu au Tchad — qu'il n'est pas question de reconquérir militairement jusqu'au nord — et qu'il n'avait pas été question d'une visite du colonel à Paris. Là aussi, d'autres sources se montrent moins formelles que ne l'a été le ministre...

Celui-ci a, en tout cas, clairement récusé l'idée selon laquelle la présence de ministres communistes aurait pu infléchir dans le sens d'une moindre indépendance la diplomatie française. Il a cité à l'appui de cette affirmation l'attitude de M. Mitterrand en faveur des euromissiles de l'OTAN, et assuré qu'aucun des actes de politique extérieure « *n'a été contraire à ce que les socialistes seuls auraient décidé* ». Mme Garaud ne semblait d'ailleurs pas encline à lui chercher querelle sur ce point. Il est vrai que M. Cheysson — on peut regretter que cette « petite phrase »-là ne lui ait pas été rappelée, contrairement à d'autres, puisque telle est la règle du jeu de « Politiques » — avait déjà assuré, en juin 1981, à propos du rôle des ministres communistes dans la structure du gouvernement : « *Celle-ci est celle d'une entreprise. Et dans une entreprise, le gars qui fait les courses n'est pas au courant de la gestion.* » Une gestion dont on a peine à croire que son interlocutrice ne brûle pas de s'occuper.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE NOUVEAU LIVRE DE L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT

M. Giscard d'Estaing propose la réduction à six ans du mandat présidentiel et l'élection de l'Assemblée nationale selon un système mixte

Alors président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing avait publié deux ouvrages : *Démocratie française*, en 1976, et *l'Etat de la France*, en 1981. Aujourd'hui, « *pour que l'expérience actuelle s'achève d'une manière utile pour la France* », l'ancien chef de l'Etat propose, dans un nouveau livre intitulé *Deux Français sur trois*, sa « *contribution* » sous forme de réflexions et de propositions pour « *le futur de la France* », une France « *libérale et réconciliée* ».

Même si, d'entrée de jeu, il affirme son intention de ne pas « *raconter le passé* », M. Giscard d'Estaing revient sur les raisons de son échec du 10 mai 1981 et reconnaît certaines des erreurs qu'il a pu commettre, notamment en ce qui concerne son langage. Il développe ensuite longuement son projet en reprenant les thèmes qu'il a pu déjà aborder ces deux dernières années, au hasard de ses interventions dans les médias ou les congrès politiques.

Cinq jours avant son passage à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, M. Valéry Giscard d'Estaing a choisi de faire paraître son troisième ouvrage, intitulé *2 Français sur 3* (mis en vente mercredi 29 février). Dans ce livre « *écrit loin du pouvoir, dans la solitude et la réflexion* », l'ancien président de la République veut « *témoigner pour éclairer l'avenir* » à l'aide de ce qu'il a « *vécu* » et de ce qu'il « *observe* » aujourd'hui.

« *J'appelle de tous mes vœux la renaissance française* », écrit-il, avant d'affirmer : « *Les circonstances que nous traversons, même si elles sont gravement dommageables pour notre pays, donnent une chance exceptionnelle à cette renaissance. Il se peut, en effet, que l'addition de la crise économique et de l'expérience socialiste ait été nécessaire pour débloquer, enfin, la société française. Il va devenir possible, aujourd'hui, de concevoir un dessein national conciliant la générosité et l'efficacité et répondant aux aspirations de deux Français sur trois.*

» *Ce dessein était présent dans la recherche qui se poursuivait, depuis plusieurs années, au sein de la société française (...), mais la maturation de l'opinion publique n'était pas suffisante, et la présence en toile de fond de l'alternative socialiste, qui n'avait pas été expérimentée en vraie grandeur depuis quarante ans, et qui utilisait tous les ressorts de l'illusion, voire de la tromperie, freinait constamment le mouvement d'adhésion des esprits* ».

Tout en précisant qu'il ne veut pas « *raconter le passé* », M. Giscard d'Estaing revient, à plusieurs reprises, sur les raisons de son échec, le 10 mai 1981. Il souligne notamment que les Français ont voulu essayer un « *autre remède* » mais, aussi, qu'il a lui-même préféré « *risquer de perdre plutôt que de mentir* ».

L'ancien président de la République, qui se qualifie de « *traditionaliste réformateur* », donne des « *explications* » sur l'action qu'il avait « *cherché* » à mener durant son septennat, et met en évidence les « *obstacles* » qu'il avait rencontrés, notamment « *celui qui se trouve depuis deux cents ans au cœur du débat politique, économique et social français, et qui est la difficulté, et même l'impossibilité, de conduire une évolution progressive et régulière avec le consentement réfléchi du corps social* ».

M. Giscard d'Estaing, qui note que, « *dans la société française comme dans la société européenne, les forces de décadence et de renaissance sont aux prises* », propose « *trois lignes d'action prioritaires* » pour arrêter le déclin « historique » de l'Europe : « *Faire ressentir l'Europe, par tous ses habitants, comme constituant un espace unique ; considérer que la personnalité européenne doit recouvrir la totalité des notions où s'exprime la personnalité d'un groupe : unité de l'espace, certes, mais aussi sentiment de l'unité du mode de vie et de l'attitude culturelle ; enfin, percevoir de façon commune le problème de sa sécurité.* » Il suggère que l'« *on parvienne à une situation où le parapluie nucléaire français protégerait, en fait, de manière identique les deux rives du Rhin* », et propose « *l'élection* [pour cinq ans] *du président du conseil européen au suffrage universel de tous les habitants de la Communauté* ».

Après un chapitre consacré à une réflexion sur la liberté, qui « *a besoin d'un complément symétrique : une idéologie qui guide son emploi* », M. Giscard d'Estaing revient à l'un des thèmes de son premier ouvrage, *Démocratie française* : le pluralisme. Il se demande si « *nos institutions politiques actuelles* [le] *favorisent* ». Il insiste longuement sur la fonction « *ambivalente* » de président de la République, dont le mandat devrait, selon lui, être réduit à six ans et ne pouvoir être exercé que deux fois consécutives.

M. Giscard d'Estaing, qui recherche « *une définition moderne de la séparation des pouvoirs* », estime que, comme le Sénat, l'Assemblée nationale devrait être élue au scrutin majoritaire dans certains départements, à la proportionnelle départementale dans d'autres. Ces deux réformes devraient être réalisées « *par la voie du vote des deux Assemblées, suivi d'un référendum* », précise-t-il.

Il explique, ensuite, que « *l'abrègement du mandat présidentiel n'est qu'un des effets d'une évolution fondamentale de notre vie politique, qui est (..) le mouvement vers une démocratie en temps réel* [dans laquelle] *la décision, l'explication, la critique et le jugement de l'opinion deviennent quasi simultanés* ». « *Existe-t-il une réponse à cette nouvelle demande, suscitée par la démocratie en temps réel* », interroge-t-il. On peut la chercher, selon lui, « *dans la voie d'un double exécutif : le président de la République serait tenu pour responsable des orientations et des décisions qui concernent la vie de la nation dans sa durée et dans son environnement extérieur (...). Il aurait la charge de la France comme partenaire de son histoire et du monde de son temps (...). Sa fonction en ferait un rassembleur, un chercheur de consensus, un arbitre (...)* ». « *L'exécutif de la France du quotidien (...) serait assuré aux yeux de tous par le premier ministre.* [Son] *changement serait décidé en fonction des résultats de la tâche qu'il exerce (...), sous la forme d'une motion de censure.* »

Ainsi, conclut M. Giscard d'Estaing, « *le président de la République s'affirmerait l'homme de la durée et de l'unité ; il agirait en temps différé. Le premier ministre serait l'homme du quotidien et du foisonnement pluraliste de la société ; il agirait en temps réel* ».

L'ancien chef de l'Etat propose, en outre, « *l'extension de la procédure du référendum aux sujets de société* », l'uniformisation de la durée des mandats municipaux, départementaux et régionaux à six ans, et que la date de ces élections locales soit bloquée : les électeurs voteraient, régulièrement, tous les trois ans. Ainsi, souligne M. Giscard d'Estaing, « *la respiration de la France prendrait, de ce fait, un rythme plus régulier* ».

L'ancien chef de l'Etat plaide pour une « *économie du spontané, qui demande moins d'Etat* », en insistant sur la nécessité de « *libérer les forces créatrices* ».

A propos du « *problème central* » qu'est l'éducation, l'ancien président de la République constate que « *le principal échec de la Ve République a été son incapacité à apporter une réponse satisfaisante au problème de l'éducation* ». Il se déclare partisan résolu d'une souplesse et d'une décentralisation réelles et complètes du système éducatif et du maintien des établissements privés. « *Les parents auront le libre choix de l'établissement où inscrire leur enfant. Il s'agit, pour moi, d'une liberté fondamentale.* » « *Les établissements scolaires de tout niveau seraient responsables du recrutement de leurs enseignants* », précise encore M. Giscard d'Estaing, qui n'assigne à l'Etat qu'un rôle de contrôle et de régulation du système (examen d'habilitation des enseignants, couverture de secteurs « *défavorisés ou négligés de la population scolaire* », etc.).

Enfin, M. Giscard d'Estaing énumère les thèmes susceptibles de favoriser un consensus des Français avant de conclure : « *Si nous rassemblons nos efforts, si nous acceptons de nous considérer comme un ensemble unique aux prises avec l'extérieur et avec le futur, nous faisons grandir la possibilité de progresser à nouveau et de devenir un espace inventif, créatif, heureux du progrès de l'humanité.* » Il termine sur ces quelques mots, qui traduisent son vœu : « *Deux Français sur trois, acceptant de parler, dans le soir devenu paisible, du sort commun de leur pays.* »

★ *2 Français sur 3*, par Valéry Giscard d'Estaing. Flammarion, 266 p., 68 F.

LES RÉACTIONS APRÈS L'ARTICLE DE M. MAUROY

Réalisme

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui parle comme M. de La Palice, estime, dans son dernier ouvrage, qu'il a perdu le pouvoir parce qu'il avait perdu sa « *puissance de persuasion* ».

S'il a entendu M. Didier Motchane commenter son article paru dans *le Monde* du mercredi 29 février, M. Pierre Mauroy doit se demander, lui, s'il a la moindre chance de recouvrer la sienne.

Cet article, invitant les socialistes à ne pas s'épuiser dans les « *faux débats* », venait à peine de paraître, que M. Motchane, au cours du Journal de TF 1, exprimait son scepticisme sur la portée des orientations du premier ministre et renouvelait les critiques du CERES contre la politique économique et sociale incarnée par M. Jacques Delors. Pour M. Motchane, le chef du gouvernement a « *parfaitement raison* » de dire que le choix proposé à la majorité est simple — « *aller de l'avant ou perdre pied* », — mais les « *meilleures intentions* » resteront vaines si le gouvernement ne se donne pas les moyens de son ambition, c'est-à-dire s'il ne pratique pas une politique de croissance. Or, selon le CERES, qui a repris sa liberté de parole, tel n'est pas le chemin suivi, en dépit des déclarations d'intention.

Bien au contraire, M. Motchane affirme qu'« *en réalité, ce qui se passe, c'est que la politique du gouvernement est de plus en plus difficilement comprise par la base sociale et électorale de la gauche* », et il ajoute qu'« *on ne voit pas, au moment même où le ministre de l'économie et des finances parle de la nécessité de réduire les engagements économiques de l'Etat, l'effort d'investissement qui serait la condition même pour mener les restructurations industrielles.* » Et quand on lui fait remarquer que ces prises de position équivalent à contredire les orientations définies par le président de la République, l'animateur du CERES assume cette dissidence en répondant qu'en tant que dirigeant du PS il lui appartient « *d'observer et de vérifier si la politique du gouvernement est conforme à l'essentiel, à ce que souhaite et qu'a indiqué de manière précise le Parti socialiste. Je constate qu'il n'en est rien* », conclut M. Motchane.

De telles déclarations ne font que confirmer l'existence d'un dialogue de sourds entre le gouvernement et ses contestataires socialistes. Cette impression est d'autant plus forte, en la circonstance présente, que la veille, au micro de France-Inter, M. Jacques Delors, répondant non seulement au CERES mais aussi au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy, disait : « *Moi aussi je veux la croissance, mais je veux une croissance durable. Je veux une croissance qui ne nous fasse pas tomber dans l'accident cardiaque.* »

L'exposé de ces divergences n'est évidemment pas de nature à faciliter la tâche de la majorité dans sa tentative de « reconquête de l'opinion », entreprise dont le caractère demeure extrêmement aléatoire, pour ne pas dire illusoire, si l'on en juge par les nouvelles défaites de la gauche aux élections municipales partielles. Finalement, tout cela va dans le sens de l'argumentation de M. Lionel Jospin, selon lequel la majorité, au point où elle en est, doit concentrer ses efforts sur l'essentiel, à savoir les affaires économiques et sociales. La majorité avait cru pouvoir mener de front une œuvre de redressement économique et une œuvre réformatrice. Comme le projet sur la presse, les projets sur l'avenir de l'enseignement privé procédaient, chez MM. Mitterrand et Mauroy, d'une logique de gestion de gauche.

Comment imaginer que, au terme d'une législature dominée par les socialistes, l'empire de M. Robert Hersant serait plus puissant qu'auparavant ? Comment concevoir que l'école privée puisse être, en 1986, plus prospère qu'au printemps 1981 ? Les réalités conduisent aujourd'hui les socialistes à une appréhension plus réaliste. En tout cas moins périlleuse.

ALAIN ROLLAT.

M. JACQUES CHABAN-DELMAS : pour une défense européenne

M.Jacques Chaban-Delmas, député RPR de la Gironde, a déclaré mardi 28 février devant l'Asssociation France-Etats-Unis, dont il était l'hôte à Paris : *« L'institution d'une défense européenne est jugée susceptible de couper l'herbe sous le pied du mouvement pacifiste en permettant au gouvernement allemand de faire apparaître à l'opinion publique de son pays que la RFA et ses nationaux passeraient de l'état de pion d'un échiquier à celui d'un partenaire majeur. L'approche d'une défense européenne doit s'inscrire dans un cadre nettement tracé et qui ne laisse place ni aux hésitations ni aux illusions. »*

Le maire de Bordeaux a estimé qu'*« une concertation permanente et préalable devait s'étendre bien au-delà des limites géographiques de l'alliance atlantique »*. Il a déploré le cas de la Grenade, où *« les Occidentaux ont témoigné de l'éclat désastreux de leurs divergences, et également du Liban, où l'action du gouvernement français était sans rapport avec celle du gouvernement américain ou de tout autre gouvernement »*.

M. Jacques Chirac :
Le PS est aujourd'hui d'inspiration marxiste

Plus de cinquante membres de trois associations américaines de Paris ont accueilli M. Jacques Chirac, mardi 28 février. Devant les adhérents de la Chambre de commerce franco-américaine, de l'American Club of Paris et des Harvard Business Club qui entouraient M. Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis, le président du RPR a tout d'abord fait un exposé général, parlant de l'Europe en ces termes : *« Elle est dans une phase de dégradation profonde. Politiquement elle existe peu et économiquement elle se détériore. »*

L'évolution de la situation, marquée notamment par *« la pitoyable réunion d'Athènes »*, a entraîné un certain retour au libéralisme. M. Chirac ne partage pas *« les critiques déplacées et stériles adressées par certains responsables européens »* à la politique économique du président Reagan car *« il n'est pas très convenable de dénoncer le déficit du budget américain lorsque l'on sait que celui-ci est dû à l'effort accru fait par les Etats-Unis pour la défense du monde libre »*. Avec la reprise qui se manifeste en Allemagne et en Grande-Bretagne, *« la situation de la France nous laisse un peu amers »*. En France où, en 1981, *« nous avons éprouvé le besoin de changer de système »*, on constate aujourd'hui que *« la recette n'était pas bonne »* puisque *« l'étatisation sournoise a entraîné la paralysie de la production »*.

M. Chirac a alors énuméré *« quelques idées simples »* pour *« redonner la confiance et accroître toutes les libertés »*, notamment la baisse des prélèvements obligatoires, répondant ainsi à M. Delors. M. Chirac a aussi évoqué parmi ses projets la maîtrise de la dépense publique, la suppression des réglementations *« sclérosantes et périmées »* et les dénationalisations, *« en commençant par les banques »*.

Répondant ensuite à plusieurs questions de ses hôtes, le maire de Paris a souhaité que les Etats-Unis n'aient pas de leurs relations avec l'Europe une conception uniquement mercantile.

Interrogé enfin sur l'apperition, selon un auditeur, d'un *« socialisme de droite au sein du gouvernement de la France »*, M. Chirac a répondu : *« Aujourd'hui, le Parti socialiste en France est d'inspiration marxiste affirmée. Il peut faire des concessions à la réalité, mais il n'a en rien modifié ses ambitions. Je ne le crois pas touché par la grâce du libéralisme. C'est pourquoi avec les communistes et les socialistes les choses doivent se traiter en termes de rapports de force, dans le cadre de la loi et du respect des règles démocratiques. »*

A. P.

LES SÉNATEURS RI LANCENT UN APPEL A M. MITTERRAND POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS

(De notre envoyée spéciale.)

Caen. – Réunis à Caen les 28 et 29 février, à l'occasion de leurs journées d'études parlementaires, les sénateurs Républicains indépendants ont adressé une lettre au président de la République, dans laquelle ils rappellent au chef de l'Etat qu'il s'est posé en *« garant et défenseur des libertés publiques »* lors de son intervention télévisée du 12 février.

Les sénateurs RI observent que, aujourd'hui, *« deux libertés fondamentales apparaissent à une large majorité de Français menacées »*, à savoir celle pour les parents de choisir l'école de leurs enfants, et celle, pour chaque citoyen, *« de disposer d'une presse pluraliste »*. Les signataires relèvent que les textes de loi *« qui auront pour effet de faire disparaître ou d'amoindrir ces libertés porteront dans les mois qui viennent, s'ils sont promulgués »*, le nom du président de la République.

Ils estiment que M. Mitterrand a *« le devoir de ne plus se taire »* et ils demandent que le chef de l'Etat prenne une *« position ferme en faveur des libertés »*.

A. Ch.

M. Georges Marchais proteste contre « les allégations ridicules et odieuses » d'un ouvrage soviétique sur la population française

L'Humanité publie ce mercredi 29 février une lettre que M. Marchais a adressée le 17 février au secrétariat du PC soviétique pour protester contre la publication et la diffusion en France par les éditions soviétiques du Progrès d'un livre sur « la population du monde » dont, dit le secrétaire général du PC français, *« nous venons de prendre connaissance »*.

M. Marchais écrit notamment : *« Sous couvert de classification ethnographique, l'auteur, S. Brouk, prétend, en effet, diviser la population de notre pays entre, d'une part, ceux qu'il nomme* « les Français » *qui seraient, d'après lui* « 44 millions, soit 82,5 % de toute la population » *et, d'autre part – je cite – les Alsaciens, les Flamands, les Bretons, les Basques, les Catalans, les Corses, les Juifs, les Arméniens, les Tziganes et* « autres ». *Le même chapitre comprend d'autres affirmations du même type, par exemple :* « Les Alsaciens-Lorrains s'apparentent aux Allemands » ;

« Nous protestons avec indignation contre ces allégations ridicules et odieuses. Pour nous, comme pour tous les citoyens de notre pays, est français tout homme, toute femme de nationalité française. La France n'est pas un Etat multinational : c'est un pays, une nation, un peuple, fruits d'une déjà longue histoire. Toute tentative – opérant sur des critères hasardeux dont la frontière avec le racisme est imprécise – visant à définir comme non « purement » *français tels ou tels membres de la Communauté française, est une offense à la conscience nationale. Personne, ici, ne peut l'accepter, et notre Parti moins que tout autre. »*

Cette polémique entre communistes français et soviétiques sur la question des nationalités n'est pas nouvelle. En 1978 déjà, *l'Humanité* avait critiqué l'appréciation *« fantaisiste »* et *« inadmissible »* que l'encyclopédie soviétique portait sur la population française distinguée entre *« autochtones »* et *« minorités nationales »*. Faut-il rappeler qu'en URSS, État multinational, on a toujours distingué entre la « citoyenneté » (soviétique) de chacun et la « nationalité » (russe, ukrainienne, géorgienne, juive, etc.), ces deux mentions figurant à part sur le passeport intérieur ?

M. Marchais proteste à nouveau contre l'extension d'un tel système à la France, mais il donne cette fois à sa démarche un caractère spectaculaire. Ce message qu'il a jugé bon de signer personnellement remplace en quelque sorte le télégramme de félicitation qu'il n'a pas envoyé à M. Tchernenko à l'occasion de son élection à la tête du PC soviétique (*le Monde* du 22 février).

Il fait suite à une série d'autres manifestations de mauvaise humeur ces dernières semaines, notamment la condamnation de l'envoi d'une délégation de Moscou au congrès du PC espagnol scissionniste, la demande de réhabilitation de Khrouchtchev formulée en public à FR 3 le 20 janvier, enfin la mention très appuyée, dans l'hommage rendu à Andropov par M. Marchais, du désir de l'ancien dirigeant de l'URSS d'*« encourager les réformes sociales, économiques, démocratiques correspondant aux évolutions de la société soviétique »*. Le moins qu'on puisse dire est que les dirigeants du PCF ne paraissent pas trouver ces qualités dans la personne et l'attitude de M. Tchernenko. – M. T.

Le Monde

société

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

M. Savary tient son cap

La polémique déclenchée à la suite des propos de M. Lionel Jospin sur l'attitude à adopter dans la querelle scolaire semble n'avoir pas franchi les murs du *ministère* de l'éducation nationale. Depuis le 24 janvier, les *négociations* entamées avec les seuls représentants de l'enseignement privé ont lieu à un rythme soutenu et dans une ambiance que les différents interlocuteurs s'accordent à juger sereine et agréable. Ces négociations sont même sur le point de s'achever. M. Alain Savary, conformément au calendrier qu'il s'était fixé, présentera ses conclusions la semaine prochaine au gouvernement, qui décidera, alors, de la suite du processus.

Y aura-t-il un projet de loi global sur l'ensemble des propositions en débat ou seulement sur les moins controversées d'entre elles ? Un compromis entre ces deux cas de figure est-il encore possible ? Le gouvernement renoncera-t-il totalement à traiter ce dossier ? Rien pour l'instant n'est arrêté, dit-on au ministère.

L'enseignement catholique a intérêt à ce que les négociations aboutissent, dans la mesure où le gouvernement socialiste met dans la balance une amélioration de la situation financière des établissements. C'est-à-dire, en définitive, une augmentation de l'aide de l'Etat aux établissements privés où les familles resteront libres d'inscrire leurs enfants. Mieux, une extension de la liberté de choix de l'établissement dans l'enseignement public est à l'étude dans plusieurs académies.

Le virage proposé par le premier secrétaire du Parti socialiste n'a pas encore été suivi de décisions gouvernementales. Des problèmes concrets restent, pour le ministre, à régler dans tous les cas de figure, et particulièrement celui de l'application à tout le système éducatif – public et privé – *de la loi de décentralisation.*

Depuis qu'il s'est attaqué à cette mission délicate de réduction du *« dualisme scolaire »*, ce n'est pas la première fois que M. Savary se trouve confronté à une telle secousse. Les manifestations organisées au début de l'hiver par le Comité national d'action laïque, avec la participation des partis de gauche et donc du PS, le pressaient d'aller plus vite, plus loin dans la voie *« du développement, de la transformation et de l'unification laïque du système éducatif »*.

Auparavant, les délégués au congrès du Parti socialiste lui avaient crié leur irritation face à son souci de convaincre les représentants de l'école privée. M. Jospin lui-même l'avait mis en garde contre le risque de *« perdre les* [leurs] *en chemin »*. Et le 7 décembre le premier ministre annonçait – pour démentir une semaine plus tard – que le ministre de l'éducation nationale avait *« retiré son texte »*, et que le gouvernement prendrait ses responsabilités.

Dans la tourmente, le ministre de l'éducation nationale a suivi son cap, avec le soutien du président de la République, et la volonté de convaincre. Pour l'instant, il s'y tient.

CATHERINE ARDITTI.

Attente

Les réactions des laïques et des représentants de l'enseignement catholique aux derniers développements du débat sur la « guerre scolaire » traduisent une *attente. Ni les uns et ni les autres* ne peuvent se fier à quelque déclaration officielle, d'origine gouvernementale ou élyséenne, afin d'apprécier les conséquences du recul envisagé par le pouvoir dans ses projets de modification des rapports entre l'État et l'école privée (*le Monde* du 29 février).

La seule déclaration dont ils disposent est celle faite par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, selon laquelle, en substance, la gauche doit sélectionner ses objectifs prioritaires et serait mieux avisée de rassembler sur le thème de la bataille économique que de diviser sur la querelle scolaire. L'aboutissement logique de cette prise de position est clair : puisqu'il n'est pas possible de concilier les deux camps en présence, autant renoncer au projet Savary.

M. Jospin n'est ni membre du gouvernement ni porte-parole de l'Élysée. L'analyse qu'il développe lui est personnelle. On peut toutefois remarquer que le premier secrétaire du PS dit parfois tout haut ce que le président de la République, de par sa fonction, ne peut dire ou, au moins, ne peut pas dire aussi abruptement. Il convient aussi de souligner que, depuis mai 1981, aucune déclaration publique importante de M. Jospin n'a pu être placée en contradiction avec les analyses, qu'elle précédait ou suivait, du chef de l'État.

Pour sa part, M. François Mitterrand souligne, en privé, depuis plusieurs semaines, sa volonté d'apaisement, voire de réconciliation, dans l'affaire scolaire, tout en insistant sur la nécessité de prendre en compte le mépris dans lequel l'école publique a été tenue depuis longtemps. Après la déclaration de M. Jospin, on indiquait, à l'Élysée, qu'il n'était plus question de déposer un projet de loi qui ne ferait pas l'objet d'un accord, préalablement et publiquement exprimé, de la hiérarchie catholique.

La recherche, jusqu'au bout, d'un accord paraissait donc la voie choisie, démarche confirmée par l'entourage du premier ministre. On précisait à Matignon que si un tel accord n'était pas réalisé, le gouvernement mettrait son texte « au placard » et renoncerait à l'essentiel de son projet.

Les déclarations de M. Jospin ont suscité l'approbation de M. Jacques Delors. Le minitre de l'économie et des finances, interrogé par France-Inter lors de l'émission « Face au public », a indiqué : « En France, on ne s'en sort pas quand on se bat sur des grands principes. »

Que M. Alain Savary poursuive néanmoins la tâche qui lui a été confiée n'est pas anormal. Le ministre de l'éducation nationale doit remettre ses conclusions dans une dizaine de jours. Ces conclusions doivent servir de base à la décision politique qui sera prise, et publiquement exprimée, par le gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les propos de M. Jospin inquiètent les laïques

Les déclarations de M. Lionel Jospin demandant au gouvernement de faire preuve *« d'un esprit de souplesse avec suffisamment de sens politique sur ce qu'on peut faire ou ne pas faire »* (*le Monde* du 28 février) continuent de provoquer des réactions chez les défenseurs de l'école laïque. Après M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), qui évoquait l'accroissement possible du nombre des *« déçus du socialisme »*, et M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), qui parlait du risque pour la gauche de perdre ses militants les plus actifs, d'autres responsables laïques ont fait part de leur déception.

M. Jacques Pommateau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), explique qu'il n'est pas question *« pour nous d'accepter que la gauche renonce aux engagements qu'elle a pris »*. Cependant, il estime qu'il *« faut être tout à fait mesuré aujourd'hui par rapport aux déclarations de M. Jospin. Nous avons le temps de voir de quoi il s'agit exactement, mais cette attitude ne saurait être considérée comme un manque de fermeté sur le fond »*.

Au Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC), les responsables affirment que *« la politique ne saurait consister pour la gauche à céder à la droite en se reniant »*. Selon le secrétaire général du SNI, *« si la gauche devait nous trahir, nous ne saurions l'accepter sans réagir vigoureusement »*. M. André Laignel, président du groupe d'étude sur la laïcité à l'Assemblée nationale (PS, Indre), estime qu'il ne peut être *« que d'accord »* avec M. Jospin, même s'il pense que *« les hommes et les femmes de gauche ne pourraient comprendre que la laïcité soit mise au rancart »*.

Enfin, les responsables du CNAL, qui refusent de faire un amalgame entre le gouvernement et les formations politiques, ont décidé de rencontrer dans les plus brefs délais les dirigeants du Parti socialiste.

L'archevêque de Paris prendra la parole à la manifestation de Versailles

La manifestation, prévue le dimanche 4 mars, à Versailles, pour *« sauver la liberté de l'enseignement qui est gravement menacée »* ressemble à une gigantesque entreprise. Objectif affirmé : *« Accueillir au moins deux cent cinquante mille participants et peut-être jusqu'à cinq cent mille. »*

Depuis le 23 janvier, un comité composé de sept membres s'est associé une centaine de personnes et a mis en place dix-huit commissions. Trois millions d'exemplaires de tracts et quatre cent mille affiches ont été imprimés.

Des orateurs prendront la parole à 17 heures à la tribune vers laquelle les cortèges auront convergé, après un parcours de quatre kilomètres ; outre un représentant régional des parents d'élèves et un des enseignants, seuls s'exprimeront le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, au nom des évêques de la région, le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, et M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL).

Pour canaliser les manifestants, qui partiront vers 14 heures de quatre points différents pour se regrouper place d'Armes face au château et remonter l'avenue de Paris – *« la plus large avenue du monde »* au dire des organisateurs, – un service d'ordre de trois mille six cents personnes (soit six fois plus que pour la manifestation de Rennes le 18 février) a été prévu. Une antenne médicale composée de cent médecins, cent vingt secouristes et dix ambulances sera mise en place.

Pour la seule Ile-de-France, deux mille cinq cents cars et cent vingt trains arrivant au rythme d'un toutes les cinq minutes dans chacune des trois gares versaillaises sont attendus.

Les organisateurs assurent que la manifestation *« s'autofinance »* grâce à la vente de badges au prix de cinq francs, minimum. Le budget atteint 1,5 million de francs. Versailles, insistent-ils, a été choisie pour des raisons de commodité pratique (trois gares, vastes espaces) au détriment de Créteil, initialement retenue.

M. Chirac sera présent

Tous les élus de la région Ile-de-France et de la Haute-Normandie ont été invités, *« qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition »*. MM. Jacques Chirac, président du RPR, et Bernard Pons, secrétaire général, font savoir qu'ils seront présents à Versailles, le premier *« en tant que maire de Paris »*, le second parce qu'il est député de Paris (17e).

CO-AUTEUR DE MANUELS DE LITTÉRATURE VENDUS A QUINZE MILLIONS D'EXEMPLAIRES

Laurent Michard est mort

Lagarde et Michard : deux noms qui resteront inséparables pour une génération d'anciens potaches. Pourtant, l'association est rompue : Laurent Michard est mort le 27 février.

Pendant plus de trente ans, les deux auteurs n'avaient cessé une collaboration, qui fit d'eux les pères des best-sellers de l'édition scolaire.

Né le 16 janvier 1915, à Avésieux (Haute-Loire), Laurent Michard tire de ses origines rurales l'ambition de permettre au plus grand nombre d'adolescents l'accès à la littérature française, éclairée par des reproductions de qualité. Lorsque après la guerre il décide avec M. André Lagarde de rédiger un manuel où se réunissent l'histoire littéraire et les plus belles pages des belles œuvres, tous deux sont professeurs au lycée de Toulouse. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres – classé premier en 1937, – Laurent Michard complète sa formation par des études de droit et de sciences politiques. Il enseigne ensuite en khâgne au lycée Henri-IV à Paris, avant de devenir, en 1966, inspecteur général de l'instruction publique.

Le premier volume des « Lagarde et Michard » consacré au Moyen Age voit le jour en 1948. Suivent le XVIe siècle en 1949, le XVIIe siècle en 1951, le XVIIIe en 1953, puis le XIXe en 1955 et, en 1962, le XXe qui sera complètement refondu en 1973. Entre-temps, la reproduction de documents s'est ajoutée aux textes. Tous ces ouvrages sont destinés aux classes des lycées.

Dans les années 50, une autre série sera conçue pour les collèges. Peu avant l'application de la réforme Haby, la collection « Lire, écrire, parler » diffuse chacun de ses titres à centcinquante mille exemplaires. En 1977, les deux auteurs appellent de jeunes enseignants à la rescousse et créent la collection « Lire, observer, s'exprimer » pour les collèges. Le manuel de troisième se vend à deux cent quatre-vingt mille exemplaires.

Au total, le *Lagarde et Michard* aura été diffusé à quelques quinze millions d'exemplaires. Les frères Bordas ont su faire preuve de flair en misant sur le duo, capable d'imaginer des ouvrages modernes, vivants. Peut-être la passion de Laurent Michard pour les voyages et les romans policiers ne fut-elle pas étrangère à ce succès...

En tout cas, les tempêtes de la contestation n'ont pas renversé le monument. D'autres ouvrages aujourd'hui le concurrencent, tel le *Biet, Brighelli et Rispail* des éditions Magnard. Le *Lagarde et Michard* n'en reste pas moins un « classique » dans toute l'ambiguïté du terme. On le respecte et on le critique. Mais il a obtenu le privilège d'être devenu un nom générique. Au grenier des mémoires lycéennes, il est synonyme de « manuel de littérature ».

CHARLES VIAL.

IL Y A TRENTE ANS, L'APPEL DE L'ABBÉ PIERRE

« Mes amis, au secours... »

« Nous avons, en collaboration avec l'Armée du Salut, distribué dimanche soir six cent douze mini-repas dans les rues de Paris. Ce qui porte à plus de douze mille le nombre de « soupes » servies, à différents points de la capitale, depuis le début de notre opération, le 9 janvier » : MM. Jean-Yves Barral et Raymond Etienne, délégués d'Emmaüs-France, ont fait, au cours d'une conférence de presse, un premier bilan de cette action, qui doit s'achever le 16 mars.

Ils entouraient, à la table des orateurs, l'abbé Pierre et sa silhouette éternelle – barbe et soutane, – un peu plus blanchie seulement. On est revenu, d'un coup, trente ans en arrière, et c'est du reste pour célébrer le trentième anniversaire de l'appel du fondateur d'Emmaüs, que les délégués du mouvement avaient également organisé cette réunion de presse.

Rappelons-nous, en deux mots : l'hiver 1953-1954 est particulièrement glacial. Moins 15 °C à Paris. Deux mille personnes sont à la rue dans la capitale. La crise du logement est très aiguë, la reconstruction ayant pris du retard. En janvier 1954, un bambin, puis une femme, meurent de froid. Alors, l'abbé Pierre Grouès – peu connu à l'époque – lance, le 1er février, à la radio, un pathétique appel : *« Mes amis, au secours... »*.

Une immense, une exceptionnelle vague de solidarité – qu'on appellera l'*« insurrection de la bonté »* – déferlera sur toute la France. Des milliers de tonnes de dons en nature, des centaines de millions de francs. Le gouvernement sera, peu ou prou, contraint de suivre, et ce sera le début de la construction des cités d'urgence.

Dans la mémoire collective, cet appel du 1er février 1954 correspond à la naissance des communautés Emmaüs. C'est une « erreur historique », comme l'abbé Pierre l'a rappelé, une fois de plus, lundi. La première communauté a vu le jour en novembre 1949, et *« rien n'aurait été possible en 1954 »*, insiste son fondateur, s'il n'y avait déjà eu, lors de cet appel, quelque deux cents « chiffonniers », dont 20 % de femmes, épaulant jour et nuit l'abbé Pierre.

Aujourd'hui, Emmaüs compte soixante-cinq communautés en France, groupant environ deux mille trois cents personnes. Emmaüs est devenu un mouvement international, structuré sur le mode fédératif, fort en 1983 de cent quarante-huit associations membres, dans vingt-quatre pays.

Il y a trente ans, le problème le plus crucial, en France et surtout dans la région parisienne, c'était le logement. En 1984, ont souligné MM. Barral et Etienne, c'est la faim, encore que la France compterait, selon eux, une multitude d'« errants », dont huit mille à Paris. Une faim physiologique : des catégories de « nouveaux pauvres » (jeunes sans emploi, chômeurs « âgés », femmes seules, etc.) se pressent, parfois en costume-cravate, autour des deux camionnettes parisiennes d'Emmaüs pour un bol de soupe chaude. Phénomène, qui avait disparu – clochards exceptés – il y a dix ans. Une faim morale : *« La plus grande souffrance, c'est d'avoir le sentiment de ne plus compter pour personne. »*

« Accueil, travail service »

C'est pourquoi le dialogue s'engage autour des cantines ambulantes, c'est pourquoi les communautés Emmaüs sont des *« communautés d'accueil et de travail au service des autres »*. L'accueil : il a lieu sans distinction d'âge, de sexe, de formation, d'opinion politique ou religieuse. Pour entrer dans une communauté, il « suffit » d'être animé par la volonté de travailler et de partager. Hélas ! Les communautés sont obligées, à l'heure actuelle, de refuser du monde, faute de place et de moyens. Là aussi, il y a des « listes d'attente ». Et les responsables d'Emmaüs déplorent l'insuffisance des centres d'hébergement en France.

Le travail : les activités des compagnons d'Emmaüs sont connues. Essentiellement, la récupération de matières premières, et parfois leur traitement. En 1983 : 3 000 tonnes de ferraille, 2 100 tonnes de fonte, 1 200 tonnes de métaux non ferreux, 15 000 tonnes de papier-carton, 5 000 tonnes de textile, 1 300 tonnes de verre, 150 tonnes de plume.

Le service des autres, *« le service premier des plus souffrants »*, selon l'expression de l'abbé Pierre : chaque membre d'une communauté travaille plus qu'il n'est nécessaire pour lui-même, afin de donner une partie du produit de son travail. M. Barral indique : *« Si les deux mille trois cents compagnons et compagnes d'Emmaüs devaient être pris en charge par l'Etat (auquel nous ne demandons rien, mais tous les dons sont acceptés...), il en coûterait 500 000 F par jour à la collectivité. En 1982, l'ensemble des groupes (1) ont distribué près de 10 millions de francs en France et dans le tiers-monde. »*

Emmaüs, conclut l'abbé Pierre, *« c'est quelque chose de merveilleux, fait par des gens ordinaires »*. Un regard nouveau porté sur la pauvreté : la dignité, avant la charité. Le public – et peut-être, qui sait, les pouvoirs publics – aura l'occasion de s'en rendre compte le samedi 3 mars : Emmaüs organise ce jour-là, une opération « portes ouvertes », dans ses soixante-cinq communautés françaises.

MICHEL CASTAING.

(1) On peut également contacter l'Union des amis et compagnons d'Emmaüs (même adresse qu'Emmaüs international) et l'Union centrale des associations communautaires d'Emmaüs, 32, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : (1) 236-06-99.

★ *Emmaüs France*, 7, Ile de la Loge, 78380 Bougival. Tél. : (3) 918-39-30.

★ *Emmaüs international*, 2 *bis*, avenue de la Liberté, 94220 Charenton-le-Pont. Tél. : (1) 893-29-50.

Correspondance : B.P. 41 94222 Charenton Cedex.

SPORTS

LES OBSÈQUES DE ROGER COUDERC

(De notre correspondant.)

Auch. – Deux ministres, Mme Edwige Avice pour les sports et M. Georges Fillioud pour la communication, le président de la Fédération de rugby, M. Albert Ferrasse, l'homme de terrain de l'équipe de France, Jacques Fouroux, des internationaux d'hier et d'aujourd'hui comme Walter Spanghero ou Jean-Pierre Rives, de nombreux journalistes ou animateurs de la presse écrite et de la télévision, Pierre Albaladejo qui fut son compagnon de micro, étaient venus, mardi 28 février à Mauvezin, village de mille quatre cent cinquante habitants dans le Gers, aux obsèques de Roger Couderc.

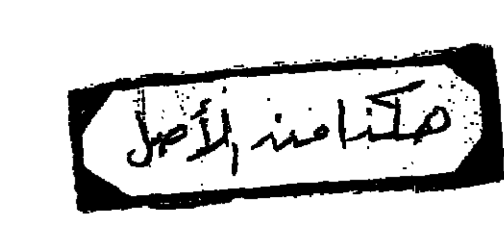
● *Première surprise au Masters féminin de tennis.* – Le Masters féminin de tennis, qui réunit les seize premières joueuses du Grand Prix 1983 au Madison Square Garden de New-York, a débuté mardi 28 février par une surprise : l'élimination de la Britannique Jo Durie (tête de série numéro 5) par la Tchécoslovaque Helena Sukova, 7-6 (13-11), 7-6 (7-5). Les Américaines Martina Navratilova et Pam Shriver se sont qualifiées sans difficulté en battant respectivement la Roumaine Virginia Ruzici 6-3, 6-1 et l'Australienne Wendy Turnbull 6-4, 6-4.

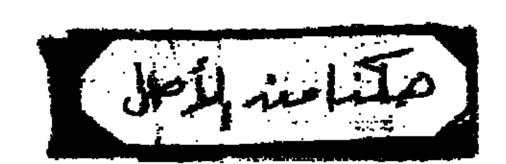
FOOTBALL

DÉROUTE DES ESPOIRS FRANÇAIS CONTRE LES ANGLAIS

Les espoirs anglais ont mis en déroute leurs homologues français, écrasés par 6 buts à 1, mardi 28 février, à Sheffield, en match aller des quarts de finale du championnat d'Europe. Les Français avaient pourtant ouvert le score par Philippe Anziani, avant de concéder six buts dont quatre de l'attaquant de Portsmouth, Mark Hateley. *« On s'est fait manger tout cru, à la sauce anglaise. Ils étaient supérieurs à nous dans tous les compartiments du jeu »*, a reconnu Marc Bourrier, l'entraîneur français.

● *Sélection française pour les championnats du monde de cross-country.* – A l'exception de Francis Gonzalez, forfait et remplacé par Jacky Boxberger, la sélection française pour les championnats du monde de cross-country, programmés le 25 mars à New-York, réunira les meilleurs coureurs du championnat de France disputé le week-end dernier au Touquet : Pierre Levisse, Thierry Watrice, Dominique Chauvelier, Philippe Legrand, Didier Bernard, Jean-Louis Prianon, Pascal Debacker, Alex Gonzalez et Jacky Boxberger.





EN BREF

Le professeur Minkowski condamné pour diffamation

Nancy. — Le tribunal correctionnel de Nancy a condamné, le 28 février, le professeur Alexandre Minkowski à 2000 francs d'amende avec sursis et un franc de dommages et intérêts pour « *diffamation* » envers le professeur Marcel Ribon, chef du service des accouchements à la maternité de Nancy. Le 23 juin 1983 (*le Monde* du 24 juin 1983), le professeur Minkowski avait déclaré à la sortie de l'audience, au micro d'Europe 1 : « *Dans la Meurthe-et-Moselle, qui est un département lanterne rouge en matière d'avortements, le professeur d'obstétrique, consultant d'obstétrique, s'est vanté sur la place publique d'interdire l'IVG dans sa propre maternité, ce qui est un scandale, et, en même temps, de briser la carrière de toute personne (...) qui participerait à une IVG. C'est un petit tyran de province, qui se permet n'importe quoi.* »

Bien que son nom n'ait pas été prononcé, le professeur Ribon avait poursuivi son homologue. Dans son jugement, le tribunal a estimé que les propos concernant l'interdiction de l'avortement à la maternité de Nancy avaient bien été prononcés par le professeur Ribon. En revanche, le tribunal n'a noté aucun élément permettant de confirmer que ce même professeur s'était comporté « *comme un petit tyran de province* ». — *(Corresp.)*

● *Catastrophe évitée à l'aéroport Kennedy de New-York.* — Un avion DC-10, avec cent soixante-dix-sept occupants, de la compagnie scandinave SAS a quitté la piste à l'atterrissage, mardi 28 février, sur l'aéroport Kennedy à New-York et il a terminé sa course dans une étendue d'eau bordant les pistes. On compte douze blessés, dont deux ont dû être hospitalisés pour troubles cardiaques. Le DC-10 aurait glissé sur la surface mouillée de la piste, des pluies violentes s'étant abattues sur la région de New-York. — *(AFP.)*

M. Chiocchia est placé en garde à vue

M. Henri Chiocchia, président-directeur général de l'entreprise de travaux publics Chiocchia de Draguignan (Var), a été arrêté le 27 février à proximité de l'aéroport de Nice et placé en garde à vue. Cinq autres personnes, dont le bras droit de M. Chiocchia, avaient déjà été inculpées dans cette affaire de corruption (*le Monde* du 28 février). Selon les premiers éléments de l'enquête, trois fonctionnaires de la direction départementale de l'équipement du Var et les dirigeants de deux entreprises de travaux publics se seraient rendus des « *services mutuels* » non facturés. M. Chiocchia entretenait des relations étroites avec des élus socialistes du département et participait au financement des campagnes électorales locales.

Vidéocassettes : un « pirate » condamné

Alors que de multiples procédures sont en voie de règlement concernant le « piratage » par le truchement de vidéocassettes de films ou de vidéocassettes du commerce, la trente et unième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Léonnet, a condamné pour contrefaçon, le 28 février, M. Christian Florit, quarante-trois ans, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende, et sa femme, Marie-Louise, trente-sept ans, à six mois d'emprisonnement avec sursis (peine amnistiable) et 6 000 francs d'amende.

Les différentes associations et sociétés parties civiles ont obtenu des dommages-intérêts atteignant un total voisin de 1 500 000 francs.

M. Florit avait reproduit des films sur vidéocassettes depuis 1978 dans un atelier parisien. Une perquisition avait permis aux enquêteurs d'y saisir, en 1980, mille cinq cent soixante-dix vidéocassettes enregistrées, ainsi qu'un répertoire de mille quatre titres de films.

Réservé aux adultes

Toulon. — M. Maurice Arreckx, maire (UDF) de Toulon, repart en guerre contre la pornographie. Il y a cinq ans, il avait violemment protesté contre l'affichage de certaines photos à la devanture de cinémas du centre-ville. Aujourd'hui, dans une lettre adressée au responsable d'Utopia (cinéma d'art et d'essai ouvert depuis onze mois), M. Arreckx s'en prend tout particulièrement à une illustration figurant dans le programme de cette salle diffusé en ville par de jeunes cinéphiles : « *Plusieurs associations m'ont fait part de leur inquiétude et même de leur indignation devant certaines publications qui sont distribuées à l'extérieur de votre cinéma. Certaines d'entre elles contiennent des photos à caractère pornographique et sont pourtant laissées à disposition de tous, mineurs compris.* »

M. Arreckx précise qu'il n'est pas « *pour l'interdiction de ces publications* », mais recommande que « *ce programme ne soit distribué qu'aux adultes* ».

Les responsables d'Utopia s'étonnent : l'objet du délit est un collage photographique de Raymond Borde, illustrant un texte d'André Breton intitulé Féminité. Ce collage figurait en bonne place dans le catalogue du festival annuel du livre organisé par la ville de Nice et patronné... par l'éducation nationale. — *(Corresp.)*

● *Arrestation du meurtrier d'un policier.* — L'un des meurtriers du sous-brigadier Joseph Garcia, quarante-trois ans, tué le 12 janvier à Forbach (Moselle) au cours d'un accident provoqué par des malfaiteurs qui s'apprêtaient à voler dans un grand magasin, a été arrêté le 27 janvier par les policiers de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Il s'agit de Denis Clevelot, vingt-trois ans, recherché depuis cette date par le parquet de Sarreguemines (Moselle) pour homicide volontaire. Clevelot a été arrêté au moment où il tentait de s'emparer d'une voiture.

M. Jacques Poly président du GERDAT

M. Jacques Poly a été élu, le lundi 27 février, président du Groupement d'études et de recherches pour l'agronomie tropicale (GERDAT) en remplacement de M. Hubert Dubois, nommé ambassadeur en Hongrie. M. Poly reste toutefois président-directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

[Né le 23 mars 1927 à Chapelle-Voland (Jura), M. Jacques Poly est ingénieur agronome, licencié ès sciences. Il a fait toute sa carrière à l'Institut national de la recherche agronomique, où il est entré en 1948. Il a été conseiller technique, de 1966 à 1968, au cabinet de M. Edgar Faure, ministre de l'agriculture, et de 1969 à 1971, à celui de M. Duhamel. Directeur général adjoint de l'INRA en 1972, il en est nommé en 1978 directeur général, puis président-directeur général après la réforme de cet organisme en 1980.]

Les revendications des étudiants juifs

L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) (1) a récemment renouvelé ses instances nationales. Cette organisation affirme que le nombre de ses adhérents a augmenté et qu'elle regroupe quelques milliers de membres dans des sections à Paris, Strasbourg, Lyon, Montpellier, Bordeaux, Nancy, Toulouse... M. Eric Ghebali, un étudiant de Paris-Dauphine, âgé de vingt-deux ans, a été réélu président de l'UEJF.

Selon M. Ghebali, « *tout doit être mis en œuvre afin de promouvoir la renaissance du mouvement juif dans les universités* ». Après une rencontre avec le ministre, au début de février, les étudiants juifs espèrent que leurs revendications (création de restaurants universitaires cacher et développement d'instituts d'études juives) vont être prises en compte.

(1) 47, rue de Chabrol, 75010 Paris, tél. : (1) 523-45-69.

Faits divers

Lettre de Lard Yao

Patrick est condamné à seize ans de prison. Il sera libre en 1996. Ils l'ont capturé un soir de Noël à l'aéroport de Bangkok. Ils l'ont enfermé à la prison de Lard Yao. Son père et sa mère étaient dans la petite maison de La Rochelle (que Patrick aime tant), à table, pour le repas de fête. Ils n'ont pas tout de suite compris. Seize années à l'attendre, la vie qui passe et la mort qui survient. Un fils unique qu'on ne reverra peut-être pas. Tout l'amour vrai, impossible soudain. Les reproches vains, les colères stupides, les caresses manquées. Et l'impatience de tout recommencer et d'être enfin heureux.

La mère devant sa machine à coudre ne songe plus qu'à ce fils lointain. Lui, le père, avec son cœur malade, lutte pour que Patrick soit libéré avant qu'il ne soit trop tard. Depuis, il a fait trois voyages en Thaïlande. Il a vu Patrick à travers les barreaux, les chaînes aux pieds. Il lui envoie de l'argent, autant qu'il peut. Il écrit au roi pour demander des grâces. Il supplie dans les bureaux des ministères. Il fréquente le monde capricieux d'une justice arbitraire et corrompue. Mais il a voulu tout savoir pour mieux mener le combat et garder la force d'embrasser son fils, libre, un jour. M. Parant a visité les prisonniers toxicomanes de Bangkok, condamnés à des dizaines d'années de prison. Ils lui ont raconté la drogue qui circule, les gardiens qu'il faut soudoyer. Le trou creusé dans la cour où l'on jette les prisonniers fautifs. Il n'a pas détourné son regard, il n'a pas lâché prise : Patrick fait du sport, Patrick a rencontré un Américain riche qui l'aide et, surtout, pour Patrick, la drogue c'est fini...

Au fil des ans, depuis 1980, les parents se sont installés dans cette absence comme dans une maladie. Ils avaient appris à mesurer l'espoir, à tempérer leurs craintes. Ils vivaient et, comme leur fils en prison, ils se refaisaient une santé pour le grand jour de sa libération. Le cauchemar s'estompait, se changeait en un rêve éveillé...

Tuberculose

Elle pleurait encore quand son mari disait : « *Je vais seul le voir, parce que c'est impossible, là-bas, pour une femme.* » Elle pleurait sans le croire, seulement parce qu'il est plus malade et plus vieux qu'elle. Ils n'ont pas d'argent : ils espéraient donc à la mesure de leurs moyens. Mais le 14 février, Patrick a écrit : « *J'ai attrapé une tuberculose pulmonaire — enfin, c'est ce que les toubibs disent, — ici, les soins coûtent cher et je me suis pas mal endetté* (...) *Enfin un bonne nouvelle : j'ai cessé de fumer.* »

Le père est informé — les voyages, les démarches, — il sait tout : « *Ils ne sont pas soignés là-bas, on les laisse mourir.* » Sa femme doucement le surveille. Ils ne sont plus assez solides tous les deux. Et trop lucides à présent. Elle le console mais elle ne peut s'empêcher de penser, le front courbé sur l'ouvrage : « *Pour qu'il arrête de fumer, il faut qu'il soit vraiment atteint.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.



SOCIÉTÉ

Sous les pavés, la banlieue

(Suite de la première page.)

Pourquoi 1989 ? *C'est une autre* manière de célébrer le bicentenaire de la Révolution, de planter, comme dit Roland Castro, des *« arbres de la liberté dans chaque commune »*, après l'abandon du projet d'Exposition universelle. C'est un choix politique en faveur de la vie quotidienne et de l'amélioration des quartiers, après l'évanouissement des rêves de fête prestigieuse. Le millésime choisi correspond aussi à une échéance électorale pour les équipes municipales.

Pourquoi « banlieues » ? Le terme, un peu vague et souvent péjoratif, est compris ici comme l'ensemble des cités qui voudraient vivre mieux, qu'elles soient anciennes et débordées par l'afflux de nouveaux citadins, ou récentes et mal équipées pour le bien-être de leurs habitants. Des communes qui dépendent d'une grande ville pour les loisirs, les commerces de qualité, la diversité et les surprises de la vie urbaine. Des villes où manque un cadre architectural cohérent, vivant, divers et harmonieux. Nul n'ignore qu'il y a, en banlieue, de vraies villes autonomes et satisfaites de leur sort ; ce sont les autres qui sont visées cette fois.

Au discours souvent confus mais généreux, fortement teinté des préoccupations soixante-huitardes de ces anciens gauchistes, émaillé de formules-choc *(« faire jouir la ville », « en finir avec l'architecture maso »...)* des animateurs de Banlieues 89, les municipalités ont répondu. On ne leur promettait pourtant pas grand-chose du côté du portefeuille. Hors les normes, cette opération l'est à plus d'un titre. Elle ne propose aucune formule de financement *automatique*, comme le faisait naguère le programme « villes moyennes ». Elle ne garantit pas l'aide de l'Etat et ne promet qu'une sollicitude appuyée, l'espoir de se faufiler avec plus de bienveillance dans les filières de l'administration : quelques milliers de subventions pour le logement locatif, par exemple, pourraient être réservées aux opérations estampillées « B 89 », mais on n'en est pas sûr. Une bonne partie des 200 millions de francs annoncés pour un fonds d'intervention pour les villes, qui remplacera (mais quand ?) le défunt Fonds d'aménagement urbain, pourrait leur être réservée, mais rien n'est décidé.



Au bord de la mer, à La Rochelle (Charente-Maritime), des HLM en voie d'abandon, transformées en village de vacances.

Qu'à cela ne tienne. Les maires et leurs architectes ont répondu : beaucoup étaient déjà sur place, et plusieurs projets émanent des animateurs de l'opération, ce qui n'est pas surprenant (ils mettent leurs idées en actes), mais pourrait heurter des esprits chagrins ou tatillons. Soixante-huit propositions ont été réunies dans un premier temps (une cinquantaine d'autres sont annoncées pour la fin mai). Quatre communes sur cinq sont dirigées par des municipalités de gauche, ce qui correspond sans doute à la réalité sociale et politique des villes de banlieue.

Imagés dans le style amusant, colorié et un peu caricatural de la bande dessinée, ces idées sortent de l'ordinaire des dossiers administratifs et ne se limitent pas à la construction de *nouveaux quartiers.*

Des exemples : un « kiosque à *musique rock » en forme de bateau* qui animerait la ZUP de Mons-*en-Barœul ; l'idée de créer un centre* de presse internationale à Roubaix, *une commune où quatre-vingts* nationalités sont représentées, dans *la filature-château fort désertée par* l'industrie au cœur de la cité du *Nord ; ou encore aménager en village* de vacances d'anciens HLM dont les *Rochelais ne veulent plus, alors qu'ils* sont en bord de mer ; transformer *une ferme en atelier*, à Allonnes (Sarthe), ou créer de vraies places, en *Seine-Saint-Denis par exemple*, au lieu de carrefours routiers sans nom et *sans qualité.*

On trouve encore le désir de *construire une gare commune pour* les banlieusards d'Epinay-sur-Seine *et de Montmagny, à la limite de deux* départements, entre des municipa*lités de « couleur différente »*. Et la volonté, un peu partout en France (La *Roche-sur-Yon, Montreuil et Arcueil*, Oullins ou Saint-Priest et Vénissieux *dans la banlieue de Lyon, Poitiers*, Bordeaux, Nancy, Bouffémont dans *le Val-d'Oise ou Billère dans les* Pyrénées-Atlantiques) de construire ou d'*aménager des quartiers mieux* équilibrés, plus harmonieux que ceux qui ont été *édifiés dans la hâte et une* certaine inconscience depuis la guerre.

Banlieues 89 est présenté par ses *animateurs comme un projet essen*tiellement culturel, un mouvement d'idées : *« On nomme les villes innommables, dont personne ne connaît le nom »*, dit Roland Castro. *« On invite les maires à dire ce qu'ils veulent, puis on essaie de les aider. » « Nous n'avons pas de magot, de trésor de guerre »*, précise Michel Cantal-Dupart.

La caution du président de la République et son intérêt personnel pour l'*entreprise* — qui devrait être relayé par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement — aideront à lever les obstacles administratifs, dans le système terriblement centralisé et personnalisé qui est encore en vigueur, en dépit de la *décentralisation. Cela suffira-t-il pour* que les exemples — soixante-huit ou *cent villes — se multiplient au point* de constituer une véritable politique urbaine ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

MÉDECINE

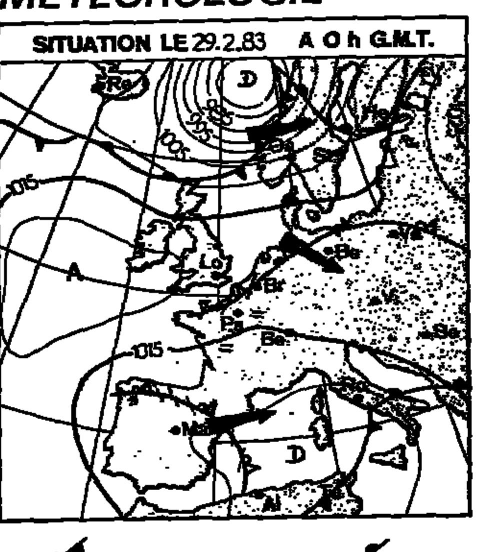
L'ONU RECOMMANDE DE CONTROLER LA VENTE DE 33 TRANQUILLISANTS

La commission des stupéfiants de l'ONU, qui vient de se réunir à Vienne, a approuvé, sur la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le « classement » de trente-trois tranquillisants. Ceux-ci ne devraient donc plus être vendus dans les pays membres que sur prescription médicale. Il s'agit de médicaments appartenant *dans leur majorité à la* famille chimique des benzodiazépines et que *l'on utilise largement* pour calmer l'angoisse, faciliter l'endormissement ou diminuer la tension nerveuse. Le Valium — dont le chiffre de vente *mondiale* est considérable — est l'exemple le plus *connu de ces substances, qui sont* déjà vendues sous prescription dans les pays *développés mais connais*sent une commercialisation anarchi*que et inconsidérée* dans les pays en développement où ils sont en vente *libre.*

Des études ont montré que l'abus des *tranquillisants peut* engendrer une dépendance réelle, semblable à celle *que provoquent* les stupéfiants. C'est, d'autre part, un trafic *dénoncé* par Interpol qui a conduit les autorités sanitaires à se rallier aux propositions de l'OMS. Elles ont demandé, en outre, que la vente d'un analgésique — la pentazocine — particulièrement dangereux sous l'angle de la toxicomanie, soit plus strictement contrôlée.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 1.3.84 DÉBUT DE MATINÉE

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 février à 0 heure et le jeudi 1er mars à 24 heures.

Des masses d'air moins humide seront advectées dans un champ de pression en hausse. Les perturbations qui viennent de l'Espagne n'intéresseront le Sud du pays que par leur bordure septentrionale peu active.

Jeudi : des régions méditerranéennes aux Alpes, le temps sera *très nuageux* en matinée ; il neigera un peu en montagne et il pleuvra sur le littoral. Ce mauvais temps se décalera vers l'Est et se limitera en soirée à la Corse et à la Côte d'Azur.

Sur les autres régions, beaucoup de nuages également en début de journée ; des brouillards souvent givrants se formeront en fin de nuit notamment sur l'Aquitaine et le Nord-Est. En cours de journée, des éclaircies se développeront un peu partout et devraient être particulièrement belles des Pays de la Loire et des Charentes au Centre et à l'Alsace. Sauf sur les régions méditerranéennes où le minimun sera voisin de 3 degrés, il fera froid au lever du jour. Les gelées atteindront — 4 degrés sur le Nord-Est. Les températures diurnes, en hausse par rapport aux jours derniers, atteindront 4 degrés à 12 degrés du nord au sud du pays.

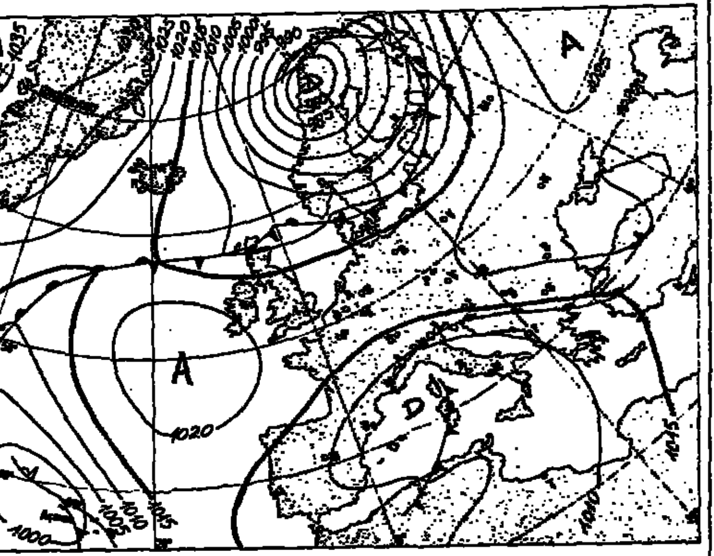
La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était*, à Paris, le 28 février, à 8 heures, de 1 015,7 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 février ; le second le minimum de la nuit du 28 février au 29 février) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 8 et — 3 ; Bourges, 5 et 1 ; Brest, 6 et 3 ; Caen, 5 et 3 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 10 et — 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et 0 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille-Marignane, 10 et 5 ; Nancy, 1 et 0 ; Nantes, 7 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 9 ; Paris-Montsouris, 4 et 2 ; Paris-Orly, 4 et 2 ; Pau, 9 et 1 ; Perpignan, 9 et 3 ; Rennes, 6 et 3 ; Strasbourg, 3 et — 1 ; Tours, 5 et 2 ; Toulouse, 8 et — 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 degrés ; Amsterdam, 4 et — 1 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 7 et — 4 ; Bonn, 5 et — 5 ; Bruxelles, 4 et 0 ; îles Canaries, 19 et 12 ; Copenhague, 0 et 0 ; Dakar, 23 et 19 ; Djerba, 25 et 17 ; Genève, 3 et — 1 ; Jérusalem, 17 et 9 ; Lisbonne, 13 et 4 ; Londres, 5 et 3 ; Luxembourg, 1 et — 2 ; Madrid, 3 et 0 ; Moscou, — 6 et — 12 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 4 et 2 ; Palma-de-Majorque, 14 et 9 ; Rome, 12 et 8 ; Stockholm, — 1 et — 3 ; Tozeur, 26 et 20 ; Tunis, 23 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 1er MARS 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3657

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III							■		
IV		■			■	■			
V									■
VI							■		
VII			■						
VIII									
IX						■			
X	■	■	■		■				
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Le flou artistique. Pas encore rentré. — II. Impayables mais pas drôles du tout. — III. Mettre de l'huile sur le feu. Symbole chimique. — IV. Prise d'air. Sa balle n'est jamais perdue. — V. En proie à *toutes* les tentations humaines. — VI. On la tire du lit pour la faire *dormir* dans l'armoire. Réduction fiscale. — VII. Suivi à la lettre. Rend donc en ayant bien digéré. — VIII. Empêcher la circulation ou la remise en circulation. — IX. Petite nature. Ne craint pas le gâchis. — X. A donc une grande faiblesse. — XI. Portense de lunette.

VERTICALEMENT

1. Façon primaire. — 2. Bien entendu. Fait marcher le militaire et tituber le civil. — 3. S'expose à certains avatars. Quelque chose de lisible. — 4. A donc été sermonnée. — 5. Fait danser ses amoureux. Point culminant. — 6. Forme d'avoir. Rivière d'Afrique centrale. Pris en faute. — 7. Code postal. Elle a du génie. — 8. Appareil de refroidissement par air. — 9. Commune. Bourgeon de plante.

Solution du problème n° 3656

Horizontalement

I. Champagne. — II. Humour. Un. — III. Aridité. — IV. ML. Es. Lia. — V. Bec. Alibi. — VI. Rua. Titis. — VII. Iritis. SS. — VIII. Suées. — IX. Raser. Air. — X. Emeu. Mir. — XI. Se. Reines.

Verticalement

1. Chambrières. — 2. Hurleur. Ame. — 3. Ami. Caisse. — 4. Mode. Tueur. — 5. Puisatier. — 6. Art. Lise. Mi. — 7. Elit. Sain. — 8. Nu. Ibis. Ire. — 9. Encaisser.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 février 1984 :

DES DÉCRETS

● Relevant le montant maximal de la rente des anciens combattants et victimes de guerre et des anciens militaires titulaires du titre de reconnaissance de la nation ou de la carte du combattant.

● Portant statut particulier du corps des architectes des bâtiments de France.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 MARS

« Le musée Victor-Hugo », 14 h 30, 6, place des Vosges, Mme Allaz.

« Hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Bouquet des Chaux.

« Crypte de Notre-Dame », 15 heures, parvis, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Mouffetard », 14 h 30, façade de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCE

20 h 15 : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld : « George Sand ».

ENSEIGNEMENT

LES JOURNAUX AU SECOURS DE L'HISTOIRE. — Trente-sept journaux nationaux publient un recueil des principaux articles et éditoriaux consacrés à l'enseignement de l'histoire et parus en 1983. Numéro spécial de 20 pages. Supplément du no 1 de la *Lettre du CIPE*, janvier 1983, 20 F. Gratuit pour les abonnés. Abonnement : 160 F par an (12 numéros) ; le numéro 15 F.

★ *La Lettre du CIPE*, 235, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

GÉNÉRATIONS

AIDER A VIEILLIR. — L'université de Paris-XII propose aux person*nels en rapport avec des per*sonnes âgées un séminaire sur « la *vie quotidienne de la personne âgée »* : sa relation modifiée au temps, à l'argent, à l'espace, aux objets, à la nourriture, au corps. Les 26, 27 et 28 mars à Paris.

★ Université Paris-XII, formation continue, avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil CEDEX. Tél. : 898-91-44, poste 24-83.

AU SOMMAIRE DES REVUES

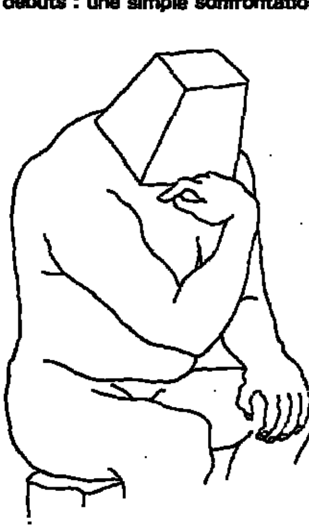
Républiques - Bastilles

Renvoyons à *la Revue des Deux-Mondes* pour le texte de Bernard Chenot sur les idées politiques de Platon. *Publié par les* soins de l'Institut (plaquette hors commerce) et objet de notre derniers « Vues et Revues » (« Idées », *17 février), c'est par la Revue des Sciences morales et politiques qu'il devait, croyions-nous,* être repris. Il nous a valu nombre *d'appels téléphoniques, de jeunes* lecteurs notamment, ce qui peut *étonner sur un tel sujet. Il est vrai* que Bernard Chenot, avec non *moins d'humour que de science*, montre à quel pont la Cité idéale *de Platon ressemble à la métro*pole du socialisme non réel. Pour*tant, une différence* capitale : Platon, à qui on ne peut tout *demander, ignorait* Marx. Et par conséquent, que son émule *n'aurait pu échapper à ces clini*ques sociales *rééducatives* que lui, Platon, *préconisait déjà*, et d'où, aujourd'hui, *« on sort guéri — ou mort »*.

Un coup de téléphone, celui-là des champs Elysées, *nous* apprend que, depuis le 18 mars 1883, l'auteur de *la République* et celui du *Capital* enregistrent pour les ombres un dialogue éternel. (Février. 256 pages. 25 F).

— *L'Alternative*, revue authentiquement de gauche, avait été la première, avec *le Scarabée international*, à présenter le dessinateur soviétique Viatcheslav Syssoiev, qui, pendant quatre années, du fond de son repaire, commit impunément le crime que dans les sociétés perverties perpètrent quotidiennement, au grand jour, les Plantu, Siné, Sim, Tim, toute une bande. Enfin débusqué, le fou fut convenablement traité. *D'où* le titre du livre qui, passé entre les barreaux, se *publie par ici : Silence, Hôpital !* (Scarabée et Cie, édit. 21, rue Drouot, 9e). A *l'occasion de sa* sortie s'ouvre une exposition de l'humoriste enfermé (1er mars « Bibliophile Jacob » 11, rue Jacob). Motifs : « menées antisoviétiques », et : « n'a aucun talent ». Sur le second, *l'Alternative* avait aussitôt témoigné en publiant un ensemble de dessins du traître. On en trouvera de nouveaux dans le dernier numéro, où *sont réunis d'autres témoignages* sur la résistance civile et les contestataires de la nouvelle génération, en URSS et dans le « glacis ». (Février. 38 F. Maspero, édit. 1, place Paul-Painlevé, 5e).

— Avec Rose Prudence, voilà *que rajeunit* ce bon vieux « Sexisme ordinaire » des *Temps modernes* (février). *Comme en ses* débuts : une simple sonfrontation



Dessin de SYSSOIEV

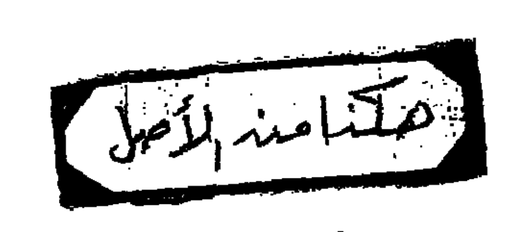
de textes qui parlent presque tout seuls. Le premier, du printemps *1953*, sur la Journée internationale des femmes. Elle fut changée en un cortège de pleureuses : trois jours avant était survenue *l'impensable* mort de l'éternel Père. Rose a découpé ceci dans un journal trempé de larmes. *« Quelle meilleure manière pour les Françaises de rendre hommage à Staline, de lui dire leur affection, que de réaliser la plus grande Journée internationale des femmes qu'on ait jamais vue ? C'est avec la pensée de Staline dans la tête, dans le cœur, que les femmes, avec une ardeur multipliée par le chagrin, préparent le 8 mars afin de lutter, à l'image de Staline* (sic), *comme il a fait chaque jour de sa vie, pour le bonheur et la paix. »*

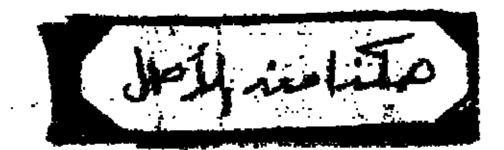
Imprudente Rose Prudence ! Si on se mettait à écouter avec elle *« tout ce qu'on a pu raconter d'absurdités »* (comme disait à Sartre Aron, qui parlait un langage châtié) depuis trente ans, il ne resterait plus grand monde à prendre au sérieux.

« D'amour et de raison » : voilà qui nous change. C'est le titre du dernier des nouveaux *Cahiers du GRIF* (hiver 1983-1984. 45 F. 171, rue Saint-Jacques, 75005 Paris). Ils avaient fait retraite à l'étape, après une longue marche. Renouvellement d'une prise de conscience que Françoise Collin exprime lucidement et sereinement. Faisant bloc, les insurgés avaient cru que, toutes semblables, les femmes formaient un monde total, et qui eût risqué d'être totalitaire. Elles ont fini par s'apercevoir qu'elles ne sont pas moins différentes entre elles que les hommes et que les hommes d'elles. Avec cette différence supplémentaire que, dans leur République faite par eux, pour eux, ces hommes différents ont réduit ces femmes différentes à la même condition de dominées, d'exclues, d'embastillées. Fussent-elles, d'ailleurs, couvertes de fleurs et parfois de couronnes.

Comment inventer entre elles un nouveau « lien », tout en restant « déliées » ? Telle est la question posée et débattue dans ce cahier. La dernière d'une belle suite de photographies, et la seule où figure un homme (de bronze, il est vrai), reproduit l'une des admirables sculptures de Camille Claudel, qui *sont comme* symétriques du *Baiser* de Rodin. Autant que le destin tragiquement symbolique d'une femme de génie, voilà qu'avec cette seule image l'art introduit par surprise celui qui n'était pas invité : cet autre lien, on ne peut plus hétérosexuel, d'amour et de déraison.

YVES FLORENNE.

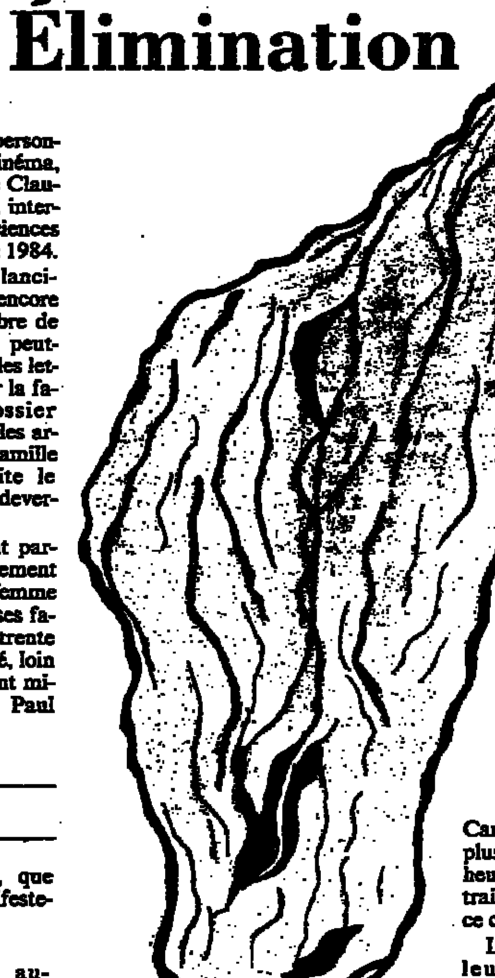




Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

EXPOSITION CAMILLE CLAUDEL AU MUSÉE RODIN



Élimination d'une femme

LE musée Rodin présente une exposition de sculptures de Camille Claudel, née en 1864, trois ans et demi avant son frère Paul, morte (peut-être de froid et de sous-nutrition) en 1943 à l'asile psychiatrique de Montdevergues, près de Villeneuve-lès-Avignon, où elle était internée depuis trente ans.

Des visiteurs nombreux viennent méditer devant ces sculptures, dont quelques-unes sont parmi les plus belles, les plus fortes, qui aient été faites à ce tournant du siècle (les chefs-d'œuvre de Camille Claudel s'échelonnent surtout de 1888 à 1907). Mais le regain d'attention que connaît aujourd'hui Camille Claudel est déterminé aussi par des choses qui ne sont pas l'art de la sculpture lui-même.

Si une pièce de théâtre, plusieurs livres, d'importants articles, des expositions en province et à Paris, sont à présent consacrés à Camille Claudel, si des actrices renommées se proposent pour interpréter le personnage de cette femme au cinéma, c'est que l'histoire de Camille Claudel, les événements de sa vie, interrogent instamment les consciences des femmes et des hommes, en 1984.

Questions d'autant plus lancinantes que nous ne pouvons encore avoir accès à un certain nombre de documents qui apporteraient peut-être des réponses, notamment les lettres de Camille conservées par la famille Claudel, et le « dossier psychiatrique » figurant dans les archives de Ville-Evrard (où Camille Claudel fut d'abord conduite le 10 mars 1913) et de Montdevergues.

Deux hommes célèbres sont partie prenante dans l'enchaînement des faits qui ont conduit une femme à ne plus pouvoir disposer de ses facultés créatrices et à passer trente ans enfermée, contre sa volonté, loin des siens, dans un établissement misérable : Auguste Rodin et Paul Claudel.

Les violences de l'amour

Camille Claudel a dix-neuf ans lorsqu'elle rencontre Auguste Rodin, qui en a quarante-trois, et qui partage depuis bientôt vingt ans la vie de son ancien modèle, Rose Beuret.

Se noue alors un drame qui n'est pas une exception. Camille tombe folle amoureuse de Rodin, et il semble que Rodin ait passionnément aimé aussi Camille Claudel, qui a une présence bouleversante, qui irradie une grande âme, et chez qui Rodin décèle immédiatement un sculpteur de génie. Mais Rodin va refuser d'abandonner Rose Beuret (ils se marieront *en 1917, peu de temps* avant de mourir).

Travaillant dans l'intimité de Rodin, sculptant des fragments de ses œuvres (*Bourgeois de Calais, Porte de l'Enfer* entre autres), réalisant et polissant ses marbres, faisant l'amour et voyageant et lisant avec lui, Camille Claudel s'attache de plus en plus violemment à lui, et crée pour sa part des sculptures sublimes, *l'Abandon, la Valse, Clotho, l'Implorante, l'Age mûr*, par exemple, dont il faut bien admettre, envers et contre certains avis, que l'amour de Rodin y est manifestement présent.

Les papiers de famille aujourd'hui encore inaccessibles nous permettront peut-être de savoir, d'autre part, ce que fut dans ces années le rôle de Paul Claudel dans l'évolution des états de conscience de sa sœur. Il est clair en tout cas que Paul Claudel se mit à haïr Auguste Rodin, et qu'une jalousie assez intense y fut pour quelque chose. Claudel mit Camille au pinacle (il avait raison) et Rodin plus bas que terre (il avait tort). *Il est injuste de* comparer, comme le fait Paul Claudel, *l'Abandon* de Camille au *Baiser* de Rodin, – comparaison qui tourne en effet à l'avantage net de Camille : Rodin n'a pas sculpté lui-même *le Baiser*, et une autre œuvre de Rodin, *l'Eternelle Idole*, bien plus forte, et bien plus proche de *l'Abandon* de Camille, soutient mieux la confrontation. Tout donne à croire que Paul Claudel ne fit rien pour calmer, pour adoucir, l'amertume croissante de sa sœur, au contraire.

Car Camille Claudel, les années passant, admit de moins en moins la rivalité de Rose Beuret. La rancœur, la jalousie, le chagrin, la douleur, s'aggravèrent, devinrent de moins en moins supportables.

Peut-être le refus de Rodin de vivre *sans partage l'amour de Camille* n'a-t-il pas « inventé » entièrement la douleur de la jeune femme. Peut-être Camille était-elle, dans son for intérieur, encline à des états de tristesse. Il y a une chose qu'il est impossible de ne pas remarquer : c'est que les bustes, les portraits sculptés, que Rodin a faits de Camille Claudel tranchent carrément sur ses autres bustes, pas seulement parce qu'ils sont plus beaux, mais aussi parce qu'ils expriment une incroyable mélancolie – et cela dès le début, avant que Camille ait commencé de perdre l'espoir.

On comprendrait encore que *la Convalescente* et *l'Adieu*, qui datent des années dramatiques, lorsque la rupture n'était plus évitable, expriment un chagrin, une souffrance, infinis, mais comment n'être pas frappé par l'anxiété déjà affreuse que diffusent des portraits de Camille sculptés par Rodin bien plus tôt, quand leurs amours étaient heureuses, alors qu'aucun autre portrait de femme de Rodin ne présente ce caractère, bien au contraire ?

La jalousie obsessionnelle, la douleur, vont très curieusement conduire alors Camille Claudel à « sculpter autrement », à sculpter « non-Rodin ». Elle va faire des œuvres moins fortes, moins mouvementées, un peu néo-classiques, un peu plates, moins expressives. Elle va miniaturiser ses œuvres, trouvant d'ailleurs là l'occasion de créer encore de très belles choses (*la Confidence, la Vague*), mais se rapprochant aussi, parfois, d'un art plus décoratif, style « objet d'art ».

Concurremment, elle a par moments tendance à ne plus apprécier correctement les faits et gestes de Rodin, elle se croit persécutée par lui ; elle trace aussi des dessins caricaturaux, faisant de lui un faune repoussant, enchaîné par une Rose Beuret sous les traits d'une sorcière grotesque, ou bien elle les représente tous les deux, Rose Beuret et Rodin, accouplés dos à dos, comme parfois les chiens, avec cette légende : *« Ah ! ben vrai ! ce que ça tient ? »*.

Et, périodiquement, elle brise ses sculptures, fait emporter les débris.

Le 10 mars 1913, deux infirmiers pénètrent chez elle : l'ambulance est à la porte. Elle est emmenée à Ville-Evrard, et de là à Montdevergues.

Que firent les deux hommes les plus proches de Camille, Auguste Rodin et Paul Claudel ?

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'action de Paul Claudel est déconcertante. Au sujet de l'internement, il écrit : *« Il a fallu intervenir, les locataires de cette vieille maison du quai Bourbon se plaignaient. Qu'est-ce que c'était que cet appartement du rez-de-chaussée aux volets toujours fermés ? Qu'est-ce que c'était que ce personnage hagard et prudent, que l'on voyait sortir le matin seulement pour recueillir les éléments de sa misérable nourriture ? »*.

Tout de même, des *« volets fermés »* et une femme *« prudente »* qui sort le matin pour acheter son pain, y a-t-il de quoi enfermer un être, en quoi menace-t-il l'existence d'autrui, ou même l'empêche-t-il ?

Qui signa la demande d'admission à Ville-Evrard ? Nous ne savons pas. Qui eut l'idée de choisir ensuite l'asile de Montdevergues, dont Mme Anne Rivière, l'une des biographes de Camille Claudel, nous dit que, d'après la presse et les témoignages de l'époque, il était de *« notoriété publique que c'était un infâme mouroir » ?*

Jusqu'à sa mort, durant trente années, Camille Claudel, par des lettres d'un calme et d'une intelligence évidents, d'après les fragments qui sont publiés, ne cessa de décrire à son frère Paul, à ses parents, les conditions de vie affreuses de cet endroit, et de supplier qu'on l'en délivre, qu'on la ramène chez les siens. Rien n'y fit. Paul Claudel se contenta de venir la voir quelquefois.

Rodin, quant à lui, s'entremit pour faire parvenir à Camille de l'argent, et pour faire exposer ses œuvres, pour faire écrire des articles sur elle, ce qui était quelque chose, mais ne visait pas à l'essentiel : la libération. Pourtant il n'est pas possible de considérer, moins encore de dés- approuver, les actes de Rodin à partir de l'internement, parce que, malgré ses relations, ses appuis, il ne pouvait légalement rien entreprendre sans l'accord, sans l'entremise, de la famille. Or la famille ne voulait pas même entendre son nom, il était le diable, le monstre, Paul et les siens considéraient Rodin comme le seul responsable de la « maladie » de Camille.

La belle exposition du musée Rodin comprend des portraits de Rodin sculptés ou dessinés par Camille Claudel, des portraits de Camille Claudel sculptés par Rodin, des portraits de Paul Claudel sculptés par sa sœur. La plupart des chefs-d'œuvre qu'a créés Camille figurent, transposent, les phases successives de sa passion, de ses blessures, de sa souffrance, et il est frappant que la femme représentée dans la première de ces œuvres, *l'Abandon*, image de la première étreinte, de l'espérance, soit exactement la même, inclinée de la même façon, les deux bras placés dans une même attitude, que la femme de la dernière œuvre, *Niobide blessée*, mais celle-ci mourante.

MICHEL COURNOT.

★ Musée Rodin jusqu'au 11 juin.

Glenn Gould, entretiens et concerts

ON le croyait mort (*le Monde* du 6 octobre 1982), mais il a bien fallu se rendre à l'évidence : entré vivant dans la légende, Glenn Gould y mène une existence qui n'a rien à envier à la nôtre. On l'entend jouer régulièrement sur les ondes de France-Musique, et sa pensée n'a jamais été si présente que depuis la parution de ses entretiens avec Jonathan Cott et de ses écrits, réunis par Bruno Monsaingeon (1). Enfin, les colonnes Morris ont annoncé son retour et, dans les journaux, les encarts le font figurer aux côtés du guitariste Julian Bream et de Murray Perahia dans la série « Piano quatre étoiles » sans aucune allusion à son décès supposé. Il est bien question de films sur grand écran vidéo, mais de là à imaginer que les banquettes de la salle Pleyel peuvent se remplir devant une estrade vide, il y a un pas qu'on ne franchit qu'avec réticence.

Pianiste prodige, Glenn Gould (né à Toronto en 1932) fit ses débuts à quatorze ans, mais renonça à donner des concerts à partir de 1964, préférant réaliser en studio des enregistrements dont le résultat lui semblait plus digne du public que les prestations plus ou moins inspirées qu'il pouvait offrir ici et là. Seuls les esprits chagrins lui en tiendront rigueur car le disque a ses impératifs, notablement différents de ceux du concert : qu'un artiste se soucie de la qualité de ce qu'il va donner à entendre à la majorité silencieuse des mélomanes, qui, pour une raison ou une autre ne connaîtra jamais les grands interprètes qu'à travers leurs enregistrements réalisés à la sauvette, n'est pas répréhensible en soi : renoncer à se produire sur scène lèse une moindre fraction du public que de refuser tout enregistrement.

En acceptant d'être filmé convenablement, Glenn Gould a offert à des millions de téléspectateurs l'occasion de passer devant leur poste quelques bons quarts d'heure musicaux. Jusqu'ici tout est bien, mais n'a-t-on pas éprouvé que le disque, la radio et la télévision étaient de dangereux concurrents pour les concerts traditionnels ? A vrai dire les salles ne se sont pas vidées pour autant, les concerts retransmis en direct ne sont pas les moins courus ; en outre il est avéré qu'un soliste n'a jamais tant de succès que lorsqu'il exécute en public ce qu'il a gravé sur disque et que chacun pourrait savourer chez soi... On peut seulement avancer que les mélomanes ne se déplacent plus pour entendre une œuvre mais pour voir un interprète, encore que les témoignages de Berlioz laissent à penser qu'il y a un siècle et demi c'était déjà ainsi.

Le fait nouveau, en revanche, c'est qu'un organisateur de concerts propose à des amateurs de récitals de piano la projection de films déjà anciens dont, quels que soient les progrès de la haute fidélité, la partie sonore n'a qu'une lointaine ressemblance avec ce qu'on entend d'habitude sur l'estrade de la salle Pleyel. Quelle différence avec le résultat qu'on obtiendrait si Glenn Gould avait fixé ses interprétations sur les rouleaux d'un pianola dont les perforations actionnent des marteaux feutrés qui se lèvent et s'abaissent sur le clavier d'un piano de concert, comme les doigts d'un pianiste vivant ! A condition de faire venir le

PIANO PAGES IMAGES

vieux Steinway (d'avant-guerre), seul instrument auquel Gould acceptait de se confier, et de régler correctement la vitesse de déroulement, on obtiendrait quelque chose de beaucoup plus approchant.

Evidemment on ne verrait pas Gould, mais on l'entendrait mieux et son esprit puritain ne s'affligerait pas, outre-tombe, d'être livré impunément au spectacle, lui qui – jusqu'aux *sforzandi* des sonates de Mozart ! – haïssait tout ce qui pouvait relever du théâtre en musique. Mais où irait-on si les vivants devaient se conformer aux volontés des morts ? D'ailleurs, c'est bien connu, les grands artistes ne s'appartiennent pas, ils sont, pour le meilleur et pour le pire, le bien commun de leurs admirateurs. Avec le temps, si le succès des films existants vient à se relâcher, il sera sans doute possible, grâce à l'ordinateur, d'animer des plans fixes pour faire jouer à l'image de l'artiste des œuvres qu'il a enregistrées sur disque mais qu'il n'a pas filmées.

Sans aller jusque-là, il est vraisemblable qu'après la mort de Wladimir Horowitz, ses récitals filmés figureront en bonne place dans les programmes de concert, puis ceux d'Arthur Rubinstein, de Wilhelm Kempf, et, au fur et à mesure de leur disparition, de tous les chefs d'orchestre, chanteurs ou virtuoses qui font aujourd'hui courir les foules. Il faudra être bien hardi dans quelques années pour donner des concerts de son vivant. Afin de satisfaire l'oreille des mélomanes accoutumés à entendre de précieuses archives, les orchestres devront travailler le son pour s'approcher autant que possible de celui des vieilles cires et accompagneront respectueusement l'enregistrement de solistes disparus devant des auditoires fanatisés.

Tout cela semble à peine imaginable, et c'est pourtant ce qui se passe depuis l'époque où l'on s'est mis à préférer les œuvres des compositeurs morts à celles des compositeurs vivants, non seulement parce qu'elles sont plus rassurantes mais aussi parce qu'elles deviennent prétexte à des interprétations dont l'extravagance sert davantage la renommée de celui qui en est responsable que celle de l'auteur. Sans doute, dit-on, ce n'est pas la partition, mais quel pianiste !

Il y a d'ailleurs un peu de cela dans le phénomène Glenn Gould, qui fascine au moins autant pour ce qu'il bouscule, à tort ou à raison, que par ce qu'il fait objectivement mieux que quantité de pianistes. Ainsi est-ce le « Bach de Gould » qu'on vient entendre à la salle Pleyel, cousin éloigné de celui qui écrivit les *Variations Goldberg* et les jouait sans doute d'une manière qui nous semblerait terne, sur un clavecin mal emplumé.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Le second « récital » Glenn Gould aura lieu le 6 mars à la salle Pleyel. Ses *Entretiens avec Jonathan Cott, traduits et présentés par Jacques* Drillon, ont été publiés par les éditions Jean-Claude Lattès. La traduction française de l'étude de Geoffrey Payzant : *Glenn Gould, un homme du futur*, vient de paraître chez Fayard (318 p., 98 F) et vient s'ajouter au premier tome de ses écrits publiés chez le même éditeur (285 p., 98 F) sous le titre *Glenn Gould, le dernier puritain.*

Regarder l'Allemagne

Berlin, Festival du cinéma : venus de partout les films et les spectateurs se bousculent ; les idées et les images s'entrechoquent. Quelque chose du Berlin disparu parcourt la foule comospolite. Un air du temps, l'esprit grave et léger d'Europe centrale, qui a survécu aux années noires. L'événement du Festival, c'est l'hommage à Ernst Lubitsch.

A côté du Festival, les idées et les images continuent à jaillir, à se répandre. Histoire et culture. Et cabaret. Herbert von Karajan enregistre avec l'Orchestre philharmonique les symphonies de Beethoven. La Schaubühne crée deux spectacles de Tchekhov : *dos au mur*, Klaus Grüber a mis en scène une nouvelle de jeunesse, *Sur la grand-route*. Dans la grande salle neuve – la plus belle du monde peut-être, – Peter Stein présente *les Trois Sœurs*.

Pendant les années 70, la Schaubühne a été la scène la plus influente de l'Europe occidentale, y compris en Allemagne fédérale, où le cinéma étant d'abord américain, c'est le théâtre qui porte la culture nationale, où les institutions sont suffisamment riches et solides pour s'offrir le luxe d'une création de Bob Wilson. Il a déjà travaillé à Berlin et à Münich, il vient de monter à Cologne la deuxième partie de son opéra *The Civil Wars*.

En France, on regarde avec une certaine envie vers Berlin et l'Allemagne. Les artistes allemands ont envie de venir voir chez nous comment ça se passe. Luc Bondy, Hans Peter Cloos, Karge et Langhoff – qui doivent monter en France le *Prince de Hombourg* à Villeurbanne avec Gérard Desarthe et Philippe Clevenot. Kleist est dans l'époque. Claus Peymann vient à l'Odéon, avec une pièce inconnue en France : *la Bataille d'Arminius*. Il est invité par le Théâtre de l'Europe : logique.

« THE CIVIL WARS » A COLOGNE

Bob Wilson, cosmonaute de la mémoire

Venant de Tokyo, Bob Wilson travaille à la Sainte-Baume avec des acteurs français – dont Delphine Seyrig, Evelyne Didi. Il compose la suite de son opéra mondial The Civil WarS *(prologue de* Médée, Vingt mille lieues sous les mers, Marie Curie*). Le spectacle sera présenté à Los Angeles (du 3 au 9 juin), avec la totalité de l'œuvre qui comprendra également la partie romaine et la partie allemande, créée à Cologne, le 19 janvier, à laquelle a collaboré Heiner Müller et qui reste au répertoire du théâtre.*

C'est la troisième expérience allemande de Bob Wilson, après Berlin (DDD *en 1978) et Munich* (les Fenêtres d'or *en 1980). Là-bas, il profite au maximum des théâtres, de leurs possibilités techniques, et donne ses plus belles images.*



« Un arbre est plus grand quand il est abattu »

A Cologne, d'entrée, c'est la magie d'un ciel nocturne où progressivement se dessinent les contours d'un continent, d'un *nuage immobile*, d'une tortue *aux reflets* de cuivre. Deux échelles d'acier *glissent latéralement*, portant un couple de *cosmonautes en* combinaisons argentées. Se *tenant* par une main et un pied, ils ont les attitudes et les mouvement aquatiques des explorateurs de l'espace.

L'enfance

Il y a toujours, chez Bob Wilson, quelque chose *qui vient de l'enfance* et de ses *féeries*, de ses *familiarités* avec les animaux gentils des contes d'Andersen et de Walt Disney. Dans la partie franco-néerlandaise, c'étaient des ours blancs. Ici : un coq, un robot doré, une fée-fleur harnachée d'un immense crayon blanc accompagnant une petite fille et un garçon qui joue du tambour.

Jeu de la guerre, et puis la guerre. Des soldats bleus, disciplinés comme des jouets, traversent la scène, s'agenouillent, tirent, tombent. Quatre par quatre, dix fois, et le sol est recouvert par les cadavres dans un brouillard de fumigènes sanglants. Champs de bataille, campements militaires, les tentes pointues bien rangées dans le jour bleu, un soldat veille, solitaire.

Le temps

Le continent se déchire en deux parties qui, s'écartant, laissent la déchirure d'un losange. Dans le creux est assis Voltaire. Les images de l'histoire triturent les époques. Hier et aujourd'hui se côtoient. Une calèche passe, où s'alanguissent des jeunes gens élégamment vêtus de blanc. Trois générations d'une famille sont assises autour d'une longue table. L'enfant fait rebondir un ballon, que la mère, exaspérée, jette. Le grand-père rumine des souvenirs amers. Perruque poudrée, habit bleu, Frédéric de Prusse est omniprésent. Sur son cheval, sur son trône, silhouette suspendue, immobile dans la nuit, seul le visage est illuminé. Et disparaît.

La lumière

Les éclairages de *Bob Wilson* sont, comme toujours, des mirages. Des miracles de poésie et de technique. Ils défient la beauté, teignent en rouge une à une les barres d'un quadrillage, explosent en flamme blanche, et la terre se disperse en morceaux noirs qui se balancent un moment comme des feuilles carbonisées. Les perspectives tordent la vision, le cinéma s'en mêle. Dans la première partie de *The Civil WarS*, il *y avait le voyage filmé du* petit garçon au pays des géants. Ici, c'est la démesure d'un profil en gros plan sur toute la hauteur de la scène, et qui la transforme en pays lilliputien.

Le récit

L'enchaînement des tableaux suit la logique singulière de Bob Wilson et celle de Heiner Müller, dont la pensée contracte le récit par fragments. Les images se greffent tout naturellement sur le scénario discontinu. On peut imaginer que, dans la seconde partie, les séquences où sont caricaturées les *manies américanophiles* d'après la *guerre viennent de* Heiner Müller. En tout cas, on ne peut pas dire que Bob Wilson soit à l'aise dans ce type d'ironie. Non plus quand la mère de Frédéric le Grand grignote des bonbons, un petit chien dans les bras, et chante sur un playback masculin *le Roi des Aulnes*. Le spectacle tire vers le cabaret.

Les acteurs

Dès que les *acteurs « jouent »*, *ils* sortent du *« jeu » exigé par* le spectacle : cette manière d'affirmer la densité et la permanence des corps vivants dans un espace qui semble ignorer la pesanteur et arrête le temps, en déforme le déroulement – comme si la respiration se faisait à un autre rythme, dans les hauts fonds de l'océan, sur les hautes cimes où l'air est raréfié. Ce rythme, les acteurs doivent totalement l'intérioriser, comme le feraient des danseurs, leurs voix courent loin d'eux, autour de *la salle, parmi les fauteuils en haut des cintres... Ils sont des pierres dans un champ magnétique.*

Et à la fin, l'un après l'autre, ils se *placent face au public*, impassibles sauf un qui *arbore un sourire* artificiel, que l'un *après* l'autre ils copient... Et cette tension accumulée s'installe sur scène, elle demeure longtemps après que tous soient partis. Une force bizarre « au-delà du bien et du mal », un étrange message très physique qui traverse le spectateur, y laisse ses traces.

COLETTE GODARD.

L'ENSEMBLE DE BOCHUM

La bataille d'Arminius,

« *CHANT de haine plus que drame patriotique* », c'est ainsi que pendant longtemps on a défini en Allemagne la pièce de Kleist *la Bataille d'Arminius*, épopée nationaliste, échevelée, d'une grande violence, *contre l'envahisseur*, c'est-à-dire Napoléon.

Kleist s'est enthousiasmé pour la *Révolution française* et il était d'autant plus indigné de l'impérialisme *napoléonien, furieux* contre les princes allemands qui ont accueilli l'étranger à bras ouverts, comptant sur lui pour s'opposer à la volonté de domination de la Prusse et de l'Autriche. C'est cette histoire qu'il raconte à partir d'un épisode de la conquête romaine : Hermann, chef d'une tribu, joue double jeu. Apparemment, il se soumet à Auguste, latinise son nom, se fait appeler Arminius. *En réalité*, il *prépare un piège contre les Légions impériales* conduites par le général Varus. Il conclut un pacte secret avec Marbod, chef d'une autre tribu et qui veut devenir chef suprême. Arminius préfère un roi de son pays à la colonisation. Son ambition n'est pas de régner mais de faire régner la liberté, la liberté d'être Allemand.

Il n'hésite pas à mentir, à pousser sa femme dans les bras du légat de Rome, à trahir, à recommander la stratégie de la terre brûlée, à faire de la provocation, à susciter la fureur populaire en diffusant partout les exactions des soldats d'occupation. Ainsi, le corps d'une jeune fille violée que son père a achevée est coupé en quinze morceaux qui sont envoyés à quinze tribus... Propagande plus frappante encore que les images télévisées, même en direct.

A travers Arminius, Kleist exalte, au-delà de la morale, la morale de la guérilla. Les moyens ont évolué, pas les techniques. Claus Peymann voit en Arminius « Gert voss » une sorte de *Guevara : il a une tête d'intellectuel, sans âge, mal rasé. Il porte un* béret et un vieux manteau noir. Il n'a rien d'une tête brûlée, c'est un théoricien lancé dans l'action avec une obstination suicidaire.

Le rire noir de la tendresse

« Et en même temps, dit Claus Peymann, *il forme avec sa femme un couple petit-bourgeois de comédie. »* Arminius éprouve une *sorte* d'indifférence complice et indulgente envers l'ineffable Thusnelda (Kirsten Dene) que Kleist d'ailleurs n'a pas gâtée. Sa naïveté touche à la bêtise, elle est futile et cruelle. Elle est prête à se laisser séduire par le légat de Rome, mais quand elle apprend qu'il ne l'aime pas, qu'il veut tondre ses beaux cheveux et en faire don à l'impératrice Livia, elle l'enferme avec une ourse affamée. Claus Peymann traite ces péripéties démentes dans l'ironie. Thusnelda *est vue en coquette sur* le retour qui *ne comprend rien et ne veut rien comprendre à l'évolution de son* époux. Mais elle est avec lui, et leur commune tendresse qui survit à tous les coups est émouvante.

« C'est l'équilibre du rire et des larmes », dit Claus Peymann. Le spectacle commence par le rire, un rire noir dans un décor sombre : le plancher nu, quelques feuilles *mortes* et un auroch géant, trophée de chasse d'où *dégouline* un fleuve de sang.

Les princes allemands apportent des sièges pliants. Ils se réunissent pour se plaindre. Ils sont ridicules dans leurs habits rapés avec leurs hauts-de-forme et leurs casques à cornes. Le légat de Rome (Urs Hefti) est un gigolo maquillé en redingote blanche. *Le confident* d'Arminius (Hans Dieter Knebel) est un *rond-de-cuir en blouse de lustrine*.

Mais plus on s'avance dans l'action, *plus l'ambiance se fait lourde*. *Quand Arminius envoie à Marbod* son fils en gage de loyauté, le plancher recouvert d'un plastique translucide fait penser dans la nuit à un marécage livide. La scène où Arminius ordonne de couper en quinze morceaux le corps de la jeune fille violée fait basculer la représentation dans le fantastique. Eclairés par un nuage rouge, les acteurs sont des gnomes fantomatiques, silhouettes tordues qui portent des masques blancs. Les soldats romains n'ont pas de visage. Leurs traits sont dissimulés sous un tissu comme des bandelettes de momies. *Affublés* de casques, de boucliers, de lances trop grandes, ils *marchent* groupés, à petits pas comme un seul *animal* pataud. Au moment de la *bataille*, isolés au centre du plateau, toujours groupés, ils oscillent sur place lourdement, sont déplacés de côté et d'autre comme par une force, ils sont un animal aveugle pris au piège et finissent écrasés contre le portant de scène, tas de poupées molles, amas démantibulé, hérissé de casques, de boucliers, de lances, bouts de ferraille dérisoires.

ANTON TCHEKHOV A LA SCHAUBUHNE DE BERLIN

« Les trois sœurs »

EDITH CLEVER (Olga), Jutta Lampe (Macha), Corinna *Kirchhloff (Irina)*, sont les trois *sœurs dans la vieille maison orpheline où règne discrètement le portrait* du père, un homme grave et *qui regarde* au loin. Ses filles rêvent de Moscou, leur frère (Peter Simonnischef) se réfugie dans sa chambre et joue du violon.

Le décor de Karl Hermann paraphrase celui de la création tel qu'on le connaît par les photos. Il s'en inspire, l'agrandit, l'étire en oblique : il y a le salon sur trois plans, avec une rotonde vitrée, et, à l'opposé, la grande table où l'on dîne. *La chambre des filles garde la même disposition, mais les murs sont rapprochés* et il n'y a pas de fenêtres. A la fin, on est dans le jardin, devant la maison en bois dont la surface délavée s'écaille. Les frondaisons des grands arbres se rejoignent comme un dais. Dans le fond, le ciel est bleu, il est vide, c'est un paysage faux, une toile peinte.

Peter Stein a travaillé sur *la conception de Stanislavski, et dès la première image il donne ce qu'il est* convenu d'appeler l'atmosphère tchékhovienne, cette langueur qui, progressivement, dissout l'énergie et éparpille les rêves. Le frère, grand beau garçon enfantin, se laisse dominer sans résistance par sa femme (Tina Engel), créature *pulpeuse*, un *brin vulgaire. Les sœurs possèdent la* grâce *irrésistible des êtres menacés*. Les vieux serviteurs trottinent sans bruit. On fait la fête, les soldats boivent et se querellent. Verchinine (Otto Sander), bellâtre blafard, joue sur du velours, séduit sans peine. Les *officiers passent* et s'en vont. *Au-dehors, le temps bouge. Au-dedans*, il se rétracte. La *maison* devient comme la forteresse du *Désert des Tartares*, comme une chapelle funèbre éclairée par une multitude de *bougies*. Moscou n'est plus que le souvenir d'un rêve, la réalité c'est la *séparation*, la mort, le rideau de fer *qui s'abaisse à la fin du spectacle*.

Peter Stein ne se borne pas à exposer et développer les clichés *tchékhoviens*. Il y entre, il cherche *leur réalité, il les auscute comme un médecin qui étudierait les symptômes du mal pour en dégager la cause et comprendre le processus d'évolution. A travers les attitudes* velléitaires, la fébrilité, la *nostalgie*, les brusques tensions, les fractures, les courbes imprévisibles de la gaieté vers l'abattement, on suit millimètre par millimètre les détours d'une série de dégradations. On prend à la *source* les mouvements intérieurs qui *aboutissent* aux rires, aux pleurs, à la *révolte*. Mouvements provoqués par *d'infimes décalages, des petits chocs apparemment sans importance. Les* gens vivent au bord *de ce qu'ils* croient vivre.

La mise en scène, minutieusement naturaliste, *fait que pas un détail* n'échappe. L'interprétation *fait apparaître* avec évidence les contradictions, les aveuglements des personnages. On voit comment ils trébuchent, comment ils s'emberlificotent dans un malaise qui nous *semble d'autant plus* absurde qu'il *tient à des conventions*, à des empêchements aujourd'hui *dépassés*, mais suffisamment proches pour qu'on les reconnaisse. On voit avec netteté les poussées de vie, d'une amoralité vitale et même triviale, inconciliable avec la bonne éducation. On se trouve à l'intérieur des personnages, *au cœur du désarroi*, là où vivre fait *mal. On voit se former les remous sur la surface du lac.*



Tchekhov en 1888

On saisit le mécanisme des comportements, ce qu'ils doivent à une époque, *une culture, une société*, à l'histoire *particulière d'une* famille, trois sœurs, un frère, des domestiques. Et puis les autres.

Bien sûr, dans ce type de travail, la personnalité des acteurs prend une importance primordiale – leur personnalité et leur cohésion. La troupe de la Schaubühne a un jeu parfaitement cohérent. Et si Edith Clever se met un peu en retrait, Corinna Kirchhloff, Tina Engel, Peter Simonnischef, Otto Sander donnent la vigueur des forces de la vie et ses *mystères inaccessibles*, quelle que soit la *clarté du diagnostic*. Enfin, Jutta Lampe est *une fois de plus* remarquable, unique. On dirait que de rôle en rôle elle se défait d'elle-même pour renaître.

« Sur la grand-route »

LA ligne *numéro* 1 du métro berlinois *s'arrête* à la Sprée, le fleuve frontière, là où les voitures font demi-tour. On glisse sur les vaguelettes blanches de la neige qui fond. La rue est large, l'éclairage maigre. Une odeur de café et d'huile chaude annonce un bistrot plein d'hommes bruns. On est dans le Kreuzberg turc, dos au mur. C'est là, dans un cinéma fermé *depuis la guerre*, que Klaus Grüber a mis en *scène Sur la grande route*, d'après une nouvelle de Tchekhov. Un lumignon oscille devant la façade où sont punaisées des affiches, qui dans la nuit ressemblent à des graffitis. Dedans, des chaises sont alignées sur le plancher lavé. La scène est réduite au proscenium étroit *qui* avançait devant l'écran. Il n'y a *plus d'écran*. Le fond est bouché par un mur *tout troué*, du même blanc crayeux que la salle.

Sur le proscenium s'entassent des corps allongés, acteurs et mannequins enveloppés de couvertures blanches. Une infirme au regard aveugle marmonne, sa tête tombe de fatigue. Le visage peint en vert, un vieillard est assis droit. Le décor représente une auberge. Il y a une douzaine d'années, *Georgio* Strehler avait monté *les Bas Fonds*, également dans un mouroir blafard, mais ici, c'est plus serré, plus rude et derrière le mur du théâtre il y a l'autre. Et ce n'est pas Gorki, ni d'ailleurs Tchekhov. Grüber *s'est* seulement intéressé à la *situation* extrême de ces épaves échouées.

L'aubergiste, un *gaillard affalé* derrière son comptoir, se lève de temps en temps pour rallumer un morceau de bois coincé au creux d'une branche en fourche, et qui est censé éclairer le dortoir. A chaque fois que quelqu'un *ouvre* la porte, le reflet d'un éclair zèbre le *mur*. Il n'y a pas d'histoire. Les yeux au ciel – des yeux entourés de maquillage *rouge*, – un aristocrate ruiné raconte ses malheurs et l'affreuse conduite de sa *femme*. Un costaud muni d'une hache arrive, *puis* le domestique de l'aristocrate grimé en clown. Puis la femme, poupée altière aux gestes secs qui relève sa belle robe blanche pour enjamber les corps allongés. Son époux se jette à ses genoux, le bûcheron la frapperait de sa hache si on ne le retenait. C'est tout.

Les Berlinois disent que le spectacle donne avec une exactitude impitoyable l'esprit de leur ville. S'en *rendre compte quand* on passe en touriste est difficile. Il *faudrait* saisir tous les mots pour *entrer* dans une mise en scène qui encercle des fragments de texte, entrecroise des jeux stylisés, les mêle au vérisme des actions. Une chose est certaine : l'enthousiasme des spectateurs.

Il y a trois ans, Klaus Grüber a monté les *Six Personnages en quête d'auteur* à la Freie Volksbühne et les salles n'étaient pas pleines. Mais ici, le *public est différent* et le chemin pour venir fait déjà partie de l'ambiance.

Et si on y pense, c'est *que* la disposition des deux spectacles a quelque chose de commun. Pour le Pirandello, les acteurs étaient groupés sur un espace restreint, tout au bord de la scène, au bord du gouffre de la salle. Derrière eux s'étendait le néant de l'immense *plateau* vide.

Des gens sur *un* radeau entre deux espaces de nuit. Des *naufragés* sur une bande étroite, stérile, blanche comme la mort, dos au mur. C'est peut-être Berlin, c'est notre siècle. C'est le voyage de Klaus Grüber dans le cercle de l'enfer.

C. G.

A L'ODÉON

l'art de la guérilla

Avec des moyens très simples (mais une équipe technique nombreuse et efficace), Claus Peymann fait ressentir de manière physique l'enlisement de la guerre. Les chefs romains égarés dans le décor uniformément noir dérapent sur un tapis de plastique épais, luisant, qui glisse et roule sous les pas. Apparaît une femme sorcière de Macbeth, Folle de Chaillot au rire grinçant, qui prédit à Varus (Ulrich Peitgen) le retour au néant. Arminius et les princes allemands se disputent la gloire, si l'on peut dire, de porter le coup de grâce au général blessé, ensanglanté, qui se défend jusqu'au bout de sa vie avec un courage lucide qui fait défaut aux vainqueurs.

« *Kleist,* dit Peymann, *n'a pas écrit seulement une pièce patriotique de circonstance, mais une terrible métaphore sur toutes les guerres de libération. C'est ainsi que nous la jouons. Les nazis s'en sont servis, ils ont encensé Kleist ; c'est pourquoi on le redécouvre seulement depuis une quinzaine d'années avec, en particulier, plusieurs interprétations du* Prince de Hombourg. *Vilar et Gérard Philipe nous ont ouvert le chemin. Kleist a souffert de l'armée, de l'organisation de l'Etat. Il connaissait la guerre, la situation des soldats.* La Bataille d'Arminius *me fait penser au film de Margaret von Trotta :* les Années de plomb, *au regard buté de Barbara Sukowa, à son visage fermé sur le désespoir.* »

Arminius, redevenu Hermann, au centre du plateau déserté avance ; il porte un casque à pointe et brandit une épée ; sur le mur du fond, son ombre portée grandit, dessine l'emblème du guerrier germanique. Puis l'ombre disparaît. Arminius jette l'épée et le casque. Ne reste plus que l'intellectuel désabusé ; il donne un baiser distrait à sa femme, la félicite d'avoir livré le légat de Rome à l'ourse affamée, comme si elle avait cuisiné un bon petit plat. Seul, définitivement seul, il parle pour lui-même : « *Cette engeance d'assassins ne laissera le monde en paix que le jour où elle sera anéantie...* » C'est à peu près le message de Brecht dans *Arturo Ui* : « *Il est toujours vivant le ventre immonde...* »

« *Nous montrons des gens détruits par la victoire* », dit Claus Peymann. Pour arriver à ce résultat avec la pièce de Kleist il a dû pratiquer des coupures radicales et pas seulement supprimer l'amphigouri des vers – ce qui permet aux acteurs de donner l'ironie, l'angoisse, la dureté sèche. Il élimine des personnages et surtout les grands passages qui contredisent son propos. Pourtant, il n'a pas détourné la pièce. Elle contient ce que dit le spectacle, ce qu'il crie, gronde, rugit et soupire avec une force terrible.

C. G.

★ Odéon, 20 h 30 (en langue allemande).

L'institution

LE Théâtre de Bochum est un établissement d'Etat dont les subventions s'élèvent à 17 millions de DM. Il n'a pas à entretenir d'orchestre ni à monter d'œuvres lyriques, il est consacré au théâtre et c'est un des plus anciens. Il est dirigé, depuis sept ans, par Claus Peymann, dont on parle pour prendre, l'an prochain, la direction du Théâtre de Francfort.

« *Bochum,* dit-il, *est une de ces villes sans contours de la Ruhr, reliées par des autoroutes. Le bassin de la Ruhr, huit millions d'habitants, est une sorte de mégalopole comme Los Angeles, dépourvue de centre, avec des stades, des églises, des temples, des hôpitaux, quelques théâtres, des théâtres riches, prestigieux.* »

Celui de Bochum possède deux salles, une de neuf cents places, une autre de quatre cents places, et tous les espaces libres peuvent servir pour des soirées de lecture, de poèmes. « *Le programme* – dit Claus Peymann – *repose sur trois jambes :*

» *1) Les auteurs contemporains. Nous les encourageons en les payant pour écrire quel que soit le résultat. Personne ne veut travailler pour être joué dix fois et toucher seulement les droits d'auteur. Le théâtre dispose d'une troupe et d'un groupe d'auteurs, je ne veux pas séparer ces deux choses.*

» *2) Les classiques allemands, notre patrimoine. Ils sont évidemment montés dans un esprit contemporain : qu'est-ce que peuvent nous dire aujourd'hui ces textes anciens ?*

» *3) Brecht qui, en vérité, est déjà un classique. C'est-à-dire, il faut le considérer avec sérieux et nous demander ce qu'il nous apporte aujourd'hui. Il faut monter Brecht parce qu'il donne le modèle d'un projet politique au théâtre et il faut trouver la pièce au-delà de ce projet.*

» *Nous donnons des spectacles qui abordent directement les problèmes immédiats, par exemple* Notre République, *une revue avec des chansons, créée pour les avant-dernières élections et que nous présentons encore, ou bien* Peur et espoirs de la RFA *de Kroetz, une valse autour du chômage un peu à la manière de la* Ronde. *Quand on travaille dans l'art, on cherche plus ou moins à influencer le social et la politique. Beaumarchais en est l'exemple. Mais la manière directe n'est pas la seule. Le radicalisme d'un Heiner Muller ou d'un Thomas Bernhard est tout aussi politique, surtout dans une ville comme Bochum, dont il secoue la tristesse et le conformisme.* »

BERLIN CÉLÈBRE ERNST LUBITSCH

L'humour impétueux de la bourgeoisie

Le Festival de Berlin vient de montrer trente et un films du cinéaste berlinois Ernst Lubitsch. Ce fut l'événement de ces journées.

Certains hommages à un cinéaste célèbre arrivent au bon moment et au bon endroit. Honorer Ernst Lubitsch, quintessence de l'humour d'Europe centrale, l'honorer à Berlin dans sa ville natale, c'est remonter le temps sans perdre de vue le présent. C'est vérifier aussi la justesse d'un axiome cher à notre compatriote Roger Leenhardt, pour qui Alfred Hitchcock est le seul réalisateur capable de traverser les modes parce qu'il n'a jamais voulu rien prouver. Remplacez Hitchcock par Lubitsch, en qui François Truffaut reconnaît volontiers le modèle dont s'est inspiré le futur Sir Alfred, et vous aurez une bonne définition de l'inventeur de la comédie américaine.

ERNST LUBITSCH naît le 21 janvier 1892 à Berlin dans le quartier juif de l'habillement. Dès l'âge de six ans, il rêve d'être acteur, il ne pense qu'à jouer la comédie. Mais la comédie, il l'observe d'abord autour de lui, il travaille le jour chez ses parents, il étudie la nuit. Il entre chez Max Reinhardt en 1911, il ne tient que des rôles secondaires. Son physique ne l'avantage pas. Il apparaît à partir de 1913 dans des courts métrages comiques. Il est l'apprenti débrouillard. Il se dirige lui-même à partir de 1914 quand sa carrière cinématographique semble devoir s'arrêter, que plus personne ne veut de lui. « *Si ma carrière d'acteur avait progressé de façon moins chaotique, je me demande si je serais devenu un metteur en scène* », a-t-il déclaré un jour.

Il tourne régulièrement. Devenu metteur en scène, s'il ne joue plus lui-même dans ses films, il s'est constitué dès 1916 une petite équipe bien à lui. Il emprunte des comédiens à Max Reinhardt, un décorateur. Surtout, il entame une longue collaboration avec le scénariste Hans Kraly, qui le suivra en Amérique, jusqu'au moment où, à la fin du muet, une violente querelle les sépare. Une histoire digne d'une comédie de Lubitsch, mais vécue douloureusement par le réalisateur. Hans Kraly a fait des avances à sa femme. Il divorce.

Dès 1919-1920, Ernst Lubitsch s'est bâti une réputation dans le film historique en costumes. Il révèle Emil Jannings, Pola Negri ; il s'impose par la splendeur de ses mises en scène, qui lui vaudra, fin 1922, d'être engagé à Hollywood. Il sera le premier Allemand à venir travailler dans les studios californiens après la première guerre mondiale. Il ouvrira la voie à Murnau, à Jannings. Il tourne chez Warners, à la Paramount, à la Metro Goldwyn Mayer récemment créée. Loin des films en costumes et des grosses mises en scène, il élabore ce style de comédie qui s'épanouira avec l'avènement du parlant, d'abord dans la comédie musicale – il révèle un couple célèbre : Maurice Chevalier et Jeannette Mac Donald – avant de bifurquer vers ce qui serait désormais sa spécialité, la comédie pure.

La rétrospective de Berlin s'arrête en 1933 avec *Sérénade à trois*, prédécesseur et modèle de tous les *Jules et Jim* du monde. Ernst Lubitsch règne souverain à Hollywood dans les années 30, il dirige même les studios Paramount en 1935-1936. Sa mort en 1947 après la seconde guerre mondiale coïncide avec l'effritement du système des grands studios.

Le sujet favori d'Ernst Lubitsch, à Berlin déjà, puis à Hollywood, c'est le sexe, la bataille de l'homme pour conquérir la femme, les mille ruses de la femme pour affirmer sa suprématie et mener le monde à sa guise. Plus que George Cukor, plus qu'Ingmar Bergman, Lubitsch « libère » la femme, lui offre toutes les chances de s'épanouir.

Quand la femme perd, elle perd en général contre une autre femme. Ainsi dans *le Lieutenant souriant* (1931), Claudette Colbert, violoniste, aime le beau lieutenant Maurice Chevalier. Mais Miriam Hopkins, la fille du roi, qui aime aussi Maurice Chevalier, parvient à ses fins et apprend de sa rivale l'art de le séduire.

Parfois l'amour échoue, comme dans l'adaptation en 1927, pour MGM, d'*Old Heidelberg*. Le prince, ou plutôt l'héritier du trône, Ramon Novarro, n'épousera pas la bergère – Norma Shearer, à ses débuts. Notre déception est d'autant plus vive qu'ardente fut la flamme et nous pensons à la rencontre des deux jeunes gens dans la montagne. Elle l'admire, elle tourne autour de lui comme pour jauger sa beauté, elle l'étreint et pose une main conquérante sur la poitrine du futur monarque.

En 1920, dans la comédie berlinoise *Je ne veux pas être un homme*, une ingénue désœuvrée enfile un smoking et découvre l'inconvénient d'être homme. *So this is Paris*, en 1926 (qui s'appellera à l'époque, en français, *les Surprises de la TSF)*, révèle la virtuosité narrative de Lubitsch, dans un vaudeville qu'aurait pu signer Sacha Guitry. Deux couples se font face, séparés par une courette. Un des deux couples mène le bal. Elle éprouve un choc face au bel inconnu d'à côté ; lui, retrouve une connaissance dans la compagne de l'inconnu. On entre, on sort, on ment, on va en prison, le ballet se met en place comme chez René Clair, de *Quadrille* nous passons insensiblement au *Chapeau de paille d'Italie.*

Georges Feydeau reste la meilleure référence, son génie de la construction dramatique. Aucune graisse, aucun détail inutile, des silhouettes, de simples silhouettes, car nous en sommes encore au muet, s'animent, jouent, rient et pleurent à perdre haleine. L'action coïncide avec l'émotion à la seconde près.

Ses sujets, Ernst Lubitsch les puisera de plus en plus dans le répertoire d'Europe centrale, surtout la Hongrie, et en France. Il prend, plutôt il « achète » une idée dramatique, il développe ensuite le sujet à sa façon, il met en relief le nerf d'une intrigue. A voir ou à revoir ses comédies muettes ou parlantes, on devine mieux tout ce que le Frank Capra de *New York Miami* (1934) et le Leo McCarey de *Cette sacrée vérité* (1937) ont pu y apprendre. Mais pour Lubitsch, à l'évidence, la comédie ne cessera jamais car la morale ne tient qu'à un fil, l'amour dirige et ignore les bienséances. Un solide scepticisme très européen, une ironie sans faille, tempèrent coups de tête et coups de cœur.

Si le genre a disparu, si la comédie ne jette plus ses feux d'antan, c'est certes que d'autres sujets nous préoccupent. Et que, de toute façon, l'ordre bourgeois ne mène plus le monde. Ernst Lubitsch n'a jamais vraiment quitté le dix-neuvième siècle. La détresse, on la voit dans le Berlin des années 10 et du début des années 20. La dépression paralyse l'Amérique dans les années 30. Le cinéaste, lui, ne connaît que l'amour, les sursauts de l'amour, les combats de l'amour. Les femmes y trônent en reines, parce que le vrai pouvoir leur appartient.

On n'en finira pas de « lire » Lubitsch. L'homme meurt relativement jeune, un peu comme Brecht, qui sait ?, pour avoir lui aussi fumé trop de cigares, mais surtout pour s'être totalement dépensé pour ce qui le passionnait : l'art du spectacle, l'art du jeu et la beauté des femmes.

LOUIS MARCORELLES.



L'Éventail de Lady Windermere *avec Mary MacAvoy et Irène Rich. Le film muet le plus célèbre d'Ernst Lubitsch.*

FORMES

Loïs Frederick

De Loïs Frederick, Américaine définitivement implantée à Paris depuis 1954, voici enfin la première exposition personnelle. C'est une révélation même pour ceux qui s'arrêtèrent devant ses envois réguliers aux divers salons. *Ses immenses compositions*, et les autres, nous propulsent dans un monde en fête, *nous immergent dans une symphonie* de couleurs joyeuses, largement et savamment architecturées. Les vermillons et les orangés chantent, tout comme les jaunes solaires, les vert émeraude, les bleus, les mille richesses de la palette, avec une *intensité et une intériorité* inouïes. Loïs Frederick présente sans doute le meilleur de son *œuvre, exécuté à partir de* 1970 — ainsi que deux toiles témoins de ses débuts, lorsqu'elle découvrait Matisse, puis Rothko, qui l'ont aidée à prendre conscience de l'espace sans limites et de la lumière du Nouveau Monde. Espace et lumière qu'elle amalgame à (nous) *ravir*. Passé l'éblouissement, on est frappé par les teintes plus légères, aériennes, *d'une très grande* toile, où contrastent des bruns quasi transparents. Et aussi par une *série* de gouaches musicales et raffinées, d'une étonnante diversité (1).

Ménétrier and Co

Ils sont trois, unis par l'âge et *la camaraderie plutôt que par* leur « manière », qui diffère fortement de l'un à l'autre. Si je com*mence par* l'Argentin Ricardo Cavallo, c'est parce qu'il n'avait jamais montré son travail. A personne. Il s'est décidé à le faire, tout à fait conscient du chemin qui lui reste à parcourir. Il est violent le choc qu'on reçoit devant ses toiles, abouties ou pas, peintes avec une précision méticuleuse. Que développe-t-il ? Son autobiographie, non pas narrative mais *allusive* : chevaux jouets mêlés aux tubes de couleur sur la pampa du tapis vert *recouvrant la table de son atelier*. Les variations de l'éclairage, en nuances juxtaposées, de ces *vraies mises en scène*. Oui, cette mythologie personnelle est traduite en accessoires théâtraux — *parfois brutale (le Viol)*, souvent *somptueusement* baroque. En tout cas, Cavallo voit grand, comme Gérard Traquandi, qui dans un tout autre registre nous immerge « dans du bleu », dans de vastes *compositions parfaitement* équilibrées, aux formes souples et sensuelles, qui mettent *le visiteur dans l'ambiance* suggérée par des titres parlants : *Fraîcheur menthol, Goût fruité. Quant à Eric Ménétrier* (on fait la visite à rebours), son éloge n'est plus à faire. Il va sur sa lancée. *Ses paysages, seuls montrés ici*, renouvellent un genre qu'on croyait à bout de ressources. *Pastels gras* dont les plus grands *(Rivière et montagne)* me semblent les plus évocateurs (2).

Anne Ar Moal

Encore une « première ». Anne *Ar Moal n'est pourtant pas une* débutante. Elle a excellé dans plusieurs genres. Elle a plus *d'une corde à sa harpe celtique*. N'est-ce pas sa Bretagne, héroïquement transposée, qui est om*niprésente dans son œuvre* ? Qu'elle se contente du dessin, avec l'admirable suite des *Séquences rocheuses* déchiquetées, ou des techniques mixtes, elle en restitue le climat. Le pastel *(Eboulement)*, l'encre associée au pastel *(Vent d'été)* ou à l'aquarelle *(Marée basse)*, l'acrylique *sur bois*, tout lui est bon, tout est bon. Et ces sarments tourmentés, ce « silence affamé », *mariage* du crayon et de la gouache. Sans oublier la tapisserie, avec un très beau triptyque, « préteint », — fils teints avant le tissage, comme son nom l'indique, — où le souffle du large entraîne les brumes (3).

On ne m'en voudra pas, aujourd'hui, de faire place aux nouveaux venus, *quitte à délaisser* leurs grands aînés disparus, tel Gromaire (galerie de la Présidence) *ou* Eugène Carrière (Patrice Trigano), plus opportunément qu'un Bouguereau, remis *en vedette*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Suisse, 17, rue Saint-Sulpice.

(2) Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon.

(3) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.

SÉLECTION

CINÉMA

« La Femme flambée », de Robert Van Ackeren

Tableau cocasse, impitoyable vision. Les personnages s'inventent des images, dessous il n'y a que des conventions. Ils miment l'amour, avec sérieux et conscience, ils sont ridicules, on les aime. Voici l'histoire d'Eva, qui se prostitue.

ET AUSSI : *Meurtre dans un jardin anglais*, de Peter Greenway (l'amour de la géométrie). *Rebelote*, de Jacques Richard (le film muet des années 80, avec Jean-Pierre Léaud, et orchestre). *A mort l'arbitre*, de Jean-Pierre Mocky (fantastique engrenage de la colère). *Un amour de Swann*, de Wolker Schlöndorff (Proust, c'est rentable). *La Ville des pirates*, de Raul Ruiz (un Rimbaud qui est un micro-Pinochet).

THÉATRE

« Le Héron » et « la Mouette » à Chaillot

Oiseau russe : la mouette. Volatile soviétique : le héron. *Le Héron*, comédie lucide de l'écrivain Axionov, aujourd'hui exilé à Washington. Hier et aujourd'hui dans les datchas. D'un soir l'autre, en alternance, Antoine Vitez, qui a doublé la *mise*, gagne son pari. Au premier plan Dominique Reymond, mais tous les comédiens sont éblouissants.

ET AUSSI : *Henri IV* à la Cartoucherie (Ariane Mnouchkine y va de plus belle, Shakespeare fait salle comble). *Terre étrangère* à Nanterre (Vienne, début du siècle, dérision et nostalgie : face à Bulle Ogier l'émouvante, un Michel Piccoli grandiose). *Enfance* au Petit Rond-Point (toute la musique de Nathalie Sarraute : mystérieuse et claire à la fois).

MUSIQUE

Toujours l'opéra

Des occasions variées pour les amateurs d'opéra ces jours-ci. Poursuivant une remarquable politique inaugurée l'an passé avec une *Clémence de Titus*, excellente musicalement, l'Action lyrique et l'Orchestre de l'Ile-de-France montent l'étourdissante *Italienne à Alger* de Rossini, qui parcourra quinze villes d'ici au 29 mars, avec notamment Magali Damonte, sous la direction de Jacques Mercier (premières au Théâtre Montansier à Versailles, les 2, 3, 4 mars). Autre opération similaire : la création d'un conte musical pour *enfants*, *Manque de chance* de Jacques Charpentier, également en Ile-de-France (première le 3 à Montmorency, puis dans cinq autres villes).

A La Celle-Saint-Cloud, un grand Festival de films d'opérettes permettra de voir *le Freischütz, Fidelio, Boris, le Prince Igor, Orphée, les Contes d'Hoffmann, la Fiancée vendue, Eugène Onéguine* (seize représentations du 1er au 25 mars, au cinéma « Les quatre cents coups », téléphone : 918-59-23).

La province innove aussi avec la création mondiale de *H. H. Ulysse* de Jean Prodromidès, dans une mise en scène de René Terrasson, un Ulysse qui a des traits d'Howard Hughes (création le 2, à Strasbourg), tandis que Lyon propose la reprise de l'admirable *Hippolyte et Aricie* de Rameau du Festival d'Aix, mise en scène Pizzi, direction J. E. Gardiner (les 3, 4, 6, 7, 9).

Signalons encore le premier Festival d'art et santé au bénéfice de Médecins sans frontières, avec la Grande Ecurie de Jean-Claude Malgoire (Champs-Elysées, le 5), l'Ensemble Janequin (Saint-Médard, le 7), les Arts florissants, A. Lagoya, la Chapelle royale, M. Béroff, L. Laskine, l'Ensemble orchestral de Paris, E. Lamandier, K. Gilbert, etc. (Renseignements : 14, rue Jean-Ferrandi, téléphone : 544-06-76.)

ROCK

Clash

Le concert reporté au jeudi 1er mars du groupe des années *80*. Une musique conçue hors des normes de la mode. Des images de la vie, un langage riche de sons et *de cris*, de plaisir pur et d'excitation animale, de violence et de force. Joe Strummer présente pour l'occasion ses nouveaux partenaires : Vince et Nick Sheppard aux guitares, Pete Howard à la batterie. Et, bien sûr, Paul Simonon, fidèle au poste.

VARIÉTÉS

Pierre Perret

Vingt-cinq ans de chansons célébrés à Bobino avec les titres les plus populaires et rigolards, et d'autres moins connus parfois mais pleins de tendresse.

ET AUSSI : la chanson francophone de *Wallonie et de Suisse* avec Sam Frank et Albert Delchambre (29 février et 1er mars), Pascal *Charpentier et Pascal Auberson* (2 et 3 mars) au Centre culturel Wallonie à Paris ; Lowell Fulson et Philip Walker à la *Mutualité* (2 mars, 21 heures) ; Zim Van Der Woude au Palais des Glaces ; Tchouk Tchouk Nougâh au *Dejazet*.

DANSE

Commedia dell'arte à l'Opéra-Comique

Trois ballets d'époques et de styles différents pour ce nouveau programme placé sous le signe de la farce et de l'imbroglio : *Arlequin magicien par amour* (1785), reconstitué par le chorégraphe suédois Ivo Cramer, *Carnaval* (1910), ballet-pantomime où Fokine s'est inspiré des *Millions d'Arlequin* de Marius Petipa, *le Bourgeois gentilhomme* de Balanchine (1932). Trois ouvrages adaptés à la verve endiablée de Patrick Dupond.

ET AUSSI : Sheryll Sutton au Théâtre de la Bastille (une artiste fine et sensible marquée par sa rencontre avec Bob Wilson). *Le Grand jeu* au Théâtre des arts de Cergy-Pontoise (pluridisciplinarité de Gustavo Frigerio inspiré par Francis Bacon). Le groupe Emile Dubois à la Maison de la culture de Grenoble (création d'*Ivan Vaffan* en avant-première de la Biennale de Lyon).

EXPOSITIONS

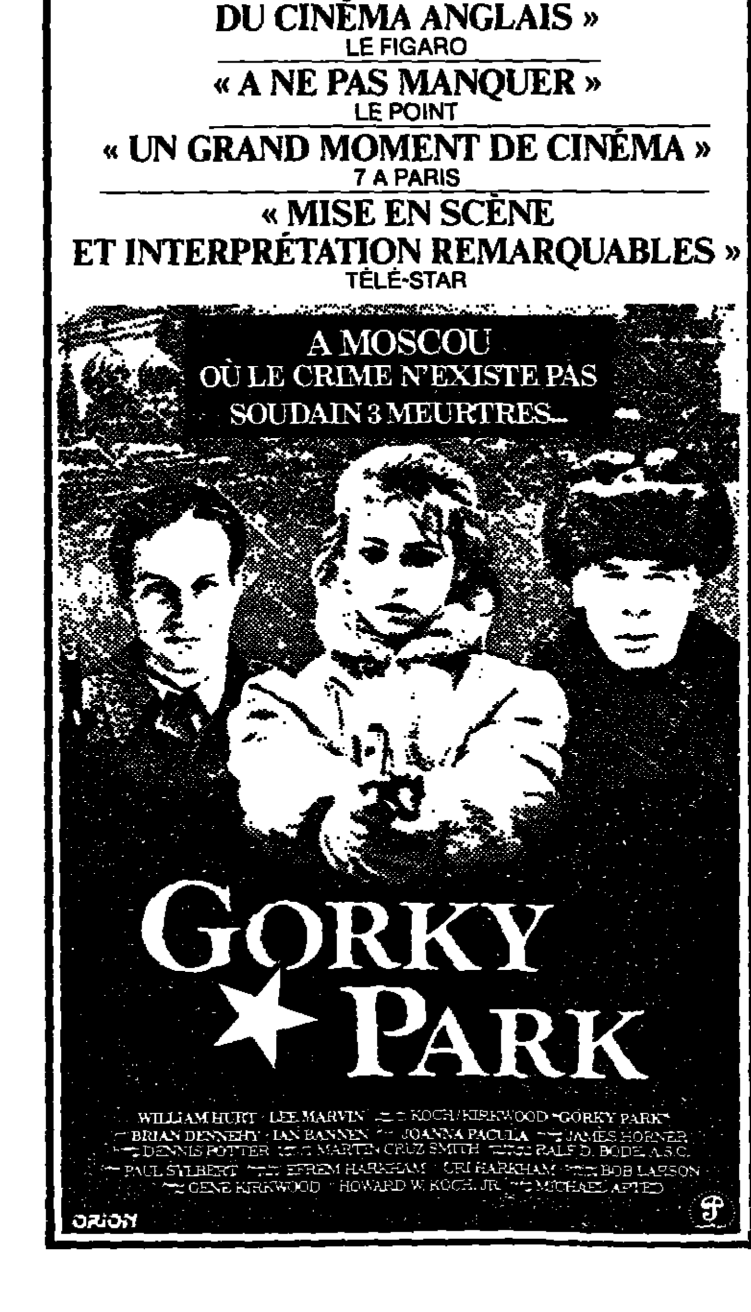
« Les bureaux de 1900 à aujourd'hui »

Une exposition *sur* ces meubles et lieux de travail, écritoires, pensoirs et symboles de pouvoir. On constate qu'ils ont, au fil des ans, participé aux courants esthétiques les plus marquants, de l'art nouveau début de siècle au post modernisme des années 80, en passant par le fonctionnalisme et autres arts déco.

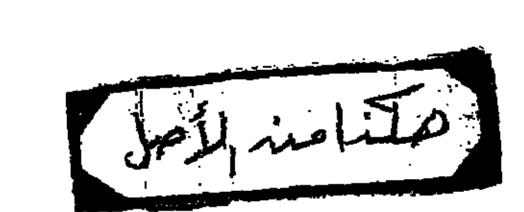
Cette manifestation un peu théâtrale qui évoque l'ambiance des bureaux et l'accompagne de tableaux (comme la vue plongeante sur le bureau des Bernheim, les marchands d'art, tout recouvert de papiers, par Bonnard !) est un préambule à la présentation des projets du concours international de bureaux lancé par M. Jack Lang, et *mené* à bien par *J.-F. Grumbach*.

Hartung à Arras

Une quarantaine de tableaux de Hartung, principalement des œuvres récentes qui montrent la tentative vitale de renouvellement du peintre, aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans.







EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Jusqu'au 26 mars. (Visites-animations, les lundis et jeudis, à 17 h.)

ARNULF RAINER. Mort et sacrifice. Jusqu'au 26 mars.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

PIERRE MERCIER. Jusqu'au 18 mars.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Davaine. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 16 avril.

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

CCI

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie — CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS. Jusqu'au 23 avril.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

BPI

CARNAVALS ET FETES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THÉATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

Musées

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 avril.

SALON COMPARAISONS 1984. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (706-54-02). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (362-95-66). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars.

SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (548-84-64). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée. 12 F. Jusqu'au 6 mai.

ANNETTE MESSAGER. Les pièges à chimères — JACQUES MONORY. Toxique — SARKIS. La fin des siècles, le début des siècles — PIERRE WEISS — LA POESIE ET LES PETITES MAISONS D'EDITION. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 mars.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 avril.

PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. Jusqu'à fin octobre. — NOUVELLES ACQUISITIONS. Jusqu'à fin avril. — CONTIGUÏTÉS — REGARDS SUR L'ART. Du 2 mars au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers à Paris, 1860-1960. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

L'EMPIRE DU BUREAU. 1900-2000. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

LES PETITS LU. L'art et les biscuits. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la Publicité (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 mai.

AFFICHES DE PRESSE. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PASTELS DU MUSÉE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

TENDANCES A NEW-YORK. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 avril.

PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

FAN TCHUN-PI. Soixante tableaux et soixante ans de peinture. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 mars.

TRÉMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CÉSAR. Bronzes. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars.

CORPS, PARURES ET COSTUMES. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; 4,50 F le dimanche. Jusqu'au 16 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

ACQUISITIONS 1983. Fonds régional d'art contemporain Rhône-Alpes. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

CLASSICISME NORDIQUE 1910-1930. Dessins d'architecture. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

ERIK ROOS. Dessins — ROBERT ROOS. Photographies. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 mars — LES FAIENCES DE DELFT. Du 2 mars au 1er avril.

JOSEF MIKL. Institut autrichien, 30, bd des Invalides (705-27-10). Jusqu'au 30 mars.

11 SCULPTEURS DE BERLIN. Gœthe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). De 10 à 20 h ; sauf samedi et dimanche. Jusqu'au 30 mars.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

MALTAIS. Tableaux récents. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 6 avril.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thebault-Claude Pouty. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

ANDRÉ VLADIMIR HEIZ. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 mars.

FRANCE : une nouvelle génération. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 15 mars.

DEUX SIÈCLES D'ARCHITECTURE SPORTIVE A PARIS. Mairie du XVIIe arrondissement, 16, rue des Batignolles. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 mars (visite-conférence, le mardi à 15 heures).

L'ART NOUVEAU DANS LE XVIe ARRONDISSEMENT. Mairie du XVIe, 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 mars (visite-conférence, le vendredi à 15 h).

TIDE HELLMEISTER. Collages. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-65). Jusqu'au 23 mars.

ART DU PEUPLE DU NICARAGUA. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition en travaux. 36, rue d'Ulm. Ven., sam. et dim., de 10 h à 18 h.

JEUNE PHOTOGRAPHIE en Wallonie et à Bruxelles. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mars.

Galeries

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

RÉFLEXION RÉFLÉCHIE. Livres d'artistes/Livres objets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

CINQ EXPRESSIONNISTES. Aubert, Christoforou, Lindstrom, Pelayo, Rocher. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 17 mars.

CAVALLO — MENETRIER — TRAQUANDI. Œuvres récentes. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 10 mars.

GARACHE-TAKIS. Galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran ; sauf dimanche, 9 h 30-13 h, 14 h 30-18 h.

ALAIN KIRILI, AKI KURODA. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 15 avril.

WAKAKO. Peintures acryliques — JEAN-PAUL PHILIPPE. Sculptures en marbre. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 31 mars.

NICOLAS ALQUIN, « Maisons en tête ». Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 24 mars.

BERROCAL. Vingt ans de sculptures éditées. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 24 mars.

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Du 3 mars au 26 avril.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 7 mars.

BERNARD BUFFET. Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65).

EUGÈNE CARRIÈRE, 1849-1906. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 mars.

GISÈLE CELAN-LESTRANGE. Pastels. Galerie La Hune, 4, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 22 mars.

LOIS FREDERICK. Peintures et gouaches. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 17 mars.

KOPOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 25 mars.

ANNIE GRAMAIN. Dessins. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 24 mars.

MICHAEL KENNY. Sculpture et dessins. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 avril.

ALAIN KLEINMANN. Le Parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 20 mars.

LANDAIS. Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 17 mars.

MAGRITTE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

LUIS MARSANS. Peintures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 14 avril.

HASSAN MASSOUDY. Calligraphie arabe moderne. Orient Galerie, 9, rue des Grands-Augustins (633-09-20). Jusqu'au 31 mars.

PELIZZARI. Peintures. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 7 mars.

PENA. Peintures et dessins. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 17 mars.

PELIZZARI. Peintures. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Du 16 février au 7 mars.

GERHARD RICHTER. Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 31 mars.

IRMGARD SIGG. Visite aux cratères. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 7 avril.

CHARLES SEMSER. Sculptures. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). A partir du 1er mars.

SOCQUET. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 20 mars.

TYSZBLAT. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 mars.

VAN HOVE. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 14 avril.

ISABELLE WALDBERG. Sculptures 1943-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 20 avril.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le monde merveilleux des magiciens. Centre culturel, 22, rue de la Bellefeuille (604-82-92). Jusqu'au 25 mars.

BRÉTIGNY. Erro. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h. et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

CRÉTEIL. A vif... François Lauven et ses amis. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'à fin mars.

LA DÉFENSE. Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 11 mars. — Folon, vingt ans d'affiches. Espace de la coupole. Tour Fiat (725-06-07). Du 2 mars au 10 avril.

LEVALLOIS-PERRET. Jacques Faizant. Dessin. — Hôtel de Ville, salle des fêtes (731-11-35). De 14 h à 18 h. Du 3 au 18 mars.

NEUILLY-SUR-SEINE. Longelin, peintures. M.J.C., place Parmentier (624-03-83). Jusqu'au 17 mars.

VILLEPARISIS. Gérard Pascual. CAC Jacques Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

En province

ARRAS. Hans Hartung, œuvres 1971-1983. Cercle Noroit, 6, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 9 avril.

AUXERRE. Max-Pol Fouchet. Les appels. Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 22 avril.

BAYONNE. Hommage à Pierre loti. Musée Bonnat, 5, rue Jacques Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 22 avril.

BEAUVAIS. Casco, œuvres sur papier. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 30 mars.

BLOIS. Vues dare-dare. Huit semaines d'exposition : huit artistes, 9, rue Robert-Houdin. Jusqu'au 31 mars (R. Boinot jusqu'au 8 mars.).

BOULOGNE-SUR-MER. Trésors des musées du nord de la France. Musée des beaux-arts, 34, Grande-Rue (80-51-55). Jusqu'au 8 avril.

CAEN. Le Pérugin : exercices sur l'espace. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63). Jusqu'au 18 mars. — Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 11 mars.

CHAGNY. Gilberto Zorio. Sculptures (1re partie). Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82).

CALAIS. Jean Roulland, pastels et sculptures. Galerie de l'ancienne poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 avril.

DOLE. Peinture et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 25 mars.

DUNKERQUE. Arman. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 6 mars. — Edgar Chahine. Gravures. Collections du musée Carnavalet. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 15 avril.

LA ROCHELLE. Autour du tour : photographies de D. Nourand et R. Capa. Maison municipale des jeunes, 10 bis, rue Amelot (41-45-62). Jusqu'au 31 mars.

LA ROCHE-SUR-YON. Ansgar Nierhoff - Patrick Tosani. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 15 avril.

LE HAVRE. Monuments, monuments... Le Havre et sa reconstitution. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 12 mars.

LE MANS. Théodore Stravinsky, pastels. Galerie des Remparts, 105, Grande Rue (24-65-40). Jusqu'au 24 mars.

LOUVIERS. Les charités de l'Eure. Musée, place Ernest-Thorel (40-22-86). Jusqu'à fin mars.

LYON. Costruire l'illusione : Avalle, Coletta, Colombo, Staccioli, Trotta. Elac. Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 23 avril — 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARSEILLE. Trois peintres... Un sculpteur : Antoniucci, Sorg, Traquandi, Milser. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 10 mars — Erwin Blumenfeld. Musée Grobet Labadié, 140, boulevard de Longchamp (62-21-82).

METZ. Le vitrail en Lorraine, du XIIe au XXe siècle. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 mars.

MORLAIX. La gravure ouverte. musée des Jacobins, rue des Vignes (88-68-88). Jusqu'au 30 mars.

NICE. Carnaval cent : Carnaval du monde à travers les âges. ENAC, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 29 avril — Fêtes et traditions carnavalesques. Palais Lascaris, 15, rue Droite (62-05-54). Jusqu'au 31 août — Cent ans d'un Bouffon. Musée Masséna, 65, rue de France (88-12-76). Jusqu'au 29 avril — Les naïfs fêtent Carnaval. Musée international d'art naïf A.-Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). Jusqu'au 30 avril — Henri Matisse : jazz. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (81-59-57). Jusqu'au 25 mars — Carnaval de Nice-Carnaval de Venise. Photographies de G. Pillon. Galerie Mossa, 60, promenade du Paillon (85-06-26). Jusqu'au 24 mars — Le Carnaval brésilien. Galerie Renoir, 4, rue Saint-Joseph (80-58-37) Jusqu'au 10 mars — Chin-Dolla-Salomé Saytour-Seitz. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 avril — A. et G.-A. Mossa. Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai.

NIMES. Art contemporain à Nîmes. Préfiguration d'une collection. Galerie des Arènes et Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (76-38-21). Jusqu'au 10 mars.

RENNES. Dessins tchèques du XXe siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 15 avril.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et voyages. Musée des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 10 mars.

ROUEN. Le rire de Will. Chronique de la vie rouennaise. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

STRASBOURG. Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-48-95) Jusqu'au 29 avril.

TOULON. Denis Laget — François Nardi. Musée, 113, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. Histoire des communautés juives de Toulouse, des origines à 1945. Espace culturel Saint-Cyprien, 3, rue Jacques-Darré (59-11-22). Jusqu'au 12 mars.

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard. Du 1er mars au 3 juin.

TROYES. Parvine Curie. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 avril. — Neuf artistes italiens contemporains. Centre culturel Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux (73-49-49) ; Galerie Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au 24 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Matière - signe - silence. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46). Jusqu'au 8 avril.

VILLEURBANNE. Giulio Paolini. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 18 mars. — Jean Raine. Œuvres posthumes ou presque. Hall de l'Hôtel-de-Ville (868-81-11). Jusqu'au 24 mars.





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

J'ARRIVE - Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30 (29).

PLUS LA PEINE DE FRIMER - Splendid Saint-Martin (208-21-93), 22 h (29).

FAUT-IL CHOISIR, FAUT-IL RÊVER - Gémier (727-81-15), 20 h 30 (1), dim. 15 h.

LE RETOUR - Athénée (742-67-27), les 1er, 2, 3 à 21 h et 6 à 19 h.

PASSAGERES - Athénée (742-67-27), les 2, 3 à 20 h 30 et 1er, 6 à 18 h 30.

EN ATTENDANT GODOT - Ménilmontant (255-26-47), les 1er, 2, 5, 6 à 14 h 30 et 2 à 20 h 30.

TCHOUJA - La Bruyère (874-76-99), 21 h (1), dim. à 15 h.

LE GRAND JEU - Cergy-Pontoise, Centre André-Malraux (030-33-30), les 1er, 2, 3 à 21 h.

LA DEDICACE - Saint-Denis, TGP (243-00-59) 20 h 30 (1), dim. 17 h.

COMMENT DEVENIR UNE MERE JUIVE - Œuvre (874-42-52), 20 h 30 (3), dim. 15 h.

GUST - Petit TEP (364-94-94), 20 h 30 (6).

L'ACCOMPAGNEMENT - Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 (6).

LA LEÇON DE MUSIQUE - Jardin d'hiver (262-59-49), 21 h (6).

MONSIEUR VITRAC - Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30 (6).

HORS PARIS

TOURCOING - Le Pain dur, de Claudel, par Gildas Bourdet et la Salamandre, Centre dramatique du Nord (20) 84-52-30, du 1er au 29 mars.

LYON - Samedi, dimanche, lundi, d'Eduardo de Filippo, par Françoise Petit, avec la Compagnie Jacques-Weber au Théâtre du VIIIe (7) 874-32-08, du 1er au 28 mars. - La Mission, de Heiner Müller, par Gilles Chavassieux, aux Ateliers (7) 837-46-38, du 1er au 29 mars.

GENEVE - Don Juan, par Séverine Bujard, au Théâtre du Carouge (22) 43-43-43, du 1er au 28 mars.

COUTANCES - L'Œil, par Jean-Marie Binoche, au Théâtre municipal (33) 45-23-72, du 4 au 7 mars.

ROUEN - Blaise, par la Pie Rouge, à l'Espace Champs-Villon (35) 98-49-35, du 6 au 8.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50). Les 29 février à 19 h 30 : Raymonda; les 3, 6 mars à 19 h 30 : Jérusalem.

SALLE FAVART (296-06-11). Les 29 février, 2, 5 mars à 19 h 30 : Comedia Dell'Arte.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (J., V.) 29 février, 4 mars (dernière) à 20 h 30 : l'Avare; les 3, 6 mars à 20 h 30 et 4 à 14 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?; le 5 à 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes/l'Ecole des femmes.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer les 29 février à 14 h 30, 3 mars à 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (Spectacle pour enfants) ; le 5 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec A. Veinstein ; Grand Théâtre, les 29 février, 1er et 2 mars à 20 h 30 : la Mouette ; les 3, 6 mars à 20 h 30 et 4 à 15 h : le Héron.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), les 29 février, 1er, 2, 3, 5, 6 mars à 20 h 30 et 4 à 15 h : Die Hermannsschlacht.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), les 29 février, 2, 3, 5 mars à 18 h 30 : Jack Whie Hose.

TEP (364-80-80), les 29 février, 1er, 2, 3, 6 mars à 20 h 30 et 4 à 15 h : la Double Inconstance; le 5 à 20 h 30 : voir « jazz ».

BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.) Débats : Les écrivains, les poètes et la peinture : le 29 février à 18 h 30 : B. Noël « Le plaisir de voir »; 21 h : L'architecture géo-biologique; le 1er mars à 20 h 30 : Eugène Ionesco « Le noir et le blanc » « ; le 2 à 19 h : Michel Butor, « Lire la peinture et l'écrire »; le 3 à 19 h : D. Sallenave, « La figure et l'écrit »; le 4 à 18 h 30 : Hélène Cixous, « Le dernier tableau »; le 5 à 19 h : F. Ponge, « Improvisation de Francis Ponge »; les 1er à 15 h et 18 h 30, 2, 3 à 19 h et 21 h, 3, 4 à 15 h : Les enfants de l'immigration. Concerts-Animations : le 1er à 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du vingtième siècle avec les solistes de l'EIC (G. Enesco, A. Schœnberg, Cl. Debussy) ; le 3 à 18 h : Nouvelle musique improvisée (Trio Tok) ; les 5, 6 mars à 18 h 30 : L'école de Vienne. Cinéma-Vidéo : les 29 février, 1er, 2, 3, 4, 5 mars : Nouveaux films Bpi; 13 h : Villa Santo Sospir, de J. Cocteau; 16 h : Golfe zone vitale, de J. Meppiel et M. Pellas; 19 h : Varsovie quand même, de Y. Bellon; le 29 février à 14 h 30 : La belle et la bête, de J. Cocteau; 15 h : Arnulf Rainer; les 29 février, 1er, 2, 3, 4 mars à 18 h : Biennale 1983 du Whitney Museum; les 1er, 2, 5 de 12 h 30 à 21 h 30, et 3, 4 de 10 h 30 à 21 h 30 : Vidéo-théâtre; les 1er, 2, 3, 4 mars à 15 h : L'école de Vienne. Théâtre/Danse : le 5 à 21 h : La faveur des étoiles, « De J. Dowland à E. Satie et de P. Ronsard à René Char ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), relâche.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 29 février, 1er, 2, 3, 6 mars à 20 h 30 et 3, 4 à 14 h 30 : Tartuffe ; les 29 février, 1er, 2, 3 mars à 18 h 30 : M. Bourgne; le 6 à 18 h 30 : W. Fernandez.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L.), les 29 février, 1er, 2, 3, 6 mars à 21 h et 4 à 16 h : les Perses.

Les autres salles

A.-DÉJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; (L.) 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 29 à 21 h : Oncle Vania.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; ven., sam., 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.

BASTILLE (357-42-14), 20 h : Grand magasin (dern. le 4) ; (D. soir) 21 h, mat. dim., 17 h : Peoples who live in hotels get eyes of killers.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.) 20 h 30, sam., 15 h : Rufus.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95) (D., L.) 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeud., vend., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE (374-24-08), le 3 à 18 h 30 : Richard II ; les 29, 2 à 18 h 30, le 4 à 15 h : Henri IV.

CENTRE MATHIS (19e), le 2 à 20 h : Caligula.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Galerie, à partir du 28 à 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbe ; Resserre, à partir du 28 à 20 h 30 : l'Homme job ; Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 19 h : Un mensonge. De la prison au théâtre ; 21 h : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim., 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.). 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), lun., 21 h, dim., 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25) (sam.), 20 h 30 et 22 h 30, mar. dim., 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.) 22 h 30 : Un milieu sous la mère ; mer., jeu., ven., sam., à 18 h : Atelier R. Cordier.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda (rel. les 1er, 5, 6). – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir, J.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : La biche de poche ; (D. soir, J.) 22 h, mat. dim., 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Rhinocéros.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), ven., sam., 21 h : les Gugus (dern. le 3).

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 14 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, sam., 18 h 30 et 21 h 45, dim., 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle, Mer., Sam., Mar. 20 h 30, Dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop ; les jeudis et vendredis à 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux ; 22 h, Dim. 17 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

POCHE (548-92-97) (D.) 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2 (rel. except. les 29, 2).

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. Dim. 15 h 30 : Assassino-Assassino.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (L) 20 h 30 : Echec à la reine.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. et Dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Lun., Mar., 21 h ; Sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h ; Sam. 19 h et 21 h 30, Dim. 15 h30 : Agnès.

STUDIO FORTUNE (13e) de 2 à 21 h : la Petite Bouffe.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. Jeu., Ven., Sam., 20 h 30, Dim. 15 h : le Horla ; Mer., Lun., Mar., 20 h 30, Dim. 17 h : l'Ecume des jours ; Mer., J., V., 22 h 15, Dim. 18 h 30 : Oriamonde. – II. (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), Jeu., Sam., Mar. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; Mer., Ven., 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), Jeu., Ven., Sam. 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; (D.) 21 h 15, Sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE EN HERBE (277-15-92) Jeu., Ven., Sam., 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur.

THÉATRE DE LA MER (589-70-22) (D. soir, L.), 21 h, mat Dim. 16 h : l'Étau

THÉATRE MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : le Roman de renard.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) (D.) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir) 20 h 30, Dim. 17 h : Vers Damas (dern. le 4).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) ; le 29 à 20 h 30; le 4 à 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; les 1er, 2, 6 à 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Le 3 à 20 h 30 ; le 4 à 15 h : Savannah Bay ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Enfance.

THÉATRE 7 (262-80-81) (D.), 21 h : la Visite.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, Dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) (D. soir, le 2, le 4 matinée), 21 h, mat. Dim. 17 h : Tailleur pour dames ; le 2 à 21 h ; le 4 à 17 h : Arlequin valet de deux maîtres.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : les Elles et les Eux.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir) 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi (dern. le 4).

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D, L., Mar), 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Chant d'épandage ; (L. Mar.), 22 h 15, dim., 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 + sam. 0 h 15 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 les 29, 1er, 2, 3 : Muche ; 22 h les 1er, 2, 3, 4 : Duo Jazz moderne ; le 5 ; L. Garniron, M. Sonino ; le 6, Autour d'un piano.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) jeu., vend., sam., 20 h 30, mat. dim., 15 heures : Automobilocratie, Petite suite pour femme solo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Soirée « privée ».

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : B. Dimey ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim. 17 h : R. Gasser.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pédales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

Marionnettes

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), les 5, 6 à 20 h 30 : Théâtre et marionnettes sur eau du Vietnam.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Liberté à Brême.

ARGENTEUIL, Salle Jean-Vilar (961-25-29), le 2 à 20 h 45 : Golden Gate Quartet.

BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Plan d'évasion.

CERGY-PONTOISE, Centre A.-Malraux (030-33-33), le 6, à 21 h : Cie de danse Ch. Georghiu : Théâtre des Louvrais, le 2, à 21 h : Bekummernis.

CHATILLON, salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique (dern. le 3).

CRETEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), jeu., ven., sam., 20 h 45 : la Ballade de Monsieur Tadeuz.

ENGHIEN, Casino (412-90-00), le 3, à 20 h 45 : Trahisons.

FONTAINEBLEAU, Forum (422-33-62), le 6, à 21 h : J. Duvelle Orchestra.

MAGNY-EN-VEXIN, salle des fêtes (030-92-60), le 4, à 15 h : Manque de chance.

MEUDON, C.C. (626-41-20), les 2, 3, à 20 h 45 ; le 4, à 15 h : Antigone.

MONTMORENCY, salle des fêtes (030-92-60), le 3, à 21 h : Manque de chance.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), (D. soir, L., rel. le 16), 20 h ; dim. 17 h : Terre étrangère.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Auditorium du Conservatoire (755-87-94), 20 h 30 ; mer., sam., dim. 15 h : C'est quoi l'amour ?

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), (D. soir, L.) 22 h 30 : Michel Hermon (à partir du 2) ; le 3, à 20 h 30 : Carla Bley, Vincent Chancey, Tony Dagradi.

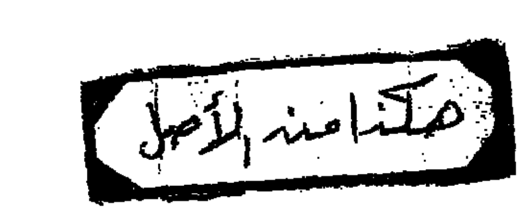
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), mar., jeu., ven., sam., 21 h : la Perle de la Canebière.

SUCY-EN-BRIE, salle des fêtes (590-25-12), le 6, à 20 h 45 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Lully, Couperin, Haydn, Debussy, Rameau).

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), le 3, à 21 h : G. Bedos.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), (sam., D., L., mar.), à 21 h : Ismene ; le 3, à 20 h 30 : Sapho.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), (mar. sam.), 20 h 30, dim. 18 h : Semiramis ; Tour du Village, IVT (365-63-63), mer. jeu. ven. sam.. 21 h ; dim. 17 h et 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris. Dir. : D. Barenboïm (Beethoven, Bruckner).

Gaveau, 20 h 30 : P. Zinkerman, M. Neikrug (Schubert).

Institut hongrois, 19 h 30 : A. Szegedi (Beethoven, Brahms, Bartok).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Orchestre de musique de chambre. Dir. : M. Trochon (Haendel, Mozart, C.-Ph.-E. Bach, Britten).

JEUDI 1er

Gaveau, 20 h 30 : voir le 22.

Radio-France (gd aud.), 20 h 30 : Quatuor Kodaly (Albrechtsberger, Durko, Dohnanyi).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel. Sol. : Alexis Weissenberg (Dukas, Prokofiev, Rachmaninov).

Sorbonne (gd amphi), 20 h 30 : Orchestre et chœurs Paris-Sorbonne. Dir. : J. Grimbert (Haydn : la Création).

Lucernaire, 21 h : Trio B.B.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : O. Bailleux (de Grigny, Bach).

Cortot, 20 h 30 : R. Alston (Schumann, Liszt, Chopin).

Centre Pompidou, 18 h 30 : Solistes de l'Ensemble intercontemporain (Enesco, Schoenberg, Debussy).

American Center, 21 h : Réservé aux sopranes (opéra).

Paris Art Center, 19 h 30 : A. Ouzounoff, basson (Dao, Kagel, Mestral).

VENDREDI 2

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris. Dir. : D. Barenboïm. Chœur de l'Orchestre (Wagner, Brahms).

Gaveau, 20 h 30 : Ensemble M. Piquemal (Brahms, Schumann).

Salle Rossini, F. Killian (Haydn, Beethoven, Brahms).

Sorbonne (amphi Richelieu), 12 h 30 : D. Artur, J.-M. Bouche (Beethoven, Mozart, Grieg).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine, A. Roussin (Beethoven, Franck, Sarasate).

Temple de Pentemont, 20 h 45 : F. Malgoire, H. Reyne, C. Michèle, J. Minkowski, M. Cook (Vivaldi, de Boismortier, Telemann).

Lucernaire, 21 h : voir le 1er.

American Center, 21 h : voir le 1er.

SAMEDI 3

Gaveau, 17 h : Quatuor Orlando (Mozart, Bartok, Schubert) ; 20 h 30 : Erichepin (Bach, Shumann, Chopin).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel. Sol. : A. Weissenberg (Rachmaninov, Stravinsky).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : M. Bleger, C. Debrus (Mozart, Rachmaninov, Merlet, Dutilleux).

Eglise Saint-Georges, 18 h : J. Mihon, D. Titterington (Purcell, Haendel, Tippett).

Lucernaire, 21 h : voir le 1er.

American Center, 20 h 30 : voir le 1er.

DIMANCHE 4

Eglise des Billettes, 17 h : P.-L. Graff, Ph. Pélissier, Ph. Bride, J. Dupouy, E. Péciard (Mozart).

Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux. Dir. : H. Soudant (Weber, Chopin, Schumann).

Gaveau, 20 h 30 : V. Yankoff (Beethoven, Schumann, Brahms).

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : M. Kaplan, V. Balzani (Bach, Beethoven, Chausson).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre Pasdeloup. Dir. : J.-S. Bereau (Mozart, Beethoven, Debuis, Strauss).

Eglise Saint-Jean, 18 h 30 : D. Comtois-Cahen (W.-F. Bach).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 h : Ensemble vocal F. Herr et G. Harle (Janequin, Debussy, Ravel, Hindemith).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble instrumental La Bruyère (Mozart).

Eglise de la Trinité, 21 h : Orchestre et chœur franco-allemand. Dir. : C. Kählenwein (Schubert, Mendelssohn).

LUNDI 5

Ranelagh, 15 h et 20 h 30 : Trio Florent Schmitt (Haydn, Mozart, Schubert).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des concerts Colonne. Dir. : K. Redel. Chœur de l'Orchestre (Haydn).

Radio-France (gd aud.), 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique-Ina/GRM ; 18 h 30 : Œuvres de Blomqvist, Reibel ; 20 h 30 : Œuvres de Clozier, Lejeune.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. : J.-Cl. Malgoire. Chœur régional Nord-Pas-de-Calais (Haendel : le Messie).

Gaveau, 20 h 30 : T. Santos (Sor, Tarrega, Bach).

MARDI 6

Gaveau, 20 h 30 : Xe anniversaire de la mort de D. Milhaud : Solistes de l'Ensemble orchestral de Paris (Milhaud, Liszt-Beethoven, Beethoven).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal C. Loré. Orchestre français d'Oratorio. Dir. : D. Bouture (Caplet, Poulenc).

Sorbonne, 20 h 30 : voir le 1er.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), **Grand Auditorium**, le 1er, à 20 h 30 : G. Paczynski.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 29 à 20 h 30 : Whodini ; 23 h : Paris City Breakers.

BERCY (341-72-04), le 29 à 20 : Scorpions.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gérard Badini.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30, 29, 1er, 2, 3 : Jo Tongo ; le 6 : P. Blain.

CITHEA (357-99-26), 20 h, le 1er : Black Ship ; le 2 : Parachute ; le 6 : Lucy Sur Cure.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 1er, 2 : H. Texier ; les 3, 4 : « Power » ; le 5 : Joue contre joue.

ELDORADO (208-18-76), 20 h, le 3 : X.

ESPACE BALARD, le 1er à 20 h : The Clash.

FORUM (297-53-47), 21 h, les 29, 1er : Opposition ; les 2, 3 : Taj Mahal.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 3 à 20 h 30 : Fiction Trio.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., 23 h : J. Kahn, L. White, Sonya ; jeu., 23 h : M. Anconina ; ven., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy ; sam., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : A. Lauwman ; dim., 23 h : A. Lauwman ; lundi, 23 h : L. Rulka.

MUTUALITÉ (200-61-43), le 2 à 21 h : Super Blues Festival.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 2, 4 : Art Blakey ; le 3 : J. Jarman, D. Moye ; le 5 : J.-P. Debarbat, G. Beck.

PHIL' ONE (776-44-26), « Journées de la femme africaine », le 2 à 21 h 30 : M'Bamina + soirée dansante ; le 3 : Journée non-stop (film, concert, ballet).

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : J. Privat, P. Saussois ; jeu. : J. Newman Quartet ; ven. : Watergate Seven + One ; sam. : Metropolitan Jazz ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : Kenny Clarke.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Bourec, Fr. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu.

SAVOY (277-86-88), 21 h, les 29, 1er, 2, 3 : R. Raux ; les 5, 6 : E. Barret, A. Hervé, M. Benita.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music ; à partir du 6 : Joël Lacroix.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : J.-M. Kadjan (dern. le 3) ; à partir du 6 : Fr. Lokwood, A. Hatot, G. Guérin, T. Rabeson.

TEP (264-80-80), le 5 à 20 h 30 : J.-L. Chantemps, J. Top, R. Persi, A. Ceccarelli.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 1er à 20 h 30 : Beau temps sur la province.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : P. Perret.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, mat. sam. 15 h : Rufus.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Charles Dumont.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 29 à 20 h 30 : J. El Toro. A. Serrita ; le 5 : D. Shankar ; le 6 : Karunakaran.

CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 30, les 29, 1er : S. Franck, A. Delachambre ; les 2, 3 : P. Auberson, P. Charpentier.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), le 5 à 20 h 30 : Ayawaska.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : J. Villeret.

ESPACE BALARD (233-34-32), le 3 à 21 h, le 4 à 15 h : 1er Festival fado et chanson portugaise.

FNAC MONTPARNASSE (544-39-12), les 29, 1er, 2 à 17 h 15 : Accordéon-rencontre.

TH. DU FORUM (297-53-47), à partir du 6 à 21 h : E. Wiener.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Desproges.

OLYMPIA (742-25-49) (D.), 20 h 30, dim. 17 h : Alice Dona ; à partir du 6 : C. Lara.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer., J., S., D.), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 15 h, dim 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Jim van der Woude.

PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-30) (D., L., Mar.), 20 h 30, les 29, 1er, 2, 3 : Carlos Repetto Mime ; 22 h 30, le 1er : Ujamaa ; les 2, 3 : Marcia Maria.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20) (D. soir, L.), 21 h, mat dim. 17 h : les Garçons « Boris super Vian ».

RANELAGH (288-64-44) (D., L.), 20 h 30 : From Harlem to Broadway.

T.A.I. (278-10-79), le 3 à 15 h : E. Corteau.

LE TROU NOIR (570-84-29), les 3, 4, 5 à 21 h : O. Forest.

La danse

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), les 2, 3 à 21 h : Cie Multitude.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.) 20 h 30 ; mat. dim. 15 h : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.) 20 h 30 ; mat. sam. et dim 15 h : Carmen, Ballet A. Gades.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) le 29 à 20 h 30 (dern.) ; Kodo, les Tambours de feu et les danses de l'île de Sado ; les 2, 6 à 20 h ; le 3 à 15 h : Ecole de danse de l'Opéra de Paris.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 29 FÉVRIER

15 h, Une fois dans la vie, de M. de Vaucorbeil ; Soirée A. Hitchcock : 19 h, la Corde ; 21 h, l'Homme qui en savait trop ; 23 h 30, Mais qui a tué Harry ? ; 1 h 30, Sueurs froides.

JEUDI 1er MARS

15 h, Halte... police ! de J. Severac ; 19 h, Cinéma japonais : Il était un père, de Y. Ozu ; 21 h, Suzy dis-moi oui, de E. Buzzell.

VENDREDI 2 MARS

15 h, La colère des dieux, de K. Lamac ; 19 h, Cinéma japonais : le Port en fleurs, de K. Kinoshita ; 21 h, la Peine du talion, de H. Levin.

SAMEDI 3 MARS

15 h, La mort du cygne, de J. Benoit-Lévy et M. Epstein ; Cinéma japonais : 17 h, la Légende du grand judo, de A. Kurosawa ; 19 h, l'Armée, de K. Kinoshita ; 21 h, Paris Model, de A.-E. Green.

DIMANCHE 4 MARS

15 h, Le crime de lord Arthur Saville, de R. Hervil ; Cinéma japonais : 17 h, l'Epée Bijomaru, de K. Mizoguchi ; les Hommes qui marchent sur la queue du tigre, de A. Kurosawa ; 19 h 15, le Matin de la famille Osone, de K. Kinositha ; 21 h, l'Homme de la plaine, de A. Mann.

LUNDI 5 MARS

Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC) : 18 h, Le bleu du ciel « Une supercherie ? », de M. Lagorce ; l'Ombre blanche, de T. Briat ; Les 4 coins, de S. Brunet ; Gipsy, de T. Trotter ; Constance, de C. Otero ; Victoria, de A. Sommer.

MARDI 6 MARS

15 h, Un sourire dans la tempête, de R. Chanas ; 19 h, Cinéma japonais : Rien à regretter de ma jeunesse, de A. Kurosawa ; 21 h 30, le Crime de Cuenca, de P. Miro.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 29 FÉVRIER

15 h, The narrow trail, de L. Hillyer ; 17 h, Cinéma de la RDA : Beethoven, de H. Seemann ; 19 h, Blondie's Nº 1, de R. Van Ackeren.

JEUDI 1er MARS

15 h, Son dernier exploit, de L. Hillyer ; 17 h, Cinéma de la RDA : Un bonhomme de neige pour l'Afrique, de R. Losansky ; 19 h, Harlis, de R. Van Ackeren.

VENDREDI 2 MARS

15 h, Arènes sanglantes, de F. Niblo ; 17 h, Cinéma de la RDA : le Vieux Nouveau monde, de A. Thorndike ; 19 h, le Dernier cri, de R. Van Ackeren.

SAMEDI 3 MARS

15 h, Maris aveugles, de E. Von Stroheim ; 17 h, Cinéma de la RDA : Addio, piccola mia, de L. Warneke ; 19 h 15, la Pureté du cœur, de R. Van Ackeren ; 21 h 15 : la Colère du juste, de D. Mann.

DIMANCHE 4 MARS

15 h, Folies de femmes, de E. Von Stroheim ; 17 h, Cinéma de la RDA : Solo sunny, de K. Wolf ; 19 h, l'Allemagne privée, de R. Van Ackeren et E. Knelthal ; 21 h, Dans la gueule du loup, de R. Parrich.

LUNDI 5 MARS

15 h, Don X fils de Zorro, de D. Crisp ; 17 h, Cinéma de la RDA : la Fuite, de R. Graft ; 19 h, Belcanto, de R. Van Ackeren.

MARDI 6 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; Impérial 2e (742-72-52) ; UGC Opéra 2e (261-50-32) ; Quintette 5e (633-79-38) ; UGC Danton 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (329-15-71) ; George V 8e (562-41-46) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06) ; Mistral 14e (539-52-43) ; UGC Convention 15e (828-20-64) ; Images 18e (522-47-94) ; Secrétan 19e (241-77-99)

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac 8e (561-10-60) ; Parnassiens 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient 12e (233-42-26) ; Rotonde 6e (633-08-22) ; Paramount Odéon 6e (325-59-82) ; George V 8e (562-41-46) ; Paramount City 8e (562-45-76) ; Ermitage 8e (359-15-71) — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon 12e (343.01.59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre 18e (606-34-25).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11.

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart 9e (878-81-77).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : George V 8e (562-41-46) — V.f. : Arcades 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles 20e (364-51-98).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée de Bois 5e (337-57-47) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15.

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (545-36-38).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A), V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Nation, 12e (343-04-67).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e

LES FILMS NOUVEAUX

LA CASSURE (*), film français de Ramon Munoz : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ETINCELLE, film français de Michel Lang : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FEMME FLAMBÉE (**), film allemand de Robert van Ackeren, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

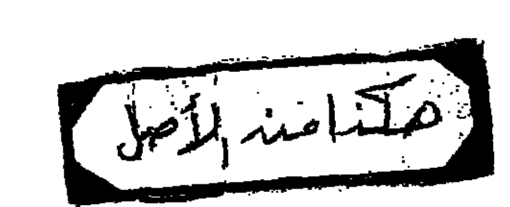
MESRINE, film français d'André Génoves : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13 (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS, film britannique de Péter Greenaway, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANÈTE DES FEMMES, film français de Gordian Troeller et Claude Deffarge : Le Marais, 4e (278-47-86).

REBELOTE, film français de Jacques Richard, version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Version « film sonore » : Logos, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE SERPENT NOIR (**), film américain de Russ Meyer, v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).



CINEMA

(359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 3e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WARGAMES (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action Christine (325-47-46) ; mer., jeu. : La femme à abattre. ven., sam. : Les fantastiques années 20 ; dim., lun. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; mar. : En marge de l'enquête.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : la Soupe aux canards ; ven. : Un jour au cirque ; sam. : Les Marx au grand magasin ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : Un jour aux courses ; mar. : Noix de coco.

CINÉMA FRANÇAIS, le climat des années 60 : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : le Bonheur ; jeu. : Zazie dans le métro ; ven. : la Religieuse ; sam. : Léon Morin prêtre ; dim. : les Dimanches de Ville-d'Avray ; lun. : les Amants ; mar. : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In Girum imus nocte et consumimur igni.

FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mer. : Carioca ; jeu., lun. : Top Hat ; ven. : Amanda ; sam. : l'Entreprenant M. Petrov ; dim. : Swing Time ; mar. : Gay divorcée.

FRITZ LANG (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : mer., ven., dim., mar. : Le démon s'éveille la nuit ; jeu., sam., lun. : Fury.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : l'Inconnu du Nord-Express ; ven., sam. : Agent secret ; dim., lun., mar. : Sabotage.

J. LEMON (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., sam., 18 h 30 ; jeu., ven., lun., 18 h : la Grande Course autour du monde ; mer., jeu., ven., sam., lun., 21 h ; dim., 20 h : Certains l'aiment chaud.

NUIT DU FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), ven., 0 h 30 : Poltergeist. Inferno. Terreur sur la ligne.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Rêve de singe ; jeu. : The Rose ; ven. : La vie est belle ; sam. : Shining (*) ; dim., mar. : Prénom Carmen.

R. RUIZ (v.o.) : Republic Cinéma, 11e (805-51-33) : mer., ven., dim., 14 h, 18 h, 22 h ; jeu., sam., lun., 16 h, 20 h ; mar. 14 h, 20 h 30 : l'Hypothèse du tableau volé ; mer., ven., dim. 16 h, 20 h ; jeu., sam., lun. 14 h, 18 h, 22 h ; mar. 16 h, 22 h 15 : le Territoire.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 16 h, ven. 19 h, sam. 16 h 30, dim. 21 h 30, lun. 14 h : Solaris ; mer. 18 h 30, ven. 21 h 30, sam. 14 h, dim. 16 h, lun. 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon ; mer., sam. 21 h, jeu., mar. 14 h, lun. 19 h : Andrei Roublev ; jeu., mar. 17 h, ven. 14 h, dim. 18 h 30 : Stalker ; mer., dim. 14 h, jeu., lun., mar. 22 h, ven. 17 h, sam. 19 h : le Miroir.

J. TOURNEUR (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : dim., mar. 11 h 50 : Berlin Express ; dim., mar. 11 h 45 : Pendez-moi haut et court ; dim., mar. 12 h : les Hommes léopards ; dim., mar. 12 h 5 : Vaudou.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), ven. 16 h, sam. 22 h : Fog ; mer. 20 h ; lun., 18 h : Hurlements ; jeu. 18 h : Phantom of the Paradise (v.o.) (*) : sam. 14 h, lun. 22 h ; le Loup-Garou de Londres (*) ; jeu. 22 h, ven. 14 h : Carrie (v.f.) : ven. 22 h., sam. 18 h : la Nuit des masques ; dim. 22 h : Wolfen ; mer. 18 h, jeu. 20 h : Furie ; mar. 22 h : Phantasm ; mer. 16 h, ven., sam. 20 h : the Thing (*) ; dim. 18 h, mar. 14 h, sam., lun. 16 h, mar. 18 h : Fondu au noir (*) ; mer. 22 h, lun. 14 h : le Cercle infernal ; mer. 22 h, lun. 14 h : Scanners ; mar. 16 h, ven. 18 h : Dark Star (v.f.) ; dim. 14 h : la Dernière Vague ; dim. 20 h, jeu. 14 h, lun. 16 h : Terreur sur la ligne ; mer. 14 h, dim. 16 h, mar. 20 h : Poltergeist (**).

JULIET BERTO COMÉDIENNE ET CINÉASTE : Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, la Chinoise ; mer. 20 h 45, El cine soy yo (en présence de J. Berto) ; mer. 22 h 15, sam. 14 h, Cap canaille ; jeu. 18 h., Neige ; jeu. 20 h., Week-end ; jeu. 22 h, le Milieu du monde ; ven. 18 h, dim. 20 h., Monsieur Klein ; ven. 20 h, sam. 16 h, Céline et Julie vont en bateau ; sam. 20 h, lun. 18 h, Deux ou trois choses que je sais d'elle ; sam. 22 h, Bastien, Bastienne ; dim. 14 h, Week-end ; dim. 16 h, Babar basses mother (c.m.) ; Neige ; dim. 18 h, Duelle ; dim. 22 h 15, Destins parallèles ; Camille ou la Comédie catastrophique,, Juliet dans Paris ; lun. 20 h, Duelle ; lun. 22 h, Guns.

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET X26 (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32.

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EAUX PROFONDES (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos III (Hsp.), 5e (354-15-04).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21)).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

L'HOMME DE LA RUE : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

NINOTCHKA (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PRIX DE BEAUTÉ : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

PULSIONS (A., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TRON (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 15 h45.

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 20 h 15.

AU BOULOT JERRY (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., dim. 14 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30 + ven., sam., 0 h 15.

L'ARGENT (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 10.

BERLIN EXPRESS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar. 11 h 50.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., dim., 20 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., sam. 21 h., ven., lun. 17 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 21 h 40, lun. 22 h 20, mar. 22 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), jeu. 16 h.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand Pavois, 15e (554-46-85), ven., dim. 21 h 30, mar. 19 h 15.

FAMILY LIFE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 50.

FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 17 h 50.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., sam., dim. 18 h 10.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15.

I VITELLONI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar. 13 h 45, lun. 22 h 15 + Movies, 1er (260-43-99) 12 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LA MORT AUX TROUSSES (A, v.o.) Studio Logos, 5e (354-42-34), 13 h 50.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.s. 20 h, sf dim., sam., dim. 17 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-56), dim., lun., 11 h 55.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mar., sam., dim., 16 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A ; v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar. 11 h 45.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 15 h 20.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar., 11 h 40.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 12 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 0 h 05.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), mar. 21 h 30.

LE SHERIF EST EN PRISON (A, v.o.) : Grand Pavois, 15e, (554-46-85), 18 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 22 h.

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A, v.o.) Movies, 1er (260-43-99) 14 h, 16 h 10.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., ven., sam., lun. 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), dim. 22 h 15.

VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A ; v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) mer., jeu., ven., sam., lun., 23 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar., 18 h 30.

WANDA (A, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR L'AVENIR DE L'AUDIOVISUEL

TDF à la carte

« TDF se porte bien ». Le président de Télé-diffusion de France a tenu d'emblée à rassurer les journalistes invités le 27 février à une réunion annuelle d'information. En feuilletant les principaux dossiers de l'établissement public, M. François Schoeller a voulu présenter TDF *sous un jour dynamique et novateur.*

● **Canal-Plus.** – Avec la quatrième chaine, TDF se trouve pour la première fois de son histoire dans l'obligation d'assouplir ses relations commerciales. En « régime de croisière » la diffusion des émissions de la future chaine payante, qui devrait commencer cet automne, reviendrait à 189 millions de francs (évalués en francs 1982). Pour ne pas alourdir son budget dans la phase critique des deux premières années de lancement, TDF consentira un « crédit fournisseurs » à Canal-Plus, qui ne paiera que 67 % de la facture. Le reste sera acquitté la troisième année avec intérêts. En contrepartie, l'établissement public sera associé à l'éventuel succès de la quatrième chaîne par un intérêt compris entre 1 et 1,50 % du prix de chaque abonnement vendu au téléspectateur, au-delà d'un million deux cent mille abonnés.

● **Les radios locales privées.** – Après le brouillage, la guerre de positions, l'ouverture ? La présence désormais, aux côtés du président de TDF, de M. René Duval, ancien conseiller du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication pour les radios privées, y est-elle pour quelque chose ? Toujours est-il qu'une réunion doit avoir lieu ce mercredi 29 février entre des responsables de TDF, les animateurs des stations de la capitale et la Haute Autorité de la communication audiovisuelle pour faire un examen de la situation. A l'ordre du jour : comment trouver, en concertation avec tous les intéressés, des solutions contentant tout le monde ? Des radios locales érigées en interlocuteurs valables : voilà qui est nouveau.

● **Le plan câble.** – A l'égard des municipalités qu'elle a déjà démarchées (une centaine), TDF veut se montrer *« ouverte à toutes les solutions imaginables ».* Les têtes de réseau se construiront selon une formule négociée avec les collectivités locales en fonction de leurs *desirata.* TDF en sera propriétaire ou non, ou *en partie seulement*, et elle en sera l'exploitant commercial ou non. Au choix.

● **Le satellite de télédiffusion directe.** – M. Schoeller n'a pas caché les espoirs que représente à ses yeux la perspective d'une solution franco-luxembourgeoise. Celle qui consisterait à exploiter TDF avec son homologue ouest-allemand TV-SAT, hypothèse que la direction générale des télécommunications (DGT) considère favorablement, est rejetée : *« Nous l'avons étudiée, elle n'est pas envisageable ».* A propos de la norme technique à employer pour la diffusion par satellite, M. Schoeller s'est montré très peu favorable à la solution préconisée par les Britanniques (C-Mac Paquets), bien que techniquement en avance sur le procédé dit Pal-Secam : *« La France tranchera en concertation avec ses principaux voisins. »*

Sans doute, la question de la norme est-elle importante ; d'un consensus plus ou moins large en Europe dépendra l'audience du satellite français. Elle n'en avait pas moins après le projet lui-même. Le gouvernement devrait prendre une décision d'ici à la fin du mois d'avril, selon M. Schoeller, dans la mesure où l'exploitation du satellite, prévue pour l'automne 1985, devrait être incluse dans un contrat de plan de cinq ans que TDF projette de signer avec les pouvoirs publics avant le mois de mai. Contrat qui contiendrait des objectifs de production quantifiés et devrait conférer à TDF plutôt le visage d'une entreprise publique que celui d'une branche de l'Etat. Voilà qui est nouveau dans le service public de l'audiovisuel.

ERIC ROHDE.

LA PETITE SŒUR DE LA TOUR EIFFEL

Chevauchements de fréquences, mauvaise qualité d'écoute, désaccord, guerre de la puissance... Pour mettre un terme à la cacophonie des radios locales privées émettant sur Paris et sa région, TDF va proposer aux stations de la capitale une solution originale. Ceux qui le voudront pourront passer un contrat avec l'établissement public, aux termes duquel celui-ci s'occupera de tout... sauf bien sûr du contenu des émissions. *« On le garantira même par écrit si c'est nécessaire »*, affirme M. François Schoeller.

***De tout,* c'est-à-dire de l'émission et de ses contraintes techniques. TDF est en train de construire un « point haut » à Romainville (Seine-Saint-Denis), une tour de 115 mètres d'où elle pourrait diffuser n'importe quelle station parisienne. De cette petite sœur de la tour Eiffel, TDF se fait fort d'assurer une couverture maximale, mais juste sur la zone allouée par la Haute Autorité, voire avec une puissance bien inférieure aux 500 watts théoriquement réglementaires, bien souvent dépassés dans les faits, en raison notamment de la mauvaise situation des émetteurs. Coût : entre 25 000 et 30 000 francs par an, location de l'émetteur comprise.**

CORRESPONDANCE

M. Guy Thomas et l'« affaire Guibert »

Nous avons reçu de M. Guy Thomas, ancien PDG de FR3, un « témoignage » sur l'« affaire Guibert » dont voici les principaux extraits.

Quelle situation ai-je trouvée en arrivant à FR3, en juin 1981 ? Celle-ci : une organisation quasi militaire, comprenant notamment soixante-sept membres actifs du SAC au niveau de la hiérarchie. Aucune information, aucun reportage, ne pouvaient être diffusés en région sans le feu vert de Paris. Un système de multiplex avait été installé, permettant un contrôle, depuis la Maison de la radio à Paris, des émissions diffusées par chacun des bureaux régionaux d'information. Mon premier souci a été de redonner aux journalistes et, en particulier, aux rédacteurs en chef, leur dignité et leurs responsabilités. (...) C'est, je crois, ma détermination à redonner aux journalistes leur vrai rôle qui a incité Edouard Guibert à accepter ma proposition, alors qu'il était sollicité par ailleurs. Un examen de la situation des bureaux régionaux d'information permettait de constater que le choix des responsables n'avait pas toujours reposé sur la valeur professionnelle. Ainsi, les adhérents au Syndicat national des journalistes (45 % des votes aux élections professionnelles) étaient-ils systématiquement tenus à l'écart. Que, par la suite, il se soit trouvé que de bons professionnels, par ailleurs adhérents à ce syndicat, aient été promus, ne relève pas du favoritisme, mais de la bonne utilisation des compétences. On s'est trompé pour celui-ci ou celui-là... c'est vrai. Dans une telle tentative de retour à la normale, les erreurs sont toujours possibles. Elles ont été réparées ultérieurement.

Reste le fond du problème. Ou la société FR 3 reste comme elle l'a été entre 1974 et 1981, une société de programme en concurrence avec TF 1 et Antenne 2, ou, comme le prévoit la loi de juillet 1982, elle n'est plus, à terme, que l'organisme fédérateur de sociétés régionales de programme. (...). Le futur lancement de Canal Plus permettrait aux téléspectateurs de disposer d'une chaîne supplémentaire de fiction et de distraction... N'est-ce pas l'occasion de doter, enfin, les régions françaises d'une télévison qui leur soit propre.

Or c'est la démarche opposée qui semble avoir été choisie. les trois heures quotidiennes ne sont-elles pas nourries en grande partie de séquences que les stations régionales se repassent successivement par l'intermédiaire de l'agence d'images qui a été créée à cet effet ? N'est-ce pas la négation même de la spécificité de chacune de nos régions ? Politiser, comme certains journaux le font, le départ d'Edouard Guibert est injuste. (...) Le débat, en lui-même, se suffit. Il y a deux choix... Edouard Guibert en avait fait un, celui de la région, avec les conséquences que cela impliquait. Il a perdu, mais qu'au moins on rende hommage à sa droiture et à son courage.

M. ANDRÉ HOLLEAUX : « LES CONTRAINTES DES CAHIERS DES CHARGES SONT TROP LOURDES »

Estimant faire l'*« objet d'attaques et de soupçons »* depuis quelques jours, M. André Holleaux, président de FR 3, est sorti de la réserve qu'il s'était imposée avec M. Edouard Guibert en accordant à *Libération* une interview sur la « crise » de FR 3. *« On prête une étiquette politique à une petite minorité de journalistes tel que Michel Naudy,* dit M. Holleaux. *Peu importe. Seul compte le professionnalisme et comment réagissent les téléspectateurs. Or, ils ne réagissent pas si mal que cela, puisque les sondages Audimat indiquent une fourchette d'audience entre 7 % et 9 %, soit 1 % à 2 % d'amélioration par rapport au journal précédent. (...)*

« Roger Télo a donné sa démission et nous allons le remplacer, mais quand certains voient là que la politique d'information menée par Edouard Guibert serait menacée, je tiens à rappeler que ce qu'on appelle la politique d'Edouard Guibert, c'est ma politique. En tant que président de FR 3. Et ma politique a consisté, entre autres, à ne pas intervenir dans le travail professionnel des journalistes. » Quant aux stations régionales, M. André Holleaux estime que, loin d'être d'ordre publique, leur problème relève plutôt des moyens.

Le président de FR 3 parle aussi du câble et, à la suite des propos de M. Pierre Desgraupes dans *le Monde,* donne son sentiment sur l'avenir du service public. *« Oui, les contraintes du cahier des charges sont trop nombreuses, trop lourdes, trop tâtillonnes, trop administratives. (...) Je crois au service public, à condition qu'il soit suffisamment déconcentré pour faire émerger des responsabilités nombreuses. On n'évitera certainement pas la création de sociétés mixtes entre le service public national et les services publics locaux. Si l'entité est à taille humaine, elle peut avoir toutes les vertus prêtées au secteur privé. Le débat privé/public est abstrait. Il y a des entreprises privées lourdes, de même qu'il y a des entreprises publiques qui savent parfaitement s'adapter aux situations, la SNCF, par exemple. Ce qui est mauvais, ce sont les pesanteurs, l'immensité. »*

M. Holleaux pose enfin le problème du financement : *« Si l'on interdisait au service public toutes les formes d'immersion avec l'extérieur, toutes les formules de sponsorisation, il serait asphyxié. Il ne resterait plus que des accords à moitié politiques avec les conseils régionaux, alors qu'une pluralité de partenaires permet d'échapper à toute servitude. De même, si la future Régie française des espaces devait prendre en charge toutes les émissions sponsorisées et si l'argent ainsi obtenu ne devait revenir aux chaines que gravement amputé de frais généraux, le service public s'étiolerait tandis que se développerait un organisme qui ramasserait tout ce qui est bénéficiaire. »*

DES RÉALISATEURS ET DES AUTEURS S'ADRESSENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vingt-quatre réalisateurs et auteurs de télévision viennent d'adresser au président de la République une « lettre ouverte » à propos des difficultés de la création audiovisuelle. *« Au moment où la France s'apprête à prendre un tournant capital dans le domaine de l'audiovisuel, où les industries, les équipements, vont connaître un élargissemnt sans précédent, à la mesure du nouvel horizon européen et mondial, rien n'est prévu, semble-t-il, pour la production des programmes des sociétés de télévision »*, écrivent-ils. Ils s'inquiètent en particulier de la réduction des budgets de production des chaînes.

« Dans le temps, où, par une politique neuve et des moyens importants, vous avez entrepris d'encourager le développement du théâtre, de la musique, des musées, de la lecture, du cinéma, des arts plastiques, est-il possible que ceux qui nous gouvernent aient décidé d'ignorer, ou de mépriser, voire d'abandonner, le plus grand moyen authentiquement populaire de création et de culture, le plus puissant agent de communication, d'éducation et de spectacle de notre temps ? (...) Si l'on suit la *« pente actuelle »*, concluent-ils, *« c'est tout le programme français qui disparaît, c'est l'invasion définitive de nos écrans par des produits étrangers ».*

Ont signé ce texte : Marcel Blüwal, Alain Boudet, Claude Brulé, Jean Chatenet, Jean-Marie Coldefy, Jean Cosmos, Marie-Josephe Dubergey, Maurice Dugowson, Maurice Failevic, Jacques Fansten, Michel Favart, Maurice Frydland, Roger Kahane, Jean L'Hôte, Michel Mitrani, Jean-Pierre Marchand, Marc Pavaux, Roger Pigaut, Jean-Paul Roux, Raoul Sangla, Claude Santelli, Jean-Paul Sassy, Roger Vrigny, Michel Wyn.

● *Les chrétiens et la communication.* – Chrétiens-Médias qui fédère plusieurs organismes d'information et de communication, vient de créer un département formation, qui aura pour objet de *« proposer une information, une pratique et une réflexion chrétiennes et pastorales sur les médias ».*

★ Chrétiens-Médias, 19, rue de l'Amiral-d'Estaing 75116 Paris. Tél. : 720-56-00.

Mercredi 29 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Bobby enquête sur les activités de J. R. Ce dernier annonce son intention d'ouvrir une chaîne de stations-service...

21 h 25 Magazine santé : L'infarctus.
D'Igor Barrère et E. Lalou.
Les problèmes posés aux malades après un infarctus. Des interviews de patients, des professeurs Slama et Beaufils, de l'hôpital Lariboisière.

22 h 55 Aujourd'hui l'expressionnisme.
Emission de C. Chaboud et G. Xuriguerra. Cinq peintres expressionnistes.
Autour de l'expressionnisme, cinq peintres qui se reconnaissent dans cette école picturale : l'Espagnol Orlando Pelayo, le Grec John Christoforou, le Suédois Lindström, le Yougoslave Velickovic et le Français Maurice Rocher.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Des poupées de magazines.
Réal. E. Zwick, avec J. Hackett, J. Warren, D. Hannah.
Exploitées et manipulées ignominieusement par leur mère ambitieuse, deux ravissantes jeunes filles commencent une carrière de mannequin de mode. Malgré l'éclat de leur réussite, elles sont toutes deux très malheureuses. Vilaine maman, pauvres filles.

22 h 10 Psy-show.
Emission de Pascale Breugnot, S. Leclaire, D. Chegaray et B. Bouthier.
Pascale Breugnot abandonne le couple pour se pencher sur la famille. Dans un climat d'intimité, une mère et un fils essaient, aidés par Moni Elkhaïm, analyste spécialiste des thérapies collectives et familiales, de comprendre cette relation d'amour et de violence qu'ils vivent depuis plusieurs années.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : la Groupie.
Scénario de R. Caron et J. Streff, réal. J. Streff, production FR3 Nord-Picardie - Pas-de-Calais. Avec P. Messe, M. Trintignant, A. Jolivet.
Sophie, une jeune fille de dix-huit ans, coincée entre des parents et un travail désespérément ennuyeux, rêve de rencontrer son chanteur préféré. Rêve exaucé : Sophie fascinée décide de tout quitter pour suivre la star du rock'n'roll en tournée. Bon voyage.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Avec le temps : Jocelyne.
Emission de Ménie Grégoire.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate n° 2 pour violon et piano » de J. Brahms, interprétée par H. Le Floch, violon, et G. Pludermacher, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Renart (d'après *le Roman de Renart*).
18 h 20 Mon ami Guignol.
18 h 30 Destination vingt ans. (magazine d'informations).
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Musiques : Ralph Vaughan-Williams, soirée lyrique : « Sir John in love », opéra en 4 actes (d'après les « Joyeuses commères de Windsor » de Shakespeare). Avec l'orchestre New Philharmonia, dir. M. Davies.
22 h 30 Nuits magnétiques : Invitation au voyage.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert : (Festival de Berlin 1983) : ouverture de « Faust », de Wagner ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur », de Schumann ; « Six Pièces pour orchestre », de Webern ; « Mort et transfiguration, poème symphonique », de R. Strauss, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. C. Abbado ; sol. N. Gutman, violoncelle.
22 h 30 Fréquence de nuit : Musique et psychanalyse, la mélancolie.

Jeudi 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : La carie dentaire.
14 h Série : Le soleil se lève à l'est.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
Autour de la numismatique, la science des monnaies et des médailles.
15 h 30 Quarté en direct de Vincennes.
16 h 30 Images d'histoire d'aujourd'hui : L'appel du vol.
17 h 10 Documentaire : Le début d'une aventure.
17 h 30 Dessins animés.
17 h 40 Clip jockey.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les Dames de cœur.
D'après un scénario de M. Ressi, réal. P. Siegrist avec M. Robinson G. Casadesus, O. Laure...
Deux adolescents, Juliette et Gonsague, amoureux l'un de l'autre, sont aux prises avec le milieu familial et social. Se marieront-ils ? Une rediffusion d'un feuilleton sympathique sans consistance.
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
La pub anticrise (le monde rose de l'imagination) ; Singapour : l'obsession de l'économie, le libéralisme planifié ; ses champions du profit (les affaires rentables dans les secteurs les plus menacés : meuble, jouet) ; Roland Perinet : un libre-service de la machine agricole ; Beyrouth sous les bombes : le libéralisme total.
22 h 45 Histoires naturelles : Peut-on encore chasser en Sologne ?
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Cinéma : la Maison sous les arbres.
Film franco-italien de René Clément (1971), avec F. Dunaway, F. Langella.
Un couple d'Américains s'est installé à Paris. La jeune femme souffre de déséquilibre psychique, le mari semble vivre sous une menace. Un jour, leurs deux jeunes enfants sont enlevés.
A partir d'une intrigue « policière », un film à l'atmosphère insolite, remarquablement mis en scène, sur les jeux du destin, l'oppression de la société moderne.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini, avec Mireille.
17 h 45 Récré A 2.
Papivole ; Albatore ; Mes mains ont la parole...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe : La CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) et l'UREI (Union des Républicains et des Indépendants) du Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le testament.
d'après N. Shute, réal. D. Stevens...
Troisième épisode. Poursuite du récit de Jean. Après la crucifixion de Joe Harmon, le gardien de la prisonnière meurt. L'histoire de ses aventures terminées, Jean décide de retourner en Malaysia, dans ce village qui hante sa mémoire...
21 h 30 Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois et M. Thoulouze.
Vivre ensemble avec nos différences ; « Mauvaise conduite », un extrait du film sur la diaspora cubaine dans le monde ; Sénégal : regards sur la Casamance ; un spectacle montée par des comédiens maghrébins.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douzes régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède :
Souillons le souvenir illustre d'un généralissime oublié.
20 h 35 Téléfilm : les Ambitions déçues.
D'après le roman d'A. Moravia, réal. F. Capri, avec V. Genest, M. Laborit, G. Vinsentin...
Certaines expériences malheureuses conduisent Pietro à devenir altruiste, mais Marie-Louise, la belle-sœur de sa fiancée, l'accuse d'épouser Sofia par calcul. Ambiance feutrée, fine psychologie d'un des grands écrivains italiens contemporains, analyste brillante de la société bourgeoise romaine.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Avec le temps : Catherine.
Emission de Ménie Grégoire.
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Mélodies et gaillardes », de F. Poulenc, interprétées par G. Bacquier, baryton, et C. Ivaldi, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

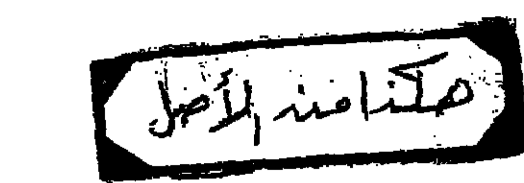
17 h 5 Pinocchio.
17 h 10 Les conteurs : Récits bigoudens.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

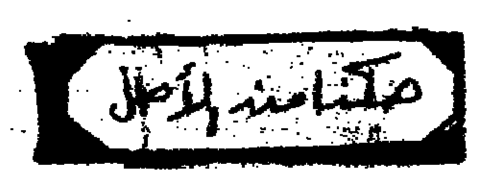
FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : histoire et modernité du jansénisme ; à 8 h 32, la conquête du pôle Nord ; à 8 h 50, Le sarment de lune.
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45 Christiane Singer et les âges de la vie.
11 h 2 Musique : Les Manca (musiques actuelles Nice-Côte d'Azur) : Nietzsche et la musique ; musiques d'Europe et de France ; 5 opéras de chambre (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Agora : le mécénat d'entreprise.
12 h 45 Panorama : histoire et littérature.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Qui suis-je ? » et « Une mémoire toute fraîche » de J. Cayrol.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Variation 4 (l'odeur atlantique) : à 15 h 20, le quartier de la Défense vers son aboutissement ; à 17 h, raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : L'infirmière à l'hôpital.
20 h Dramatique : Jardin sous la pluie, d'A. Laurent. Avec C. Piéplu, H. Courseaux, M. Barbulée, M. Villalonga.
22 h 30 Nuits magnétiques : invitation au voyage (René et Kostas Axelos : l'architecte et le philosophe).

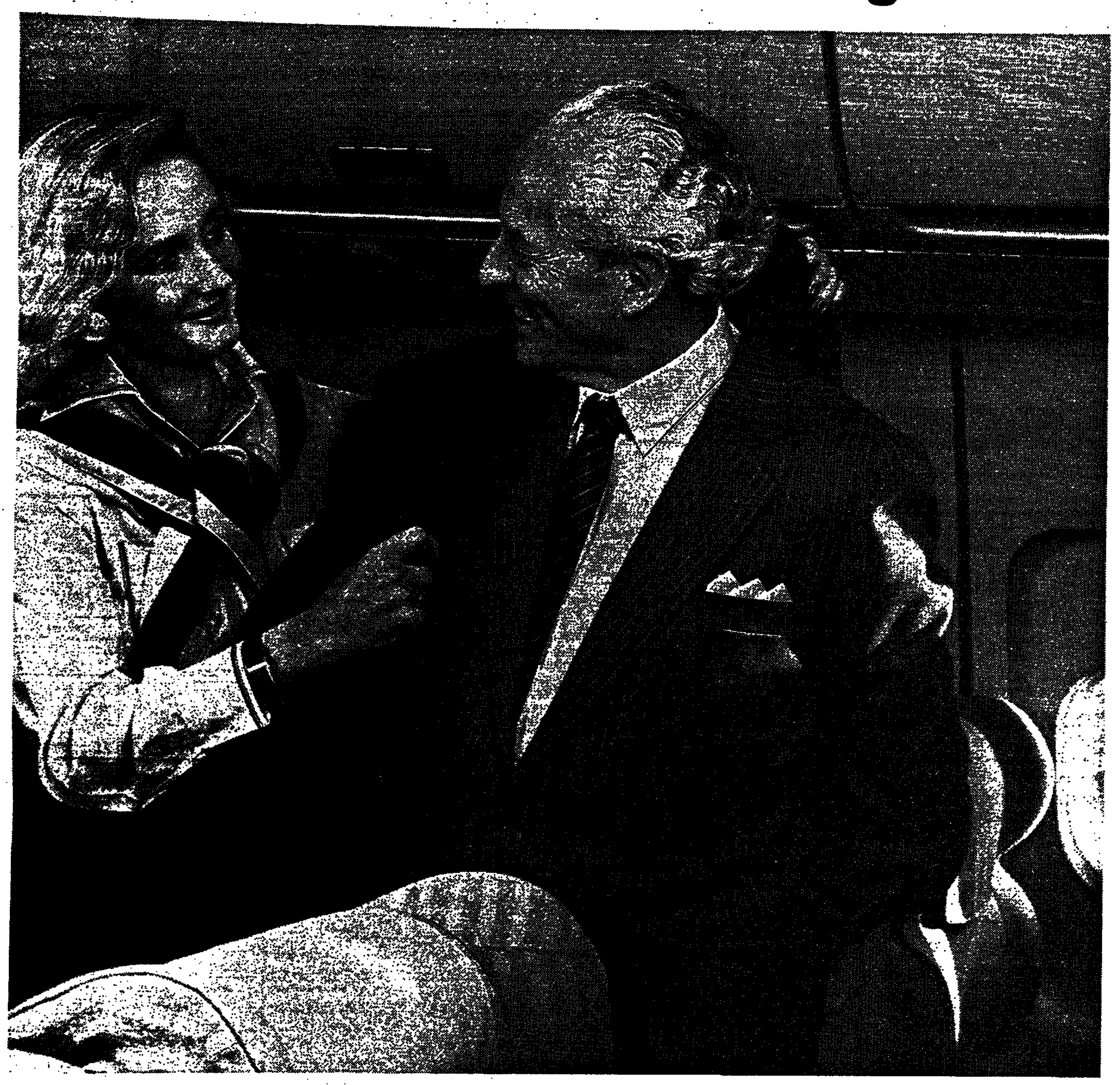
FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Fréquence de nuit : Wagner-Liszt.
6 h 2 Musique du matin : œuvres de Vivaldi, Sor, Berlioz...
7 h 10 Concert : œuvres de Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. D. Jenson, violon.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine de l'actualité du disque.
9 h 5 L'oreille en colimaçon (pour les enfants).
9 h 20 Musiciens d'aujourd'hui : Rudolf Firkusny, pianiste.
12 h Le royaume de la musique : Œuvres de Liszt, Sibelius.
12 h 35 Jazz : la chanson de Louis.
13 h Concours international de guitare : œuvres de Villa-Lobos, P. Barrios, Regondi.
13 h 30 Poissons d'or.
14 h 4 Musique légère : Delvincourt, Roger-Roger, Lincke.
14 h 30 Musiciens à l'œuvre : musique et théâtre, œuvres de Purcell, Charpentier, Lully, Strauss, Moreau, Mendelssohn, Beethoven, Pfitzner.
17 h 5 Repères contemporains.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : jazz à la Berklee School of Music (de Boston).
20 h Concert (échanges internationaux, en direct du Grand Théâtre de Genève) : « Mavra », opéra-bouffe de Stravinsky ; « les Sept Péchés capitaux », de K. Weil, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. J.-M. Auberson, sol. N. Trotskaia, J. Henschel, A. Stamenova, J. Blinkhof, A. Michael, R. Cassinelli, H. Franzen.
22 h Fréquence de nuit : Musique et psychanalyse.





Première classe sur toute la ligne!



Une compagnie de première classe se doit de vous offrir la première classe sur tous ses vols. Pour nous, Lufthansa, cela ne fait aucun doute. C'est pourquoi nous offrons la première classe dans le monde comme en Europe, y compris sur les 77 vols hebdomadaires pour l'Allemagne au départ de Paris. Cette touche supplémentaire de calme et d'attention si nécessaire à la détente – ou au travail – commence dès votre arrivée à l'aéroport Charles de Gaulle I, dans notre salon d'accueil «Senator», pour ne prendre fin qu'à votre arrivée, ponctuelle naturellement. Quelle que soit la destination de votre choix.
Encore un avantage que certaines compagnies ont du mal à vous offrir.



Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa, 75008 Paris, 21-23, Rue Royale, Tél. 2653735. Lyon, Tour Crédit Lyonnais, 129, Rue Servient, Tél. (7) 8636666. Aéroport Nice Côte-d'Azur, Cedex 06056, Tél. (93) 830280. Strasbourg, 48, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Tél. (88) 222020. Toulouse, 76, Allées Jean-Jaurès, Tél. (61) 628066.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Ln.col.*	La col./col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Cette Société, filiale d'un puissant groupe français de communication, est devenue rapidement l'une des premières agences spécialisées dans l'un des domaines de la publicité. Son expansion la conduit à rechercher pour son siège Parisien un

RESPONSABLE DE CLIENTELE

Après formation, il a pour mission de développer une clientèle tout en gérant un courant d'affaires existant, au sein d'une équipe très professionnelle.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif un fort tempérament commercial. Il est diplômé de l'enseignement supérieur et justifie d'une première expérience de la vente de services.
Les conditions offertes et l'intérêt du poste sont de nature à intéresser un professionnel compétent.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11220 AF Bis, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Société d'ingénierie de tout premier plan
recherche

ingénieurs

SPECIALISTES METHODE DES ELEMENTS FINIS

Notre technologie exige notamment la mise au point et l'utilisation à l'échelle industrielle des méthodes les plus avancées en analyse de structures dans le domaine non linéaire (élastoplasticité, fluage, flambage, grandes déformations).

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs ayant :
- une connaissance approfondie de la mécanique des milieux continus et de la méthode des éléments finis appliquées au comportement de structures soumises à des sollicitations complexes,
- une capacité à s'intégrer rapidement dans une équipe de très haut niveau en vue de développer des programmes de calculs thermo-mécaniques.

La taille de l'entreprise et de sa maison-mère vous ouvrent les portes d'une carrière largement évolutive.

Les postes sont à pourvoir en proche banlieue Sud.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, et photo, en indiquant sur l'enveloppe la référence 3798, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

COURS PRIVÉ
HORS CONTRAT
PLEIN CENTRE PARIS
recherche

PROFESSEUR MATHS

Niveau terminal C.D. Pour 6 ou 12 heures par semaine.

TRÈS URGENT
Ecrire S.P.E.R.I.
12, bd Bonne-Nouvelle
75010 PARIS, qui transmettra.

ETS. D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ, PARIS-6e
recherche

COLLABORATRICE (TEUR)

pour accueil, secrétariat coordination, pédagogique
544-01-93, à partir de 10 h.

ORGANISME DE FORMATION
cherche

JEUNE FEMME EXPÉRIMENTÉE

pour formation de formateur
634-57-31, mercredi, jeudi.



emplois régionaux



THE DOW CHEMICAL COMPANY,
6ème groupe chimique au monde (près de 11 milliards de dollars de C.A. dans plus de 70 pays) recherche pour son entreprise DOW PIPE SYSTEMS - SIPAP dans la banlieue de ROUEN

UN INGENIEUR CHIMIE ou MECANIQUE

avec de préférence 3 ans d'expérience, pour notre département d'assurance qualité.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe internationale dans un environnement dynamique où votre avenir sera à la mesure de votre performance.

Vous participerez au développement d'une nouvelle unité de production où vos connaissances et qualités humaines contribueront à la bonne marche de l'entreprise.

La mobilité géographique et fonctionnelle, comme la bonne connaissance de l'anglais sont des règles chez Dow.

Vous pourrez par la suite évoluer vers d'autres fonctions en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à
E.R. DEPT. SIPAP
53, rue Danielle Casanova - 76410 TOURVILLE LA RIVIERE

* Marque déposée
THE DOW CHEMICAL COMPANY



SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche immédiatement
pour Montpellier

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Capable, de par sa formation (E.N.S.I.) et son expérience (5 à 7 ans) d'animer l'équipe chargée
- De l'entretien du parc d'appareils électroniques.
- De la bonne marche du secteur – vital – des transmissions (téléphone, télécopies, etc.).

De plus, le candidat retenu devra s'imposer rapidement comme le second du service « Entretien » qui intervient dans les domaines électrique/mécanique/hydraulique, etc... Une bonne connaissance de ces spécialités, un bon contact humain et un anglais convenable sont donc des atouts supplémentaires de réussite dans ce poste offrant des perspectives de carrière intéressantes et une rémunération motivante.

Ecrire avec c.v. photo et prétentions
à Havas Montpellier, 14335, B.P. 11-43 Montpellier Cedex.

STÉ DIGITONE
recherche
en région aixoise
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Pour études Micro-Electronique et Micro-Informatique.
Débutants acceptés.
Envoyer C.V. à S.A. DIGITONE, 13970 LA BARQUE.

VILLE DE MURET
(17.000 habitants)
RECRUTE un
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Les candidats devront être titulaires du C.A.F.B.
Adresser candidature et copie des diplômes à M. le Maire (service du personnel) avant le 30 AVRIL 1984.
Renseignements :
Mairie de Muret,
tél. : (61) 56-96-96.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

BIAO
AFRIBANK

LA BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU ZAIRE
recrute par voie de concours des

Agents d'Encadrement

Ce concours est ouvert exclusivement aux ressortissants Zaïrois jouissant de leurs droits civiques et âgés de moins de trente ans.

Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention d'un Diplôme Universitaire :
- Diplôme de licence es-sciences économiques (gestion).
- Diplôme de gestion comptable et d'expertise comptable.
- Diplôme de gestion des entreprises et économie monétaire.

ou d'un diplôme équivalent (école supérieure spécialisée telles écoles supérieures de commerce, de gestion et I.U.T.).

Les étudiants présentant leur Diplôme à la fin de la présente année scolaire, peuvent être admis à concourir. Leur recrutement définitif sera toutefois subordonné à l'obtention du diplôme.

Les dossiers devront être retirés au Département Formation de la BIAZ ou au Département Formation du Groupe BIAO, 9, avenue de Messine 75008 PARIS.

AVANT LE 9 MARS 1984

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services le :

30 MARS 1984 DERNIER DELAI

URGENT MAYOTTE
librairie papeterie
recherche
RESPONSABLE MAGASIN
haut niveau
Téléphone : 370-13-68.

LYCÉE FRANÇAIS DE LOS ANGÉLES
recherche

Professeurs

Français, Philosophie, Maths, Histoire-Géographie, Sciences Naturelles, Physique-Chimie, Dessin
et
INSTITUTEURS INSTITUTRICES.
Envoyer C.V. et photo,
3261 Overland Avenue
Californie 90034.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

BANQUE

Gestion de Patrimoine

Jeune diplômé *(HEC, ESSEC, équiv.)*; vous avez acquis dans une Banque ou une Compagnie d'Assurances une première expérience *(2 à 3 ans)* de gestion obligataire.

Afin d'offrir à notre clientèle des produits financiers très performants, nous renforçons notre Département F.C.P. et vous proposons un poste évolutif.

Une formation actuarielle sera un atout complémentaire apprécié.

Adresser C.V. sous réf. 2816/F à :
Monsieur DUVAL
40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS
(qui transmettra)

SOCIETE INFORMATIQUE
LEADER DANS SON ACTIVITE
recherche pour PARIS

INGENIEURS-INFORMATICIENS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Connaissant DOS / IBM, CP / M, COBOL, BASIC.
Niveau I.U.T., MIAGE ou Grande Ecole Scientifique.

Evolution intéressante pour candidats de valeur.
Formation complémentaire assurée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à



CEGI - 16, impasse Compoint
75017 PARIS

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN COMMUNICATION AUDIO-VISUELLE
recherche

PROFESSIONNELS

pour enseigner en 1984/1985 dans les disciplines suivantes :
- publicité, marketing, économie, média ;
- presse, sémiologie, graphisme, télématique ;
- technique cinéma, vidéo et image de synthèse ;
- son.

Expér. dans l'enseignement vivement appréciée.

Env. C.V. de préférence avec photo à : E.S.R.A
137, av. Félix-Faure, 75015.

CABINET D'EXPERTISE ASSURANCES
Incendies et risques divers
recherche
COLLABORATEUR
Etudes supérieures requises ayant connaissances en bât. et notions de droit.
Bonne culture générale et large ouverture d'esprit.
Activité Ouest, rég. parisienne.
Adresser lettre manuscrite, C.V et prét. à Cab. Yves TRAVERS
32, av. Gaston-Lecousin
78700 Conflans-Ste-Honorine.

STÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL PARIS
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES SUR LES MARCHÉS DE L'INFORMATIQUE

- Expérience minimum 2 ans.
- Anglais.
- Disponibilité immédiate.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous nº T 044.562 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉCOLE PRIVÉE
recherche
PROF. HISTOIRE, GÉO.
Expérience demandée.
Tél. pour r.v. 281-28-30.

Société recherche
JEUNE INGÉNIEUR
DÉBUTANT
Ayant connaissances très bonnes en résistance des matériaux et informatique. Anglais indispensable. Poste à pourvoir région parisienne.
Adresser C.V. et prétentions : Nº M 73103 à Bleu, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

L'Institut National Agronomique
recrute
sur concours (mars 1984)
INGÉNIEUR D'ÉTUDES
Formation : licence-maîtrise, diplômes équivalents, spécialiste biologie-biochimie.
Envoyer C.V. détaillé avant 7 mars délai rigueur.
Ecr. s/nº 7575 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société holding, Paris 8e
recrute un (e)
JURISTE D'ENTREPRISE
niveau D.E.S.S ou D.E.A.
Le candidat aura une expérience professionnelle d'au moins 5 années en cabinet et aura à traiter, pour la société mère et ses filiales (10 sociétés) les questions suivantes : droit des sociétés commerciales, préparation et tenue des conseils d'administration et assemblées générales, contrats commerciaux, fiscalité appréciée. Déplacements en province à prévoir - Rémunération selon expérience - Disponibilité immédiate.
Ecr. s/nº 7576 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CENTRE DE FORMATION
recherche
FORMATEUR CONFIRMÉ EN FRANÇAIS
Pour jeunes et adultes
737-41-24, de 10 à 12 h.

capitaux propositions commerciales

Recherche achat ou prise de participations dans Société de service et distribution.
Ecr. sous réf. 6136
LEVI TOURNAY,
31, bd Bonne-Nouvelle,
75083 PARIS-CEDEX 02.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B. P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B. P. 402.09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR PERSONNEL
50 ans, recherche travail à TEMPS PARTIEL
Dans P.M.E., P.M.I. audit et contentieux social conférencier lois Auroux.
Ecr. s/nº 2.891 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 40 ans, transit internat. spécial. Export, 17 ans expér. anglais, allemand lu et parlé. Notions informatique J.-C. CHAMBON, 116, bd Davout, 75020 PARIS. 364-47-91 s/répondeur.

JOAILLIER
CHERCHE PLACE STABLE
O.J2, dégagé O.M., 22 ans
SALAIRE 30 F/H
Tél. : 637-07-16 (le soir).

MAROC
- Homme 40 ans, Droit et Sc. Po.
- Exp. Marketing, Publicité, Export, Gestion et Direction.
- Exp. Dir. P.M.E. + 100 personnes en transport et services. Hôtellerie.
- Anglais, espagnol, all., ital., ch. poste direction, détachement avec préfér. Marrakech.

Ecr. s/nº 6.595 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION bilingue anglais, ch. empl. stable, EVRY ou proximité dans 91. Tél. ap. 18 h. 078-49-26.

Sénégalais, 40 ans, D.U.T. gestion, option finance-comptab., lic. en droit, maîtr. droit des affaires, D.E.S.S. techn. bancaire et financière, D.E.C.S. compl. Prof. de comptab. ch. exp. cab. comptable. Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le nº T 044.367 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 26 ans, formateur dans stage insertion 16-25 ans. Enseignement général : français et math, connaissance PAIO. Etudierais tte propos. d'embauche. M. Giami — 300-86-23.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A VENDRE
104 ZA - 1980
Peu roulée - 28.000 km
Parfait état - Couleur rouge
Intérieur marron.
Disponible de suite. Tél. hors repas, Croco Grill, 878-03-24.

de 8 à 11 C.V.

Particulier recherche
CABRIOLET DÉCAPOTABLE PEUGEOT 504
Année 81-82, peu roulé.
Tél. H.B., Mme SPIRITO
(1) 851-98-25.

deux-roues

MOTO
YAMAHA XS 850
AVRIL 1980
45.000 km
Equipée : tête de fourche YAMAHA-Sonauto, sacoches KRAUSER, top-case, sacoche de réservoir, pare-cylindres.
PRIX : 10.000 F.
Téléphone. : 961-09-45
après 19 h M. QUEMENER.

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins. Cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 h.

PAS DE PEDIGREE MAIS DÉSIRENT DESCENDANCE
Téléphone : 293-22-95
chats, chiens toutes races.

Part. vends LHASSA APSO, 3 mois, LOF, vacciné, tatoué. URGENT. Tél. : 355-75-72.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
- housses, auto-radio,
- alarmes et systèmes anti-vol,
- pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, peugeot,
- amortisseurs KONI,
- peintures au kilo.

SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013.
331-73-56.

Antiquités

Ach. meubles, tableaux, linge anc. etc. Paie cpt. Tél. même dim. : 373-39-63 — 262-80-20.

Beauté

CELLULITE, CICATRICES, RIDES ACNÉ, COUPEROSE, traitement au laser. 227-92-58.

Bijoux

Vds Collier or tressé, 50 g. Fermoir fait main. Ancien bijou de famille. Valeur 22 000 F. Vendu 12 000 F. Tél. : 885-84-76.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS
ARGENTERIE — VIEIL OR
PERRONO DEPUIS 1880
A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin.
Étoile, 37, av. Victor-Hugo.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
225-77-77. 35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Brocantes

BROCANTE — Achetons. Débarrassons. Appartements, caves, greniers. Paris et Province. Tél. : 263-17-50.

Cours

Cours anglais des affaires anglais tous niveaux. (6e à DEUG). 739-56-63.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté. 558-11-71.

Donne leçons maths tous niveaux (second. et universit.). Téléphone : 742-04-50.

Camping-car

FORD TRANSIT, essence, 10 cv 1977. Cellule autohome. Couchage 5 personnes. Frigo, 2 feux, évier + cuisine, chauffage, coin toilette, lavabo uniquement. 70.000 kms +
Tél. : 005-57-95.
Prix : 55.000 à débattre.

Enseignement

PARTIR A PAQUES
Il n'est pas trop tard pour aller en Angleterre ou en Allemagne
Club A3, Séjours Linguistiques
10, rue St-Marc, 75002 Paris.
Tél. : 508-94-59.

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Maroquinerie

SOLDE sur PRIX de GROS
20 à 30 % sur prix marqués
VISCONTI, 5, rue M.-le-Comte
Mº Rambuteau. 272-16-88.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100% PURE LAINE
PRIX POSÉE 76 F TTC /m²
TÉL. : 658-81-12.

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris
Prix entrepôt
Pose assurée — 757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

Perdu

PERDU BAGUE A 5 BRILLANTS, valeur sentimentale, dans les toilettes du T.G.V. Genève-Paris, lundi 24 février, arrivée 20 h 33. RÉCOMPENSE.
Tél. : 325-36-57.

Particuliers

(offres)

VEND MANTEAU MARMOTTE T. 38-40. Prix : 7 500 F.
Tél. : 209-32-19 après 20 h.

Psychologie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT.
Tél. : 436-61-69.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte Italie, Paris
Tourisme — A midi restaurant ouvert à tous, repos, retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés
Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry
94800 VILLEJUIF. Tél. :
(1) 726-89-63, (1) 638-34-14

Vacances
Tourisme
Loisirs

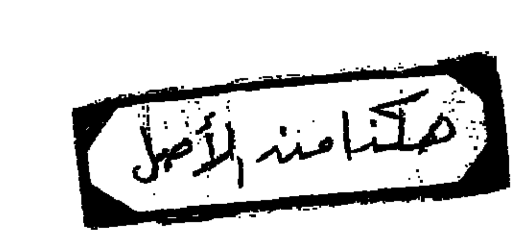
AVORIAZ, loue de résidence hôtelière, app. 5-6 pers. pour 1-, 2, 3 sem. entre le 25 mars et le 15 avril. Forf. sport loisirs ainsi que serv. hôtelier inclus de locat. T. (91) 56-13-63.

SKI PAQUES
6, 17 ans, encadrés par prof.
T. 860-54-27 ou 260-02-39.

Loue VILLA F 5, août/sept. bord de mer, sud. Ajaccio.
Tél. : (62) 83-06-73.

FORFAIT
SPÉCIAL PAQUES
basse saison
jusqu'à fin mai et fin sept. à fin nov.
3 ou 6 JOURS
EN QUERCY
A 10 km de Cahors.
- 1/2 PENSION POUR DEUX PERSONNES :
- Grand ch : 990 F TTC pour 3 jours ; 1.900 F TTC pr 6 jrs.
- Confort 1 étoile : 630 F TTC pr 3 jours ; 1.250 F TTC pr 6 jrs.

Forfaits loc. STUDIOS
Hôtel-Motel
Rens. : J.-P. LEMOZIT
« Le Relais des Champs » et « Chez Nadal »
46140 CAILLAC.
Tél. : (65) 30-92-35
30-91-55.



LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. Pierre-Etienne BISCH, sous-préfet, et Mme, née Odile NOTTER, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Alexandre,

le 22 février 1984, à Metz.
2, rue Bossuet,
57000 Metz.

– M. et Mme Jean de GUNZBURG laissent à Noémie la joie d'annoncer la naissance de

Clara,

le 25 février 1984.

– M. Roderick MONOD et Mme, née Claire Assiel, sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandra.

Paris, le 20 janvier 1984.

– M. Bernard WEILL et Mme, née Françoise Fredj, laissent à Elie la joie d'annoncer la naissance de

Deborah,

le 16 février 1984.

Décès

– L'Institut d'urbanisme de Paris (université Paris-Val-de-Marne) a la tristesse de faire part du décès de

M. Tugrul ACKURA,
professeur à l'université technique
du Moyen-Orient à Ankara,
ancien professeur associé
à l'Institut d'urbanisme de Paris,

survenu brutalement à Paris, lors d'une mission d'enseignement et de recherche, le 25 février 1984.

[Né le 21 août 1927 à Istanbul, M. Tugrul Ackura, diplômé de l'Institut d'urbanisme de Paris, a été directeur du plan d'aménagement de la région d'Istanbul, puis président (et rapporteur) de la commission des problèmes d'urbanisation du secrétariat d'Etat au plan turc.

M. Tugrul Ackura a aussi travaillé comme consultant pour la Banque mondiale, l'UNESCO et d'autres organisations internationales dans des pays comme le Maroc, l'Algérie, l'Arabie Saoudite et la Jordanie. Depuis 1968, il était professeur à la section d'urbanisme et de planification de l'université technique du Moyen-Orient à Ankara, et, depuis 1980, il a régulièrement enseigné à l'Institut d'urbanisme de Paris (université Paris-Val-de-Marne).]

– Font-Romeu. Lyon.

Mme veuve Joseph Batlle,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Batlle, Jacquemart, Durban, Aggery, Soubielle, Solatges, Gerbaux, Blanc, Cadène, Canet, Clavaguera, Sitarz, Mathieu,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph-Albert BATLLE,
administrateur des finances en retraite,

décédé dans sa soixante-huitième année.

La bénédiction de levée du corps sera donnée, à 8 h 30, le mercredi 29 février à Superbolquère.

Une messe sera dite en l'église de Saleilles, à 11 h 15, et l'inhumation aura lieu ensuite au cimetière.

13, rue Charcot,
69005 Lyon.
1, avenue des Lilas,
66210 Superbolquère.

– Mme Marcel Baumann,
M. et Mme Gérard Baumann,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Micheline Baumann,
M. et Mme Jacques Hildesheimer
et leurs enfants,
Mme Roger Vormus,
Mme Lucien Haguenauer,
Et toute la famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Marcel BAUMANN,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père et frère,
survenu le 22 février 1984, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 27 février dans la plus stricte intimité.

76, rue Lecourbe, 75015 Paris.

– Mme Pierre Dangy,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard DANGY,

survenu le 21 février 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à La Pointe-Bouchemaine (Maine-et-Loire).
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Renée Kummerman,
Ses enfants, Michel, Alan, Pétra et Akira,
Ses petits-enfants, Frank, Alex. Marc, Céline et Akito,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Henri KUMMERMAN,
doctor *honoris causa*
University of Newcastle,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite maritime,
officier de l'ordre du Mérite
de la République italienne,

leur très cher époux, père, beau-père et grand-père, enlevé à leur tendre affection, le 27 février 1984, à l'âge de soixante-seize ans.
Selon le désir du défunt, la cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité de la famille.
28, chemin du Pommier,
1218 Grand-Saconnex.

– Mme Marie-Dominique Lancelot-Mistler,
M. Jean Mistler,
de l'Académie française, et Mme,
MM. Laurent et Ulrich La Fosse,
ont le regret de faire-part de la disparition de

Michel LANCELOT

La levée du corps aura lieu le jeudi 1er mars, à 10 heures, à l'Institut médico-légal de Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marie-France Nollet
et sa fille Tonia,
Mlle Sandra Lancelot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LANCELOT,

survenu à Paris, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Garancières (Yvelines), le jeudi 1er mars, à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

13, rue Gervais,
78890 Garancières.
(Mardi 28 février.)

– M. et Mme J. Heilbronner,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mme F. G. Dreyfus,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Ph. Dreyfus
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur tante,

Mme Georges LIZERAND,
née Madeleine Dreyfus,

le 23 février 1984, à Paris.

– Mme Emile Ludvig,
M. et Mme Pierre Ludvig
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Foussard
et leurs enfants,
Mlle Nicole Fassina,
Les familles Ludvig, Robbes, Simon et Geisenberger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile LUDVIG,

survenu le 26 février 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 28 février 1984.

5, square du Retiro,
78150 Le Chesnay.
10, rue de la Fontaine-des-Vaux,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.
71, rue du Val-Martin,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Laurent Michard,
Mme Anne-Marie Matley,
M. et Mme Vincent Matley
et leurs fils,
Mlle Geneviève Matley,
Mlle Emilie Flachy,
Les familles Michard, Fouache de Cathelineau et Colas,
M. et Mme André Lagarde,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Irma Ginet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Laurent MICHARD,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 27 février 1984, à l'âge de soixante-neuf ans, en son domicile, 35, rue de Bellechasse, à Paris-7e.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Clotilde, rue Las-Cases, le jeudi 1er mars 1984, à 8 h 30.
L'inhumation aura lieu le même jour dans l'intimité, au cimetière d'Aveizieux (Loire), dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean-Manuel Bourgois,
président-directeur général,
Le conseil d'administration,
Les collaborateurs des éditions Bordas,
M. André Lagarde,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Laurent MICHARD,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
leur auteur et ami.
Paris, le 27 février 1984.
(Lire page 10.)

– Mme Pierre Nardin,
née Paulette Thierry,
M. et Mme Denis Nardin
et leurs enfants,
M. Jean-Claude Nardin,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Pierre NARDIN,
professeur honoraire des universités,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur des ordres du Sénégal,
de Haïti et du Ouissam Alaouite,

survenu à Nice, dans sa soixante-dix-septième année, le 24 février 1984.
Conformément à sa volonté, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Roland Pucci
et sa fille Florence,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Roland PUCCI,
avocat au barreau de Paris,

survenu le 26 février 1984.

Les obsèques auront lieu le jeudi 1er mars, à 16 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

4, rue de Noisiel,
75016 Paris.

– Le professeur Helmut Kasdorf,
Mme et leur famille,
M. Samir Sabet d'Acre,
s'associent à la douleur de Mme Pucci et de sa famille suite au décès de

Me Roland PUCCI.

– M. et Mme Guy Rosier
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Bastide
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile ROSIER,
née Rose Garcin,

survenu le 27 février 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1er mars 1984, à 14 heures précises, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

154, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
L'Eridan,
6, chemin de la Pelude,
31400 Toulouse.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 23 février 1984, de

M. Jorge TELLEZ.

Ses obsèques ont eu lieu à Santiago-du-Chili le 25 février.

Une messe à sa mémoire sera célébrée à une date qui sera fixée ultérieurement.

De la part de
Ses enfants,
Eliette (Mme Cyrille Germe),
Catherine, Jean et Robert Tellez,
Sa belle-sœur Odile Le Roux,
Ses beaux-parents,
M. et Mme Marcel Le Roux.

20, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

Remerciements

– Mme Léontine Caumel,
ses enfants, ses petits-enfants,
Toute la famille Caumel
Et les familles alliées,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean G. CAUMEL

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver, ici, l'expression de leur reconnaissance.

– Mme Jean Di-Mattéo,
M. et Mme Alain Canard,
M. et Mme Jean Vidal,
M. et Mme Patrick Mage,
expriment leur vive gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associées à leur profonde douleur lors du rappel à Dieu du

professeur Jean DI-MATTÉO.

– Mme André Jais,
Brigitte Jais,
Betty Jais,
M. et Mme Maurice Rapin,
M. et Mme René Lautier,
M. et Mme Bernard de Charmasse-Lautier,
M. et Mme Jean-Noël de Charmasse-Lautier,
très sensibles aux marques d'amitié reçues lors du décès de

M. André JAIS,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu, survenu le 6 mars 1983, de

André GARNAULT,
avocat à la cour,

une pieuse pensée est demandée en ce jour à ceux qui ont gardé son souvenir.

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Pierre LAZARD,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

Nathalie STARKMAN,
élève du lycée Camille-Sée,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

– La Fondation Simone et Cino del Duca annonce son prochain dialogue sur l'UNESCO entre M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, et M. Jean Devisse, professeur à la Sorbonne, le jeudi 15 mars 1984, à 21 heures, 10, rue Alfred-de-Vigny, à Paris-8e.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-I, jeudi 8 mars, à 14 h 30, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Marc Borello : « La justice contractuelle en droit anglais. »

– Université de Paris-X-Nanterre, vendredi 9 mars, à 14 heures, salle C 26, Mme Francine Markovits : « L'ordre des échanges. Médiations sensibles, modèles linguistiques et économiques au dix-huitième siècle en France. »

– Université de Paris-I, samedi 10 mars, à 10 heures, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Ali Sayed Abdel All : « De l'irresponsabilité à la responsabilité de l'Etat du fait de la fonction juridictionnelle. Etude comparative du droit français et du droit égyptien. »

– Université de Paris-II, jeudi 15 mars, à 17 heures, salle des Commissions, Mme Michèle Poulain-Diacquenod : « Les relations contractuelles entre entreprises françaises et pays est-européens. Etude de quelques problèmes juridiques. »

– Université de Paris-X-Nanterre, vendredi 16 mars, à 14 h 30, salle C 26, M. Laurent Dubois : « Recherches sur le dialecte arcadien. »

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

OPÉRA 150 m²
Bel imm., XVIIIe, ascenseur, salon, salle à manger, 3 chbres
PARFAIT ÉTAT
GARBI - 567-22-88.

3e arrdt

MARAIS ARCHIVES
dans SUPERBE RÉNOVATION HOTEL XVIIe SIÈCLE, duplex s/jardin, récept. + mezzanine + 2 CHAMBRES, PARKING. SIGEDIM. 296-63-33.

ARTS ET MÉTIERS
4e ét., asc., 4/5 P., 110 m². Jeudi 14/17 h, 33, r. Réaumur.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans GD HOTEL PARTICUL. Nombreuses surfaces à rénover Téléphone : 236-63-62.

5e arrdt

ESTRAPADE, 130 m²
4e, 5e ét., asc., liv., 3 chbres 2 bains. TERRASSE, 25 m² 2.100.000 F. Tél. 296-58-88.

6e arrdt

Mo ODÉON
Bon imm., chf. cent. individuel Duplex indépendant - calme, gd séj., cuis., esc. intérieur. 3 chambres, bains, W.-C. 6, rue Antoine-Dubois Jeudi, vendredi 14/17 h.

7e arrdt

7e, CHAMPS DE MARS
Particulier vend studio, très calme, tt confort, 27 m² + jardinet, 18 m². 420.000 F. Tél. 551-67-79 (répondeur).

ALMA RIVE GAUCHE
VUE IMPRENABLE 5e ÉTAGE Gd stand., 250 m², 3 récept., 4 chbres, serv. à l'étage + 25 m² studio, 7e ét., box. travaux à prévoir.
FRANK ARTHUR 562-01-69.

8e arrdt

SAINT-LAZARE
Studio. 135.000. 526-99-04.

9e arrdt

R. HENNER 5 P. 100 m² cft. occupé par couple de 70 ans. 370.000. ALGRAIN : 285-00-59.

9e RUE FONTAINE. STUDIO sal. d'eau, W.-C., kitchenette ÉTAT NEUF, confr. 130.000 F crédit possible. 722-78-99.

10e arrdt

Vaste 3 p., 80 m², tt cft, 6e ét., ss asc., imm. p. de t., 620.000 F. Tél. : 246-77-75 (après 19 h).

15e arrdt

Mo PTE VERSAILLES/ISSY 5 P. cfc. 100 m². Impeccable Balc., 730.000 F. 577-96-85.

VAUGIRARD
TRÈS GRAND STUDIO
tout confort, poutres, charme
GARBI - 567-22-88.

Mo CONVENTION
BEAU 2 PCES tt confort 385.000. VERNEL 526-01-50.

16e arrdt

AUTEUIL
Pptaire vd dans imm. p. de t. restauration de qualité. Appts occupés, 2, 3, 4, 5 pces et possibilité duplex. R.C.I. 758-12-21.

Mo MIRABEAU
gd studio, ét. élevé, balcon. Imm. récent, tt cft, parking 430.000 - VERNEL 526-01-50.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 P, et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION vis. mar., jeudi. 13 h 30/17 h.

Mo WAGRAM, GRAND 2 PCES, TOUT CONFORT GD STANDING. 526-99-04.

SUR AVENUE NIEL
GD STUDIO tt cft, 5e ét., asc. impeccable - 206-15-30.

18e arrdt

RUE LAMARCK
Gd 2 P., entrée, cuis., w.-c. débarras, s. de bns à rénover 3e ét., asc., tapis escalier chf. cent., imm. p. de t. 320.000 F. Tél. 255-64-59.

DAMREMONT - POTEAU
3 P., entrée, cuis., w.-c., bns chf. cent. 1er ét. s/rue Sud Px 350.000 F. 255-64-59.

PIED DE LA BUTTE
2 PIÈCES, 249.000 F
TT CONFT, ASC., INTERPHONE URGENT - 294-11-33.

20e arrdt

LIMITE 19e
CHARME ET CARACTÈRE
MAISONS RÉNOVÉES
63 ou 45 m². 544-53-90.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY MERMOZ
Imm. luxe, duplex, 190 m² jard., 230 m², terrasse, 34 m² studio 33 m², cft, box 2 voit. Px élevé. BURON, 296-58-88.

MEUDON-BELLEVUE
Beau 5/6 p. + 140 m² jard. privatif - 307-31-62 (matin).

Province

CHAMONIX
dans petite résidence, plein soleil, appts ttes surfaces à aménager, à partir de 149.000 F.
AVIS 404, rue J.-VALLOT CHAMONIX
Tél. (16-50) 53-05-60.

viagers

LAFAYETTE Mo PELETIER, 100 m² bon imm., 2e ét., liv., 3 ch., cuis., bains, W.-C. Occupé 1 tête 350.000 F + rente. 805-58-70.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊMES OCCUPÉS.

Recherche 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

PART. ch. appt. 150 à 200 m² ds beau quart. Travx acceptés. Tél. bur. : 280-12-29 et soir domicile : 380-18-61.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
– HOTEL PARTICULIER.
– APPTS de 5 à 8 PCES.
– PIED-A-TERRE.
Téléphone : 624-93-33.

JE RECHERCHE
APPTS ET MAISONS BIEN PLACÉS DANS PARIS PAIEMENT COMPTANT Serge KAYSER. 329-60-60.

T.T.L. - 553-14-14
pour loger un directeur et 2 cadres financiers recherche appartements de 120 à 200 m². Préférence 16e arr. ou limitr. Paiement cpt. Agence s'abstenir.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

hôtels particuliers

NEUILLY-SABLONS
SUPERBE MAISON 8 P
JARD. 700 m²
DORESSAY – 624-93-33.

MUETTE SUR VOIE PRIVÉE
BELLE MAISON 10 P
JARDIN SUD 100 m²
travx DORESSAY. 624-93-33.

locations non meublées demandes

Paris

Pr personnel et dirigeant IMPORT.STÉ EUROPÉENNE mondialement connue rech. APPTS 2 à 8 PIÈCES Villas Paris et environs. 504-01-34, poste 10.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherc. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

Couple universitaire japonais cherche 2 pièces, confort, mars à juillet. Tél. : 589-37-80.

locations non meublées offres

Paris

Mais. 6 P., (R. + 2) cuis., 2 bns, 3 w.-c., sol, 7.200. Jeudi 15-17 h. 58, r. Beaunier. 337-69-59.

900 M. GARE JUVISY, PAV. 1978 6 p., cuis., s/sol, libre 1er mars Prix 5.794 F. Tél. : 921-97-73.

9e, imm. P. de T. 5 pièces cft. 5e ét. sans asc. 5.000 + ch. Jeudi 14/16 h. 4, r. Pétrelle.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR

Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
S/257 m² de terrain
Pavillon s/sol, salon, salle à manger + 5 chbres, garage. 610.000 T.T.C. 918-23-88.

maisons de campagne

VOTRE RÊVE
EN PROVENCE (LUBERON)
UN MAS à votre idée réalisé par des artisans régionaux à des prix compétitifs. Devis et doc. gratuite sur demande.
MAISONS DOHEM
Le Louviers, STE-CROIX-A-LAUZE, 04110 REILLANNE. Tél. (92) 76-46-16.

propriétés

GUADELOUPE

BEBEL, Sainte-Rose, à 20 mn de Pointe-à-Pitre

Propriété 6.000 m², vue sur mer + maison type F 5 avec combles aménageables ; charpente en bois exotique, poutres apparentes, surface 250 m². 1.200.000 F à débattre.

Pour tous renseignements, écr. M. BUDON, Morne Bunel-Chauvel, ABYMES 97110 POINTE-A-PITRE. Tél. : 19 (590) 828749.

PRÈS FONTAINEBLEAU
Belle ppté, 6 P. + 3 bains, possib. 3 P. supplémentaires, gar. Parc. Prix : 1.150.000 F. Viager possible. 755-69-27.

immeubles

Mo Pte CLIGNANCOURT, bel. imm., 4 stud. + 3 appts, 2 P., cft, 165 m² à rén., 570.000 F. 24, r. Voltaire. 224-18-42.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PRÈS DÉFENSE
IDÉAL INVESTISSEUR
Burx 245 m². 1.300.000 F. Loyer. 150.000 F. R.C.I. 758-12-21.

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscription R.C., location de bureaux, télex. 651-28-77, en permanence.

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

8e AVENUE HOCHE
(même) r.-de-ch.. 360 m², réception avec boiserie XVIIIe. Loye. 1.450 le m² H.C. 562-07-08.

locaux commerciaux

Ventes

RENNES

AIGUILLON
CONSTRUCTION
VEND OU LOUE
BUREAUX
AMÉNAGÉS
QUARTIER SUD
DE 90 A 100 m²
(PARKING ASSURÉ)
LIBRES
IMMÉDIATEMENT
Documentation sur demande
TÉL (99) 50-69-16
B.P. 2244, 35022 RENNES CEDEX.

fonds de commerce

Ventes

A saisir, vend très belle affaire de coiffure et d'esthétique Nancy centre, 2 millions de chiffre d'affaires.
Ecrire sous le n° T 044.545 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Le Monde

économie

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

C'est le temps qui manque le plus

Qui ne souscrirait aux propos que le *premier ministre vient de tenir* dans *le Monde,* sur la crise, les mutations industrielles, les nouvelles technologies, la compétition internationale et les hésitations de l'Europe et de la France ces *dix dernières années ?* Certes, le jugement porté sur l'action de Georges Pompidou apparaîtra *quelque peu injuste.* Les causes de l'essor industriel de la France entre 1969 et 1973 ne sauraient se limiter *« à l'utilisation d'une main-d'œuvre à bon marché, immigrée pour l'essentiel ».* C'est faire peu de cas du rôle incitatif de l'Etat dans les grands programmes nationaux ou européens *(Airbus, informatique, nucléaire),* les grandes restructurations industrielles et les premières percées *sur le marché mondial.*

Sans doute est-ce aller *un* peu vite que d'écrire que la politique industrielle *« était inexistante sous le précédent septennat ».* La stratégie des créneaux, celle qui sous-tendait des accords comme l'alliance avec l'américain Honeywell dans l'informatique, relevait bien d'une certaine idée de la politique *industrielle. Qu'elle* se soit révélée néfaste n'y change rien. Le développement de l'industrie française *des télécommunications,* appuyé sur un grand programme d'équipement national, relevait, lui *aussi,* d'une *stratégie* bien précise. Enfin, il ne faudrait pas oublier cette brève période de fin 1978 à mi-1980 où l'Etat a tenté de mener — non sans tâtonnements — une politique coordonnée et offensive dans un certain nombre de secteurs d'avenir.

Cela dit, il est vrai que, globalement, les gouvernements qui se sont succédé pendant *la précédente décennie* n'ont pas pris conscience à temps de l'ampleur de la crise et de *son caractère structurel.* N'adoptant pas, par manque aussi de courage politique, les mesures qui s'imposaient, *ils ont* laissé *« pourrir »* la situation dans bien des domaines. De ce fait, la gauche était fondée à invoquer l'héritage. Reste que le premier ministre oublie qu'elle a, elle aussi, sa part de responsabilité dans la dégradation de la situation de l'industrie française. Car ce débat sur la modernisation et les premières actions sérieuses sur le terrain arrivent avec au moins deux ans de retard.

Si, au lendemain de sa victoire, la gauche, forte de son assise sociale et politique, avait pris à bras-le-corps plutôt qu'en vagues paroles le problème des mutations industrielles, sa tâche serait aujourd'hui moins rude. Si elle avait su allier dès juin 1982 à une rigueur purement macro-économique une véritable *action offensive* dans et pour l'industrie, l'équation qu'elle doit résoudre désormais *s'apparenterait moins* à la quadrature du cercle.

Si elle avait su parler vrai et proposer, à temps, à toutes *les forces* vives du pays ce *« compromis historique »* indispensable pour faire face *aux nouvelles donnes internationales* et technologiques, si elle ne s'était pas épuisée en de vaines querelles *internes,* voire de *personnes,* sans doute ne se retrouverait-elle pas dans la situation qui est *aujourd'hui* la sienne : celle de devoir imposer des restructurations d'autant plus *douloureuses et coûteuses que l'on a* trop tardé, avec une base sociale et politique singulièrement rétrécie et *des échéances électorales* qui se rapprochent.

D'où le dilemme pour le *gouvernement.* Faut-il donner la priorité à l'impératif économique ou à l'impératif politique ? *Accélérer les mutations* pour rattraper le retard, au risque de perdre le pouvoir ? Ou prendre son temps *pour conserver les positions* électorales, quitte à laisser l'écart s'accroître avec les Etats-Unis, le *Japon, voire d'autres pays ?* En affirmant tout à *la fois qu'il est « vital pour la France de rattraper son retard »* et qu'il *« vaut mieux sérier les problèmes les uns après les autres que de prendre le risque d'une rupture des équilibres sociaux »,* le premier ministre laisse planer l'ambiguïté.

Prôner *« la mutation progressive au rythme de la vie elle-même »* dans un pays qui n'a déjà que trop *tendance à regretter le rythme* du *terroir* d'antan, à rêver de petits villages autour de petites églises (la force tranquille !), n'est-ce pas contradictoire avec la nécessité d'agir vite si l'on veut enrayer le processus de déclin ?

La France, mais aussi l'Europe, n'a pas encore pris l'exacte mesure de la révolution technologique en cours. *Elle a quelque peine* à comprendre le phénomène d'accélération de l'histoire, dû au *considérable développement* des moyens de communication à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse de *la circulation des hommes, des marchandises* ou des informations. Ses industriels rêvent encore trop souvent *d'amortir* leurs produits sur vingt ans, alors que sur les côtes du Pacifique ils sont *obsolètes* au bout de trois ans. Sa classe politique arrive difficilement à intégrer les réactions économiques et à *faire* passer l'intérêt collectif à long terme avant *les intérêts* locaux, voire personnels, à court terme. Bref, on aimerait bien prendre son temps pour *digérer cette* révolution qui fait si peur. Pourtant, s'imaginer que l'on pourra, comme ce fut le cas *lors du passage de la* civilisation agraire à la société industrielle, étaler sur plusieurs générations la révolution actuelle est malheureusement une vue de l'esprit. Tout va plus vite. Dans cinq ans, *dix* ans au *maximum,* les cartes seront distribuées, les positions prises, les situations acquises.

Si la France veut rester dans la *course,* le gouvernement va devoir tout faire en même temps : organiser la régression des secteurs traditionnels, moderniser les industries de transformation, investir massivement dans les *nouvelles technologies,* réformer l'ensemble du système éducatif, mettre en place un vrai *programme de formation professionnelle* adapté aux nouvelles technologies. Le tout dans une économie sans *croissance,* face à des concurrents plus agressifs que jamais. L'ensemble de la société française comprendra-t-elle qu'il n'y a pas d'autre voie ? Est-elle prête à en supporter toutes *les conséquences ?*

J.-M. QUATREPOINT.

Les ministres européens de l'industrie ont approuvé le programme « Esprit »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — « Esprit » va pouvoir — *enfin* — être *lancé.* Ce *programme* de recherche et de développement dans le domaine des techniques de l'*information* à l'étude depuis deux ans, a reçu le feu vert des ministres de la recherche des Dix, réunis à Bruxelles le 28 février. Les Britanniques et les Allemands ont en effet levé leurs réserves, *qui étaient* d'ordre purement budgétaire. *« L'Europe redevient ambitieuse* (...). *C'est la première décision optimiste des années 1983-84, qui va impressionner également nos partenaires américains et japonais »,* souligne M. Etienne Davignon, vice-président de la commission européenne qui a promu le programme « Esprit ».

L'objectif est de favoriser, grâce à l'octroi de subventions de la Communauté, la coopération entre les entreprises, les centres de recherche et les universités des Dix dans les cinq secteurs suivants : la micro-électronique de *pointe* ; les technologies du logiciel ; le traitement avancé de l'information ; la bureautique ; la production assistée par ordinateur. L'espoir est de parvenir, grâce à cet effort collectif, à rattraper une partie du retard pris par l'Europe dans ces domaines vis-à-vis de ses concurrents américains et japonais.

Les crédits qui seront affectés par la Communauté à « Esprit » au cours des cinq années à venir (de 1984 à 1988) ont été fixés à 750 millions d'ECU, soit 5,20 milliards de francs. La règle veut que les industriels qui participeront aux progrès prennent en charge la moitié *du coût* de chaque projet ; autrement dit, le budget du programme s'élèvera au *total pour les cinq années* à venir à 1,5 milliard d'ECU, soit 10,4 milliards de francs. Un programme-*pilote, comptant* trente-quatre personnes avec un budget total de 23 millions d'ECU (11,5 à la charge du *budget* de la Communauté, et 11,5 à la charge des opérateurs) est en cours d'exécution. Ce sont les douze principales entreprises communautaires des technologies de l'information qui ont pris l'initiative du *programme* « Esprit ». Parmi elles, trois françaises, Thomson-CSF, Bull et la CGE. Ces entreprises participent déjà activement, en coopération avec les partenaires d'autres sociétés de la Communauté, au programme expérimental.

Le programme « *Esprit* » étant maintenant lancé, le conseil des ministres de la recherche des Dix *devrait* être en mesure, dès sa prochaine réunion prévue en mai prochain, de prendre des décisions sur deux autres programmes communautaires de recherche portant, l'un sur les biotechnologies, l'autre sur la stimulation des échanges — et notamment de la circulation des chercheurs — entre les centres de recherche européens.

A l'issue de la réunion du 28 février, M. Laurent Fabius, ministre de la recherche qui préside le conseil des ministres de la recherche de la CEE, a proposé à ses partenaires de relier *les « décideurs »* des gouvernements des Dix ainsi que ceux de la Communauté à Bruxelles, Luxembourg *et* Strasbourg, par un réseau de communication utilisant les technologies modernes. Ce *système, qui intégrerait* la visiophonie, la visio-conférence, la télécopie rapide, le Télétex et la messagerie électronique, pourrait être installé d'ici deux ans. Un tel réseau serait une *« première mondiale et une réalisation industrielle exemplaire »,* estime M. Laurent Fabius. Il devrait profiter à l'industrie européenne qui disposerait ainsi d'une *« vitrine ».*

Ph. L.

ULTIMES ARBITRAGES POUR LES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX GROUPES NATIONALISÉS

La sidérurgie recevrait entre 5,5 et 6 milliards de francs

Avec plus de deux mois de retard par *rapport* aux dates initiales, les groupes nationalisés du secteur concurrentiel vont enfin connaître les dotations en capital que l'Etat-actionnaire leur allouera pour 1984.

Depuis l'automne, un débat — surtout tactique — opposait MM. Delors et Fabius sur la ventilation des 12,85 milliards de francs prévus dans la loi de finances pour 1984 au titre des dotations en capital pour le secteur public concurrentiel. Au ministère de l'industrie et de la recherche, on souhaitait n'attribuer que 4 milliards de francs à la sidérurgie afin de pouvoir consacrer des sommes plus importantes *« aux secteurs d'avenir »,* en particulier pour le groupe Thomson et les opérations de restructuration dans le téléphone. Quant aux besoins de financement d'Usinor et de Sacilor (dont chacun sait qu'ils sont bien supérieurs à 4 milliards de francs), ils devaient être, estimait-on rue de Grenelle, traités plus tard et à part ; par exemple, *dans le* cadre d'un collectif budgétaire ou par d'autres méthodes de financement (prêts *participatifs, fonds spécial,* banques, etc.).

Le ministère de l'économie, des finances et du budget *jugeait,* en revanche, qu'il ne fallait pas évacuer, une fois de plus, le problème posé par la sidérurgie. *« Les sociétés concernées doivent, enfin, présenter des plans réalistes comportant des réductions de capacité drastiques et des perspectives de rétablissement des comptes. Pas question donc de remettre à plus tard le dossier acier ».* Soupçonnant M. Fabius d'une telle intention, M. Delors et ses services ont donc utilisé l'arme des dotations. *« Pour éviter le dépôt de bilan des sidérurgistes,* disait-on rue de Rivoli, *il faut de toute façon 6 milliards. Prélevons-les sur les dotations... à moins que l'on nous présente un nouveau Plan acier ».* Bref, la balle était renvoyée à M. Fabius : *« Si vous voulez consacrer les sommes nécessaires aux industries de l'avenir, à Thomson notamment, il faut avant tout s'attaquer de front au problème de la sidérurgie ».*

Dans le compromis qui a été trouvé, c'est un autre *secteur,* la chimie, qui va supporter les frais de l'opération. Ainsi, la somme de 2 *milliards de francs initialement* prévue pour la fin de la restructuration de la chimie (apurement des pertes de PCUK notamment) sera ramenée à un milliard. Les banques prendront à *leur* compte *les* charges *financières découlant du retard supplémentaire* d'un an dans l'apurement du passif.

Ce milliard récupéré ira en principe au *groupe Thomson qui en* a le plus grand besoin pour le financement de son développement dans les *composants.*

La ventilation des dotations serait donc la suivante : Renault, 1 milliard de francs ; chimie, 1 milliard ; CDF-chimie, 1 milliard ; EMC, 200 millions ; SNIAS-SNECMA, 350 millions ; Bull, 1 milliard ; CGCT, 300 millions ; Thomson, 1 milliard ; Thomson-Telecom, 700 millions (apport de l'Etat pour détenir 48 % dans la nouvelle société) ; Saint-Gobain, 300 millions (il *s'agit en fait* d'une dette de l'Etat à l'égard du groupe).

Pour les 6 milliards restants, la répartition précise va *faire* l'objet d'un ultime arbitrage. Pour la sidérurgie, la fourchette va de 5,5 milliards à 6 milliards de francs, le reliquat — s'il y en a un — étant réparti entre Rhône-Poulenc et PCUK.

Par ailleurs, 1 milliard de francs supplémentaire sera accordé pour les projets des groupes industriels dans les zones de reconversion. La CGE et Thomson percevraient une partie non négligeable de ce milliard.

On peut regretter que le « kriegspiel » qui s'est joué autour de ces dotations en *capital* ait *tant* retardé leur fixation. L'incertitude dans laquelle on a laissé, pendant des *mois,* les groupes nationalisés du secteur concurrentiel n'était pas de nature à accélérer leurs efforts d'investissements et de modernisation, à un moment où il faut pourtant passer la vitesse supérieure.

J.-M. Q.

ATT veut s'implanter en Espagne

L'Europe a pris conscience de son déchirement dans les nouvelles technologies et s'applique à resserrer ses liens. Le lancement du programme ESPRIT en est un signe encourageant. Cet effort reste pourtant isolé. Les groupes américains *multiplient* en effet les négociations bilatérales avec des entreprises, voire des *gouvernements, du* Vieux Continent, afin d'affaiblir *« l'espace commun des communications » que l'on* cherche à constituer.

Dernier exemple en date : *l'Espagne, où le groupe* American Telephone and Telegraphe (ATT) négocie avec le gouvernement *son implantation.* L'investissement total pourrait atteindre 500 millions de dollars. Il s'agit de la *plus importante* initiative étrangère depuis l'installation, en 1980, de General Motors dans ce pays.

ATT installerait d'abord une usine de circuits intégrés en collaboration avec la Compagnie téléphonique espagnole (CNTE). L'investissement initial se monterait à 200 millions de dollars par ATT et à 40 millions pour la CNTE. Mais, selon des informations recueillies en Espagne, il ne s'agirait que d'une première étape d'un programme plus vaste qui concernerait les centraux téléphoniques et les terminaux de la prochaine génération. Pour l'heure rien n'est conclu et *ne le sera pas avant « plusieurs semaines »* selon ATT.

Après avoir échoué en Grande-Bretagne, où il souhaitait prendre 75 % de la Compagnie des circuits intégrés INMOS, ATT vise *donc* l'Espagne, pays candidat à l'entrée dans le marché commun. La stratégie est habile et rappelle *celle de l'autre groupe* américain ITT (International Telephone and Telegraph) qui dans *les années 20 avait « conquis »* les télécommunications européennes en passant... par l'Espagne, *pays où il est encore très* puissant aujourd'hui, même si des négociations en cours avec *son concurrent* ATT *l'inquiètent.*

La CGE française, qui avait souhaité s'implanter en Espagne et y vendre ses centraux, voit ainsi un nouveau marché européen se fermer, peut-on craindre, *aux technologies françaises.*

E.L.B.

L'EXEMPLE DES CIRCUITS INTÉGRÉS

Un effort « redoublé » mais qui reste insuffisant

Dans les circuits intégrés, *« cœur stratégique »* de la filière électronique, la *société californienne* Intel va investir à elle seule, en 1984, presque autant que la France en quatre ans, c'est-à-dire sur la durée de son « plan composants ».

Exemple non isolé et malheureusement symbolique d'une disproportion qui va croissante entre les investissements *réalisés sur* le Vieux Continent et aux Etats-Unis ou au Japon. *« Moderniser la France »,* rappelait M. Mauroy, c'est restructurer les industries traditionnelles tout en *« redoublant »* d'efforts sur les technologies de pointe pour *« refaire notre retard »* et ne pas *« se résigner au rôle de musée ».* C'est l'évidence. Et le gouvernement qui, c'est vrai, *« redouble d'efforts »,* peut se donner l'illusion de bien faire.

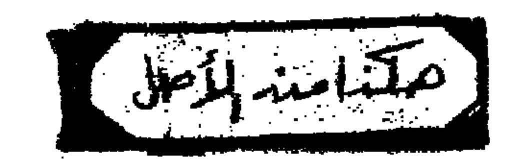
Lors de la définition du « plan circuits intégrés » adopté en mars 1982, les pouvoirs publics estimaient qu'il fallait multiplier par huit, et non par deux, les sommes affectées à cette industrie pour rétablir la balance commerciale *du secteur* et recouvrer une relative indépendance vis-à-vis des groupes américains. Sur quatre ans (1982-1986), les dépenses *de recherche devaient être* portées à 3,4 milliards de francs (valeur 1982) et les dépenses d'investissements à 2,2 milliards de francs. En 1982, année de mise en route, l'objectif ne fut pas atteint. En 1983, il le fut à environ 80 % : il manquait des crédits pour l'investissement industriel (*le Monde* du 15 novembre 1983). Cette année se présente comme la précédente. Thomson, principal « pôle » de production avec MHS (Matra-Harris-Semiconducteurs), qui estimait avoir besoin d'un milliard de francs pour financer son développement dans ce secteur, recevra ce milliard en dotation en capital mais... pour couvrir l'ensemble de ses activités.

Que M. Gomez, président du groupe nationalisé, en affecte les deux tiers aux circuits intégrés, et l'on retrouvera *grosso modo* les chiffres de 1983. Même si la reprise américaine *« tire »* la production nationale en lui offrant d'avantageux — et d'inattendus — *débouchés à l'exportation,* il n'en reste pas moins que le gouvernement respecte insuffisamment les impératifs qu'il avait fixés ou l'industrie *française reste très fragile.* Dans ce contexte Matra-Harris-Semiconducteurs, qui doit se consolider (180 millions de francs de pertes l'an passé), se tourne vers... IBM dont elle souhaite devenir son fournisseur attitré de *« seconde source ».* Cet accord pour l'heure *commercial engendrera-t-il des liens* plus serrés entre MHS et le groupe américain ? L'indépendance de l'un des deux producteurs français risquerait d'en être réduite.

Le plus grave n'est pourtant pas là. La véritable guerre que se livrent les Etats-Unis et le Japon a considérablement élevé le niveau de la compétition dans les circuits intégrés, comme d'ailleurs dans toute l'électronique. En a-t-on pris conscience ? Motorola, le numéro un américain, a déboursé 220 millions de dollars en 1983 en investissement et 280 millions en recherche-développement (plus de 4 milliards de francs au total). ATT, le géant des télécommunications, a décidé de se faire une place sur ce marché où il investit massivement et cherche des partenaires européens (voir ci-contre). Intel, champion des microprocesseurs, consacrera en *1984 200* millions de dollars en recherche-développement. Pour faire face au *développement* du *marché,* Intel augmentera la capacité de toutes ses unités et mettra en route deux nouvelles usines. Coût : 350 millions de dollars ou 3,2 milliards de francs. Des sommes comparables sont engagées au Japon.

Au *ministère de l'industrie,* on ne s'alarme pas de ces projets : *« Les groupes américains investissent pour faire face à la pénurie actuelle. Dans le désordre. Ils se retrouveront bientôt en surcapacité. »* Peut-être. Mais en face de tels chiffres, les efforts de la France ne sont manifestement pas plus « à l'échelle » qu'il y a quatre ans. On peut se féliciter d'avoir multiplié les aides par huit dans ce secteur. On peut critiquer et dire que ce huit est en réalité un *cinq ou un six. Illusion.* De toute façon, il manque un zéro. Comment *« refaire notre retard »* dans ces conditions ?

ERIC LE BOUCHER.



MARCHÉ COMMUN

LA CEE LIMITE LES IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS AMÉRICAINS

La CEE limitera à partir du 1er mars, et pour quatre ans, l'entrée en Europe de certains produits américains en « réplique » à la restriction des importations d'aciers spéciaux décidée brutalement en juillet dernier par l'administration Reagan.

Les droits de douanes sur le méthanol, l'acétate de vinyle et sur les appareils d'alarme antivol seront augmentés (les importations de ces produits représentent 57 millions de dollars par an). D'autre part, certaines importations sont plafonnées. Il s'agit d'articles de sport, comme les skis, des fusils et des carabines de chasse, et de certains produits chimiques (polyéthylène...).

Pour Bruxelles, ces « représailles » sont conformes à la réglementation du GATT. Les États-Unis les estiment trop élevées. M. Brock, ministre américain du commerce, qui s'est rendu le 28 février à Bruxelles, a contesté la parité prise en compte par la CEE entre le dollar et l'ECU. Il a été admis qu'on referait les comptes et qu'on réviserait les quotas chaque année.

La France, prête à réduire sa production laitière

(Suite de la première page.)

Celui aussi sur lequel M. Souchon s'est exprimé de manière la plus nette : *« L'accroissement des excédents n'est plus finançable. L'Europe n'en a plus les moyens. La maîtrise, et même la diminution, de la production laitière dans la Communauté est inévitable et nécessaire (...) En 1984, la production se situera aux alentours de 105-106 millions de tonnes. La majorité des pays membres estiment, avec la commission, qu'il convient de plafonner cette production à 97,2 millions de tonnes. Il faut organiser la réductioin de la production laitière... S'il n'y avait pas d'accord entre les Dix, l'échec entraînerait un effondrement du marché... Le problème laitier est de nature comparable à celui des grands secteurs industriels qu'il faut restructurer, comme la sidérurgie ou les chantiers navals, à la différence essentielle que le secteur agricole est porteur d'avenir, à la condition de savoir s'adapter ».*

Que demande la France. Elle veut introduire d'abord un minimum de souplesse dans cette politique de plafonnement de la productioin, à savoir une périoide de transitioin, pour ramener la production de son niveau actuel à celui pilus bas qui sera fixé. Paris souhaite ensuite un traitement provisoirement moins défavorable *« pour les petits, les jeunes, pour ceux qui sont en voie de modernisation même sans avoir formellement présenté un plan de développement »*, car, déclare M. Souchon *« il ne doit pas être questiion de bloquer la modernisatioin de nos exploitants ».* Il faut tenir compte d'une situatioin particulière : 40 % des exploitants ont plus de cinquante-cinq ans et 10 % des exploitants ont plus de soixante-cinq ans.

M. Rocard élargit le propos. La crise qui atteint l'économie laitière guette d'autres secteurs, puisque la surproductioin est générale et les débouchés extérieurs défaillants. *« Les excédents doivent être réduits pour la quasi totalité de nos productioins »*, et le ministre envisage de limiter le niveau de garantie dont bénéficient les agriculteurs. *« Il sera pas possible de faire autrement »*, prédit-il. C'est un thème qui, selon lui, déborde la seule compétence des ministres de l'agriculture. Il en est de même, ajoute-t-il, de lm'aspect budgétaire du débat en cours. L'affaire est entendue : compte-tenu des ajustements, des « souplesses » demandés par les uns et les autres, même en faisant preuve de beaucoup de rigueur, l'enveloppe prévue dans le budget de la CEE de 1984 pour le soutien des marchés sera largement dépassée. C'était là un thème tabou que la commission, pendant longtemps, n'osait aborder. le président Thorn a récemment =posé avec clarté devant le parlement européen. M. Rocard constate un fait : sauf à imposer aux agriculteurs des sacrifices d'une brutalité peu supportable, il faut admettre la nécessité d'un financement supplémentaire.

Un coin de bleu pourtant dans ce ciel sombre. Il ressort des propos de M. Rocard que celui-ci pourrait envisager en France, pour les produits où les prix fixés par la communauté conditionnent directement les prix de-marchés (on prend en compte, fait-il remarquer, dans l'établissemnt des moyennes des *« prix décoratifs »* qui, par rapport à la situation des marchés, n'ont aucune signification), des relèvements de prix se situant autour de 10 %, voire un peu plus. *« Je ne veux certainement pas saboter la politique de modération des prix du gouvernemtn. J'en ai été un des premiers partisans, mais je tiens à faire en sorte que cette politique ne soit pas payée plus cher par les agriculteurs que par les autres »*, a conclu le ministre.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0250	8,0270	+ 148	+ 178	+ 290	+ 340	+ 888	+ 928
$ can.	6,4110	6,4150	+ 118	+ 155	+ 242	+ 295	+ 696	+ 805
Yen (100)	3,4375	3,4420	+ 156	+ 175	+ 323	+ 352	+ 1012	+ 1075
DM	3,0810	3,0840	+ 166	+ 180	+ 329	+ 355	+ 1001	+ 1056
Florin	2,7275	2,7390	+ 141	+ 155	+ 284	+ 305	+ 860	+ 915
F.B. (100)	15,0340	15,0460	– 229	– 116	– 412	– 234	– 661	– 308
F.S.	3,7075	3,7090	+ 270	+ 291	+ 541	+ 573	+ 1599	+ 1673
L. (1 000)	4,9510	4,9550	– 220	– 170	– 441	– 375	– 1276	– 1140
£	11,9570	11,9690	+ 300	+ 425	+ 625	+ 850	+ 1943	+ 2490

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10	10 1/8	10 3/8	10 1/2
DM	5 7/16	5 11/16	5 11/16	5 15/16	5 11/16	5 7/8	5 15/16	6 1/16
Florin	5 15/16	6 1/8	5 15/16	6 1/8	6	6 1/4	6 1/8	6 3/8
F.B. (100)	12 1/2	13 1/2	13 1/4	13 7/8	13 1/2	14 1/8	13	13 1/2
F.S.	1	1 1/16	3 7/16	3 11/16	3 9/16	3 13/16	4	4 1/8
L. (1 000)	16	17 1/2	16 7/8	17 5/8	17 3/8	17 3/4	17 5/8	18 1/4
£	9	9 1/8	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 3/8
F. franç.	12 1/4	12 1/2	15 7/8	16 1/4	16 3/4	17 1/4	16 3/4	17 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ESPAGNE

● **Prix : + 1,4 % en janvier.** – L'indice espagnol des prix à la consommation a augmenté de 1,4 % en janvier, soit 11,9 % pour les douze derniers mois. L'alimentation, les soins médicaux et les transports ont été les secteurs les plus touchés. Toutefois, la hausse du coût de la vie a été la plus faible enregistrée pour un mois de janvier depuis 1981. – *(AFP.)*

ÉNERGIE

BATAILLE PÉTROLIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

Atlantic Richfield s'intéresse au rachat de Gulf Oil

La bataille déclenchée outre-Atlantique pour le contrôle de la cinquième compagnie pétrolière américaine, Gulf Oil Co., par un groupe d'investisseurs conduit par M. T. Boone Pickens continne de plus belle. Les dirigeants de Gulf, hostiles aux initiatives de M. Pickens, qui, après avoir acquis en bourse 13,2 % du capital de la compagnie, a lancé une offre publique d'achat sur 8 % supplémentaires des actions (au prix de 65 dollars l'action), étudient actuellement diverses stratégies.

Le groupe Atlantic Richfield Co. (ARCO) serait notamment, selon le *Wall Street Journal*, l'un des candidats les plus intéressés par ce rachat, et serait actuellement en train de rassembler les sommes nécessaires au financement de l'opération. ARCO envisagerait, semble-t-il, de racheter pour 13 milliards de dollars (104 milliards de francs) la totalité du capital de Gulf, au prix de 78 dollars à 80 dollars l'action.

Les dirigeants de la Gulf étudient néanmoins d'autres possibilités. Ils ont proposé à une douzaine de compagnies, parmi lesquelles toutes les « majors » de l'industrie pétrolière, d'examiner, sous certaines conditions – de secret et de coopération ultérieure –, des informations confidentielles sur le groupe et ses plans. La prise de contrôle de Gulf par une des « majors » se heurte cependant aux lois antitrusts américaines. Ainsi Mobil a-t-il indiqué qu'il serait intéressé par le rachat des actifs de production de Gulf, mais pas par le rachat de la compagnie elle-même.

L'ÉGYPTE ET L'URSS AUGMENTENT LES PRIX DE LEUR PÉTROLE BRUT

L'Egypte et l'URSS ont annoncé, le 28 février, un relèvement des prix de vente de leur pétrole brut. Le brut soviétique « Oural » passera de 28,50 dollars à 29 dollars par baril à dater du 1er mars ; l'Égypte augmentera uniquement les prix de ses bruts lourds (de 0,25 dollar par baril), les tarifs de la qualité « Suez blend », plus légère, restant inchangés. Les deux pays, qui ne font pas partie de l'OPEP ajustent périodiquement leurs tarifs en fonction de l'évolution du marché.

Le relèvement annoncé reflète le raffermissement général des cours depuis le début du mois de janvier, lié à la hausse de la demande des Etats-Unis (+ 16 % en janvier) à cause d'un hiver très rude, et aux incertitudes pesant sur l'approvisionnement en provenance du Golfe du fait de la guerre Iran-Irak. Sauf accident, lié à l'aggravation de ce conflit, la plupart des observateurs estiment que la stabilité des cours devrait être préservée au moins jusqu'au second trimestre, grâce notamment à la diminution marquée en février de la production saoudienne, laquelle après avoir dépassé 5 millions de barils/jour (250 millions de tonnes/an) au début de l'année est retombée, en février, entre 4 millions et 4,5 millions de barils/jour.

TRANSPORTS

LES ROUTIERS EUROPÉENS ONT LEVÉ LEUR BARRAGE DU COL DU BRENNER

Le comité de grève international représentant les « routiers » de plusieurs pays européens qui bloquaient depuis huit jours le col du Brenner, à la frontière italo-autrichienne, a décidé, mercredi matin 29 février, de suspendre le mouvement. Aussitôt après l'assemblée générale du comité de grève (Allemagne, Grande-Bretagne, Danemark, Grèce), ses représentants ont étudié avec la police bavaroise les modalités d'un déblocage rapide des frontières italo-autrichienne et austro-allemande. Les « routiers » autrichiens, qui n'ont pas participé à cette réunion, avaient décidé unilatéralement, la veille, de céder aux demandes de leur gouvernement et de lever leur blocus, mercredi matin.

AFFAIRES

LES VOITURES DE M. MICHEL LECLERC... EN PANNE

Bruxelles (AFP). — Trente-deux véhicules ont été livrés aux garagistes français du réseau de M. Michel Leclerc (le frère de M. Edouard Leclerc, animateur des centres commerciaux). Le contrat prévoyait la livraison d'un millier d'automobiles chaque mois, mais aucune n'a été immatriculée, a indiqué le 28 février M. Jean Monchanin, un correspondant belge de M. Leclerc. M. Monchanin déclare avoir rompu, depuis quelques jours, le contrat qui le liait avec M. Leclerc, parce que *toutes* les voitures (Peugeot et Renault) expédiées en France ne lui avaient pas été payées.

***

M. Michel Leclerc conteste les déclarations de son ancien correspondant belge et précise qu'un autre exportateur lui sert à présent de relais pour recevoir des voitures importées. Toutefois, en dépit de la gravité des propos de M. Monchanin, il n'engagera pas d'action judiciaire contre lui.

***D'autre part,* les automobiles belges arrivées en France n'ont toujours pas reçu *le certificat* de conformité du Service des mines. Au reste, avant de demander ce document, les acheteurs de voitures importées doivent solliciter du *constructeur* un « *certificat documentaire* » faisant état de différences de normes mécaniques et techniques entre le véhicule « belge » et celui qui peut rouler en France. Seul, pour le moment, Peugeot a été saisi de « cinq ou six » de ces *demandes*, mais n'y a pas encore répondu. — A. T.**

● **Parenco passe sous le contrôle d'une entreprise allemande.** — Les papeteries Haindl Papier d'Augsbourg, en Allemagne fédérale, rachèteront 69 % du capital du seul fabricant de papier journal des Pays-Bas, la société Parenco. Le reste du capital est dans le portefeuille de la Banque nationale d'investissements (NIB) des Pays-Bas (*le Monde* du 15 octobre 1984). Il y a quelques semaines, Parenco a été choisi par le ministère français de l'industrie pour moderniser les papeteries de La Chapelle-Darblay. — (*AFP.*)

Technip a racheté Creusot-Loire Entreprises

Le conseil d'administration de Technip a approuvé l'acquisition de *la totalité* du capital de Creusot-Loire Entreprises, dont la raison sociale sera désormais CLE (*le Monde* du 1er février). Le tranfert des actions sera effectué d'ici au *15 avril*, *mais un* conseil de Creusot-Loire Entreprises, réuni le 28 février, en a tiré les conséquences : M. Louis Delattre, qui était président-directeur général, a cédé sa place à M. Jacques Célérier tandis que M. Guy Rupied, directeur général adjoint de Technip, a été nommé directeur général de CLE, en remplacement de M. Jean Coret, démissionnaire.

Pour céder ce nouvel « appartement » de Creusot-Loire pour 1 F symbolique, M. Pineau-Valenciennes son PDG a dû y mettre le prix. Les pertes actuelles et prévisibles *ont dû être compensées* financièrement par le vendeur, ce qui doit représenter une somme non négligeable compte tenu des pertes de CLE en 1982 (58 millions de francs) et en *1983* (plus de *100 millions*). Enfin, on affirme chez Technip que, dans « *l'état actuel des choses, l'emploi sera maintenu* » (CLE compte onze cents salariés, et Technip deux mille sept cents).

Bien *que* les deux sociétés conservent leur personnalité juridique, l'opération fait de cet ensemble l'un des premiers groupes d'ingénierie d'Europe (5 milliards de francs de chiffres d'affaire) — avec les avantages et les inconvénients que peut présenter l'effet de taille sur un marché qui continue de se dégrader du fait des difficultés financières des pays de l'Est, des nations pétrolières et des pays en développement.

Les avantages sont partagés : Technip y trouve des complémentarités, puisque, si les deux sociétés ont été crées pour le traitement du pétrole et du gaz, les points forts de la diversification de CLE (papiers, engrais, ciments) ne sont pas ceux du repreneur.

Quant à CLE, elle retrouve une indépendance vis-à-vis de sa maison mère ; or les clients sont de plus en plus réticents à accepter une société d'ingénierie liée trop étroitement à un fournisseur de *matériels*. Ce *qui* n'empêchera nullement le groupe Schneider de rester l'un des fournisseurs *principaux* de CLE, comme il l'est actuellement de Technip.

Les inconvénients n'en sont pas moins évidents : cumul des pertes (près de 100 millions en 1982), beaucoup plus en 1983 ; moindre concurrence sur le marché national ; atrophie inévitable dans l'une ou l'autre société de secteurs sur lesquels les deux groupes étaient rivaux (notamment le traitement des hydrocarbures), même si, pour l'important contrat d'Astrakhan en URSS en 1982 (2,7 milliards de francs), elles avaient *allié leurs* forces plutôt que de les opposer.

B. D.

LA BANQUE JAPONAISE SUMITOMO RACHÈTE UNE BANQUE SUISSE, FILIALE DU BANCO AMBROSIANO

La Banque Sumitomo, qui figure parmi les trois premiers établissements japonais, a racheté, pour 144 millions de dollars (1,2 milliard de francs français), *52,67 %* du capital de la Banque du Gotthard, filiale du Banco Ambrosiano de Luxembourg, *holding international* du Banco Ambrosiano.

Après l'écroulement de la maison mère, en août *1982*, ce *holding* s'est trouvé devoir 450 millions de dollars (3,6 milliards de francs français) à *quatre-vingt-huit* banques de tous les pays, et la vente de sa filiale helvétique va lui permettre de rembourser une partie de sa dette.

La Banque du Gotthard, dont le siège social est à Lugano, est la vingt-troisième banque suisse par le bilan (3,73 millions de francs suisses, soit environ 15 milliards de francs français) et la douzième par le capital. C'est la première fois qu'une banque japonaise prend le contrôle d'une banque européenne, le choix de la Suisse, pour une implantation, ayant *été dicté par* la position avantageuse de ce pays en matière d'émissions internationales.

L'opération a *été facilitée par* la levée des restrictions qu'imposaient les autorités helvétiques à l'installation de banques japonaises en Suisse. Auparavant, une stricte réciprocité était exigée entre les deux pays dans le domaine des implantations bancaires.

CONJONCTURE

L'activité industrielle se maintient mais le commerce extérieur va rester légèrement déficitaire *estime l'INSEE*

Baisse du pouvoir d'achat, augmentation du chômage, alourdissement de la fiscalité, ralentissement exceptionnel de la consommation. Telles sont les conséquences des mesures de rigueur prises en 1982 et mars 1983 pour assainir les finances intérieures et extérieures de la France, conséquences que décrit et mesure l'INSEE dans sa dernière note de synthèse « Situation et perspectives de l'économie française » (1).

En revanche, l'assainissement de l'économie française n'a pas provoqué *la récession que l'on* craignait : la production industrielle a progressé de 1,7 % entre le début et la fin de l'année dernière (+ 1,5 % en moyenne annuelle). Quant à la production *nationale*, *elle a, dans son* ensemble, progressé de 0,5 % en moyenne annuelle et au cours de l'année. Cette bonne tenue de la production s'explique par les progrès du commerce *extérieur*, *eux-mêmes* dus à la reprise de la croissance à l'étranger.

De *même* l'*assainissement* s'est-il traduit par une légère amélioration des résultats des entreprises, une certaine maîtrise des déficits publics et une importante amélioration de la *balance commerciale*. *L'inflation*, quant à elle, a reculé moins vite que prévu.

● **MÉNAGES : baisse de 0,7 % du pouvoir d'achat**

Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (salariés, mais aussi artisans et commerçants), qui *prend en compte*, *outre les salaires* et les revenus directs, les prestations sociales et les impôts, a baissé de 0,7 % en moyenne annuelle. Ce recul est important (la loi de finances pour 1983 prévoyait une baisse limitée à 0,1 %). Il est aussi exceptionnel en France, le seul précédent remontant à 1980, année où le recul avait été de 0,3 %.

La baisse de 1983 s'explique par l'augmentation des impôts et la baisse du revenu brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (artisans et commerçants), liées aux mauvais résultats du commerce et à de moins bonnes récoltes qu'en 1982.

Si l'on prend en compte les seuls salaires — après paiement des cotisations sociales, — le recul est net (— 1,3 % en moyenne annuelle) du fait de la *forte hausse des cotisations* sociales à la charge des salariés (+ 5,7 % en pouvoir d'achat).

Ces évolutions ont pesé sur la consommation des particuliers, qui n'a progressé que de 0,4 % entre le début et la fin de l'année (+ 0,8 % en moyenne annuelle). Encore cette faible *progression* ne *s'explique-t-elle* que par l'évolution des dépenses de « services » qui continuent de progresser (santé, coiffeur, teinturier...). Pour les seuls biens durables, le recul de la *consommation* est très net et probablement sans précédent : — 5,5 % en moyenne, — 6,6 % en glissement (janvier à décembre 1983). Les ménages ont pourtant tiré sur leur épargne, dont le taux revient (par rapport au revenu disponible) de 15,6 % en 1982 à 14,8 % en 1983.

● ***Commerce extérieur : net redressement, malgré une compétitivité médiocre à l'extérieur***

La dévaluation du début 1983 a permis d'améliorer le niveau de compétitivité sur le marché intérieur ; sur les marchés extérieurs, elle a à *peine permis de la maintenir*. La tendance a été, pour les entreprises, de compenser sur les marchés extérieurs les pertes que le contrôle des prix occasionne sur le marché *intérieur. Mais la reprise de la* demande mondiale a permis d'améliorer de 50 milliards de francs le déficit *extérieur*; en gagnant 5 % de parts de marché depuis la fin 1982, à *l'intérieur* comme à l'extérieur.

Pour le premier semestre 1984, l'INSEE prévoit un arrêt de nos *gains de parts de marché*, du fait d'un affaiblissement de notre compétitivité. Aussi le commerce extérieur restera-t-il légèrement déficitaire chaque mois.

● **Emploi : la situation continuera à *se dégrader***

Entre fin 1982 et fin 1983, 190 000 emplois ont disparu au total. Les secteurs industriels (bâtiment, génie civil compris) voient leurs effectifs baisser de 2,9 %. Dans le tertiaire (services), la progression des *effectifs salariés* est faible (60 000) par rapport à 1982 (180 000).

L'emploi continuera à diminuer en 1984, prévoit l'INSEE.

(1) *Tendances de la conjoncture* (février 1984).

La baisse des prélèvements obligatoires

M. CHIRAC : DE LA POUDRE AUX YEUX

M. Jacques Chirac, invité mardi 28 février de la chambre de commerce franco-américaine de Paris, a été interrogé sur le projet de M. Delors de réduire les prélèvements obligatoires en 1985. Le maire de Paris a répondu : « *Je suis satisfait d'entendre M. Delors reconnaître la nécessité de réduire les prélèvements obligatoires. Mais c'est de la poudre aux yeux. Je suis tout à fait sûr, quelles que soient les bonnes intentions du gouvernement, qu'il n'y a aucune chance que cela puisse se faire dans l'état actuel des choses.* »

M. Chirac a ajouté : « *La grande différence qu'il y a entre la proposition de M. Delors et celle de l'opposition, c'est que l'opposition a conscience de l'effort draconien qu'elle devra faire pour tenir cet engagement, et elle sait que, quelles que soient les bonnes intentions de son ministre des finances, il est tout à fait exclu que le gouvernement, aujourd'hui, accepte les contraintes politiques qu'impliquerait la mise en œuvre d'une réduction de 1 % des prélèvements obligatoires.* »

***

M. Jean-Michel Baylet, président du Mouvement des radicaux de gauche, note, à propos de l'intervention de M. Delors, que « *les propositions du MRG faites au gouvernement commencent à être prises en compte, et il se réjouit donc que le gouvernement prévoie une réduction des impôts et charges sociales* ». Le président du MRG insiste pour que la taxe professionnelle soit totalement abandonnée et la TVA *réajustée* en conséquence.

● **Le Conseil *supérieur de l'égalité professionnelle*.** — Le décret relatif aux modalités de fonctionnement et à la composition du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les hommes et *les femmes* a été publié le 26 février au *Journal officiel*. En application de la loi de juillet 1983, qui renforce les chances des femmes dans la vie professionnelle, le conseil est *consulté sur tous* les projets de loi et décrets. Le conseil établit un rapport annuel d'activité et émet un avis sur le rapport qui lui est adressé, tous les deux ans par le ministre des droits de la femme, qui fait le bilan de son action.

SOCIAL

MALGRÉ L'OPPOSITION DE LA MAJORITÉ DES SYNDICATS

Conclusion d'un accord salarial dans les banques pour 1984

A l'issue de la troisième réunion de la commission nationale paritaire le 28 février, un accord salarial a été conclu pour 1984 entre l'Association française des banques (AFB) et le SNB-CGC. La CFTC, signataire de l'accord 1983, a demandé *« un délai de réflexion »* d'une dizaine de jours tandis que les autres organisations ont rejeté le texte proposé et maintenu le mot d'ordre de grève nationale de vingt-quatre heures pour le 1er mars. Le SNB-CGC a annulé sa participation à ce mouvement.

Les propositions de l'AFB ont sensiblement évolué. A l'origine de la négociation elle proposait pour 1984 deux augmentations : 1 % au 1er juillet et 2 % au 1er janvier 1985, soulignant que l'effet de report des hausses accordées en 1983 sur 1984 était de 4 %. A la deuxième réunion elle poposait trois augmentations : 1 % au 1er juillet, 1 % au 1er novembre et 1 % au 1er janvier 1985. Devant le refus des syndicats, l'AFB, qui s'était ménagée une certaine marge de manœuvre, a finalement accepté un calendrier différent qui a servi de base à l'accord : le point bancaire sera porté à 11,140 F au 1er juin, soit une augmentation de 1,5 %. Suivront des augmentations de 1,8 % au 1er décembre et de 1,65 % au 1er janvier.

Ce schéma entre dans le cadre des recommandations gouvernementales puisque au 1er janvier 1985 les salaires auront été augmentés en niveau de 5 % par rapport au 1er janvier 1984. Pour le glissement vieillesse technicité (GVT) un point sera intégré dans la masse salariale, ce qui fera évoluer celle-ci en 1984 de 6,4 %. Enfin l'AFB a accepté une clause de sauvegarde en masse précisant dans un communiqué qu'un *« rendez-vous a été convenu début 1985 pour examiner en fonction des conditions économiques et de la situation de la branche les modalités et le calendrier d'un ajustement des salaires en masse »*.

A la RATP les négociations salariales 1984 ont commencé dans une ambiance qualifiée de *« morose »* par les syndicats. La direction, qui a prévu une nouvelle réunion le 13 mars, n'a communiqué aucune donnée chiffrée sur les augmentations devant intervenir en deux fois en 1984. La veille, elle avait proposé pour *« apurer »* 1983 d'avancer rétroactivement les augmentations du 1er septembre 1983 et du 1er janvier 1984 respectivement au 1er juillet et au 1er octobre, les rappels intervenant au 1er mars.

LA RATP A DÉGAGÉ UN EXCÉDENT D'EXPLOITATION DE 40 MILLIONS DE FRANCS

La RATP a dégagé, en 1983, un excédent d'exploitation de 40 millions de francs environ, mais cet excédent, qui tient compte des aides de l'Etat et des collectivités publiques, est en diminution par rapport à 1982 (61 millions de francs) et 1981 (169 millions de francs). C'est ce qu'a indiqué, mardi 28 février à Paris, M. Claude Quin, président-directeur général de la Régie autonome des transports parisiens.

En 1983, la RATP a bénéficié d'une reprise de son trafic (+ 3,2 %), et les recettes, dues au seul transport de passagers, ont progressé de 12 %. Le trafic du réseau d'autobus a marqué une croissance de 2,2 % et celui des autobus de banlieue de 6 %.

M. Quin a annoncé que la carte orange « intégrale », payable à l'année par prélèvement automatique sur les comptes bancaires et donnant accès de manière permanente au réseau RATP-SNCF, sera lancée en 1984. De même, le paiement par carte bleue sera possible cette année dans une centaine de stations, et son usage sera généralisé dans trois ou quatre ans.

● **Grève le 8 mars à Air France.** – L'ensemble des syndicats de personnels – navigant et au sol – à Air France a décidé d'appeler à une grève de vingt-quatre heures, le mercredi 8 mars, pour protester contre la politique salariale de la compagnie en 1984.

La CGT dénonce des « atteintes graves » aux droits syndicaux dans les arsenaux

La Fédération nationale des travailleurs de l'Etat CGT va organiser le 6 mars une journée nationale d'action *« pour la défense des libertés syndicales »*, a annoncé son secrétaire général, M. Henri Berry, au cours d'une conférence de presse le 28 février. Il a dénoncé *« des atteintes graves aux libertés et droits syndicaux qui ont lieu dans les arsenaux et établissements d'Etat »*, estimant que M. Charles Hernu, ministre de la défense, *« n'est pas intervenu, et parfois a couvert des exactions »*.

Tout en notant qu'il y avait eu, depuis 1981, quarante-deux améliorations de *« la réglementation pour les droits syndicaux »*, la Fédération a jugé qu'il y avait *« un décalage important »* entre les textes adoptés et la vie dans les arsenaux : *« Force nous est de constater qu'à différents niveaux quelques responsables n'appliquent pas les droits nouveaux et pis encore, se livrent – au mépris de ceux-ci – à des actes insupportables contre des travailleurs et des militants de la CGT. »* Attitude jugée d'autant plus discriminatoire que la CFDT serait, selon les cégétistes, mieux traité (1).

Des militants présents à la conférence de presse ont fourni des exemples d' *« exactions »*. Ainsi, à Roanne, le ministère de la défense a déposé plainte contre le secrétaire général de l'union locale pour *« pénétration illégale à l'intérieur d'un établissement militaire »*. A Brétigny, un ingénieur navigant du centre d'essais en vol, secrétaire du syndicat CGT, s'est vu signifier que, *« du fait de son appartenance au Parti socialiste et à la CGT, il n'aurait plus jamais d'avancement »*. A Bordeaux, un militant cégétiste, qui *« a réussi depuis près de deux ans son diplôme d'ingénieur, n'a toujours pas été nommé »*, alors qu'il y a *« plusieurs postes vacants »*. Cet ingénieur est aussi membre du PCF.

La Fédération s'alarme aussi d'un arrêté du 19 janvier 1984, publié à l'initiative de M. Hernu, qui *« interdit toute activité syndicale dans les zones réservées et protégées »*. *« S'il était appliqué*, a commenté M. Berry, *des milliers de travailleurs seraient désormais privés de tout droit syndical dans les arsenaux et établissements d'Etat »*. M. Berry a rappelé que M. Hernu s'était engagé, en le recevant – avec M. Krasucki – le 31 janvier dernier, à mettre en place un groupe de travail composé de représentants *« au plus haut niveau »* du ministère de la défense et de la CGT pour « déterminer » les atteintes au droit syndical et sanctionner ceux qui s'y sont livrés.

(1) M. Berry a ainsi indiqué à Cherbourg : *« Nos élus aux comités d'hygiène et de sécurité ne peuvent exercer leur mandat d'élu dans les zones protégées ou réservées, alors que ceux de la CFDT peuvent l'accomplir sans être pour le moins inquiétés. »*

LA GRÈVE DES SIDÉRURGISTES DE SACILOR A ÉTÉ TRÈS LARGEMENT SUIVIE

(De notre correspondant.)

Metz. – Plus de huit cents sidérurgistes de Sacilor (un millier selon les syndicats) ont manifesté, le 28 février dans l'après-midi, à Metz, pour la défense des produits longs en Lorraine. Ce rassemblement, constituant le temps fort des journées d'action communes (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC), a atteint son but : sensibiliser la population aux menaces pesant sur l'avenir du train à fil de Rombas et le projet de train universel mixte rail-palplanche-poutrelle. A cette occasion, les sidérurgistes ont dévidé plusieurs couronnes de fil d'acier (6 tonnes) dans les rues de Metz, bloquant la circulation au centre de la ville, avant d'être reçus à la préfecture de région gardée par plusieurs cordons de CRS. La journée d'action unitaire des sidérurgistes de Sacilor a été marquée par une grève très largement suivie (70 % à 90 % en fonction des unités, selon la direction). Au cours de cette journée, les manifestants ont, par ailleurs, dressé plusieurs barrages routiers filtrants dans le bassin sidérurgique mosellan, occupé la gare de Thionville, et peint sur un train des slogans tels que *« SOS Sacilor ! »*.

Un groupe de sidérurgistes indépendants d'Usinor long ont occupé hier, durant une heure, la poste de Longwy-bas. A cette occasion, ils ont apposé sur le courrier des tampons portant le slogan : *« 1979-1984, même combat ! »* – J.-L. T.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 1983 par le groupe de la Compagnie générale d'électricité (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé à 62 464 millions de francs contre 65 788 millions de francs en 1982.

En raison des profondes modifications de structures intervenues au cours de l'exercice écoulé, avec la cession partielle des intérêts du groupe dans SGE-Sainrapt et Brice, la cession de Sintra Alcatel et de Cepem et la prise de contrôle de la Compagnie Électro-Mécanique, des Chantiers Dubigeon et de la société Hotchkiss Brandt Sogeme, les chiffres de 1982 et de 1983 ne sont pas directement comparables. A structures rendues comparables, la progression d'une année à l'autre s'établit à + 13,8 %.

La répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires total du groupe est donnée dans le tableau ci-après. Les montants réalisés au cours des deux exercices 1982 et 1983 sont accompagnés des variations 1983-1982 calculées à structures comparables.

	MF : millions de francs		
	Montant 1982 publié (MF)	Montant 1983 (MF)	Variation 1983-1982 à structures comparables
Électromécanique et construction navale	16 242	21 416	+ 12,3 %
Entreprise électrique	7 349	9 219	+ 25,2 %
Entreprise	13 022	–	–
Télécommunications et informatique	12 247	12 958	+ 16,2 %
Câbles	4 808	6 463	+ 8,7 %
Accumulateurs et piles	3 472	3 862	+ 10 %
Matériaux	1 221	1 363	– 3,3 %
Grand public	1 057	–	–
Commercial et divers	6 370	7 191	+ 11,9 %
TOTAL	65 788	62 464	+ 13,8 %

La part relative des sociétés affiliées dans le chiffre d'affaires global est d'environ 8 % en 1983.

GROUPE SCREG

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 1983

D'après les données provisoires, le chiffre d'affaires consolidé 1983 s'est élevé à 22,6 milliards de francs, soit une progression, à structures égales, de 6,8 % par rapport à l'exercice précédent.

La part de ce chiffre réalisée à l'exportation est de 47 %. L'augmentation d'activité se situe uniquement à l'étranger (+ 19 %), alors qu'en France elle a légèrement régressé (– 2 %).

Les chiffres d'affaires des principales filiales du groupe ont été les suivants :

Colas	8,4 milliards
Dragages et travaux publics	5,1 milliards
SCREG routes	3,5 milliards
SMAC acieroïd	2,3 milliards
SACER	1,6 milliard

La promotion immobilière représentée par PROMOGIM en France et Versailles Interests aux Etats-Unis a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs.

Le carnet de commandes au 1er janvier 1984 s'élevait à 14 milliards de francs représentant, pour le secteur génie civil, un an et demi d'activité, et un niveau normal pour les autres catégories de travaux.

En Amérique du Nord, le groupe prévoit cette année une activité de l'ordre de 400 millions de dollars US.



LAFFITE-BAIL

DIVIDENDE EN HAUSSE DE 12 %
PROPOSITION D'OPTION DE PAIEMENT EN ACTIONS

Réuni sous la présidence de M. Bernard Fraigneau, le conseil a pris acte du niveau satisfaisant de l'activité en 1983 avec 106 millions de francs d'engagements nouveaux, principalement en crédit-bail immobilier. Le montant cumulé brut des investissements se trouve porté à 826 millions dont 198 millions (valeur d'acquisition du domaine immobilier) assurent la valeur intégrale des fonds propres (168 millions).

Le chiffre d'affaires locatif s'est élevé en 1983 à 110,5 millions, 85 pour le crédit-bail et 25,5 pour la location simple. Le bénéfice social s'établit à 34,1 millions, après 27,3 millions d'amortissements et provisions.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 30 mars 1984 la distribution d'un dividende de 25,23 F, dont 0,33 F d'avoir fiscal contre 22,50 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,1 %. Si l'assemblée approuve la proposition du conseil, le paiement de ce dividende sera effectué au choix de chaque actionnaire, soit en actions de la société, soit en espèces.

Par ailleurs, pour permettre à la société de poursuivre son développement, conformément aux règles de l'encadrement du crédit, le conseil a convoqué une assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à l'effet de l'autoriser à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires avec bons de souscription d'actions.

SOCIAL

VOLVO : le consensus à la suédoise

Une quinzaine de PDG du Groupe d'initiative européenne, qui rassemble de puissants industriels de notre continent – dont MM. Umberto Agnelli, de Fiat ; Wisse Deker, de Philips ; Bernard Hanon, de Renault ; Olivier Lecerf, de Lafarge-Coppée ; Antoine Riboud, de BSN, – se sont réunis à Genève récemment pour tenter de renforcer, face au Japon et aux États-Unis d'Amérique, la compétitivité européenne. Ils ont choisi pour leader M. Pehr Gyllenhammar, président de Volvo. Un diable d'homme, rencontré lors des fêtes célébrant le dixième anniversaire de son usine de Kalmar, en Suède.

De notre envoyé spécial

Kalmar. – A quelque 300 kilomètres au sud de Stockholm, sur la mer Baltique, l'antique petite ville de Kalmar ne serait qu'un port gelé en partie chaque hiver si l'endroit n'abritait l'une des quatre usines suédoises de Volvo, première société du pays et vingt-sixième entreprise européenne.

Volvo : un mot latin qui signifie « *Je roule* », un passeport suédois, une dynamique étonnante pour une société qui n'était, au départ, qu'un constructeur d'automobiles moyen, et qui a su se diversifier, ces dernières années, vers l'industrie agro-alimentaire et l'énergie.

Une réussite incontestable

Au fil de cette stratégie, Volvo a multiplié par dix ses bénéfices entre 1972 et 1982. Son chiffre d'affaires a pulvérisé tous les records précédents, atteignant, en 1983, 100 milliards de couronnes suédoises (plus de 100 milliards de francs), une progression de 33 % sur 1982, où l'on avait déjà enregistré une avancée similaire.

Les bons résultats financiers de Volvo s'expliquent en partie par le cours élevé du dollar et par la dévaluation de 16 % de la couronne suédoise en 1982 ; mais cette dévaluation ne s'est traduite que par un bénéfice net de 5 à 6 %, étant donné que 45 % des composants d'une voiture Volvo sont importés – notamment de France, – et que leur prix a augmenté en conséquence. Par ailleurs, le groupe a bénéficié, depuis dix ans, de conditions financières et fiscales tout à fait exceptionnelles, de la part de l'État suédois.

« La vraie raison de notre réussite, déclare cependant le PDG du groupe, M. Pehr Gyllenhammar, *c'est « l'homme de Volvo ». Qu'il soit ouvrier, actionnaire ou client, l'homme est notre première préoccupation. C'est pourquoi nous avons supprimé le travail à la chaîne dans nos usines, qui sont, aujourd'hui, les plus robotisées d'Europe. Et c'est ici même, à Kalmar, que l'expérience a démarré. »*

La fin du travail à la chaîne

Il y a dix ans, il n'y avait à Kalmar qu'une fabrique d'allumettes, quelques papeteries et des marécages. Et cette région de la Suède méridionale connaissait une grave crise de l'emploi. C'est pourquoi cet emplacement fut choisi pour la création d'une usine pilote entièrement conçue pour remplacer la chaîne par le travail en équipes. Partant du principe que l'ère de Ford et des grandes usines était dépassée et qu'il valait mieux construire « *de petites unités de production dans les petites villes* », les dirigeants de Volvo avaient opté pour une architecture en alvéoles, constituée de quatre hexagones juxtaposés, dont la superficie totale au niveau du sol n'excédait pas 15 000 mètres carrés (pour un effectif actuel de 722 personnes, dont 642 à la production).

Autre innovation : cette infrastructure permettait de « *casser* » la chaîne de montage, fractionnée en une demi-douzaine de circuits fermés où chacun travaille à son propre rythme, pour des opérations différentes, avec de fréquentes permutations de postes. En même temps, le circuit était automatisé, en fonction d'un programme modifiable à chaque instant, selon les nécessités déterminées par les postes de commande affectés à chaque équipe.

Ainsi apparaît aujourd'hui cette usine où les carcasses de voitures voyagent toutes seules sur des plates-formes, pareilles à des autos tamponneuses, guidées par un réseau électrique dissimulé dans le sol. Du plafond pendent les instruments de travail : foreuses, soudeuses et marteaux percuteurs, que les OS manipulent à hauteur d'homme. Désormais, on leur donne une succession de tâches : libre à chacun de répartir son temps comme il le veut, de choisir l'opération où il peut être le plus rapide. Ce qui compte, c'est le résultat final : cent trente-huit véhicules par jour à plein rendement. En cas de ralentissement du processus entre les diverses opérations, il y a des zones tampons, et des équipes d'ouvriers polyvalents – il s'agit en général de futurs contremaîtres – interviennent au gré des besoins.

Tout cela ne s'est pas fait sans heurts. « *Au début*, déclare un agent de maîtrise, *les ouvriers refusaient les programmes gérés par commande numérique : « l'ordinateur, » disaient-ils, on n'en a rien à » faire ! »*

Des problèmes, aussi, avec la centrale ouvrière de Stockholm, qui, s'inquiétant des hausses de salaires et des formules de participation appliquées en fonction du rendement, a déclenché des grèves. « *Mais le personnel a pris mon parti*, affirme M. Gyllenhammar, *et c'est la centrale qui a cédé.* » Des difficultés, enfin, entre les vieux ouvriers, qui refusaient de s'adapter, et les plus jeunes, plus malléables, mais qui n'avaient jamais connu le travail en usine.

Productivité et paix sociale

« *Tout cela s'est aplani avec les années* », poursuit M. Gyllenhammar. Selon un récent sondage des trois centrales suédoises – structuré selon une hiérarchie particulière : ouvriers, employés, cadres, – 47 % des salariés de la production se déclarent aujourd'hui plus « *intéressés* » par le travail en équipe, 34 % plus « *responsabilisés* », 25 % plus indépendants, 20 % moins « *stressés* » physiquement et 18 % plus sensibles à l'amélioration de l'environnement dans des ateliers clairs, impeccables, où le gain de temps correspond également à un gain d'espace.

Productivité, paix sociale : un consensus qui n'étonne personne dans le contexte du socialisme à la suédoise. Il fallait voir, ces derniers jours, comment se sont déroulées les fêtes d'anniversaire de l'usine de Kalmar : dans l'atelier de montage peint en bleu, blanc, orange, le « *big boss* » juché sur son estrade, éclairé par des phares d'autos, vante les mérites de la « *réussite Volvo* ». Les applaudissements d'un personnel silencieux, attentif, respectueux. Mais, une fois le discours terminé, l'immense salle se vide en un clin d'œil. Et puis, à l'entrée des ateliers, il y a toujours le pointage, très début du siècle.

« *Aucune technologie nouvelle n'est désormais possible sans flexibilité. Mais le travail à l'usine reste le travail à l'usine*, reconnaît M. Gyllenhammar. *Il faut donc former les gens* ». Une tâche moins difficile qu'ailleurs à l'usine de Kalmar, où le personnel, d'une moyenne d'âge désormais très jeune (moins de trente ans) – les plus âgés ont été peu à peu écartés..., – ne comporte que 5 % d'immigrés, surtout finlandais.

Aux yeux du patron de Volvo, l'Europe recèle des capacités immenses : « *Si nous ne les développons pas, il y aura un nouveau* « brain drain », *un nouvel exode des talents et du savoir-faire vers les États-Unis, voire vers le Japon. C'est cela qu'il faut empêcher.* »

N'est-ce pas un peu utopique ? « *L'Europe*, répond M. Gyllenhammar, *n'a pas été faite par des réalistes : Jean Monnet ne l'était pas. Mais rien de ce qui importe dans le monde n'est créé par des réalistes.* »

Il est vrai que pour Volvo, qui possède d'importants intérêts outre-Atlantique, un renforcement des industries européennes ne pourrait que consolider ses positions charnières entre l'Europe et les États-Unis. Le socialisme à la suédoise trouve ainsi ses limites... américaines.

JEAN BENOIT.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ILE-DE-FRANCE

Des apprentis pour temps de crise

« Vive la crise » ? Dure, la crise, aux plus faibles, aux moins armés. Les 225 000 élèves de l'enseignement technologique d'Ile-de-France s'interrogent sur leur avenir, dans un mois, dans un an ; et puis les 58 000 stagiaires et apprentis qui ont suivi, l'an passé, les enseignements dispensés par les centres de formation professionnelle ou d'apprentis.

Le premier trimestre de cette année 1984 aura été l'occasion d'une réflexion en profondeur des acteurs politiques, économiques et sociaux sur la préparation des métiers de demain en Ile-de-France. Séminaire du conseil régional, le 31 janvier dernier, assemblée plénière du comité économique et social de la région, le 29 février prochain, et enfin réunion délibérante des élus régionaux le 13 mars.

Leitmotiv commun à tous : dessiner un schéma utile et précis de la formation professionnelle. Réplique tardive à un dossier que la loi de décentralisation leur a confié le 1er juin dernier ; impréparation de l'Etat, qui s'est déchargé d'une partie de la politique de formation professionnelle sur les régions sans avoir vraiment fait ses calculs ; on réfléchit aujourd'hui, il était temps.

L'Etat conserve la tutelle de la politique de l'emploi des jeunes de seize à dix-huit ans, de la filière électronique, de la formation des détenus et des handicapés. Il garde aussi le contrôle du 1,1 % à la formation continue et celui des agréments des maîtres d'apprentissage. Au total, l'Etat aura dépensé 580,5 millions de francs l'an passé pour la formation professionnelle en Ile-de-France.

La région est désormais responsable de la rémunération des stagiaires, des subventions de fonctionnement aux centres de formation des apprentis ainsi que des subventions aux centres de formation continue et de l'investissement destiné à la construction de ses centres. Pour le conseil régional, l'effort financier a été en 1983 de 629,45 millions de francs équilibrés par des recettes venues pour 30 millions de l'Etat, pour 26 millions du fonds social européen et pour 325,45 millions des produits de la carte grise.

Transformer l'école

Après une année de transition, les responsables régionaux essaient de définir une attitude. Pour M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, le cadre est clair : « *Selon un rapport sur le IXe Plan, deux tiers des travailleurs d'Ile-de-France devront changer d'emploi dans la décennie. Pour sortir des difficultés actuelles et répondre à ce déficit, il faut miser sur la productivité, sur l'intelligence et le savoir-faire, porter nos efforts sur les créneaux d'avenir, utiliser au maximum les techniques qui économisent le travail et la fatigue physique. Pour cela, seule la formation professionnelle permettra l'amélioration de la qualification des travailleurs pour des tâches plus élaborées et mieux rémunérées.* »

Mme Hélène Missoffe, député (RPR) du dix-septième arrondissement, vice-présidente du conseil, en charge de ce dossier, en tire les enseignements concrets : « *Il ne faut pas se faire trop d'illusions. Le transfert de compétences de l'Etat à la région d'une partie de la formation professionnelle ne va pas entraîner un changement radical de politique. D'abord parce que nous travaillons avec deux partenaires, l'Etat et les partenaires sociaux. Chacun a son mot à dire. Ensuite parce que ces partenaires sont sérieux et que le travail qu'ils ont accompli jusqu'ici est lui aussi très sérieux.* »

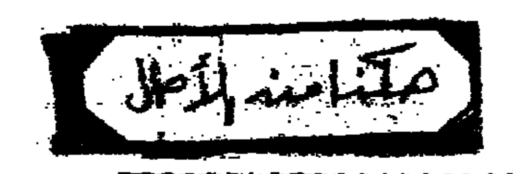
Mme Missoffe prépare pourtant les infléchissements ultérieurs qui pourraient être apportés à la politique de formation professionnelle. Pour cela, elle compte annoncer, le 13 mars prochain, la création d'une « base de données » qui permettrait de centraliser l'ensemble des informations sur les actions de formation professionnelle et de calculer ainsi les taux de placement des stagiaires à un an, calcul qui n'a jamais jusqu'alors été réalisé. Le conseil régional financerait la « confection » de ce centre et non la diffusion des informations. Point de débat en perspective.

Mme Missoffe s'apprête aussi à annoncer la création d'actions de formation nouvelles pour répondre à la crise de l'emploi industriel en Ile-de-France. « *La part des effectifs industriels dans l'emploi régional n'a cessé de baisser au cours des années passées* », note en effet M. Pierre Bertrandias, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, dans le dernier numéro de sa revue *le Courrier*. « *Avec 1 082 000 personnes employées fin 82, l'industrie regroupe moins de 31 % de l'emploi salarié privé de la région. Cela représente une baisse de 6,4 points depuis 1974. Et encore faut-il noter que près de 40 % des effectifs des entreprises industrielles occupent en réalité des métiers tertiaires.* » Ces quatre ou cinq filières nouvelles, « *un peu spectaculaires* », souligne Mme Missoffe, seraient orientées vers l'informatique et la robotique.

Ces propositions devraient satisfaire le conseil économique et social d'Ile-de-France, qui préconise, dans le pré-rapport préparé pour sa séance plénière par M. Jacques Guénée, « *la création d'un observatoire régional de la formation et de l'emploi* ». Le rapporteur va plus loin en ce qui concerne les nouvelles filières : « *Il faudra réaliser une meilleure liaison entre les formations aux nouvelles technologies et les branches traditionnelles d'activités à développer, car il ne faut pas raisonner uniquement en terme de secteurs d'avenir et de secteur traditionnel, mais plutôt tout mettre en œuvre pour une meilleure intégration.* »

Enfin, tout le monde est d'accord pour mettre en cause, souvent à mots voilés, les faiblesses de la « formation initiale », celles qui incombent à l'éducation nationale. Les critiques sont de plus en plus nombreuses qui préconisent toutes une ouverture de l'école sur l'entreprise, vaste « serpent de mer » des débats économiques qu'il n'est certainement pas mauvais de citer toujours. Conclusion unanime : l'Etat doit prendre ses responsabilités et transformer l'école en profondeur.

OLIVIER SCHMITT.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 février

En baisse : – 1,2 %

L'ambiance était animée mardi sur le marché des changes (au sous-sol du palais Brongniart) où le dollar est retombé à 8,0260 F en séance officielle, confirmant la chute du billet vert constatée lundi soir sur les places américaines. Le vif recul motivé par les informations selon lesquelles l'armée irakienne aurait bombardé le terminal iranien de l'île de Kharg a eu, par contre, un effet haussier sur le cours de l'or

A Londres, le métal fin a brusquement gagné 6 dollars par rapport au « fixing » de la veille pour s'établir à 400 dollars l'once mardi en fin de matinée. Sur notre marché, le lingot est stationnaire, à 103 000 F (inchangé), tandis que le napoléon perd 2 F à 656 F.

Ces mêmes événements relatifs à la guerre du Golfe n'ont pas pesé à proprement parler sur les actions françaises.

Tout au plus les investisseurs apparaissent-ils assez réservés, mais cette attitude de « wait and see », reflétée dans le volume des transactions, en baisse sensible depuis quelques jours, est surtout motivée par l'idée que l'on peut avoir à Paris sur la pérennité de la reprise des cours intervenue depuis quarante-huit heures à Wall Street plutôt que par les conséquences que pourrait avoir l'arrêt éventuel des livraisons de pétrole en provenance de cette région très chaude du globe.

D'ailleurs, aucun vent de panique n'a soufflé sur les valeurs pétrolières. Si Raffinage a perdu un peu de terrain (– 3 %), à l'inverse la CFP a mis 1 % à son actif. Par ailleurs, Martell, SGE-SB, Nobel et Chantiers France-Dunkerque ont perdu aux alentours de 6 %.

Bonne tenue des mines d'or, notamment Amgold, Président Brand et Président Steyn, en hausse de 5 %.

Dollar-titre : 10,45 F environ, pratiquement inchangé sur la veille.

NEW-YORK

Vif repli

L'instabilité dont continue à faire preuve Wall Street, depuis maintenant de nombreuses semaines, a trouvé une nouvelle confirmation mardi. Succédant à deux séances très bien orientées qui avaient permis à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles de gagner globalement près de 45 points, ce même indice a effectué, mardi, un magistral plongeon de 22,82 points pour chuter à 1 157,14 points, les baisses l'ayant emporté sur les gains – limités – dans la proportion de trois contre un, le volume d'affaires étant ramené de 99 à 91 millions d'actions d'un jour à l'autre.

Très en vue la veille, les valeurs-vedettes, les fameuses *blue chips* ont été les plus affectées par ce revirement des opérateurs, les automobiles et les titres du secteur de la distribution étant également en perte de vitesse. A l'origine de cet accès de mauvaise humeur, il faut surtout citer les récents propos du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, qui ont fait l'effet d'une douche froide sur la communauté financière. Intervenant devant l'Association des gouverneurs, M. Volcker a indiqué qu'il ne pouvait être question de laisser baisser les taux d'intérêt aussi longtemps que des efforts assortis d'effets n'auront pas été entrepris pour réduire le déficit budgétaire.

Le patron de la Réserve fédérale a ainsi recommandé au Congrès américain de décider une diminution de ce déficit fédéral à hauteur de 50 milliards de dollars par an.

VALEURS	Cours du 27 fév.	Cours du 28 fév.
Alcoa	40 1/8	39
A.T.T.	17 1/4	16 3/4
Boeing	43 1/2	43 1/8
Chase Manhattan Bank	49 7/8	49 5/8
Du Pont de Nemours	47	47
Eastman Kodak	69	68 3/8
Exxon	39 1/2	38 7/8
Ford	38 1/2	37 1/4
General Electric	53 1/8	52 1/4
General Foods	49	48 1/4
General Motors	70 1/2	68 3/4
Goodyear	26 3/4	26 1/8
I.B.M.	112 7/8	109 7/8
I.T.T.	41	40 1/4
Mobil Oil	31 1/8	31 3/8
Pfizer	38	37
Schlumberger	49	48
Texaco	43 3/4	43 3/8
U.A.L. Inc.	31 7/8	30 1/4
Union Carbide	55 1/2	54 1/4
U.S. Steel	28 1/4	27 3/4
Westinghouse	47 3/8	46 3/8
Xerox Corp.	42 3/8	41 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a régressé à 62,4 milliards de francs en 1983 contre 65,8 milliards lors du précédent exercice, une baisse qui s'explique par la concentration des structures du groupe intervenue à la fin de l'année dernière, et non pas par une baisse d'activité. A structures comparables, est-il précisé, le chiffre d'affaires consolidé a marqué une progression de 13,8 % en 1983, ce qui correspond à une augmentation de 4 % au moins du volume d'activité d'un exercice à l'autre. Au titre de l'exercice en cours, compte tenu de l'apport d'activités nouvelles telle que celle de Thomson Télécommunications (alors que le groupe se sera désengagé en 1983 de SGE-SB, de Sintra-Alcatel et de Cepem), la progression du chiffre d'affaires de la CGE devrait être de 25 % environ pour l'ensemble du groupe, a assuré son directeur général, M. Georges Pébereau, précisant qu'à structures comparables, l'augmentation devrait être voisine de 10 % à 11 %. En ce qui concerne les résultats financiers relatifs à l'exercice 1983, tant au niveau du groupe que de la société-mère, ils devraient se situer à un niveau sensiblement identique à celui de l'année précédente.

MAJORETTE. – Dans une lettre adressée aux actionnaires de cette société spécialisée dans la fabrication de voitures miniatures, son président, M. Emile Véron, fait état d'une progression globale de 26,08 % du chiffre d'affaires en 1983, lequel a atteint 297,7 millions de francs, dont 166,7 millions à l'exportation, un secteur en augmentation de 35 % d'une année sur l'autre. Ce chiffre est toutefois inférieur aux 300 millions escomptés pour l'année dernière en raison de l'incendie survenu en juillet 1983 dans l'atelier d'injection de Zamak qui a empêché, selon son président, la firme d'atteindre un chiffre d'affaires de l'ordre de 335 millions de francs. Compte tenu des contrats d'assurance, ce sinistre n'aura aucun effet sur les résultats financiers, lesquels devraient s'accroître « *de façon sensible* », tant en termes de bénéfice d'exploitation (plus 16,6 % en 1982) que de bénéfice net, la progression de la marge brute d'autofinancement étant évaluée aux alentours de 23 % comme pour les exercices précédents.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	27 fév.	28 fév.
Valeurs françaises	105,9	104,2
Valeurs étrangères	102,1	102,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 fév.	28 fév.
Indice général	164,3	162,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 février .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 fév.	29 fév.
1 dollar (en yens)	233,17	233,28

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 FEVRIER

[illegible]

Obligations convertibles

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 28/2

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

e : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1925	1985	1971	+ 2 38
3364	C.N.E. 3 %	3388	3399	3405	+ 0 56
206	Accor	211	208 20	208 20	– 1 32
860	Europe n° 1	645	637	633	– 1 86
850	Facom	855	846	846	– 1 05
740	Fiches-bauche	730	729	729	– 0 13
725	Gen. Motors	746	740	745	– 0 13
89	Goldfields	90 50	94	93 50	+ 3 31
235	Harmony	249	259 90	255	+ 2 40
37	Hitachi	38 70	38 20	38	– 1 80
715	Hoechst Akt.	736	730	726	– 1 35
91	Imp. Chemical	93 60	94 80	94 80	+ 1 28
143	Inco. Limited	148	147 10	147 10	– 0 60
1170	IBM	1192	1190	1180	– 1
290	T.D.K.	305 50	296	299 90	– 2 15
870	Unilever	870	884	884	+ 1 60
646	Unt. Techn.	653	641	641	– 1 83
1340	Vaal Reess	1405	1449	1440	+ 2 49
606	West Deep	653	680	678	+ 3 82
515	West Hold.	540	563	561	+ 3 88
460	Xerox Corp.	454	447 20	447	– 1 54
2 36	Zambia Corp.	2 43	2 46	2 46	+ 1 23

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 113	8 026	7 780	8 180
Allemagne (100 DM)	307 650	306 340	295	315
Belgique (100 F)	15 027	15 060	13 700	14 800
Pays Bas (100 fl.)	272 630	273 180	260	280
Danemark (100 krd)	83 850	84 030	79	87
Norvège (100 k)	107 090	107 070	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 909	11 882	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 005	7 947	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 947	4 957	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 400	371 750	360	381
Suède (100 krs)	103 200	103 370	98	105
Autriche (100 sch)	43 570	43 730	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 369	5 380	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 140	6 115	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 471	6 405	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 477	3 440	3 330	3 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/2
Or fin (kilo en barre)	102900	103100
Or fin (en lingot)	103000	103000
Pièce française (20 fr)	658	656
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	659	658
Pièce latine (20 fr)	628	628
Souverain	765	764
Pièce de 20 dollars	4505	4470
Pièce de 10 dollars	2050	2050
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	4095	4105
Pièce de 10 florins	645	651

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 février 1984 a été tiré à 455 698 exemplaires

A B C D F G H

L'AVENIR DE L'AVION EUROPÉEN DE CENT CINQUANTE PLACES

Chaud et froid sur l'Airbus A-320

Le gouvernement canadien a renoncé, si l'on en croit son ministre de l'industrie, M. Edward Lumley, à toute participation au programme de construction du nouvel avion européen Airbus A-320 de cent cinquante places. après dix-huit mois de négociations entre le constructeur canadien de Havilland et le consortium européen Airbus industrie, le ministre canadien s'est déclaré « *déçu* » de l'issue négative de ces discussions. « *Il était devenu évident*, a expliqué M. Lumley, *que les retombées industrielles et technologiques offertes au Canada étaient nettement inférieures à ce qu'on nous avait laissé prévoir au début.* »

Dans le projet de montage financier et industriel qui doit fixer la participation de chacun des partenaires à la construction de l'Airbus A-320, il était question de concéder au Canada une responsabilité équivalente à celle qui fut attribuée à la Belgique et aux Pays-Bas lorsque ces deux pays ont été associés à la conception des deux précédentes versions de l'avion européen, les Airbus A-300 et A-310. Lorsque les négociations ont commencé en 1982, le Canada envisageait une participation financière de l'ordre de 500 millions de dollars.

Assez curieusement, cependant, le ministre canadien de l'industrie, tout en faisant état du constat d'échec entre de Havilland et Airbus industrie, s'est réservé une porte de sortie. M. Lumley s'est, en effet, déclaré « *prêt* » à étudier toute proposition « *sérieuse* » des sociétés et gouvernements européens, « *à la condition que des avantages soient offerts aux deux parties* ».

Ce jeu particulier du Canada, qui peut s'expliquer par la nécessité diplomatique d'obtenir de nouvelles offres de ses interlocuteurs européens, n'est pas sans rappeler le jeu, non moins subtil, du gouvernement britannique, qui souffle successivement le chaud et le froid dans ses négociations avec Airbus industrie sur l'éventualité d'une participation du Royaume-Uni au projet A-320. La Grande-Bretagne est déjà actionnaire, à raison de 20 %, du consortium européen, pour la fabrication des versions A-300 et A-310 de l'Airbus, et il lui a été proposé de prendre une part sensiblement équivalente dans l'A-320.

Un second Concorde

Officiellement, l'attitude des Britanniques devait être définie avant la fin de l'année dernière. En réalité, le choix de Londres est constamment repoussé et, pas plus tard que la semaine dernière, on s'attendait enfin à une prise de position qui, à ce jour, n'a pas encore été totalement arrêtée.

Les responsables britanniques, principalement le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, n'ont pas cessé de manifester des réserves à l'encontre d'un projet dont il a été dit qu'il ne devait pas devenir « *un second Concorde* » par l'importance des pertes financières entraînées par ce programme d'un avion civil supersonique. Le cabinet anglais doit, en la circonstance, consentir en faveur de l'A-320 une aide financière de 437 millions de livres, (environ 5 200 millions de francs) à l'industriel British Aerospace, qui fabrique des cellules, des voilures et des équipements d'avions.

A Londres, le problème bute essentiellement sur le fait de savoir si cette aide doit être constituée de fonds publics, privés ou mixtes (associant les deux modes de financement). Mme Thatcher s'affirme hostile, par principe politique, à une aide exclusive de l'Etat à des réalisations qui doivent relever, selon elle, des risques de la libre entreprise, d'autant qu'elle ne semble pas croire au succès commercial de l'avion. En revanche, les dirigeants de British Aerospace considèrent qu'un appel à des prêts bancaires endetterait considérablement leur société, menaçant à terme son dynamisme financier.

Une décision négative de Londres, qui n'est pas souhaitée par les Français, devait avoir pour effet de contraindre le consortium européen à réexaminer les conditions dans lesquelles le programme d'un nouvel avion de cent cinquante places peut ou non être maintenu sans une participation britannique.

Pour l'instant, en effet, et compte-tenu des récentes déclarations du Canada, seuls deux des principaux actionnaires d'Airbus industrie ont fait savoir qu'ils étaient favorables au lancement de l'A-320 pour que l'avion puisse entrer en ligne vers 1988. Il s'agit de la France, par la voix du président de la République et de son ministre des transports, et de l'Allemagne fédérale, par une décision du gouvernement de Bonn d'allouer à ses industriels de l'aéronautique une aide de 1 500 millions de marks (environ 4 500 millions de francs), dont 90 % sont une avance remboursable sur les ventes de l'Etat fédéral.

JACQUES ISNARD.

LES PRIX DE L'ESSENCE ET DU SUPER DEVRAIENT DIMINUER LE 12 MARS

Les prix de l'essence et du supercarburant devraient diminuer le 12 mars. L'application de la formule de fixation des prix des carburants, dont tous les paramètres ne sont pas encore connus à ce jour, devrait, compte tenu de la baisse des cours du dollar, notamment depuis une semaine, et de la stabilité des prix sur le marché libre, aboutir à une diminution de 4 à 6 centimes par litre de l'essence et du super. A moins d'une modification, non prévue pour le moment, des taxes en mars, la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) ne devant être majorée normalement qu'en avril, les prix à la pompe devraient donc diminuer.

En revanche, les tarifs du fuel domestique et du gasoil, pour lesquels la baisse découlant de l'application de la formule est plus faible (moins 1 centime environ), pourraient rester stables.

Au Festival de Berlin

L'OURS D'OR A « LOVE STREAMS » DE J. CASSAVETES

Le film américain de John Cassavetes, *Love Streams*, a remporté l'Ours d'or, la récompense suprême du Festival de Berlin. Le film argentin, *No habra mas penas ni olvido*, d'Hector Olivera, obtient le premier Ours d'argent ainsi que le prix spécial du jury. Six autres Ours d'argent ont couronné Ettore Scola pour sa mise en scène du *Bal*, les actrices Monica Vitti (*Flirt*, de Roberto Russo, Italie) et Inna Tchourikova (*Romance au front*, URSS), l'acteur Albert Finney (*The Dresser*, Grande-Bretagne), ainsi que les films *Morgen in Alabama*, de Norbert Kückelman (RFA) et *Rembetiko*, de Costa Ferris (Grèce). *Klassenverhältnisse* (*Rapport de classe*), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet reçoit une mention spéciale pour son « *exigence bressonnienne* » et la « *contribution unique des auteurs à l'évolution du langage cinématographique* ». La critique internationale (prix Fipresci) a couronné ex-aequo *Love Dreams* et *No habra mas penas ni olvido* dans la sélection officielle, et *Japon, le petit village de Furuyashiki*, de Shinsuke Ogawa au Forum du jeune cinéma. La confédération internationale des cinémas d'art et d'essai a distingué le film japonais ainsi que *Ah Ying* d'Allen Fong (Hongkong).

LE MAIS AMÉRICAIN EST MIS EN CAUSE PAR LES PRODUCTEURS FRANÇAIS

L'Association générale des producteurs de maïs a demandé au gouvernement et à la CEE d'interdire l'entrée en Europe des produits agro-alimentaires en provenance des pays tiers en particulier des Etats-Unis, traités avec l'insecticide EDB (éthylène-dibrométhane). Ce produit est en effet cancérigène, selon l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, qui a, le 3 février dernier, ordonné des réductions draconiennes dans son utilisation (*le Monde* daté 5-6 février).

Les agriculteurs français craignent que ces produits « *sans valeur* » sur le marché américain ne soient écoulés en Europe et n'y provoquent une baisse des cours. La CEE importe chaque année des États-Unis 3 millions de tonnes de *corngluten feed*, 6 millions de tonnes de maïs, un million de tonnes d'autres céréales et 600 000 tonnes de résidus.

Cette demande des producteurs français s'inscrit dans le contentieux agricole entre la CEE et les Etats-Unis et, à l'évidence, sert d'argument pour les Européens.

[Au ministère de l'agriculture, on souligne que l'emploi de l'EDB est interdit en France, et que, depuis la loi du 21 juillet 1983 sur la sécurité des consommateurs, les produits importés sont soumis aux mêmes règles que les produits français. Il appartiendra donc aux agents de la répression des fraudes d'exercer les contrôles nécessaires sur les céréales en provenance des Etats-Unis.]

CALME SUR LE DOLLAR 8,0250 F

Sur des marchés des changes très calmes en cette fin de mois, les cours du dollar sont restés pratiquement inchangés mercredi 29 février 1984, après leur chute de la veille. Ils se sont maintenus à 8,0250 F à Paris (contre 8,11 F lundi 27 février) et à 2,6050 DM à Francfort (contre 2,6380 DM à la même date).

Les milieux financiers internationaux attendaient, avec intérêt, la publication dans l'après-midi du solde de la balance commerciale des Etats-Unis pour janvier 1984. Les estimations portaient sur un déficit de 7 à 8 milliards de dollars (contre 6,3 milliards en décembre 1983), certains opérateurs avançant même le chiffre de 10 milliards de dollars, ce qui serait très néfaste pour la monnaie américaine.

MORT DU COMPOSITEUR ET DIALOGUISTE DE FILMS GEORGES TABET

Le compositeur, chanteur et dialoguiste Georges Tabet est mort le 28 février à Paris. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Le nom de Georges Tabet est inséparable de celui de Jacques Pills (mort en 1970), avec lequel il forma dans les années 30 un duo de chanteurs. Avant Charles Trenet, ils insufflèrent un air nouveau et frais dans la chanson française avec les mélodies de Mireille et les textes de Nohain : *Couchés dans le foin*, *le Vieux Château*.

Georges Tabet, né à Alger en 1905, avait été l'accompagnateur de Mistinguett et de Maurice Chevalier. Créé en 1933, le duo Pills et Tabet dura sept ans et se rompit à la veille de la drôle de guerre. Georges Tabet, qui estimait qu'après trente ans il était trop tard pour chanter « *Mademoiselle, je vous aime, vous avez les yeux bleus…* », continua cependant à écrire des chansons légères teintées d'ironie. Il collabora à des revues, comme celles des Folies-Bergère et élabora avec son frère André de nombreux dialogues de films, dont ceux du *Corniaud* et de *la Grande Vadrouille*, de Gérard Oury. – C. F.

M. JACQUES DANON N'A PAS ÉTÉ RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DU BATIMENT

M. Jacques Danon, président de la Fédération nationale du bâtiment depuis juin 1978, après deux mandats statutaires de trois ans, n'a pu obtenir du conseil d'administration de cet organisme la reconduction d'un an qu'il sollicitait : il lui aurait fallu une majorité des deux tiers des présents et représentés. Vice-président du CNPF depuis 1978 et membre du conseil économique et social depuis 1979, M. Danon assumera ses fonctions jusqu'en juin prochain. D'ici là, le conseil d'administration de la FNB devra lui trouver un successeur. La non-reconduction de M. Danon risque fort d'ouvrir une crise dans cette puissante organisation professionnelle, qui regroupe les dix-huit mille entreprises de plus de dix salariés ainsi que 280 000 artisans de la profession.

Sur le vif

Dupont - Le Pen

J'ai reçu un mot de Le Pen et je suis vraiment très touchée, très émue. Il m'a envoyé un bouquin préfacé par lui avec sa carte de visite, et voici ce qu'il m'écrit :

JEAN-MARIE LE PEN

« Recevez ce petit livre, simplet, tout juste bon pour les Dupont-la-peine, Superdupont, Bitru et autres Français moyens, qui ont tout de même eu le mérite de garder ce pays libre pour vous y accueillir. »

C'est gentil, non ? J'ai eu de la chance qu'ils veuillent bien de moi, c'est vrai. J'ai beau compter parmi mes aïeux un bon quart de juifs, pour reprendre les critères du régime de Vichy, à la clinique parisienne où je suis née, on m'a accueillie, un peu brutalement d'accord, avec une grande claque sur les fesses pour me faire hurler, mais on m'a accueillie quand même. On ne m'a pas jetée. On m'a laissée vivre.

Après ça, à l'école, au lycée, ça été pareil. Tous les matins, les profs faisaient l'appel. On se levait. Serment ? Présent. Sarraute ? Présent. Et, bon, ils me laissaient me rasseoir à mon banc. Ils me toléraient. Ils ne m'obligeaient pas à prendre la porte. Après le bac, à la Sorbonne, à la fac de droit, on m'a accueillie aussi. Pas de problème… Vous me direz : on était tellement nombreux qu'ils ne m'avaient peut-être pas repérée dans le tas.

Et le jour, l'un des plus beaux jours de ma vie, où Hubert Beuve-Méry m'a reçue dans son bureau – j'avais été engagée trois mois à l'essai – pour me dire que, bon, OK, ça allait, je pouvais rester, il m'a tendu la main. Je ne pense pas qu'il l'ait essuyée dès que j'ai eu le dos tourné. Il m'a accueillie comme si de rien n'était. Merci patron ! Merci Dupont ! Et Superdupont et Dupont-Le Pen ! Merci la France !

CLAUDE SARRAUTE.

En Espagne

DIX-HUIT TUÉS DANS L'ACCIDENT D'UN AVION MILITAIRE AMÉRICAIN

Saragosse (*AP*). – Dix-huit personnes sont mortes, mardi soir 28 février, dans l'accident d'un avion de transport C-130 Hercules de l'armée de l'air américaine qui s'est abattu non loin de Borja, au pied de la sierra de Moncayo, à 60 kilomètres au nord-ouest de Saragosse, en Espagne.

L'avion participait à des manœuvres hispano-américaines, les forces américaines utilisant la base aérienne de Saragosse en vertu d'un accord conclu en 1953 entre les deux pays et renouvelé récemment.

LES CONVERSATIONS SINO-SOVIÉTIQUES REPRENDRONT LE 12 MARS A MOSCOU

Pékin (*AFP, UPI*). – La quatrième série de conversations sino-soviétiques sur la normalisation des relations entre les deux pays commencera le 12 mars à Moscou, a annoncé mercredi matin 29 février un porte-parole officiel chinois. Comme lors des précédentes rencontres, la délégation chinoise sera conduite par M. Qian Qichen, vice-ministre des affaires étrangères.

La dernière série des conversations sino-soviétiques avait eu lieu au mois d'octobre 1983 à Pékin.







